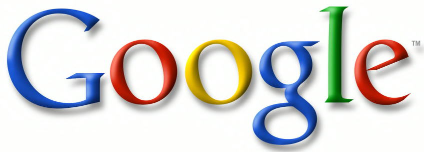






HISTOIRE

DE

GRÉGOIRE VII

I

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

A. Scheffer pinx^t

Imp. F. Chardon aîné

F. Girard sculp

M. VILLEMAIN.

18

n.S.



HISTOIRE

DE

GRÉGOIRE VII

PRÉCÉDÉE

D'UN DISCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ

JUSQU'AU XIe SIÈCLE

PAR

M. VILLEMAIN

DEUXIÈME ÉDITION

I



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35.

1874



L'ouvrage que nous publions aujourd'hui a été commencé par M. Villemain dans les dernières années de la Restauration. Il avait même été annoncé en 1827, et une souscription de la première édition de l'*Histoire de Grégoire VII* fut couverte, à cette époque.

C'était après la destitution de M. Villemain, chassé du conseil d'État par le ministère de Villèle. On se souvient que MM. Lacretelle, Villemain et Michaud avaient été chargés par l'Académie de présenter au roi « son protecteur » une protestation contre la loi *de justice et d'amour*. Les trois académiciens avaient été immédiatement frappés

par le gouvernement. L'opinion libérale voulut témoigner d'une façon particulière à M. Villemain la sympathie dont elle l'accompagnait dans sa disgrâce.

Mais l'œuvre entreprise par l'historien n'était pas de celles qui peuvent être achevées en quelques mois, ni même en quelques années. Le ministère de Villèle fut d'ailleurs bientôt remplacé par le cabinet de M. de Martignac. M. Villemain reprit ses cours de la Sorbonne; c'était assez pour employer tous ses efforts, et l'éditeur de l'*Histoire de Grégoire VII* ne profita pas de cette souscription si vite accueillie par la faveur publique.

Après la révolution de juillet, cependant, M. Villemain s'était remis à ses études, et les deux volumes de l'histoire du grand pape étaient achevés en 1834. Le manuscrit fut alors recopié, et l'intention de l'auteur était évidemment de le publier dans un bref délai.

Les fragments considérables de ce premier manuscrit, qui sont entre les mains des enfants de M. Villemain, indiquent que les dix livres ou chapitres de l'*Histoire de Grégoire VII* étaient alors terminés. Mais évi-

demment, entraîné par la grandeur du sujet, l'historien ne se contenta point de son œuvre telle qu'il l'avait produite. Il voulut remonter jusqu'aux origines de ce pouvoir pontifical que la politique de Grégoire VII avait porté jusqu'à son apogée.

M. Villemain, dès lors, jusqu'en 1845, ne cessa pas de travailler soit à rassembler de nouveaux documents, soit à écrire le Discours préliminaire, soit à retoucher les chapitres de l'histoire elle-même. Il fit faire en 1845, et l'année suivante, deux nouvelles copies de l'ouvrage entier.

Depuis ce moment, M. Villemain n'abandonna jamais ce livre, qu'il regardait comme son œuvre historique. Maints passages ont été refaits, écrits de sa main même. Le travail de l'éditeur a donc été seulement de rassembler ces manuscrits si nombreux et de rechercher partout la dernière pensée, la dernière rédaction de l'écrivain.

Il nous appartient donc de dire seulement que ce travail a été fait avec l'exactitude et le respect le plus scrupuleux. L'œuvre de M. Villemain paraîtra telle qu'il la voulut, telle qu'il l'acheva.

M. Villemain est mort le 8 mai 1870, le jour même du plébiscite. Les événements de la guerre et le second siége de Paris ont seuls retardé jusqu'à ce jour cette publication.

HISTOIRE
DE GRÉGOIRE VII

INTRODUCTION

DISCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ JUSQU'A GRÉGOIRE VII

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Au commencement du onzième siècle, l'Église de Rome s'était prodigieusement éloignée de sa première forme et de la première institution du christianisme. Longtemps obscure au milieu des splendeurs de la capitale du monde, longtemps effacée par le génie des Églises d'Orient, élevée ensuite par la politique des empereurs, la séparation de l'empire et la chute même de Rome, elle s'était avancée à la domination à travers les changements de maîtres. Petite démocratie religieuse à sa naissance, comme tant d'autres sociétés chrétiennes de la Grèce et de l'Asie, elle

avait de proche en proche étendu le pouvoir de son chef, d'abord sur quelques évêques voisins de Rome, puis sur presque tous les évêques d'Italie, puis sur ceux de la Gaule méridionale, de l'Espagne et de l'Afrique, enfin sur les conquérants barbares qui venaient la subjuguer ou que ses missionnaires allaient chercher dans leurs forêts.

L'exposition rapide de ces époques diverses doit précéder l'histoire de l'homme qui fit ouvertement du pontificat romain la grande souveraineté du moyen âge.

Dans les premiers progrès de la puissance pontificale, on retrouvera le principe de tout ce que tenta Grégoire VII, et dans la succession des âges, cet homme extraordinaire paraîtra placé au point le plus élevé de cet empire sacerdotal qui, commencé avant lui par l'enthousiasme, la fraude, l'audace, l'ignorance ou le besoin des peuples, se soutint longtemps après lui par les mêmes causes, fortifiées de l'exemple qu'avait donné son génie.

Il en est de l'Église romaine comme de l'ancienne Rome, ses commencements faibles ou mal connus ne donnent aucune idée de sa grandeur. Ouvrez l'histoire de la grande révolution chrétienne, parcourez les monuments originaux des premiers siècles, l'évêché de Rome y remplit d'abord peu de place. Tous les grands hommes sont ailleurs, en Asie, en Afrique, à Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Césarée, Carthage, Constantinople. Au quatrième siècle, la chaire de Rome semble avoir moins d'éclat que celle de Milan, illustrée par le génie de

saint Ambroise et l'humiliation de Théodose. C'est l'évêque d'Hippone, et non celui de Rome, qui domine les conciles d'Afrique. Dans ces premiers temps, le monde appartient à la religion ; mais la religion, puissance populaire, a pour organes quelques hommes dont le génie entraîne les assemblées des évêques et détermine les symboles des fidèles. C'est l'aristocratie un peu tumultueuse de l'enthousiasme et de l'éloquence. Rien ne ressemble moins à l'unité despotique où Rome prétendit dans la suite.

PREMIÈRE ÉPOQUE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'A CONSTANTIN.

L'obscurité des premiers pontifes de Rome s'explique assez par la même cause qui fit l'illustration de leurs successeurs : la grandeur du nom de Rome. Les chrétiens d'abord étaient comme perdus dans cette ville immense. Sur la côte d'Asie, à Éphèse, à Smyrne, dans quelques-unes de ces villes grecques ingénieuses et oisives, l'annonce d'un culte nouveau avait occupé tous les esprits. Mais à Rome, dans ce gouffre où venaient s'amonceler les richesses, les religions, les vices de tous les peuples du monde, une nouvelle croyance, apportée par des étrangers et des vaincus, disparaissait dans la foule. Même en la persécutant, on ne la regardait pas. L'orgueil romain s'inquiétait peu de démêler les sectes religieuses qui pouvaient naître chez ces Juifs séquestrés dans un quartier de Rome, où ils habitaient de petites

cabanes, mendiaient et prédisaient l'avenir. On lit dans Tertullien : « Tibère, sous le règne de qui le nom chrétien entra dans le monde, fit rapport au sénat des choses qu'il avait apprises de Judée, sur la divinité du Christ, et proposa de le reconnaître comme Dieu. Le sénat n'ayant pas la preuve des faits refusa. César persista dans son avis, en menaçant du supplice les accusateurs des chrétiens. » Que d'impossibilités dans ce récit ! Le sénat refusant quelque chose à Tibère ! un empereur romain proposant au sénat l'apothéose d'un supplicié juif ! L'histoire nous montre au contraire, dans le tyran de Rome, une inquiète sévérité contre toute innovation religieuse et tout culte venu d'Orient. Sénèque nous dit que, dans sa jeunesse, sous l'empire de Tibère, ayant adopté la diète pythagoricienne, il la quitta, sur la demande de son père, pour ne pas être confondu avec une secte étrangère, alors persécutée, que l'on reconnaissait à l'abstinence de certaines viandes[1]. Tacite nous parle d'un décret du sénat, sous Tibère, pour chasser d'Italie les cultes égyptiens et judaïques. Quatre mille affranchis romains, infectés de cette superstition, dit-il, furent déportés en Sardaigne, pour y servir à la répression du brigandage, sous un climat insalubre. Le

[1] In Tiberii Cæsaris principatum juventæ tempus inciderat; alienigenarum sacra movebantur; sed inter argumenta superstitionis ponebatur quorumdam animalium abstinentia. Patre itaque meo rogante, qui non calumniam timebat, sed philosophiam oderat, ad pristinam consuetudinem redii. (Senec., *Epist.* CVIII.)

reste fut forcé de se bannir ou d'abjurer ; et Tibère fit brûler leurs vêtements religieux et tout le mobilier de leur culte.

N'est-il pas vraisemblable que, sous cette dénomination confuse de cultes égyptiaques et judaïques, dans cette proscription dédaigneuse qui frappait à la fois Jéhovah et la déesse Isis, déjà quelque levain de christianisme était caché? Mais cet élément formait-il une société distincte? La portion chrétienne de ces persécutés avait-elle dès lors un chef, une hiérarchie? Un évêque d'Antioche, de cette ville où les nouveaux réformateurs prirent pour la première fois le nom de chrétiens, vint-il à Rome pour être l'évêque des chrétiens? Ces hommes, accusés de l'incendie de Rome sous Néron, et, qui, suspendus à des croix, le corps enduit de bitume, brûlèrent comme des torches nocturnes dans les jardins de l'empereur illuminés par leur supplice, avaient-ils alors un chef reconnu? Étaient-ils entièrement séparés de la secte judaïque? L'histoire ne transmet, à cet égard, aucun fait détaillé. Mais en voyant avec quelle promptitude la société chrétienne se formait dans l'Égypte et l'Asie Mineure, on ne peut douter qu'à Rome, où elle était assez nombreuse pour fournir tant de victimes, elle n'ait eu quelques chefs qui la gouvernaient ou du moins qui la précédaient au martyre.

Dès le commencement du deuxième siècle, une croyance générale parmi les chrétiens place à Rome, et sous Néron, la mort des deux principaux apôtres de la religion : et, dans cette idée même, on voit

l'origine du respect qui devait s'attacher dans la suite à l'Église de Rome.

On révéra le cachot de Mamertin, comme le lieu d'où avaient été tirés les deux apôtres, Pierre et Paul, pour aller au supplice. Ces souvenirs servirent de texte à de fabuleux récits. On publia de prétendues lettres de Paul à Sénèque et de Sénèque à Paul, où, dans un latin barbare, le philosophe stoïque parlait de l'Esprit-Saint, et où Paul annonçait qu'il avait attendri Néron. Parmi ces fraudes de l'ignorance et du zèle aveugle, ce qui était vrai, ce qui saisit profondément les hommes, c'était la tradition d'une grande iniquité, d'un vaste et odieux supplice ordonné par Néron. Nulle part jusque-là, tant de chrétiens n'avaient péri : cette sanglante primauté de malheurs commença l'illustration de l'Église romaine. Dans tous les coins du monde où se trouvaient quelques affiliés du culte nouveau, on s'entretint du grand martyre de Rome ; et cent ans après, un Africain, un habitant de Carthage, adressait au gouverneur païen de la province, ces paroles où respirent tout le génie de la foi nouvelle et toutes les espérances qu'elle offrait à l'univers : « Consultez vos livres, vous y trouverez que Néron, le « premier, s'arma du glaive des Césars contre notre « secte alors naissante dans Rome : nous tirons gloire « d'une proscription commencée sous de tels aus- « pices. Peut-on connaître cet empereur, et ne pas « comprendre qu'une chose condamnée par Néron était un grand bienfait pour le genre humain[1] ? »

Consulite commentarios vestros. Illic reperietis primum

Mais quoique ce désastre frappât l'esprit de tous les chrétiens dispersés dans le monde, la vie des premiers évêques de Rome resta presque entièrement ignorée. La durée de leur pouvoir, leur ordre de succession, sont mêlés de quelques doutes. Les chrétiens n'avaient encore à Rome aucun temple, aucun autel : ils se réunissaient dans quelque chambre haute, dans la maison de quelque frère pour prier ensemble. Beaucoup d'entre eux étaient étrangers, Juifs ou Syriens, et lorsqu'ils voulaient se figurer la magnificence des cérémonies religieuses, ils songeaient au temple de Jérusalem. Clément, troisième évêque de Rome, dans une épître aux chrétiens de la ville de Corinthe, agitée par quelques divisions, les exhorte à la paix et à l'obéissance par l'exemple du culte mosaïque, où le souverain pontife, les sacrificateurs et les lévites ont chacun leur office et leur place marqués. Ainsi, dans le premier siècle, après les cruautés de Néron, Rome idolâtre renfermait une société chrétienne dont le chef était en commerce avec d'autres sociétés semblables de Grèce et d'Asie. La lettre authentique de Clément, sous la date de l'an 69, commence par ces mots : « L'Église de Dieu qui est à Rome, « à l'Église de Dieu qui est à Corinthe. »

L'enthousiasme était la loi commune de toutes

Neronem in hanc sectam cùm maxime Romæ orientem Cæsariano gladio ferocisse. Sed tali dedicatore damnationis nostræ gloriamur. Qui enim scit illum intelligere potest non nisi grande aliquod bonum a Nerone damnatum. (Tertulliani *Apolog.*)

ces colonies chrétiennes dispersées dans le monde. On voyageait de l'une à l'autre avec des lettres ou de pieux symboles qui renouvelaient l'hospitalité des temps antiques. On se communiquait des écrits cachés, monuments de la foi nouvelle; on s'exhortait mutuellement à combattre et à mourir. Mais, dans tout cela, nulle prééminence, nulle autorité d'une Église sur l'autre. Il semble même qu'à la fin du premier siècle les Églises de Grèce et d'Asie étaient plus nombreuses et plus ferventes que celles de Rome. On connaît la lettre de Pline, où il informe Trajan du grand nombre de chrétiens qu'il a trouvés dans sa province de Bithynie, des aveux innocents qu'il en a reçus, et des supplices qu'il a cependant ordonnés contre eux.

N'est-il pas étonnant que le nom des chrétiens ne revienne nulle part dans les autres lettres de Pline, recueil de tant de souvenirs, et que cet homme, si empressé à parler d'un rhéteur grec qui voyage, d'un procès, d'une vision, d'une histoire de revenant, ne dise rien de cette religion nouvelle qu'il retrouvait à Rome et qu'il avait décimée en Bithynie? Serait-ce que, dans la capitale même de l'empire, sous les yeux des princes qui, de Néron jusqu'à Trajan, proscrivirent presque tous les chrétiens, la religion nouvelle se cachait davantage? Faut-il expliquer par là l'obscurité de ses premiers pontifes Lin, Clément, Anaclet, Évariste? Plusieurs d'entre eux, sans doute, scellèrent de leur sang la foi qu'ils ont prêchée; mais ces temps héroïques de l'Église sont, comme ceux de l'histoire, enveloppés

de doutes et de mensonges. Il est universellement reconnu que les lettres, les décisions pastorales attribuées à la plupart de ces anciens pontifes de Rome, sont des fictions pieuses qui portent évidemment la marque d'un siècle postérieur. Il reste, sous le nom d'Ignace, évêque d'Antioche, un monument authentique et sublime de la foi chrétienne à la fin du premier siècle. Mais ce n'est pas un recueil de règles et d'observances comme ceux que l'on a faussement attribués aux premiers évêques de Rome. C'est une peinture naïve de l'ardeur qui portait les premiers chrétiens à braver tous les supplices et toutes les lois de l'empire. Le Grec Lucien, qui vivait au commencement du deuxième siècle, a retracé dans une intention satirique les soins que les chrétiens prodiguaient à leurs frères persécutés; il représente les vieilles femmes, les veuves et les orphelins se pressant, dès le point du jour, à la porte de la prison; les plus considérables obtenant à prix d'or la permission d'y passer la nuit, et les envoyés de plusieurs villes d'Asie apportant des offrandes et des secours. C'est le récit même que fait l'évêque d'Antioche dans une épître adressée aux chrétiens de Rome, vers laquelle il était conduit du fond de la Syrie pour être livré aux bêtes féroces dans le cirque. « La charité des Églises, dit-il, m'a partout accueilli « avec J. C., et non comme un passant. Celles qui ne « sont pas venues me voir ont fourni leur part de « dépense, chaque ville a contribué. » On le voit, le sophiste païen avait témoigné du même fait que le martyr. Ce fait était alors fréquent; car l'évêque

Ignace, écrivant aux chrétiens de la ville d'Éphèse, leur dit : « Vous êtes le passage de ceux « qu'on mène à la mort pour Dieu. » La seule crainte que montre l'évêque d'Antioche, c'est de manquer le supplice qui lui est réservé dans Rome. En écrivant de Smyrne aux chrétiens de Rome, il les supplie de ne pas parler de lui, de ne pas faire d'efforts pour l'empêcher de mourir : « Quand je vous de« manderais autre chose, dit-il naïvement, lorsque « je serai près de vous, ne le faites pas, croyez plutôt « ce que je vous écris. » La société chrétienne avait donc alors dans Rome quelque protection, quelque pouvoir. Rapprochée du lieu même d'où partaient les édits cruels des empereurs, elle était d'autant plus épargnée qu'elle avait peut-être trouvé des appuis jusque dans les instruments mêmes de la persécution.

Sous les règnes glorieux d'Antonin et de Marc-Aurèle, tandis que l'ancienne philosophie grecque, devenue la religion des souverains du monde, leur inspirait un esprit de justice et de douceur dont le christianisme seul était excepté, la société chrétienne de Rome continua de s'accroître sous des chefs obscurs et zélés. Elle avait, dès cette époque, de grandes richesses qu'elle faisait servir à soulager les pauvres, à recueillir les étrangers et à envoyer des aumônes jusque dans l'Orient. Ce trésor était formé par les offrandes des principaux affiliés. Il semble qu'en effet c'était alors l'usage d'apporter un don à l'Église dans laquelle on se faisait admettre. A l'époque d'Antonin, Marcion, le célèbre hérésiarque,

fut reçu dans l'Église de Rome en donnant 200 sesterces, et lorsqu'il en fut chassé peu de temps après, on lui rendit son argent [1].

On concevra sans peine, par cette coutume générale de doter l'Église à laquelle on venait s'associer, combien, même sous la persécution, dut être rapide l'accroissement de la richesse dans l'Église de Rome, d'une ville si opulente et si peuplée. D'ailleurs ce résultat peut s'expliquer pour nous par les faits de l'histoire moderne.

La persécution n'était pas continuelle, parce qu'aucune persécution ne peut l'être. Il arrivait dans le monde païen ce que l'on vit dans la France catholique, au seizième siècle, lorsque des lois de sang étaient portées contre les sectes dissidentes. D'abord ces lois hideuses s'exécutaient avec une implacable exactitude; de nombreuses victimes périssaient par la corde et par le feu. Puis la rigueur des juges se lassait quelque temps, ou parce qu'elle croyait avoir vaincu, ou parce qu'elle désespérait de vaincre. La colère, la mauvaise honte, amenaient de nouvelles reprises de barbarie qui s'interrompaient encore. Un retour d'humanité, un attrait d'idées nouvelles, le spectacle d'une conviction soutenue jusqu'à la mort, faisaient impression sur ceux mêmes qui ordonnaient le supplice. Le parlement de Paris, d'abord si empressé à brûler les hérétiques, finit par demander grâce pour eux; et cependant, au mi-

[1] Antonini ferè principatu,... sub episcopatu Eleutherii, ejectus Marcion cum ducentis sestertiis quæ Ecclesiæ adtulerat. Tertull., p. 242.)

lieu de ces alternatives de cruauté et de justice, les nouveaux religionnaires avaient accru leur nombre, leur richesse, et attiré dans leur parti des hommes puissants.

Malgré les mœurs plus féroces et les préjugés plus opiniâtres de l'antiquité, malgré les obstacles soulevés par cette sublime nouveauté de l'Évangile bien autrement offensante pour le monde idolâtre, il en fut de même sous quelques rapports. Au bout d'un peu de temps, les édits les plus atroces des empereurs contre la primitive Église tombaient en désuétude. On inventait quelque prétexte pour les éluder. On convenait de ne pas rechercher les chrétiens, mais seulement de les condamner lorsqu'ils étaient une fois mis en cause, aveu manifeste d'une législation qui avait honte d'elle-même et reculait devant sa propre barbarie.

Souvent aussi le gouvernement romain et les magistrats, las de tant de supplices, se relâchaient de leur cruauté pendant des années entières. Ce fait historique est attesté par le nombre même des grandes persécutions consignées dans les annales chrétiennes. Chacune de ces horribles vengeances du paganisme expirant succédait à quelque temps de trêve et de repos, pendant lequel il avait perdu de sa puissance. Les chrétiens, au contraire, animés jusqu'à l'enthousiasme par la proscription, enhardis par l'impunité, se fortifiaient également dans la souffrance et le repos, gagnaient à eux les âmes ardentes et généreuses, attiraient même les faibles et les timides, et grandissaient chaque jour, malgré

des lois diffamées pour leur barbarie ou méprisées pour leur impuissance.

Tous les sectateurs de la foi nouvelle n'étaient pas livrés uniquement aux pieux loisirs de la vie contemplative. Un grand nombre s'occupaient d'agriculture, de commerce, naviguaient, portaient les armes, plaidaient au barreau; beaucoup même occupaient des emplois dans le palais des Césars. Quelquefois l'humanité, quelquefois le caprice, leur donna des défenseurs. Étrange contraste! le vertueux Marc-Aurèle, sévère exécuteur des lois de l'empire, poursuivit les chrétiens qu'elles condamnaient, et une vile courtisane, maîtresse de Commode, eut pitié de leur sang versé et leur accorda quelques années de paix, sous un prince fléau du reste de l'empire!

Cependant, à la fin du deuxième siècle, l'Église de Rome, dont la hiérarchie était déjà nombreuse, n'avait encore aucun temple [1]. En présence de ces majestueux sanctuaires, de ces vastes basiliques où l'idolâtrie était ornée de toute la pompe des arts, les chrétiens plaçaient tout le culte dans la ferveur de la prière. Ils disaient même qu'il ne fallait pas enfermer l'immensité de Dieu dans les murailles d'un temple [2]; mais partout où ils se trouvaient, sur les places publiques, dans les champs, aux bords de la mer, ils se sentaient excités à la prière par le spectacle des ouvrages du Créateur. C'était là le

[1] Cur multas aras habent, templa nulla? (Min. Félix, p. 91.)

[2] Intrà unam ædiculam vim tantæ majestatis includam? Nonne meliùs in nostrâ dedicandus est mente? In nostro imo consecrandus pectore? (Min. Félix, p. 313.)

texte de leurs entretiens ; ainsi raisonne Minutius Félix, dans l'éloquent dialogue qu'il a consacré à la défense du christianisme. Il y dédaigne, comme une idolâtrie, tout culte extérieur ; il compare la doctrine de ses frères à celle des sages antiques, et ne craint pas de dire que les chrétiens sont philosophes, ou que les anciens philosophes étaient chrétiens. Cet ouvrage, écrit à Rome par un homme du siècle, par un avocat célèbre devenu chrétien, montre bien les diverses formes que prenait le christianisme aux yeux des premiers sectateurs. Pour quelques-uns, il était une philosophie libre et élevée ; pour d'autres, un sujet de controverses ; pour d'autres, une suite de pratiques ; et sous ces formes diverses, il attirait tout le monde. C'est ce dernier caractère qu'il paraît avoir eu surtout chez les prêtres de l'Église de Rome.

Dès le deuxième siècle, ils se montrent déjà sévères défenseurs de la discipline. Il ne s'est élevé parmi eux aucun de ces orateurs, de ces hommes savants qui brillent dans les Églises d'Afrique. Les écrits de Clément d'Alexandrie, de Justin, d'Athénagoras, d'Origène, de Tertullien, excitaient l'enthousiasme des sociétés chrétiennes d'Orient. Rome n'avait rien de semblable ; mais ses évêques maintenaient avec persévérance les dogmes et les règles de discipline qu'ils avaient reçus. L'Église de Rome n'avait encore dans l'esprit des chrétiens aucune prééminence absolue, mais elle était vénérée comme Eglise apostolique ; et ce titre, donné à plusieurs sociétés chrétiennes de la Grèce et de l'Asie, établis-

sait entre elles une sorte d'égalité : « Parcourez, di-« sait Tertullien, les Églises des apôtres, où leurs « chaires se conservent encore, où l'on récite leurs « lettres authentiques, images d'eux-mêmes. Êtes-« vous près de l'Achaïe? Vous avez Corinthe. N'ê-« tes-vous pas loin de la Macédoine? Vous avez Phi-« lippes, vous avez Thessalonique. Si vous pouvez « passer en Asie, vous avez Éphèse. Si vous êtes « voisin de l'Italie, vous avez Rome, que nous aussi « nous pouvons facilement consulter [1]. »

Telle était cette liberté de l'Église primitive, où l'on supposait l'inspiration également descendue sur les diverses sociétés chrétiennes. Cette égalité de malheurs, que de fréquentes persécutions faisaient peser sur les chrétiens, fortifiait encore cet esprit d'enthousiasme et de liberté. Sans doute, leurs regards se tournaient vers Rome, parce qu'elle était la capitale du monde : son Église exerçait une vaste hospitalité à cause du grand nombre de chrétiens que leurs affaires y attiraient de tous les lieux de l'empire. Mais elle n'avait aucune juridiction sur les autres Églises. Le pape Victor ayant voulu changer l'époque de la fête de Pâques, pour ne pas tomber d'accord avec les Juifs, cette innovation fut

[1] Percurre Ecclesias apostolicas, apud quas ipsæ adhuc cathedræ Apostolorum suis locis præsident, apud quas ipsæ authenticæ litteræ eorum recitantur, sonantes vocem et repræsentantes faciem uniuscujusque. Proxima est tibi Achaia? Habes Corinthum. Si non longe es a Macedonià, habes Philippos, habes Thessalonicenses. Si potes in Asiam tendere, habes Ephesum. Si autem Italiæ adjaces, habes Romam, unde nobis quoque auctoritas præsto est. (Tertull., *de Præscriptione hæreticorum.*)

repoussée par les Églises d'Afrique : et un docteur même d'Occident, Irénée, évêque de Lyon, accusa cette entreprise d'orgueil et d'injustice. Le projet de Victor ne fut pas suivi, et les Églises restèrent dans la liberté de leurs anciens usages. La chaire de Rome n'exerçait réellement au dehors qu'un seul genre de pouvoir, le même que prenaient toutes les Églises, et qui appartient à toute société particulière, le pouvoir de déclarer qu'elle n'est plus en communion, qu'elle a rompu tout lien avec un autre homme ou une autre société.

En effet, ce monde romain, formé de tant de nations, peuplé de tant de villes opulentes, peuplé de tant de dieux, de magistrats, de philosophes, de rhéteurs, portant sur les enseignes de ses légions, sur ses temples, sur ses prétoires les symboles du culte païen, renfermait déjà, sous cet extérieur idolâtre, tout un monde nouveau. Il n'était pas une ville, et presque une bourgade de la Syrie et de l'Ionie, de l'Égypte et des côtes d'Afrique, de la Grèce, de l'Italie, de la Gaule méridionale, où il n'y eût à côté de la société publique et romaine une société secrète et chrétienne, ayant un chef sous le nom de surveillant ou d'évêque, plusieurs prêtres sous le nom de presbytères ou d'anciens, et divers ordres d'affiliés qui arrivaient jusqu'aux chrétiens encore mêlés à la vie active et retenus par les soins du monde. Lorsque la violence d'un empereur, la colère de la foule païenne, quelque malheur public ou quelque imprudence ranimait la persécution, au nom de lois toujours subsistantes, toutes ces socié-

tés éparses dans l'empire semblaient unanimes. Mais quand l'orage s'apaisait, alors mille rivalités, mille controverses naissaient entre les Églises, et quelquefois dans chacune d'elles. Ceux qui, dans le malheur, avaient échangé leurs symboles, et resserré les liens de leur affection, s'excommuniaient mutuellement; souvent la persécution même laissait dans les esprits des germes de division. En effet, devant les menaces et les supplices du prétoire, les uns s'étaient montrés intrépides, d'autres avaient fui, d'autres avaient dissimulé leur foi, brûlé de l'encens, goûté des viandes offertes aux idoles. De là naissaient autant de querelles entre les rigoristes et les faibles, et tandis que dans Alexandrie, cette Babel du christianisme oriental, la métaphysique des Grecs déchirait la religion nouvelle par mille subtilités sur l'essence divine, dans l'Afrique moins savante et dans l'Italie, on faisait des hérésies avec des points de discipline. Ainsi la secte de Montan, dont Tertullien devint disciple, déclarait certains crimes, tels que l'idolâtrie, l'homicide, l'adultère, irrémissibles devant les hommes et ne voulait pas qu'on admît les coupables à en faire pénitence. L'Église de Rome, au contraire, accueillait tout le monde et fondait sa puissance sur le grand nombre de pécheurs qui venaient se réfugier vers elle. Montan et ses disciples, véritables stoïciens du christianisme, avaient pour principe de ne pas céder aux périls et de rechercher la persécution. Zéphyrin, évêque de Rome, se cacha pendant une persécution ordonnée par l'empereur Sévère, et ne

paraît pas en avoir eu moins de crédit sur son Église. Il fut même l'un des premiers pontifes qui s'attribuèrent le droit d'absoudre ou de condamner au nom de l'Église universelle. Il en usa pour retrancher de sa communion Tertullien, que son génie ardent et impétueux devait rendre indocile au joug d'un pontife étranger.

« Comment, lui dit Tertullien, usurpes-tu le « droit de l'Église? Comment renverses-tu et chan- « ges-tu l'intention manifeste du Seigneur qui n'a « conféré qu'à saint Pierre, personnellement, le « privilége exprimé par ces paroles: C'est sur toi « que je bâtirai mon Église [1]? »

Voilà donc, à la fin du deuxième siècle, lorsque le christianisme palpitait encore sous les haches, quels étaient le raisonnement du pontife romain et la réponse d'un illustre chrétien d'Afrique. Tertullien, par une sorte d'ironie, donne à l'évêque de Rome le nom de grand pontife, d'évêque des évêques, mais il lui refuse la puissance de remettre à son gré les péchés des hommes : « C'est, lui dit-il, « le droit, le pouvoir du maître, et non du servi- « teur; de Dieu, et non du prêtre [2] ». Le sévère docteur d'Afrique ne s'indigne pas moins de l'usage que le pontife de Rome fait de ce pouvoir usurpé :

[1] Quæro unde hoc jus Ecclesiæ usurpes?.,. Qualis es, evertens atque commutans manifestam Domini intentionem, personaliter hoc Petro conferentem, super te, inquit, ædificabo Ecclesiam tuam. (*De Pudicitiâ.*)

[2] Domini enim, non famuli est jus et arbitrium, Dei ipsius, non sacerdotis. (Tertull., *de Pudicitiâ*, p. 744.)

il peint les prisons mêmes des martyrs comme un rendez-vous d'adultères et de jeunes amants qui s'y font admettre à prix d'argent pour obtenir ainsi l'absolution du pontife.

Pendant que l'Église de Rome, par sa discipline mitigée et son indulgence pour les faiblesses, jetait ainsi les fondements de sa puissance, la rigueur de la persécution s'était affaiblie; les souffrances des martyrs, leur courage dans les supplices, les apologies de quelques-uns de leurs défenseurs, surtout le déclin du polythéisme, amenaient pour les chrétiens de plus longs intervalles de tolérance et de sécurité. Dion, qui fut gouverneur de cette même province de Bithynie où Pline le jeune avait fait mettre à la torture des esclaves chrétiens, disait, au commencement du troisième siècle, en parlant des chrétiens : « Leur nombre s'est tellement multiplié, qu'ils en sont venus à obtenir la liberté de leur culte. » Ces paroles s'appliquent sans doute au temps d'Alexandre Sévère sous lequel Dion fut consul.

On voit que ce prince, en effet, nourri des plus belles maximes de l'antique philosophie, humain, généreux, laissa vivre en paix les chrétiens. Dans son palais de Rome, il avait une espèce de sanctuaire consacré à recevoir les statues des plus grands hommes. Là, dans les premières heures du jour, le jeune empereur, lorsqu'il s'était abstenu d'approcher de son épouse, venait rendre une sorte de culte à ces images vénérées, parmi lesquelles, à côté d'Orphée et d'Apollonius, étaient placés Abraham

et Jésus-Christ. C'était une nouvelle espèce de polythéisme philosophique né du travail que faisaient depuis trois siècles les imaginations enthousiastes.

Les habitudes, les usages, les maximes et le langage chrétien commençaient à se répandre parmi ceux mêmes qui se croyaient encore attachés à l'ancienne religion du monde. L'innovation était dans le paganisme comme ailleurs. Alexandre répétait souvent cette sentence des chrétiens : « Ne « faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas « qu'on vous fît[1] ; » et par ses ordres, elle fut inscrite dans son palais et sur plusieurs monuments publics.

Accablé de ce despotisme dont les empereurs étaient dépositaires, cherchant pour le réformer à soumettre au contrôle public les noms des gouverneurs et des intendants de province, il citait, par exemple, la manière dont les chrétiens élisaient leurs prêtres. On ne peut douter que, sous ce prince, la société chrétienne n'eût à Rome des temples. Les chrétiens mêmes plaidèrent publiquement pour la possession d'un lieu dépendant du domaine public et qui leur était disputé par des cabaretiers. L'empereur leur donna gain de cause, et son rescrit portait : « Il vaut mieux que ce lieu serve à hono« rer Dieu de quelque manière que ce soit. » Là, dit-on, fut bâti par Caliste, évêque de Rome, la pre-

[1] Clamabat sæpiùs quod a quibusdam, sive judæis, sive christianis audierat,... *quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris;* quam sententiam usque adeò dilexit, ut et in palatio et in publicis operibus præscribi juberet. (*Hist. Aug. script.*)

mière église chrétienne qui ressembla par la pompe aux temples du paganisme. Un vaste cimetière près de Rome, le long de la voie Appia, porte aussi le nom de Caliste et est souvent nommé dans les actes des martyrs dont les restes y furent déposés.

Après le règne modéré d'Alexandre vint un tyran cruel, plus impitoyable aux chrétiens qu'à ses autres sujets. On compte deux évêques de Rome, successeurs de Caliste, parmi les martyrs qui ont péri sous Maximin. Cependant le nombre des chrétiens allait croissant sur tous les points de l'empire. La liberté intérieure dont jouissaient tant d'Églises mystérieuses et disséminées favorisait leurs progrès rapides. Les hérésies, nées presque toutes en Orient, passaient dans les villes de l'Espagne, de l'Italie, de la Gaule. Alexandrie continuait d'être un immense arsenal, d'où partaient mille croyances mystiques, mille variétés du christianisme. Là s'était formé, au milieu des persécutions et des controverses, le plus éloquent apôtre du troisième siècle, Origène, dont le génie, à la fois oriental et grec, offrait l'alliance de la philosophie platonique et de l'enthousiasme des prophètes. Dans ses écrits, la religion nouvelle était enseignée comme une science profonde et comme une vérité populaire. Avec ce goût d'allégorie qui plaît à l'esprit oriental, il interprétait l'Écriture aux philosophes des écoles grecques, il faisait servir l'érudition et la plus subtile éloquence au triomphe de cette foi prêchée d'abord avec tant de simplicité.

Après le règne des deux Philippe, qui laissèrent

respirer les chrétiens, l'empereur Décius ranima la persécution. Le premier effort des princes doués de quelque grandeur était de remonter vers l'ancienne discipline romaine; la nouveauté du christianisme leur était odieuse, comme une des causes de la décadence de l'empire, et, par cette étrange méprise, ils étaient aussi cruels envers les chrétiens que les plus méchants princes. Décius, pendant les premières années de son empire, fit mourir Fabien, alors évêque de Rome; c'est là qu'on peut voir les premières marques de la constitution intérieure de l'Église romaine. Soit que la société chrétienne ne pût ou n'osât se réunir, on ne nomma pas de successeur à Fabien, pendant plus d'une année; mais les prêtres et les diacres de l'Église de Rome écrivaient aux autres Églises pour les animer et les soutenir.

L'Église de Carthage était gouvernée par Cyprien, qui, d'abord rhéteur célèbre, engagé dans les soins du monde et le plaisir, avait embrassé la foi chrétienne, comme le faisaient alors presque tous les esprits ardents et libres. A l'annonce de la persécution ordonnée par Décius, Cyprien s'éloigna de Carthage et chercha la retraite. Alors les prêtres de Rome, qui n'avaient plus d'évêque, écrivirent à ceux de Carthage qui semblaient abandonnés par le leur.

Ils ne blâmaient pas le saint pape Cyprien, disaient-ils, mais ils exhortaient l'Église de Carthage à combattre avec fermeté contre l'idolâtrie, et ils se donnaient eux-mêmes en exemple comme ayant

devant les yeux la crainte du Seigneur plus que les menaces des hommes et leur injustice passagère. « Nous avons, disaient-ils, ramené plusieurs de « ceux qui déjà montaient au Capitole pour y sacri- « fier. Notre Église demeure ferme dans la foi, « quoique plusieurs aient cédé soit à cause de leurs « dignités, soit parce qu'ils ont été saisis de la « crainte des hommes. Nous les avons séparés de « nous, mais sans les abandonner, et en les exhor- « tant, au contraire, à faire pénitence, s'ils peuvent « obtenir le pardon de Celui qui peut l'accorder. « Vous voyez donc, mes frères, que vous devez « faire de même. » On voit, par cette lettre, l'esprit de politique chrétienne déjà familier aux prêtres de l'Église de Rome, et l'on peut y démêler le germe de leur pouvoir.

Déjà la pureté du premier enthousiasme était bien altérée : les intervalles de repos et de tolérance accordés aux chrétiens avaient favorisé le progrès des vices autant que celui de la foi. On peut croire sur ce sujet des contemporains et des martyrs. Cyprien regarde la persécution de Décius comme envoyée de Dieu pour châtier la dissolution des chrétiens. Dans une vive peinture qu'il fait de leurs mœurs, non-seulement il se plaint que les laïques s'occupent uniquement de s'enrichir [1]; que les hommes se coupent la barbe; que les femmes se fardent et se teignent les cheveux ou s'unissent avec

[1] Corruptâ barbâ in viris, in fœminis formâ fucatâ... jungere cum infidelibus vinculum matrimonii... (*Liber de lapsis.*)

des infidèles : il attaque par des reproches plus graves les chefs mêmes des Églises : « Beaucoup « d'évêques, dit-il, négligeant le mandat divin, se « chargent d'affaires temporelles, et, laissant là leur « chaire, abandonnant leur peuple, pour se pro- « mener dans d'autres provinces, y guettent les « occasions d'un commerce lucratif; tandis que « leurs frères meurent de faim dans l'Église, ils « veulent regorger d'argent, dérobent des fonds de « terre par des ruses frauduleuses, et accroissent « leur revenu par des usures multipliées[1]. »

La persécution de Décius, se déployant contre une société dont les chefs mêmes étaient si corrompus, trouva beaucoup d'hommes faibles et timides. A Rome et dans tout l'empire, un grand nombre de chrétiens sacrifièrent aux idoles : d'autres, croyant sauver tout ensemble leur foi et leur vie, se procurèrent, à prix d'argent, de faux certificats d'idolâtrie; comme, dans les époques modernes, on a plus d'une fois acheté de faux billets de confession. D'autres enfin ou se dérobèrent par la fuite ou périrent dans les tourments, ou furent jetés dans les cachots et dans les mines, sans démentir leur foi. La persécution, qui s'étendit de Rome sur tout le reste de l'empire, ne cessa qu'à la mort de Décius, l'an 252.

[1] Episcopi plurimi, divinâ procuratione contemptâ, procuratores rerum sæcularium fieri, derelictâ cathedrâ, plebe desertâ, per alienas provincias oberrantes negotiationis quæstuosæ nundinas aucupari, esurientibus in Ecclesiâ fratribus, habere argentum largiter velle, fundos insidiosis fraudibus rapere, usuris multiplicantibus fœnus augere. (*Liber de Lapsis.*)

Elle laissa les esprits divisés par un débat entre ceux qui avaient souffert et ceux qui avaient cédé.

Ce fut l'origine du premier schisme éclatant qui eût encore agité l'Église romaine. Corneille, prêtre romain, ayant été choisi pour évêque de Rome, Novatien, qui lui avait disputé l'élection, l'accusa de s'être fait donner un billet d'idolâtrie par le préfet de Rome et d'avoir communiqué avec des évêques qui avaient offert de l'encens aux faux dieux. En même temps Cyprien, accusé d'avoir fui devant la persécution, voyait aussi s'élever contre lui un concurrent au siége de Carthage. Les deux évêques avaient un intérêt commun. Cyprien défendit l'élection de Corneille, et Corneille frappa d'anathème l'adversaire de Cyprien. Ainsi l'Église de Rome, respirant à peine de la persécution, déjà s'exerçait à l'empire. Mais ce pouvoir, que ne reconnaissaient pas les Églises savantes de l'Égypte et de la Grèce asiatique, fut vivement contesté, même par les Latins.

Dans l'Occident comme dans l'Orient, on n'apercevait encore qu'une grande fédération de sociétés secrètes, tantôt plus opprimées, tantôt plus libres, gouvernées par des chefs qui se réunissaient quelquefois pour régler des points de croyance ou de discipline, mais ne voulaient dépendre que de Dieu. De là les résistances aux premiers efforts du siége de Rome pour assujettir les évêques étrangers.

L'évêque de Carthage, qui se trouvait le métropolitain de trois grandes provinces, l'Afrique, la Mauritanie, la Numidie, ne voulait point céder à

l'évêque de Rome. La croyance des deux Églises différait sur la validité du baptême donné par les hérétiques. Les docteurs d'Afrique voulaient un second baptême. L'Église de Rome, s'attachant à l'Écriture, n'en admettait qu'un seul; et Étienne, l'un des successeurs de Corneille, promulgua cette décision. Cyprien convoque alors dans Carthage un concile où se trouvaient soixante-dix-sept évêques des trois provinces : « Personne, dit-il, parmi nous, « ne prétend être l'évêque des évêques, ou ne veut « forcer les autres à l'obéissance par des menaces « tyranniques [1]. » Ce concile décida, contre l'avis de l'évêque de Rome, qu'il fallait un second baptême. Étienne persévéra dans son décret, traitant Cyprien de faux prophète et d'ouvrier de mensonges.

Mais pendant ces querelles, un nouvel empereur, Valérien, avait recommencé la persécution contre les chrétiens. Étienne périt à Rome, et peu d'années après, Cyprien, que les cris du peuple avaient souvent réclamé pour être la pâture des lions dans le cirque, eut la tête tranchée à Carthage. Les dissensions intestines du culte nouveau étaient couvertes par l'éclat de ces courageux sacrifices, et la croyance des peuples s'affermissait en voyant ceux qui ne s'accordaient pas pour les instruire s'accorder si bien pour mourir. Cette Église de Rome, qui déjà

[1] Neque quisquam nostrum episcopum se esse episcoporum constituit aut tyrannico terrore ad obsequendi necessitatem collegas suos adigit. (*Concil. Carth.*)

prétendait un si grand pouvoir et dont les lettres, selon Cyprien lui-même, étaient répandues dans tous les lieux du monde, subit de nouvelles persécutions sous Aurélien, qui releva si haut la gloire de l'empire. Il y eut alors un retour de superstition païenne qui dut être fatal aux chrétiens. Une invasion de barbares dans l'Italie avait excité la terreur publique ; on consulta les livres sibyllins depuis longtemps négligés ; on renouvela d'antiques cérémonies, des processions, des sacrifices de tout genre. Aurélien, du milieu de son camp, écrivait au sénat : « Je m'étonne, pères conscrits, que vous « ayez tardé à ouvrir les livres sibyllins, comme si « vous délibériez dans une église de chrétiens, et « non dans le temple de tous les dieux. Hâtez-vous, « et par la chasteté des pontifes et les solennités « saintes, portez secours à l'empereur accablé du « danger public [1]. » La persécution d'Aurélien passa, et l'Église chrétienne, fortifiée par le sang de ses martyrs, continua de s'accroître.

C'est un fait incontestable que dans les premières années de Dioclétien le christianisme jouissait d'une liberté presque entière. Les lois de prohibition, les édits qui ordonnaient d'offrir de l'encens aux dieux subsistaient encore, mais la faveur en exemptait. Le christianisme avait pénétré dans le palais du prince. Plusieurs de ses grands officiers étaient attachés à la foi nouvelle, ou du moins per-

[1] Miror vos, p. c., tamdiù de aperiendis sibyllinis dubitasse libris, perinde quasi in christianorum Ecclesiâ, non in templo deorum omnium tractaretis... (*Hist. Aug.*, t. I.)

mettaient à leurs femmes, à leurs enfants, à leurs esclaves de la pratiquer publiquement. On élevait chaque jour de nouvelles églises où le peuple accourait en foule. Dans les provinces, les gouverneurs honoraient les évêques. « Enfin, nous dit « Eusèbe, des chrétiens même furent appelés au « gouvernement des provinces, sans être obligés de « sacrifier. » On voit dans cette tolérance le progrès du temps et la politique d'un prince qui, forcé à des guerres lointaines contre les barbares, entraîné par les soins d'un empire immense, ne voulait pas avoir pour ennemis une partie de ses sujets.

Les lois de l'empire s'étaient usées contre la persévérance de la foi nouvelle. Au rapport de l'ancien registre pontifical, si stérile en faits, Caïus, qui occupait le siége de Rome sous Dioclétien, était compatriote et parent de l'empereur. L'impératrice Prisca fut chrétienne. Ainsi la religion nouvelle, quoique désavouée par les lois et le culte public, devenait insensiblement maîtresse de la société tout entière. Dans ce monde où le despotisme, réunissant sous un même joug vingt nations diverses, avait réduit tout en poussière, elle était la seule force vivante. Hors d'elle, il n'y avait de pouvoir que l'armée. Dioclétien, dans sa politique, avait dit qu'il suffisait de préserver de la religion nouvelle les légions et les soldats de la garde [1]. Mais il fut trompé dans ce calcul. Quel que soit le joug mili-

[1] Satis esse si Palatinos tantùm ac milites ab eà religione prohiberet. (Lact., *de Mort. persecut.*)

taire, l'armée ne peut longtemps échapper aux croyances qui dominent la société même. C'est par là qu'il faut expliquer le massacre de la légion thébaine et d'autres faits de cette époque.

Une autre cause de nouvelles persécutions et de victoires prochaines pour le christianisme, ce fut le partage de l'empire. Dioclétien, dont l'âme était plus haute qu'ambitieuse, eut l'idée de créer des souverains sous ses ordres, au lieu de gouverner lui-même, comme Trajan, depuis les bords du Rhin jusqu'à ceux de l'Euphrate. Vieux soldat endurci longtemps aux plus rudes travaux de la guerre, la mollesse et la pompe orientale le séduisirent. Ce fut le premier essai de la grande révolution qui devait bientôt s'accomplir. Chef de l'empire, Dioclétien se retira vers l'Orient : Rome ne fut plus une capitale. Dioclétien, en la quittant, ne voulait la laisser à personne, et il envoya régner à Milan Maximien, son collègue, tandis que Constance s'établissait à Trèves, pour régir la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne, et que Galérius, souverain de l'Illyrie et de la Thrace, prenait Sirmium pour sa capitale.

Dans ce partage de l'empire, l'inévitable rivalité des nouveaux princes donnait un protecteur aux chrétiens. Ce ne furent pas seulement les hasards du caractère, l'obscure naissance et la férocité sauvage de Galérius, la douceur naturelle et l'éducation polie de Constance, qui firent la diversité de leur conduite à l'égard des chrétiens : elle venait d'un instinct de pouvoir. Le christianisme en était arrivé

à ce point que la domination était désormais promise à qui saurait le reconnaître et l'affranchir.

Pendant vingt ans, Dioclétien recula devant ce problème, et peut-être l'oublia-t-il quelquefois au milieu des conquêtes et de la gloire. Assez fort pour ne pas prendre de parti décisif[1], il tolérait les chrétiens ; Galère et Maximien voulaient les anéantir ; Constance les protégeait. Cette sourde division maintenait l'équilibre entre ces princes dont les rhéteurs ont célébré dans leurs discours l'admirable union. Et lorsque le génie de Dioclétien, vieilli de bonne heure, se laissa forcer par les terreurs dont l'obsédait Galérius, et lui accorda le sang des chrétiens, tout fut rompu ; et, après une dernière et courte épreuve, l'empire tout entier appartint au christianisme.

L'Asie fut le grand théâtre de cette persécution : c'était là que le polythéisme décrépit se ravivait aux sources de la philosophie mystique. Quelquefois dans les ruines d'un antique monument, sur les pierres chancelantes et disjointes, on voit serpenter un lierre qui s'introduit dans toutes les fentes, et soutient seul maintenant la muraille qu'il a commencé d'ébranler et de détruire. Telle était, pour ainsi dire, l'œuvre de la philosophie grecque, s'attachant et s'incorporant au vieux polythéisme qu'elle avait autrefois ébranlé. Mais ce dernier secours donné à l'idolâtrie attestait sa faiblesse. Elle n'avait plus pour elle que des sophistes et des bourreaux.

[1] Lact., *de Mort. persecut.*

L'édit de persécution, affiché d'abord à Nicomédie, fut exécuté à Rome et dans toute l'Italie. Mais le christianisme latin n'était pas comme le christianisme grec combattu par une philosophie allégorique. Il n'avait pour adversaires que les coutumes et les cérémonies du culte public. L'esprit latin toujours moins subtil que l'esprit grec ne paraît pas avoir produit de réformateurs du polythéisme. Aussi, lorsque plus tard une restauration religieuse fut tentée par Julien, elle fut toute grecque dans ses idées et dans son langage, tellement que le nom propre des Grecs, le mot même d'hellénisme[1], fut le titre dont elle se décora.

Dans l'Occident, le christianisme moins exposé à ces combats philosophiques, et n'étant guère attaqué que par les préjugés populaires et les édits des princes, dut prendre plus d'empire et de stabilité.

Cependant, à Rome, sous Maximien, la persécution fut si violente que l'évêque même de la ville, Marcellin, se laissa vaincre et offrit de l'encens aux idoles. Beaucoup de chrétiens imitèrent sa faiblesse; d'autres périrent avec courage, d'autres se réfugièrent dans les États de Constance, qui n'exécutait qu'à demi les décrets de ses collègues, faisait dé-

[1] Ἑλληνισμὸς οὔπω πράττει κατὰ λόγον ἡμῶν ἕνεκα τῶν μετιόντων. (Juliani *Epist.* XLIX.)

Δίδασκέ γε καὶ συνεισφέρειν τοὺς Ἑλληνιστὰς εἰς τὰς τοιαύτας λειτουργίας.

Χριστιανῶν ὄντων ἐφαμίλλων τῷ πλήθει Ἑλλήνων. (Juliani *Epist.* LII.)

molir les murailles de quelques églises, mais respectait les biens, les personnes et même les assemblées des chrétiens. Cependant les flatteurs de Dioclétien publiaient qu'il avait détruit le christianisme. On inscrivit cette victoire sur des médailles et sur des monuments. Mais Dioclétien était las de la lutte sanglante qu'il avait commencée à regret. Son abdication et celle de Maximien, la maladie de Galérius, l'édit qu'il publia dans l'Orient pour rendre aux chrétiens la permission de tenir leurs assemblées, sont les derniers signes de détresse du polythéisme romain. Vainement Maximien, sortant de la retraite où l'avait entraîné l'exemple de Dioclétien, reprit la pourpre d'empereur et la partagea avec son fils Maxence. Pendant ces révolutions du pouvoir, le christianisme avait fait tant de progrès que Maxence feignit d'abord de vouloir embrasser ce culte tant persécuté par son père. Mais il fut devancé.

Celui des Césars qui avait toujours protégé les chrétiens, Constance, venait de mourir à la tête de ses légions d'Angleterre. Son fils Constantin est élu son successeur par les suffrages de l'armée : il passe dans les Gaules, et d'abord il traite avec Maximien, qui lui donne le titre de César et sa fille Fausta pour épouse.

Constantin, à cette époque, ornait encore de ses dons les temples des dieux, les orateurs païens de la Gaule le félicitaient de sa piété, les députés de la ville d'Autun le suppliaient de venir dans leurs murs visiter le sanctuaire magnifique d'Apollon.

Mais les yeux des chrétiens étaient fixés sur lui, et, du fond de l'Orient jusqu'à Rome, il était attendu et nommé par un peuple immense.

Une jalousie de pouvoir entre Maximien et son fils précipita la révolution qui se préparait. Maximien, chassé par Maxence, vient demander asile à Constantin, conspire contre lui, et périt par ses ordres. Seul maître de l'Italie, Maxence, ne sachant où s'en prendre de l'empire qui périssait sous ses mains, se remet à persécuter les chrétiens. Il réduit à l'esclavage et attache au service d'une écurie Félix, évêque de Rome. Les vices de ce tyran ajoutaient à l'horreur de son joug. La pureté des femmes chrétiennes était un attrait pour lui. L'une d'elles qu'il avait déshonorée se donnant la mort, contre les préceptes de la religion, remit sous les yeux des Romains l'exemple d'une vertu fameuse et toujours fatale dans leur histoire. Elle était de famille sénatoriale.

Constantin, assuré des vœux de l'Italie, en partie chrétienne, et tout entière opprimée, passe les Alpes, malgré les avis des aruspices encore attachés à sa cour, et que l'instinct même du paganisme éclairait sans doute en ce moment.

Voici la grande révolution attendue, commencée depuis trois siècles. Voici venir le jour qui vengera le sang des victimes, et fera passer les opprimés au rang des maîtres. Voici cette rétribution de justice dont se chargent quelquefois des mains iniques, mais qui s'accomplit par la loi éternelle des sociétés.

Rome, la ville enivrée du sang des martyrs, l'Italie peuplée de chrétiens, les provinces d'Afrique remplies alors de tant d'Églises florissantes, tout l'Occident est attentif. De miraculeux récits circulent dans les Gaules, la superstition commune aux deux croyances fait marcher des secours célestes devant Constantin. Maxence, averti de sa faiblesse, et cherchant aussi des secours au ciel, déroule les livres des sibylles et consulte les magiciens. Mais il reste inactif dans Rome, se cachant à la haine publique et au péril qui s'approche. L'histoire n'a pas dit les manœuvres, les espérances, les prières de la société chrétienne dans cette crise fatale. On peut les deviner : elle était opprimée ; et elle touchait à l'empire.

Constantin s'est élancé du haut des Alpes ; il enlève rapidement Turin, Crémone et Mantoue. Il marche sur Rome où était le prix de la victoire. A quelques lieues de la ville, sur les bords du Tibre, fut donnée la bataille qui changea le sort du monde ; les vieilles légions de la Gaule et de l'Angleterre, quoique moins nombreuses, vainquirent l'armée de Maxence. Lui-même périt dans sa fuite.

Dans un monument de ces temps antiques, on peut reconnaître quelque chose de la pensée ou plutôt de l'incertitude des Romains partagés entre deux cultes, délivrés d'un tyran, recevant un nouveau maître, souhaitant un libérateur. Constantin, entrant dans Rome avec ses légions victorieuses, et précédé de la tête de Maxence, que l'on portait au

haut d'une pique, passa sous un arc de triomphe décoré de cette inscription ambiguë :

LE SÉNAT ET LE PEUPLE ROMAIN,

A l'empereur César Auguste[1], qui, sous l'inspiration de la divinité, par la grandeur de son âme et le secours de son armée, a vengé d'un seul coup la république du tyran et de toute sa faction,

Ont consacré cet arc triomphal !

On le voit, le christianisme n'est pas encore nommé, mais il se montre et bientôt il va régner.

[1] ... Quod instinctu divinitatis, mentis magnitudine, cum exercitu suo, tam de tyranno quam de omni ejus factione.... arcum triumphis insignem dicavit. (Baron., tom. III.)

DEUXIÈME ÉPOQUE

DE L'ÉGLISE DE ROME DEPUIS CONSTANTIN JUSQU'A THÉODOSE.

Là s'accomplit la grande révolution de l'empire romain. Fables antiques, temples des dieux, rites sacrés et populaires, vieux préjugés du monde, confondus avec les monuments des lettres et des arts, tout va s'écrouler, et le temps approche où il ne subsistera plus de l'ancienne société que le despotisme, de la nouvelle que le christianisme et les barbares.

Beaucoup de choses, toutefois, furent lentes et successives dans ce grand changement; et de même que, vers la dernière époque de la persécution païenne, le christianisme se mêlait à tout, ainsi, après la conversion de Constantin, le paganisme garda des partisans et du pouvoir. Rome fut le siége principal de cette résistance. La ville des deux apôtres était en même temps la ville des dieux et du sénat. Ses antiques souvenirs, ses monuments, les noms de ses rues et de ses places, la science de ses juriscon-

sultes, cette tradition et cet orgueil de souveraineté républicaine que l'empire même n'avait pas détruit, se liaient au paganisme.

Constantin ne nous apparaît pas avec les traits d'un enthousiaste et d'un sectaire. Il eut dans sa conversion toute la patience d'un politique. Il trouva les événements mûrs pour son ambition. Depuis plus d'un siècle, la religion chrétienne, fortifiée par tant de supplices, était devenue le plus puissant parti de l'empire, et seule croissait encore dans la caducité de tout le reste. Chaque reprise de barbarie la laissait plus forte : elle attaquait à la fois l'ancien culte et l'ancien pouvoir. En vain l'autorité impériale avait rigoureusement prohibé toute réunion, toute société particulière; la moitié de l'empire fut affiliée par des liens religieux : une autre souveraineté bien plus forte, une autre obéissance bien plus illimitée, s'éleva dans le monde romain. Les chrétiens ne conspiraient pas, n'employaient pas la force pour se défendre, mais leur nombre indomptable rendait leur victoire infaillible. Quelquefois, il est vrai, dans la première fureur d'un édit nouveau, barbarement exécuté, après quelques martyres éclatants, beaucoup fuyaient, se cachaient. D'habiles empereurs y furent trompés ou feignirent de l'être. On connaît l'inscription de Dioclétien [1], où il se félicite d'avoir partout anéanti la superstition du Christ et propagé le culte des

[1] Superstitione Christi ubique deletâ, cultu deorum propagato. (Baron., anno 304.)

dieux. Ce fut huit ans après cette menteuse épitaphe que le christianisme disposa du trône d'Occident.

Constantin sentit admirablement que pour détrôner les césars d'Asie, pour refaire un empire dont il serait le chef, il fallait changer la loi religieuse du monde. La légende du Labarum lui servit à faire ce qu'on n'avait pas imaginé avant lui : il arma des soldats chrétiens pour sa cause ; il rendit guerrière et dominatrice la religion des souffrances et de l'humilité. En cela différent de tant d'autres chefs élevés à l'empire par le dévouement fortuit et mobile des prétoriens et des légions, il s'appuya sur la croyance et l'intérêt d'une grande partie de l'empire, et eut une armée, non-seulement de son parti, mais de sa foi, un peuple ; il eut des partisans et des alliés dans les États des princes, ses rivaux. Empereur de la Gaule et de l'Italie, il était espéré comme un protecteur par la Grèce et l'Asie chrétiennes.

On ne peut dire que, dans cette haute fortune, Constantin, né d'une mère chrétienne, menacé dans sa jeunesse par les persécuteurs des chrétiens, agité par ce mouvement d'imagination inséparable des grandes espérances, n'ait pu se croire l'instrument d'une Providence qui le conduisait au faîte de l'empire. Tout grand ambitieux a foi dans sa destinée : mais Constantin usa de la sienne avec une prudence que n'a pas l'enthousiasme.

Vainqueur et triomphateur au nom de la croix, il suit les coutumes païennes ; trouvant bon tout préjugé servile, il se laisse dédier un temple par les

Romains ; il en consacre lui-même un autre à la ville de Rome. Enfin ce n'est pas à Rome, en présence d'un sénat encore attaché à l'ancien culte, c'est à Milan, dans la nouvelle résidence impériale, qu'il promulgue son premier édit en faveur du christianisme, de concert avec Licinius. Il y déguise la grande révolution du monde sous un acte de tolérance [1], il accorde la faculté de suivre librement ou l'observance chrétienne ou la religion que chacun jugera le plus convenable. Il réitère cette promesse d'égalité entre les cultes. Mais en même temps il prescrit au trésor public et aux particuliers de restituer sans intérêts et sans retard tout ce qui avait été confisqué sur les chrétiens par les édits antérieurs. Il ordonne de rendre à la corporation chrétienne, non-seulement ses lieux d'assemblée, mais tous les biens qu'elle possédait, et il fait espérer à ceux qui les auront rendus une indemnité de la bienveillance impériale. Par là l'Église de Rome, comme les autres sociétés chrétiennes, retrouva de

[1] Dare et Christianis et omnibus liberam potestatem sequendi religionem quam quisque voluisset.... qui eamdem observandæ religioni Christianorum gerunt voluntatem, citrà ullam inquietudinem... contendant etiam aliis religionis suæ vel observantiæ potestatem similiter apertam et liberam concessam esse... loca... à fisco nostro vel ab alio quocumque videntur esse mercati, eadem christianis sine pecuniâ et sine ullâ pretii petitione postpositâ omni frustratione atque ambiguitate, restituantur... Corpori Christianorum... non loca tantùm ad quæ convenire consueverunt sed alia quæ habuisse noscuntur... reddi jubebis... supradictâ ratione servata, ut ii, qui ea sine pretio restituerint, indemnitatem de nostrâ benevolentiâ sperent.

riches domaines dans l'Italie, dans la Grèce et jusque dans l'Asie. Tel était l'ascendant du génie de Constantin et la force du levier qu'il soulevait que Licinius et Maximin, empereurs d'Orient, furent entraînés. La persécution cessa dans tout le monde romain. La loi nouvelle s'exécuta jusque dans Nicomédie. Ce fut le triomphe du christianisme latin. Bientôt Constantin exempta les prêtres de toutes charges publiques, autorisa, par un édit promulgué dans Rome, chacun à léguer au saint et vénérable conseil de la catholicité la portion de ses biens qu'il voudrait. Ainsi, sous un empereur néophyte et non baptisé, le christianisme était déjà maître des lois.

Cependant, en Orient, Licinius, allié de Constantin et époux de sa sœur, avait vaincu et détrôné Maximin. L'empire se trouvait partagé entre deux rivaux. Licinius alors abolit ses édits de tolérance et voulut s'appuyer sur l'ancienne idolâtrie du monde. Les images des dieux parèrent les enseignes de ses légions. Constantin partit pour le combattre au milieu des prières des chrétiens. Il le vainquit sous les murs de Byzance, et le fit impitoyablement mettre à mort. Ainsi, réunissant sous son empire plus de nations que n'en avaient gouvernées Auguste et Trajan, le protecteur des chrétiens se trouva le maître du monde.

Rome elle-même ne fut plus l'objet de son ambition. Il éprouva cet attrait de l'Orient qu'avait senti Dioclétien : il voulut changer la capitale de l'empire comme il en avait changé la religion. Cette ville,

qui terminait l'Europe et touchait à l'Asie, cette Byzance, témoin de sa victoire, le séduisit par son admirable port et sa situation cosmopolite. Il se hâte d'y bâtir des rues, des palais et des temples. Cette précipitation impérieuse, naturelle aux conquérants, paraissait dans son ouvrage : tandis qu'il ordonnait par ses édits de former en Occident des écoles d'architectes, il bâtissait à la hâte avec les marbres détachés des temples grecs et les colonnes transplantées de l'Égypte.

En même temps il s'occupe de mettre l'unité dans la religion qu'il a rendue triomphante et que déchirent tant de sectes ennemies. Des travaux de Byzance, il passe au concile de Nicée, où il a convoqué tous les évêques des trois parties du monde et où il siége au milieu d'eux. C'est dans ce concile, il le dit lui-même, qu'il voit la puissance du christianisme : il en promulgue les décrets par ses lettres, et l'on peut dire qu'il se fait le premier pontife du culte nouveau.

Constantin ne voulait attribuer la primauté à aucun évêque particulier. Pour juger Donat, condamné comme hérétique par les églises d'Afrique, il nomma trois évêques auxquels il adjoignit ensuite l'évêque de Rome. Donat ne se soumettant pas à leur sentence, Constantin le fit comparaître devant un concile qu'il présida lui-même dans la ville d'Arles. A Nicée Constantin ne présidait pas. On dit même qu'il prit place sur un siége moins élevé que celui des évêques ; mais c'était le triomphe du sacerdoce entier et non du pontife romain. Retenu par

son grand âge, Sylvestre, évêque de Rome, ne parut pas dans cette assemblée, où le patriarche d'Alexandrie fut déclaré son égal en rang et en dignité. On peut croire que cette jalousie dont Constantin fut animé contre Rome s'étendit de sa part au chef de cette Église. Mais l'éloignement du prince fit plus pour l'évêque de Rome que n'aurait fait toute sa faveur. La ville éternelle laissée sans la présence du souverain devint la ville du pape. Cette donation de Constantin, imaginée par l'ignorance astucieuse du moyen âge, est une fable bien grossière sans doute, mais elle dépose cependant d'une vérité : la fondation de Byzance donnait Rome à un autre maître.

L'année qui suivit le concile de Nicée, Constantin revint à Rome, mais ce fut pour l'épouvanter par les scènes sanglantes de son palais. Ce fut à Rome que Constantin ordonna la mort de son fils et qu'il fit étouffer sa femme Fausta dans un bain. Les Romains, dans des vers affichés aux portes de son palais, se plaignirent de revoir le siècle de Néron. Mais la chaire évangélique fut muette devant ces crimes. Rome n'eut pas de saint Ambroise. Une légende du cinquième siècle raconte seulement que le pape Sylvestre, par l'immersion baptismale, délivra Constantin d'une lèpre invétérée. Mais que cette anecdote soit prise dans un sens allégorique ou littéral, elle est également fausse. Constantin, qui, selon l'usage, différait son baptême et le réservait comme une ressource contre ses crimes, ne reçut ce signe des chrétiens qu'au lit de mort par les mains de l'évêque Eusèbe, fauteur de l'arianisme.

Singulière destinée de ce prince ! il mourut hors de la foi qu'il avait rendue triomphante. Premier empereur chrétien, il souilla par des cruautés le trône de Marc-Aurèle. Conquérant, législateur et controversiste, il y avait en lui quelque chose de grand et de barbare, des inspirations d'homme de génie et des subtilités de théologien. La religion pure qu'il adoptait ne corrigea pas ses mœurs féroces : elle adoucit ses lois. L'homme resta barbare, l'empereur parut quelquefois humain. Il abolit l'exposition des enfants, ce crime des législations antiques, il favorisa l'affranchissement des esclaves, il adoucit la condition des femmes. Auteur de la plus grande révolution qu'ait éprouvée le monde, il rétablit l'unité dans l'empire et la créa dans le christianisme.

Depuis que Constantin eut fondé sa seconde capitale, aux limites de l'Europe et de l'Asie, et qu'il eut rassemblé dans ces murs nouveaux une cour, un sénat, un peuple, l'ancienne Rome, qui n'était plus forte que de ses souvenirs, dut se reporter vers le paganisme dont les monuments remplissaient sa vaste enceinte. Le sentiment ou le regret de liberté, qui se conservait dans le sénat de Rome, se confondit avec les préjugés de l'ancien culte. Le patriotisme conserva des païens dans Rome, comme la philosophie platonicienne en faisait encore dans la Grèce et dans l'Asie.

Cependant l'Église de Rome profita pour sa grandeur même de cette jalousie nationale qui semblait contraire au christianisme. La rivalité du Romain

contre le Grec encouragea les prétentions de suprématie religieuse élevées par l'évêque de Rome. Les païens mêmes trouvaient naturel et juste que le chef des chrétiens de la ville éternelle eût quelque prééminence sur les autres Églises. C'était une tradition païenne dont le christianisme héritait, comme il emprunta dans ses cérémonies plusieurs usages des fêtes antiques. Il n'y eut dès lors à Rome, abandonnée par les empereurs, qu'un préfet, un magistrat qui ne pouvait effacer la splendeur du chef de l'Église. Ainsi la puissance des papes fut fondée par le même événement qui mutilait l'empire et abaissait l'Italie. Cette conséquence fut bientôt visible. Dès qu'un évêque célèbre d'Orient fut contredit par ses compatriotes, ou opprimé par l'empereur, il vint à Rome chercher une approbation et un refuge. Le concile de Nicée, sous l'inspiration de Constantin, qui voulait que l'Église eût des assemblées, mais pas d'autres chefs que lui-même, avait déclaré le patriarche d'Alexandrie égal en honneurs et en priviléges à l'évêque de Rome. Mais quelques années après, l'évêque même d'Alexandrie, Athanase, le secrétaire du concile de Nicée, banni par Constantin, vint à Rome demander l'hospitalité chrétienne et la communion de l'évêque. Accueilli par cette Église, il eut l'air de n'avoir combattu que pour elle, et il fit pour la grandeur du siége de Rome tout ce qu'il avait fait pour la foi de Nicée.

Après la mort de Constantin et le partage de l'empire entre ses deux fils, Constant et Constance, Athanase, de nouveau persécuté par les ariens, et

condamné dans un concile d'Antioche, revint encore chercher un asile en Italie, et saisit lui-même l'Église de Rome du jugement de sa cause. L'esprit querelleur et sophistique des Orientaux servait en cela l'Église romaine.

En même temps qu'Athanase, Rome voyait venir à son tribunal Paul, évêque de Constantinople, Marcel, évêque d'Ancyre, Asclépias, évêque de Gaza, Lucius, évêque d'Andrinople, chassés de leurs siéges pour des causes diverses.

L'évêque de Rome, Jules Ier, saisit cette occasion d'élever le pouvoir de son siége. Il convoque dans Rome un concile d'évêques occidentaux. Il y fait paraître les réfugiés d'Orient et il écrit à leurs persécuteurs, qu'il mande et qu'il blâme. Ces premiers empiétements du pontificat romain sur la liberté des autres Églises sont curieux à suivre. L'évêque et l'Église de Rome les essayent toujours avec l'appui d'un concile. C'est toujours une lutte théologique de l'Occident contre l'Orient. L'Église de Rome, s'attachant à défendre des réfugiés, se faisant cour d'appel pour ceux qui se plaignent, parle avec plus de puissance, et le langage de Jules Ier n'est pas indigne de la mission qu'il se donne :

« O mes amis, écrit-il aux évêques d'Orient qui « avaient proscrit leurs collègues, les sentences de « l'Église ne sont plus selon l'Évangile : elles vont « désormais au bannissement et à la mort. Si, « comme vous le dites, ces évêques ont été coupa- « bles, il fallait les juger d'après la règle ecclésias-

« tique, et non comme on l'a fait. Il fallait nous « écrire à nous tous afin que ce qui est juste fût dé- « crété par nous tous. » Ainsi l'évêque de Rome réclamait la primauté non pour lui-même, mais pour le concile général des chrétiens.

Le synode qu'il tint à Rome ordonna le rétablissement des évêques orientaux déposés par leurs collègues ; et l'empereur Constant, qui régnait en Italie, appuya cette décision par des lettres adressées à son frère. On conçoit sans peine combien l'empereur d'Occident devait favoriser les premiers essais de cette suprématie, réclamée par un évêque son sujet sur les prélats orientaux. Ainsi l'ambition du pouvoir civil aidait celle de l'Église.

Constance et son frère, après des ambassades mutuelles, s'accordèrent pour convoquer un concile général qui prononçât sur la plainte d'Athanase et des autres évêques déposés. Cette assemblée solennelle, réunie dans Sarvick, en Illyrie, renvoya la question devant l'évêque de Rome. Le génie d'Athanase donnait cette victoire à Rome. Peu de temps après, Athanase fut rappelé sur le siége d'Alexandrie ; mais l'Église de Rome, fière du pouvoir qu'elle venait de conquérir en défendant le plus grand homme de l'Église orientale, crut bientôt qu'elle pourrait l'exercer contre lui-même.

Jules Ier étant mort en 352, Libère qui lui succéda, sur des plaintes nouvelles envoyées d'Orient contre Athanase, le fit sommer de comparaître à Rome.

Le patriarche d'Égypte méconnut cette juridic-

tion qu'il avait jadis invoquée. Libère le frappa d'anathème; mais les évêques d'Égypte s'étant réunis le déclarèrent irréprochable. Libère convoqua dans Rome un concile, mais il fut forcé par l'opinion commune à rétracter sa première sentence. Singulier génie de ce temps! Athanase, le défenseur de la foi de Nicée [1], était accusé de deviner l'avenir par le vol des oiseaux et l'emploi des sortiléges.

L'empereur d'Occident, le jeune Constant, mourut assassiné par Magnence, l'un de ses officiers, qui lui succéda. L'empereur d'Orient prit les armes pour venger son frère, et, ayant vaincu l'usurpateur, il réunit de nouveau l'empire de Constantin : Alexandrie, Constantinople et Rome. Mais ce qui l'occupa d'abord après sa victoire, ce fut d'obtenir une nouvelle condamnation d'Athanase. Il rassemble sous ses yeux un concile à Milan, exile quelques évêques favorables à celui qu'il veut perdre, et force les suffrages des autres. Le caractère déjà formé de l'Église de Rome se montre encore ici. Ce même Libère qui avait excommunié naguère Athanase ne veut plus souscrire à sa condamnation. Il veut faire servir le nom puissant de l'Église romaine à défendre un illustre accusé. Constance le presse d'autant plus de reconnaître le concile de Milan. Les païens mêmes l'ont remarqué. « Libère, « dit l'un d'eux, malgré l'ordre du prince, refusait « de souscrire, s'écriant qu'il était odieux de con-

[1] Dicebatur fatidicarum sortium fidem, quæve augurales portenderent alites, scientissimè callens, aliquoties prædixisse futura. (Amm. Marc., a. c. 355.)

« damner un homme sans le voir et sans l'entendre, « et il résistait ouvertement à la volonté de l'empe-« reur ; car celui-ci, toujours ennemi d'Athanase, « quoiqu'il eût atteint son but, désirait encore avec « ardeur faire confirmer la sentence par l'autorité « dont jouissent plus particulièrement les évêques « de la ville éternelle. Il ne put l'obtenir, et Libère « fut enlevé de Rome pendant la nuit, avec de « grandes difficultés, par la crainte que l'on avait « du peuple qui était fort passionné pour lui[1]. »

Tel était donc, suivant le témoignage d'un païen, homme de guerre et philosophe, le pouvoir qu'au milieu du quatrième siècle exerçait déjà l'évêque de Rome même contre l'autorité de l'empereur. Amené devant Constance, et inflexible dans son refus, Libère fut exilé dans un village de Thrace, et Constance fit élire dans son palais un autre évêque de Rome. Trois évêques, dociles à la cour, le sacrèrent, et quelques eunuques représentèrent l'assemblée du peuple.

Mais, quelque temps après, Constance étant venu visiter Rome, les femmes de la première noblesse de la ville, parées avec magnificence, se pré-

[1] ... Nec visum hominem, nec auditum damnare nefas ultimum sæpè exclamans, apertè scilicet recalcitrans imperatoris arbitrio. Id enim ille, Athanasio semper infestus, licet scire impletum, tamen auctoritate quoque, quà potiores æternæ urbis Episcopi, firmari desiderio nitebatur ardenti : quo non impetrato Liberius ægrè populi metu, qui ejus amore flagrabat, cum magnâ difficultate noctis medio potuit absportari. (Amm. Marc., lib. XV).

sentèrent devant lui et le supplièrent de rendre au troupeau son légitime pasteur. Constance ne voulut y consentir que si Libère adoptait la doctrine qu'il avait combattue, et à cette condition même, il ne lui permit que de partager le gouvernement de la ville de Rome avec Félix. La fermeté de Libère s'était affaiblie dans l'exil, car il accepta tout.

Un nouveau concile, assemblé dans Sirmium, ayant enveloppé sous des expressions nouvelles la doctrine arienne et la proscription d'Athanase, Libère y souscrivit, et, dans une lettre à l'empereur, il déclara qu'il ne défendait point Athanase, et qu'il adhérait de cœur à la nouvelle formule proposée par ses adversaires.

Remonté sur le siége de Rome, au milieu de l'enthousiasme du peuple, qui chassa par ses violences l'autre pape Félix, Libère, dit-on, se repentit de sa complaisance et revint au parti d'Athanase. Ces fréquentes variations n'étonnaient pas les contemporains. Personne alors ne croyait l'évêque de Rome infaillible. Athanase, si élevé par le caractère et le génie, parle avec mépris de la faiblesse de Libère, et un évêque gaulois, Hilaire de Poitiers, transcrivant dans son histoire la lettre au prix de laquelle ce pontife avait obtenu de Constance la fin de son exil, s'interrompt à chaque ligne pour s'écrier : « Anathème à toi, Libère ! Je te dis anathème, une « fois, deux fois, pontife prévaricateur ! »

La longue résistance du pape Libère à Constance, le zèle du peuple pour sa cause, peuvent nous expliquer une singularité de cette époque. Constance

qui, dans ses lois, interdit sévèrement les prédictions des aruspices et d'autres cérémonies païennes, laissa toujours un païen pour gouverneur de Rome. Peu de temps après le retour triomphal de Libère, durant une famine[1] qui excita beaucoup d'émeute dans Rome, le préfet Tertullus allait aux portes de la ville sacrifier dans le temple de Castor et de Pollux pour obtenir une navigation favorable aux blés que l'on attendait d'Égypte. La politique impériale voulait donner un contre-poids au pouvoir de l'évêque qui, par ses conseils, dominait l'esprit des femmes les plus riches et, par ses aumônes, disposait de la foule.

Mais bientôt ces restes de paganisme, ménagés par Constance, allaient être ravivés pour la dernière fois par l'imagination de Julien. Nous l'avons dit, cette résurrection religieuse fut toute grecque et presque étrangère au génie latin.

Tandis que le christianisme est ensanglanté par ses propres débats, un jeune prince dont le cruel Constance a fait périr le père et le frère, élevé par force dans la religion de ses persécuteurs, se livre par enthousiasme, et peut-être par ambition, à tous les souvenirs du culte qu'ils ont proscrit.

Tonsuré d'abord pour être lecteur dans l'Église de Nicomédie, il obtient par grâce d'aller étudier dans les écoles d'Athènes où les lettres et la philosophie, chassées par le christianisme, conspiraient en faveur

[1] Plebe sævitante immaniùs... dum Tertullus apud ostia in æde sacrificat Castorum. (Amm., ann. 359.)

de l'ancienne religion du monde. De là, Julien est appelé par Constance lui-même pour commander l'armée romaine dans la Germanie et la Gaule. Il accomplit de grandes choses, défait les chefs barbares, gouverne équitablement les provinces conquises, tandis que Constance s'occupe de voluptés orientales et de controverses théologiques.

Au milieu de ses victoires, sous le ciel âpre de la Gaule, le jeune césar rêve aux dieux et aux arts de la Grèce. Enthousiaste et sévère, il se relève au milieu de la nuit pour adorer Mercure que, dans son polythéisme allégorique, il regarde comme l'intelligence même de l'univers. Près de lui sont quelques-uns de ces Grecs et de ces Orientaux qui craignent, sous Constance, d'être accusés de magie, et se croient prophètes quand ils promettent le trône à Julien. Échauffé par leurs espérances, le jeune césar, dans ses rêves, ou dans ses veilles, croit entendre des prédictions, croit voir le génie de l'empire qui lui dit : « Julien, il y a longtemps que je « suis à ta porte, et que je désire ta grandeur. Plus « d'une fois rebuté par toi, je me suis éloigné, et « maintenant, si tu ne me reçois pas quand tout le « monde est d'accord, je m'en irai triste et décou« ragé. Souviens-toi, du reste, que je n'habiterai « pas longtemps avec toi. »

[1] Olim, Juliane, vestibulum ædium tuarum observo latenter, augere tuam gestiens dignitatem, et aliquoties tanquam repudiatus abscessi. Sed si ne nunc quidem recipior, sententià concordante multorum, ibo dimissus et mœstus. Id tamen retineto quod tecum diutiùs non habitabo. (Amm. Marcell., lib. XX.)

Le mécontentement de deux légions que la jalousie de Constance veut enlever à son jeune collègue précipite tous ses vagues projets d'ambition. Julien se révolte, comme avait fait César, pour ne pas rendre les soldats à la tête desquels il a vaincu. Mais telle était, dans tout l'Occident, la puissance de la loi chrétienne que Julien craignit d'abord de l'abjùrer publiquement. A Vienne sur l'Isère, pour attirer tout le monde à lui, il [1] affecte d'être attaché au culte des chrétiens, et le « jour qu'ils appellent Épiphanie, dit un païen, il se rendit à leur « église et n'en sortit qu'après avoir solennellement « prié leur Dieu. » Soit respect pour une croyance si répandue, soit incertitude de ses propres desseins, ce ne fut qu'après son entrée dans Constantinople, et maître de l'Orient [2], que Julien découvrit le secret de son cœur, et, par ses décrets, ordonna de rouvrir les temples et d'immoler des victimes.

L'Église de Rome ne souffrit pas de cette tentative vaine et passagère. Tandis que Julien, entouré de sophistes et d'hiérophantes grecs, célébrait des fêtes [3], immolait des victimes, composait des hymnes à la mère des dieux, les Églises chrétiennes de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, de la Gaule, de la Germanie demeurèrent libres et sans atteinte.

[1] Adhærere cultui Christiano fingebat... et feriarum diè quem Christiani Epiphania dictitant, progressus in eorum Ecclesiam, solemniter numine orato, discessit. (Amm., lib. XXI.)

[2] *Idem*, lib. XXII.

[3] Innumeras sine parcimonià pecudes mactans..... (*Idem*, lib. XXV.)

Le décret[1] même par lequel Julien interdisait aux disciples du Christ l'enseignement des lettres et de l'éloquence, ne frappait guère que les écoles savantes des chrétiens de la Grèce. Les écrits dont Julien étayait sa résurrection religieuse n'étaient pas connus dans l'Occident : il ne vint pas même à Rome, et lui donna pour gouverneur un païen sceptique et modéré. Entraîné vers l'Orient, parti d'Antioche pour la guerre de Perse, Rome apprit sa mort avant d'avoir senti le poids de son paganisme. Jovien, son successeur, proclama de nouveau la liberté du christianisme, que Valentinien, bientôt après, appuya de ses édits et de ses armes.

Ce fantôme de paganisme mystique, un moment évoqué par Julien, ne servit donc qu'à ranimer l'ardeur de la foi nouvelle. Julien, dans son court passage, s'était hâté de rendre aux temples païens les domaines confisqués par les premiers empereurs chrétiens. Valentinien, par un rescrit daté de l'an 364[2], abolit les décrets de son prédécesseur Julien de sainte mémoire, dit-il, et réunit de nouveau tous les domaines des temples au trésor impérial. Les courtisans et les prêtres chrétiens furent enrichis de cette dépouille du paganisme : un luxe nouveau para les autels des chrétiens.

Pendant longtemps, à Rome, les souvenirs et les

[1] Docere vetuit magistros rhetoricos et grammaticos Christianos. (Amm., lib. XXV.)

[2] Universa quæ... per arbitrium divæ Memoriæ Juliani in possessionem sunt translata templorum,... ad rem privatam rursus redire mandamus. (*Cod. theod.*, lib. VI, tit. 14.)

monuments de la persécution avaient fait toute la pompe du culte nouveau. On y venait pour visiter les tombeaux des martyrs, les églises étaient peu magnifiques. « Lorsque j'étais à Rome, dans mon « enfance, raconte saint Jérôme, et que l'on m'ins- « truisait aux sciences libérales, le dimanche, avec « des compagnons d'étude du même âge, j'avais « coutume de visiter les tombeaux des apôtres et « des martyrs. Souvent j'entrais dans ces cavernes, « qui, creusées fort avant sous la terre, offrent des « deux côtés, quand on pénètre, deux rangées de « morts ensevelis. J'avançais à petits pas, et, en- « touré d'une nuit profonde, je me rappelais le « vers de Virgile :

« Horror ubique animos simùl ipsa silentia terrent. »

Mais après Julien, lorsque le polythéisme fut tout à fait convaincu d'impuissance, lorsque tous les biens, toutes les faveurs passèrent au christianisme, il n'y eut plus la même simplicité dans le culte. Les vertus de la primitive Église avaient été sous la garde de la persécution et de la pauvreté : elles s'affaiblirent dans le triomphe. L'enthousiasme fut moins pur, la vie moins sévère. Dans la foule toujours croissante des prosélytes, il entra beaucoup d'hommes vicieux. On se fit chrétien par ambition, par intérêt, pour plaire à la cour, pour paraître fidèle à l'empereur. L'Église, enrichie de la dépouille des temples et des offrandes de la foule chrétienne, se para d'une magnificence toute profane. Cette cupidité ecclésiastique dont l'évêque de

Carthage se plaignait au milieu du troisième siècle, fut poussée bien plus loin, surtout dans les grandes villes de l'empire.

A la mort de Libère, en 366, on se disputa par les armes la dignité d'évêque de Rome, malgré l'intervention du préfet, qui fut [1] forcé par le désordre de quitter la ville. Deux factions chrétiennes s'étaient formées, une en faveur d'Ursin, et l'autre de Damase, tous deux prêtres de l'Église romaine. « Damase, dit naïvement le livre pontifical, l'em- « porta, parce qu'il était le plus fort et qu'il avait « le plus grand nombre de son côté. » Les églises de Rome furent ensanglantées. Damase, élu par les siens, dans la basilique de Sainte-Lucie, vint assiéger son concurrent dans l'église de Sicininus [2], où cent trente-sept hommes furent tués en un seul jour. La populace de Rome était en émeute, et fut difficilement apaisée. Un païen, qui s'accorde avec les auteurs ecclésiastiques, dans le récit de ce scandale, s'en étonne peu, lorsqu'il considère l'importance de la dignité que l'on se disputait ainsi : « Ceux qui l'obtiennent, dit-il, sont assurés d'être « enrichis par les offrandes des matrones romai- « nes, promenés sur des chars, vêtus avec magni- « ficence, et d'avoir des tables dont la profusion « surpasse les festins des rois. Plus heureux dans « le fait, si, dédaignant la grandeur de Rome, dont

[1] Nec corrigere sufficiens, nec mollire, coactus vi magna secessit in suburbanum. (Amm. Marc.)

[2] Constat in basilica Sicinini... uno die centum triginta septem reperta cadavera peremptorum. (*Id.*)

« ils font le prétexte de leurs vices, ils se réglaient « sur l'exemple de quelques évêques de province « que leur sobriété rigoureuse, la pauvreté de leurs « vêtements et leurs regards baissés vers la terre, « recommandent à la divinité et à ses vrais ado- « rateurs [1]. » Cette richesse de l'Église romaine excitait les railleries des idolâtres. L'un d'eux, que Valentinien, suivant la politique des empereurs, avait nommé préfet du prétoire dans Rome, disait souvent au pape Damase : » Faites-moi évêque de « Rome, et tout de suite je serai chrétien [2]. »

Le même faste et les mêmes abus étaient passés de l'évêque aux simples prêtres. On les accusait de séduire l'esprit des femmes opulentes de Rome, et de capter leurs héritages. Au mépris des règles sévères de l'ancien gynécée, plus d'un prêtre intrigant s'introduisait, dès le matin, chez les épouses ou les veuves des sénateurs, et là, flattant, priant la

[1] Cum id adepti, futuri sint ità securi, ut ditentur oblationibus matronarum, procedantque vehiculis insidentes, circumspecte vestiti, epulas curantes profusas, adeo ut eorum convivia regales superent epulas. Qui esse poterant beati revera si magnitudine urbis despectâ quam vitiis opponunt, ad imitationem antistitum quorumdam provincialium viverent, quos tenuitas edendi potandique parcissime... perpetuo numini verisque ejus cultoribus... commendant. (Amm. Marc., lib. XXVII.)

[2] Miserabilis Prætextatus qui designatus Consul est mortuus. Homo sacrilegus et idolorum cultor, solebat, ludens, Beato Papæ Damâso dicere : « Facite me Romanæ urbis episcopum, » et ero protinùs Christianus. » (S. H., *Epist. ad Pammachium adversus errores Joan. Ierosolymitani*, p. 310, edit. Par., 1706, t. IV.)

maîtresse du logis, se faisait donner jusqu'aux meubles du palais.

Valentinien, empereur d'Occident, quoique zélé pour la foi chrétienne, qu'il avait confessée sous Julien, voulut apporter obstacle à cette cupidité des prêtres chrétiens. Il promulgua et fit lire dans les églises de Rome un décret par lequel il était interdit aux ecclésiastiques et à ceux qui se font nommer *continents* de visiter les maisons des veuves et des orphelins. Ce même décret leur défend de rien recevoir de la femme à laquelle ils sont attachés sous prétexte religieux, et annule toute donation, tout testament fait en leur faveur, même par l'entremise d'un tiers. A cette époque, cependant, les prêtres païens, les vestales, avaient encore le droit d'hériter. Le même Jérôme, qui, dans son enfance, parcourait avec une pieuse terreur les catacombes de Rome, célèbre la justice de ce décret : « J'ai honte « de le dire, s'écrie-t-il, des prêtres idolâtres, des « mimes, des cochers du cirque et des femmes pu« bliques, reçoivent des héritages. Cela n'est in« terdit qu'aux prêtres et aux moines, et la défense « est faite, non par des persécuteurs, mais par des « princes chrétiens ; et je ne me plains pas de la « loi, mais je gémis que nous ayons mérité cette « loi. Le remède est bon, mais quelle blessure pour « avoir besoin de ce remède ! la précaution est pru« dente et sévère, et cependant, à ce prix même, « l'avarice n'est pas réprimée. A la faveur des fidéi« commis, nous nous moquons de la loi. » Ailleurs, saint Jérôme appelle le clergé romain un sénat

pharisien, une faction d'ignorants : « Lisez l'Apoca-« lypse de Jean, s'écrie-t-il, lisez ce qui est prédit « de cette femme vêtue en écarlate, et du blasphème « écrit sur son front, et des sept montagnes, de « leurs eaux abondantes, et de la ruine de Baby-« lone. Il y a là, sans doute, une église sainte, on « y voit les trophées des apôtres et des martyrs, « mais l'ambition et le pouvoir y détournent du « bien. » Saint Jérôme parle déjà comme Luther. Il est remarquable que ce même saint, quoique attaché à la foi de l'Église romaine, et même longtemps secrétaire du pape Damase, n'admettait pas la suprématie du pontife de Rome : « Si l'on re-« garde à l'autorité, dit-il quelque part, l'univers « doit l'emporter sur une ville. En quelque lieu que « l'on soit évêque, à Rome ou à Eugube, à Cons-« tantinople ou à Rhége, à Alexandrie ou à Thanis, « on occupe le même rang et le même sacerdoce[1]. » Telles étaient encore les idées du quatrième siècle.

Damase ne fut pas lui-même à l'abri de ces reproches adressés aux prêtres romains de son temps. Longtemps en butte au parti qui lui avait disputé l'élection, il fut accusé d'adultère et absous dans un concile. Saint Jérôme, dont les mœurs furent aussi calomniées, célèbre dans ses écrits l'innocence et la pureté du pontife de Rome. Damase paraît s'être du reste maintenu d'abord par les moyens violents

[1] Si auctoritas quæritur, orbis major est urbe. Ubicumque fuerit episcopus sive Romæ, sive Eugubii, sive Constantinopoli, sive Rhegii, sive Alexandriæ, sive Thanis, ejusdem meriti ejusdem et sacerdotis. (S. Hieronymi *Epist. ad Evagrium*)

dont il s'était servi pour s'élever. Il poursuivit avec rigueur les partisans d'Ursin, son ancien rival : il obtint contre eux un édit dont l'exécution fut confiée aux soins du gouverneur païen Prétextat, qui les chassa par force de leur église. Dans une autre occasion, le pontife alla lui-même les attaquer à la tête d'une foule de peuple, et en fit massacrer un grand nombre. Il proscrivit avec la même sévérité les donatistes, et une autre secte également venue d'Afrique.

Mais ces querelles et ces persécutions obscures étaient peu de chose dans le grand débat du christianisme, toujours déchiré par la doctrine d'Arius. Valens, frère de Valentinien, placé par lui sur le trône d'Orient, adopta cette secte, et poursuivit les disciples d'Athanase. Les plus illustres docteurs d'Orient, opprimés dans leur pays, tournèrent leurs yeux vers l'évêque de Rome. En cela, ils ne reconnaissaient pas une juridiction supérieure, mais ils invoquaient une alliance et un appui. C'était dans un concile formé surtout d'évêques orientaux que l'on avait proclamé les dogmes combattus par les Ariens. Rome avait reçu la foi de Nicée.

Cependant Damase, animé de cet esprit d'autorité qui semblait dans son Église une tradition de la politique romaine, n'accueillit les plaintes des Orientaux qu'avec la hauteur d'un juge. Il leur répondit en leur envoyant un formulaire de foi. Saint Basile, dans ses lettres, s'indigne de ce qu'il appelle le faste outré des Occidentaux. Il accuse Damase de prévention et d'ignorance, et regrette de lui avoir

écrit : « Je songe, dit-il, au mot de Diomède, dans « Homère ; tu ne devais pas prier Achille, il est « trop orgueilleux. » On sent que cette Église grecque, si brillante d'imagination, fière de ses grands hommes, de sa science subtile, de ses disputes même, se révoltait à l'idée de recevoir les instructions d'un évêque d'Italie. Mais les continuelles divisions des Orientaux les préparaient à tomber sous ce joug tant dédaigné par eux. Sans cesse des évêques de l'Égypte, de l'Achaïe et de l'Asie Mineure, chassés de leurs siéges, venaient demander un asile à Rome, et nul évêque d'Italie n'allait se plaindre ou se réfugier en Orient.

Attachée fidèlement à la doctrine de Nicée, qui rendait le christianisme plus mystérieux, plus élevé, plus distinct du théisme philosophique, l'Église de Rome dut s'agrandir de la victoire qu'obtint cette doctrine par le génie des évêques d'Orient et la protection de Théodose. On peut dire que ce prince fit pour la doctrine d'Athanase ce que Constantin avait fait pour le christianisme. De Jérusalem jusqu'à Lutèce, le monde romain était divisé depuis un demi-siècle en catholiques et en ariens : les deux partis triomphaient tour à tour par le hasard d'un règne, le caprice d'un prince, de ses ministres ou de ses eunuques. Tout à coup Théodose, grand et victorieux capitaine, appelé au partage et au secours de l'empire, par le choix de Gratien, reçoit le baptême d'un prêtre catholique, et proclame la doctrine de Nicée la loi de l'empire : « Nous vou« lons, dit-il dans un décret mémorable, que tous

« les peuples régis par notre clémence vivent dans « la religion que le divin apôtre Pierre a transmise « aux Romains, et que suit évidemment le pontife « Damase, ainsi que Pierre, évêque d'Alexandrie, « homme d'une sainteté évangélique. Nous ordon« nons que ceux qui suivent cette foi prennent le « nom de chrétiens catholiques ; pour les autres, les « jugeant aveugles et insensés, nous voulons qu'ils « subissent la honte de l'hérésie, et que leurs con« ciliabules ne reçoivent plus la dénomination d'É« glises, nous remettant de leur punition, d'abord à « la vengeance divine, et ensuite au mouvement « qui pourra nous venir de Dieu[1]. »

Cet édit, proclamé d'abord à Thessalonique, rigoureusement exécuté à Constantinople et dans tout l'Orient, était sans doute dicté par une pensée politique autant que religieuse. Souverain de l'Orient, Théodose voulait se ménager la fidélité de la plus puissante Église d'Occident. Protecteur du jeune

[1] Cunctos populos, quos Clementiæ nostræ regit temperamentum, in tali volumus religione versari, quam divinum Petrum Apostolum tradidisse Romanis, religio usque nunc ab ipso insinuata declarat : quamque Pontificem Damasum sequi claret, et Petrum Alexandriæ episcopum, virum apostolicæ sanctitatis : ut secundum apostolicam disciplinam, evangelicamque Doctrinam, Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti unam Deitatem sub parili majestate, et sub piâ trinitate credamus. Hanc legem sequentes *Christianorum catholicorum* nomen jubemus amplecti, reliquos vero dementes væsanosque judicantes, hæretici dogmatis infamiam sustinere : nec conciliabula eorum ecclesiarum nomen accipere : divinâ primum vindictâ, post etiam motus nostri, quem ex cœlesti arbitrio sumpserimus, ultione plectendos. (*Cod. Theod.*, lib. 16, t. I, l. 2.)

Valentinien, qui régnait en Italie, Théodose, en reconnaissant un symbole unique, dont il plaçait les deux organes suprêmes à Rome et dans Alexandrie, rapprochait par le lien alors le plus puissant les deux extrémités du monde romain.

Du reste, il arrivait, à cette époque, ce que tous les grands débats d'opinion font voir parmi les hommes : la dissidence partielle inspirait des haines plus vives que l'entière opposition de sentiment. Les ariens, qui repoussaient quelques dogmes de la croyance victorieuse, étaient bien plus persécutés que les païens qui la niaient tout entière. La charge de préfet de Rome continuait d'être occupée par un sectateur du polythéisme, Symmaque, renommé pour un art oratoire que l'on appelait de l'éloquence. Plusieurs chefs de familles sénatoriales partageaient les sentiments de Symmaque, et les chrétiens mêmes du temps conviennent que l'on comptait dans ce nombre des hommes illustres. Ce parti, quoique faible, était en quelque sorte le refuge de l'ancienne aristocratie romaine. Son zèle pour le culte des dieux était plutôt une religion de souvenirs et de pàtriotisme qu'une croyance positive à des fables incertaines et confuses. Par cela même, il déplaisait moins à l'Église romaine que l'audace des chrétiens réformateurs qui se séparaient d'elle. L'obstination des païens était en quelque sorte une erreur oisive que son impuissance rendait moins odieuse. Renfermé dans le cabinet de quelques jurisconsultes et de quelques lettrés, cet attachement spéculatif à l'ancien culte n'agissait

pas sur la foule que saisissaient les cérémonies, les prières et les aumônes du culte chrétien. Un poëte du temps nous décrit la conversion du petit peuple de Rome avec cette vérité de détails que l'on cherche dans l'histoire : « Jetez, dit-il, les yeux sur le « peuple : quelle portion en trouvez-vous qui ne ré- « pudie avec horreur les autels de Jupiter souillés « d'un sang corrompu? Tous ceux qui habitent les « chambres hautes, et qui usent dans leurs courses « multipliées le noir pavé des rues, ceux que nourrit « le pain distribué du haut des degrés, toute cette « multitude ou visite, sans cesse, aux pieds du Va- « tican, la tombe qui renferme les cendres de notre « père chéri, ou se précipite vers l'Église de Latran « pour en rapporter le signe saint donné par le « chrême royal. Et pouvons-nous douter encore, ô « Christ, que Rome te soit consacrée, et ait passé « sous ta loi [1] ? »

Ce fut au milieu de cette popularité du culte nouveau que le paganisme tenta dans Rome un faible

[1] Post hinc ad populum converte oculos. Quota pars est,
Quæ Jovis infectam sanie non despuat aram?
Omnis qui celsa scandit cœnacula vulgus,
Quique terit silicem variis discursibus atram,
Et quem panis alit gradibus dispensus ab altis :
Aut Vaticano tumulum sub monte frequentat,
Quo cinis ille latet genitoris amabilis obses ;
Cœtibus aut magnis Lateranas currit ad ædes,
Unde sacrum referat regali Chrismate signum.
Et dubitamus adhùc Romam tibi, Christe, dicatam
In leges transisse tuas?

(Prudentii *Contrà Symmachum* lib. I, 579e vers, p. 277.)

effort, à la faveur des révolutions qui agitèrent l'Occident. Le jeune Gratien était mort assassiné dans les Gaules par Maxime, un de ses généraux, qui s'empara de sa pourpre, et parut prêt à menacer également le pouvoir et la vie de Valentinien. Les sénateurs païens de Rome saisirent ce moment de périls pour redemander que la statue de la Victoire fût replacée dans le Sénat. Le préfet de la ville, Symmaque, adressa, sur leurs prières, un rapport à l'empereur, où l'on aperçoit l'art d'un païen philosophe, mais patriote, qui regrette une chose qu'il ne croit pas, et commente ingénieusement des souvenirs à défaut de convictions. Cependant le parti chrétien du sénat recourut à l'évêque de Rome, à Damase, pour prévenir le succès d'une demande injurieuse. Le pontife était vieux, et, quoiqu'il eût près de lui le jeune et éloquent Jérôme, il sollicita le secours d'une voix plus respectée de Valentinien. Ambroise, évêque de Milan, était alors le premier homme du christianisme latin, par ses services, son génie, sa vertu. Ses négociations habiles avaient sauvé Valentinien et retardé l'invasion projetée par Maxime. Il combattit par une réplique éloquente le mémoire de Symmaque et le fit rejeter.

L'entreprise de Symmaque réveilla des haines contre lui, et il fut accusé, à la cour de Théodose, d'abuser de sa charge de préfet de Rome pour faire mettre des chrétiens à la torture et emprisonner des évêques. L'apologie de Symmaque est remarquable : il allègue, en sa faveur, des lettres écrites par Damase qu'il appelle l'honorable évêque des chré-

tiens[1], et qui déclare qu'aucun des sectateurs de sa religion n'a subi la plus légère injure par les ordres du préfet.

On voit par cet exemple, et par beaucoup d'autres, que les hommes considérables des deux cultes avaient fini par vivre en paix et se rendaient justice l'un à l'autre. Plusieurs chrétiens écrivirent avec ardeur contre le rétablissement de l'autel de la Victoire : tous nomment Symmaque avec honneur, et célèbrent sa vertu, la gravité de ses mœurs. Damase mourut après dix-huit ans de pontificat, et laissa son Église déjà libre et respectée.

Damase n'avait rien de comparable aux grands talents qui brillaient dans les chaires chrétiennes de l'Orient, de la Grèce, et même de quelques villes d'Occident. Il était bien loin d'exercer sur ses contemporains l'autorité d'un Chrysostome ou d'un Ambroise. Mais on voit en lui quelque chose du caractère tenace et de l'active ambition qui fit grandir l'Église romaine.

La résidence des empereurs à Milan acheva merveilleusement ce qu'avait commencé la fondation de Constantinople. Si les souverains d'Occident fussent demeurés à Rome, le pape eût été comme le patriarche de Constantinople, tour à tour redoutable ou persécuté, mais toujours dépendant des intrigues du palais. Mais Milan, donnée pour capitale à l'Ita-

[1] ... Sanè laudabili viro episcopo,... litteris, ejusdem religionis assectatores negavit ullam contumeliam pertulisse. (*Epist.* 34.)

lie, laissa Rome tout entière à la religion. Chose remarquable! Ambroise dans son Église de Milan, trop rapprochée de la cour, fut malgré ses succès et sa vertu exposé plus d'une fois aux violences du pouvoir impérial : Damase resta puissant et respecté dans Rome. Les Églises d'Occident s'accoutumaient à voir dans cette Église la métropole de la religion : elle avait une école de prêtres moins savants, moins ingénieux que les Orientaux, mais attentifs aux anciens usages, uniformes dans leurs pratiques, et ne connaissant d'autres innovations que d'accroître sans cesse leurs prérogatives.

Les changements de maîtres passaient sur elle, sans l'ébranler. Maxime s'empara de l'Italie ; Théodose vainquit Maxime, et ramena Valentinien sur le trône de Milan. Valentinien fut tué par Arbogaste, qui revêtit de la pourpre un fantôme d'empereur, et, pour se donner un parti, releva le culte des idoles. Théodose, une seconde fois rappelé de l'Orient, délivra l'Italie, et, seul maître, recommença l'empire de Constantin. L'Église de Rome, toujours la même au milieu de ces ébranlements, étendait, sous des chefs obscurs, son invisible pouvoir. Syrice, successeur de Damase, dans une réponse à l'évêque métropolitain de la province Tarragonaise, règle diverses questions de discipline, et surtout interdit le mariage aux religieux, aux évêques et aux prêtres, contre l'usage pratiqué dans l'Orient, et dans l'Église même de Milan. Là, commence à paraître clairement l'esprit de l'Église de Rome, son intention de séparer les prêtres de la

condition humaine pour les rendre plus dociles sous la main d'un chef. Ce que le concile de Nicée, ce grand sénat législatif du christianisme, avait voulu laisser indécis, ce qui n'était point obligatoire dans les Églises d'Asie et de Grèce, le célibat des prêtres, l'évêque de Rome l'imposait par cette lettre.

Théodose alors compléta le triomphe du christianisme sur l'ancien culte, et de la doctrine d'Athanase sur toutes les sectes chrétiennes. Sur tous les points de son vaste empire, il fit abattre ce qui restait de temples et d'idoles ; et, en mourant, il pressait quelques sénateurs, encore païens, de quitter leur culte, et d'adorer le Dieu qui, tant de fois, l'avait fait vaincre.

Cependant, cette active protection de l'empereur élevait plutôt le sacerdoce chrétien que l'Église de Rome en particulier. Syrice, évêque de Rome, fit bannir à son gré les manichéens, les joviniens, et d'autres sectes que Théodose a frappées de ses rigoureux édits. Mais ce même Syrice, ayant voulu faire comparaître dans un concile de Rome Flavien, évêque d'Antioche, n'obtint qu'un refus. Le prélat ne voulut pas reconnaître cette juridiction étrangère, ni soumettre au siége de Rome une ville qui s'appelait la métropole de l'Orient. Théodose n'insista point, et respecta, sans doute, la vertu du pontife qui lui avait arraché jadis l'amnistie d'Antioche.

TROISIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LA MORT DE THÉODOSE JUSQU'A LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT.

A la mort de Théodose, l'empire fut partagé de nouveau, et cette division devait entretenir celle des Églises. Tandis que le christianisme d'Orient était agité par des schismes et des querelles qui bannissaient de la chaire de Constantinople même le grand Chrysostome, l'Église de Rome, sous des chefs peu célèbres, continuait d'étendre son pouvoir en Occident. Toutefois, l'autorité de la chaire de Milan égalait presque celle de Rome ; et chaque société chrétienne avait, sur beaucoup de points, sa règle particulière et ses usages. « Ma mère, ra« conte saint Augustin, m'ayant suivi à Milan, « trouva que cette Église ne jeûnait pas le samedi, « et fut inquiète de ce qu'il fallait faire; je consultai « là-dessus Ambroise de sainte mémoire. Il me dit : « Lorsque je suis à Rome, je jeûne le samedi. « Lorsque je suis à Milan je ne jeûne pas : fais de

« même. Observe les usages de l'Église où tu te « trouves [1]. »

Un concile, tenu dans Carthage, au commencement du cinquième siècle, consulta tout à la fois l'évêque de Rome Anastase, successeur de Syrice, et l'évêque de Milan Venerius, successeur de saint Ambroise. Ces deux Églises étaient pourtant divisées sur des points plus graves que le jeûne du samedi. L'Église de Milan permettait le mariage des prêtres, et leur interdisait seulement les secondes noces. L'Église de Rome, au contraire, s'efforçait d'établir, à cet égard, une règle uniforme dans l'Occident. En 404, Innocent I[er], successeur d'Anastase, la prescrivait à un évêque de Rouen dans les Gaules.

Cette lettre est mémorable, parce que, pour la première fois, l'Église de Rome y semble réclamer le jugement des affaires ecclésiastiques, réservé par le concile de Nicée à la réunion des évêques de chaque province. Innocent I[er] rappelle lui-même cet article fondamental de la première constitution chrétienne, mais il ajoute : « Sans préjudice toutefois des droits « de l'Église de Rome à laquelle on doit une « grande part dans toutes les causes. » Sous ces

[1] Mater mea me Mediolanum consecuta, invenit Ecclesiam sabbatio non jejunantem, ceperat fluctuare quid ageret. Tunc ego consului de hàc re beatissimæ memoriæ virum Ambrosium. At ille ait : Cùm Romam venio, jejuno sabbatio : cùm Mediolani sum, non jejuno. Sic etiam tu, ad quam fortè Ecclesiam veneris, ejus morem serva. (August., *Epist. ad Januarium*, 118, cap. II.)

paroles vagues et timides, on peut lire déjà toutes les prétentions futures de la suprématie romaine. Les malheurs de l'empire allaient la favoriser.

Pendant que sous les faibles règnes d'Honorius et d'Arcadius le monde romain était plongé dans les fureurs de la controverse ou l'apathie des cloîtres, les barbares débordaient de toutes parts. Ici commence pour le pontificat romain un nouvel ordre d'événements; et de même que sa première grandeur était due à l'abandon de Rome par les empereurs, ainsi le comble de sa puissance fut préparé par la ruine même de l'ancienne société, l'invasion de l'Italie et la chute de l'empire d'Occident.

Alaric, chef des Goths, longtemps à la solde de Théodose, ayant pris les armes contre les faibles héritiers de l'empire, se jeta sur l'Italie, traînant à sa suite les populations barbares des bords du Danube. L'empereur d'Occident, Honorius, n'osant habiter ni Rome ni Milan, trop exposées aux barbares, s'était réfugié dans Ravenne, sur les rivages de l'Adriatique, pour être plus près de la fuite. L'Italie n'avait rien pour se défendre; mais il restait encore des légions romaines dans les Gaules et la Germanie, et par hasard, un grand homme à leur tête. Stilicon vainquit Alaric auprès de Pollentia. Singulière influence de la religion alors mêlée à tout! En Grèce, Alaric, bloqué, manquant de vivres sur les hauteurs de Foloë, avait échappé à l'armée de l'empire, pendant que Stilicon assistait à des fêtes païennes, ressuscitées par le vieux patriotisme des Hellènes. En Italie, Alaric fut vaincu

parce que ses soldats, récemment convertis à l'arianisme, craignirent dans leur foi grossière de se défendre le jour de Pâques.

Redoutable encore dans sa défaite, Alaric se fit payer par Honorius sa retraite d'Italie, et bientôt, ayant rassemblé de nouvelles légions de barbares, il reparut sur les rives du Pô et reprit le chemin de Rome qu'il assiégea. La peur fit regretter alors à beaucoup de Romains leurs anciens dieux. L'empire romain, près de mourir, était comme ces malades désespérés qui demandent leur salut à tous les imposteurs.

Il y avait, en ce moment, à Rome, quelques hommes, venus de Toscane, ancienne patrie des aruspices. Ils se vantaient d'avoir, par des prières et des rites mystérieux, préservé de l'assaut des barbares la petite ville de Neveia, en faisant éclater sur eux des foudres et des éclairs. Le préfet de la ville voulut s'enquérir de ce secours extraordinaire; mais, chrétien lui-même, il n'osa point autoriser des cérémonies empruntées à l'ancien culte, sans consulter l'évêque de Rome, Innocent Ier. Celui-ci, par une condescendance pour les craintes publiques, consentit à permettre l'accomplissement secret des cérémonies. Mais les empiriques toscans déclarèrent que leurs sacrifices ne pourraient être profitables à la ville, s'ils n'étaient publics, si le sénat ne venait les célébrer au Capitole et, de là, ne suivait la pompe religieuse dans les places et dans les rues de la ville. On ne voulut pas tenter l'épreuve à ces conditions, et la peur des Romains

eut recours à des expédients plus efficaces. Leur évêque se chargea de négocier auprès d'Alaric la rançon de la ville. Alaric reçut pour prix de sa retraite 5,000 livres pesant d'or, 3,000 livres pesant d'argent, 3,000 robes de soie, 3,000 pièces d'écarlate, et 4,000 livres de poivre. Pour payer une partie de ce tribut, on fondit quelques-unes des statues des dieux qui restaient encore.

Par une clause remarquable, l'évêque Innocent avait stipulé que la ville de Rome se rendrait médiatrice entre Alaric et l'empereur Honorius. Mais celui-ci, enfermé dans Ravenne, refusa, tout faible qu'il était, d'accorder au général barbare le commandement des armées de l'empire. Alaric, mécontent, retourna sur Rome. Le pape Innocent partit en ambassade avec les principaux de la ville, pour arrêter, par des prières, la marche du conquérant.

Mais, ne pouvant rien obtenir, il se retira dans Ravenne près d'Honorius. Alaric reçut une rançon nouvelle, et se donna le plaisir de créer empereur des Romains un Attale, préfet du prétoire, puis, mécontent de son ouvrage, il revint une troisième fois assiéger Rome, et la prit enfin d'assaut. Cette grande cité, encore pleine de tant de monuments et de richesses, fut livrée pendant trois jours au pillage. Alaric cependant respecta les églises chrétiennes; elles sauvèrent du déshonneur et de la mort tout ce qui vint s'y réfugier, et le pouvoir du sacerdoce parut ainsi grandir dans l'abaissement de la patrie.

Après avoir en partie détruit Rome, Alaric se

retirait chargé d'un immense butin, pour porter ses armes en Sicile et en Afrique. Mais, saisi d'une maladie soudaine, il mourut près de Consentia. Les chefs de son armée, craignant que sa cendre ne fût, dans la suite, outragée par ses vaincus, l'ensevelirent au milieu du Busento dont ils avaient fait détourner le cours; la rivière ensuite rendue à son lit cacha de ses flots la tombe du conquérant; et tous les captifs, dit-on, employés à ce travail, furent égorgés par une précaution des barbares.

Les querelles théologiques étaient plus animées que jamais : l'empire tombait au bruit des controverses. Après la retraite des Goths, le pape Innocent revint dans Rome, à demi détruite et dépeuplée. Sur la demande des évêques d'Afrique, Innocent déclara qu'il retranchait de sa communion l'hérésiarque Pélage. Peu de temps après, un poëte chrétien célébrait cette condamnation, en disant : « Rome, la première, a frappé le monstre, « Rome, le siége de saint Pierre, qui, devenue « pour le monde entier le trône de la dignité pas« torale, soumet par la religion tout ce qu'elle ne « possède pas par ses armes[1]. » Ainsi l'idée de la prééminence religieuse de Rome s'augmentait dans les esprits au milieu des maux de l'empire, et une

[1] ..... Pestem subeuntem prima cecidit
Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo quidquid non possidet armis
Religione tenet.

(*Sanct. Prosper.*)

autre domination se substituait à celle de la victoire.

De plus, au milieu des fréquentes invasions qui désolaient l'Occident, les conciles provinciaux des évêques devinrent moins fréquents ; on s'adressa donc plus souvent à l'évêque de Rome. Lui-même prétendit donner des règles aux conciles, et quelquefois appuya ses prétentions par l'imposture. Zosime, successeur d'Innocent, fit porter, dans un concile assemblé à Carthage, de prétendus articles du concile de Nicée qui soumettaient toutes les autres Églises à l'Église de Rome. Les évêques africains protestèrent qu'ils n'avaient rien trouvé de semblable dans leurs exemplaires du concile de Nicée : ils cédèrent cependant. Mais le débat, renouvelé plus tard, ne fut tout à fait terminé que par le pouvoir impérial.

Zosime étant mort après un an de pontificat, le clergé, les chefs de quartier et les artisans se divisèrent pour l'élection de son successeur, entre l'archidiacre Eulalius, et le prêtre Boniface. Le préfet de Rome favorisait Eulalius. Toutefois, l'empereur, après avoir mandé près de lui à Ravenne les deux compétiteurs, approuva l'élection de Boniface. Puis, il fit un édit portant que si deux évêques de Rome sont ordonnés à la fois, tous deux seront bannis de la ville, et que le siége apostolique n'appartiendra qu'à celui qui, dans une nouvelle ordination, aura été choisi par le jugement de Dieu et le consentement du peuple.

Mais ces décrets impériaux ne gênaient pas le

progrès du pontificat romain. Il semble plutôt que les faibles empereurs d'Occident, qui promenaient leurs cours fugitives de Milan à Ravenne, et sentaient le pouvoir leur échapper des mains, conçurent alors l'idée de chercher un appui dans l'extension du pontificat romain. C'est le spectacle qui s'offre au milieu du cinquième siècle; mais, pour le bien saisir, il faut s'arrêter un moment.

LÉON LE GRAND.

En 440, un homme supérieur occupa le siége de Rome. Presque tous les papes ont reçu le surnom de *Saint*, mais Léon paraît le premier qui ait mérité celui de *Grand*. Pendant vingt et un ans de pontificat, il aggrava les règles de la discipline, fondement de la puissance ecclésiastique, combattit les sectes ennemies, gouverna, défendit le peuple de Rome abandonné de ses maîtres, et intervint au milieu des barbares. Mais ce qu'il importe de remarquer, ce sont les pas qu'il fit vers l'unité de pouvoir avec le secours des empereurs d'Occident.

Les Églises de la Gaule étaient alors nombreuses, florissantes, surtout dans les provinces méridionales qui, dès longtemps, avaient reçu la civilisation romaine. Le christianisme y comptait d'éloquents apôtres. Le siége métropolitain d'Arles était

honoré par les vertus et les talents de saint Hilaire. Les débats de ces Églises étaient jugés dans les conciles nationaux, qui se regardaient comme indépendants de l'Église romaine bien qu'ils l'eussent plus d'une fois consultée. Un évêque gaulois déposé dans un de ces synodes pour avoir, avant son ordination, épousé une veuve et prononcé des arrêts de mort, alla porter son appel à Rome. Saint Hilaire y vint de son côté pour défendre la sentence du concile ; mais, blâmé par le pontife de Rome, il se retira brusquement et revint à son Église. Léon, alors, dans un synode qu'il tint à Rome, ordonna le rétablissement de l'évêque déposé, et se plaignant qu'Hilaire ne voulait pas être soumis au bienheureux Pierre, et qu'il s'arrogeait la disposition de toutes les Églises des Gaules, il dépouilla l'Église d'Arles du titre de métropolitaine pour le transférer à l'Église de Vienne. Sans doute, ce pouvoir était encore exhorbitant et nouveau, car Léon se fit appuyer par un rescrit de Valentinien III, empereur d'Occident. Les termes en sont curieux, et feront bien comprendre à quel point le pontificat romain était déjà maître de la puissance civile dont il empruntait le secours.

« La sentence du pape de Rome, dit l'empereur, « devrait être assez puissante dans les Gaules, sans « notre sanction impériale : car, quels droits ce « grand pontife n'a-t-il pas sur les Églises ! Mais « un motif a provoqué notre décret ; c'est qu'Hi« laire, à qui la bonté seule du pape conserve en« core le nom d'évêque, ne puisse, non plus que

« tout autre, troubler par les armes les choses ec-« clésiastiques ou résister aux ordres du pontife « romain. Nous faisons à toujours défense aux « évêques des Gaules et des autres provinces de « rien entreprendre contre l'ancienne coutume sans « l'autorisation du vénérable pape de la ville éter-« nelle. Qu'ils tiennent pour loi, eux et tous les « autres, ce qu'a décidé ou ce que décidera le « siége apostolique ; et que tout évêque, qui, appelé « au tribunal du pontife de Rome, aura négligé de « venir, soit forcé de s'y rendre par le gouverneur « de la province : sous la réserve de tous les privi-« léges que nos aïeux de sainte mémoire ont con-« férés à l'Église romaine. De la main divine de « l'empereur, le 8 des ides de juin de l'an 445. »

Sans doute, ce n'était pas seulement un respect religieux qui dictait ces paroles. Dans un temps où le pouvoir épiscopal s'élevait partout sur les ruines de la société, où beaucoup d'évêques même traitaient avec les barbares, l'empereur d'Occident devait croire utile de les ramener sous l'obéissance d'un pontife qui résidait en Italie, au centre de l'empire. Rome chrétienne semblait devenir l'unique et dernier lien de cette société dissoute qui tombait de toutes parts. Le faible empereur, retiré à Ravenne, n'aurait pas osé prétendre que l'évêque de cette capitale obscure et nouvelle dût donner des lois à tous les évêques de l'empire. Il cherchait donc ailleurs les moyens de les attacher et de les retenir; et pour cela, il donnait à Rome cet immense pouvoir qu'il n'avait pas lui-même. Mais cet

abandon ne profitait point à l'empire, et ne servit qu'à fortifier la puissance intérieure de l'Église, unie sous un chef.

Tandis que l'Église de Rome affermissait son pouvoir en Occident, l'inquiète mobilité des Orientaux lui donnait d'autres occasions d'influence. Les hérésies théologiques et souvent grammaticales, enfantées par l'esprit grec, cherchaient à Rome des complices ou des juges. A Nestorius on vit succéder Eutychès et la question des deux natures de J.-C. Eutychès, condamné par un concile que présidait Flavien, évêque de Constantinople, en appela tout de suite à l'Église de Rome. Cette partialité naturelle que les évêques de Rome avaient contre ceux de Constantinople, fit d'abord accueillir la plainte d'Eutychès. En même temps, Léon écrit à Théodose, empereur d'Orient, et demande que la question soit jugée dans un concile assemblé en Italie. Mais une intrigue d'eunuques, dans le palais de Constantinople, favorisait Eutychès. Un nouveau concile est assemblé dans Éphèse. Les partisans d'Eutychès y dominent: et ce concile, devenu célèbre sous le nom de *Brigandage*, proclame, au milieu des voies de fait, des coups de bâton et des épées nues, l'absolution d'Eutychès et l'exil de Flavien. Léon, dans un concile tenu à Rome, condamne solennellement les actes du concile d'Éphèse, et par le crédit qu'il avait sur l'épouse et sur la sœur de Valentinien, il fait écrire à l'empereur d'Orient qui s'obstine à maintenir le concile d'Éphèse. Mais, Théodose étant mort, Marcien,

époux de sa sœur, élevé à l'empire, s'occupe de convoquer un concile général à Nicée.

Ces débats étaient la première occupation des esprits, tandis que les Francs, les Vandales et les Huns inondaient une moitié de l'empire. Le terrible Attila, un moment vaincu dans les Gaules, ayant paru se rejeter vers l'Orient par l'Illyrie, le concile fut seulement changé de place et reporté à Chalcédoine en Asie. Mais il ne fut pas tenu avec moins de pompe et d'ardeur.

Dans cette grande assemblée, l'Église de Rome reçut un hommage qui marquait le progrès de sa puissance. Lorsqu'on lut une lettre de Léon à Flavien, les évêques présents s'écrièrent tous d'une voix : « Pierre a parlé par la bouche de Léon, c'est la « doctrine des apôtres. » Le concile ensuite décida l'union sans mélange, immuable, indivisible et inséparable des deux natures en J.-C.; et il s'occupa de déposer ou de rétablir un grand nombre d'évêques engagés dans ce débat : tant la souveraineté dogmatique et disciplinaire résidait alors uniquement dans les conciles ! L'évêque de Rome protesta cependant contre un décret de cette assemblée qui plaçait le siége de Constantinople après celui de Rome, et lui donnait la prééminence sur les évêchés d'Antioche et d'Alexandrie. On voit ici le calcul de l'ambition romaine : elle ne voulait pas de Constantinople même au second rang.

Pendant que le vieux monde civilisé était occupé de ces débats théologiques, Attila, s'étant recruté de nouvelles légions barbares, revint sur l'Italie. Il

brûle, il saccage Aquilée, Pavie, Milan, et marche vers Rome pour y exterminer le génie même de l'empire qui semblait encore attaché à la ville éternelle. Heureusement[1], la superstition qui poussait le conquérant le faisait hésiter. Le souvenir d'Alaric, mort peu de temps après le sac de Rome, revenait à sa pensée, comme un funeste augure. Au milieu de la terreur universelle, le pape Léon sortit de Rome avec deux sénateurs, dont l'un était père de Cassiodore, historien de ces temps déplorables, et il se rendit au camp du barbare[2], près d'Ambuleium, sur les bords du Mincio. La présence du pontife, l'idée de ce dieu inconnu dont il était le ministre, peut-être aussi de riches rançons touchèrent le roi barbare; il consentit à ne pas poursuivre sa marche sur Rome, et se retira même au-delà du Danube. Les contemporains racontèrent des prodiges[3]; ils dirent que l'apôtre saint Pierre avait apparu dans l'air avec un glaive flamboyant, et épouvanté le roi des Huns pendant que le pape essayait de le fléchir. Cependant il paraît qu'un reste de superstition païenne, encore à cette époque conservé dans Rome, voulut aussi réclamer l'honneur de cet événement. On peut le supposer par les paroles de Léon, dans un discours prononcé pour

[1] Alarici objicientes exemplum... quia ille post fractam Romam diù non supervixerat. (*Jornand. de Reb. Get.*, cap. XLII.)

[2] Leo papa ad eum accedit in agro Venetum Ambuleio..... rex..... mox deposuit excitatum furorem..... et ultrà Danubium discessit. (*Idem.*)

[3] Evaginato gladio...... mortem minitantem. (*Hist. Miscell.*)

l'anniversaire de la délivrance que lui devait Rome. Il se plaint que la foule, détournée par les jeux du cirque, ne se presse pas dans l'église : « Et cepen-« dant, dit-il, qui a tiré cette ville de captivité? « qui l'a sauvée du carnage? sont-ce les jeux du « cirque ou la protection des saints apôtres dont « les prières ont fléchi la justice divine? Revenez « à Dieu en comprenant les merveilles qu'il a « opérées par nous, et attribuez votre délivrance, « non pas aux influences des étoiles, comme le « veulent les impies, mais à la miséricorde de « Dieu qui a daigné toucher les cœurs des barba-« res[1]. »

Peu de temps après sa retraite d'Italie, Attila était mort et l'Occident avait respiré. Mais la ruine de l'empire d'Occident ne s'arrêtait point. Les conquérants barbares se relayaient pour le détruire. Attila mort, Genséric paraît en Italie.

Valentinien venait d'être assassiné dans Rome par Maxime, un de ses généraux, qui s'empara de son trône et prit sa veuve pour femme. On dit que par vengeance elle appela d'Afrique le roi des Vandales. Mais la riche proie de l'Italie l'invitait assez.

[1] Quis hanc urbem a captivitate eruit? Quis a cæde defendit? Ludus circensium, an cura sanctorum, quorum utique precibus divinæ censuræ flexa sententia est?.... Revertimini ad Dominum, intelligentes mirabilia quæ in nobis dignatus est operari, et liberationem nostram, non sicut opinantur impii, stellarum effectibus, sed ineffabili omnipotentis Dei misericordiæ deputantes, qui corda barbarorum mitigare dignatus est. (*S. Leonis sermo* LXXXI.)

La flotte de Genséric arrive tout à coup jusqu'à l'embouchure du Tibre. Le nouvel empereur était sans force pour défendre ce qu'il avait acquis par un crime. On ne songe pas même à résister aux Vandales. Léon, suivi de tout son clergé, s'avance au-delà des portes de la ville et supplie Genséric de faire grâce au moins du carnage et de l'incendie. Genséric promit de ne point verser le sang et d'épargner les églises ; mais il voulut que la ville fût livrée au pillage. Tout ce qu'elle avait de richesses fut enlevé. L'empereur périt, la veuve et les filles de Valentinien furent emmenées en esclavage avec une multitude de citoyens et de femmes nobles. Genséric, ayant ainsi dépouillé Rome, retourna dans Carthage avec son immense butin.

Léon, resté au milieu de Rome saccagée, s'occupa de soulager les maux publics. Il avait préservé du pillage trois grandes basiliques. Elles renfermaient beaucoup de vases d'argent massif donnés autrefois par Constantin. Le pontife les fit fondre pour distribuer des secours dans les paroisses de la ville. Ainsi, par l'anarchie et les malheurs de la conquête, l'évêque de Rome en devenait insensiblement le chef temporel.

Il continuait aussi d'étendre sa juridiction sur les Églises étrangères. On trouve dans ses dernières lettres des instructions données aux évêques de Fréjus et de Narbonne. Quant aux Églises d'Italie, Léon les dirigeait toutes par ses conseils et son autorité. Il leur imposa diverses règles de discipline ; mais on doit remarquer surtout le zèle avec lequel

il interdit l'usage de la confession publique, alors très-commun, pour y substituer uniquement la confession secrète, plus favorable au pouvoir du prêtre.

Léon mourut après vingt et un ans de pontificat, laissant l'Église romaine aussi puissante que l'empire était affaibli. Cette puissance déjà ne tenait pas seulement au génie de l'homme qui en était dépositaire, mais à des maximes de soumission religieuse chaque jour plus répandues dans l'Occident.

Sous Hilaire, successeur de Léon, on vit les évêques de la province Tarragonaise demander au siége de Rome l'approbation de leurs actes. Leur langage semble préluder déjà à cette chimère de l'infaillibilité que la société chrétienne était encore loin de reconnaître : « Adorant Dieu en vous, « écrivent-ils, nous recourons à cette foi célé« brée par la bouche même de l'apôtre, et nous « demandons une réponse à cette chaire où rien « n'est enseigné par erreur et présomption, où « toute chose est décidée par un examen pontifi« cal[1]. »

Les Vandales, ariens de religion, avaient conquis l'Espagne, et les Églises des anciens habitants, opprimées par ces vainqueurs, se rapprochaient d'autant plus de l'Église romaine. Cependant l'empire d'Occident allait enfin passer aux mains des bar-

[1] Proindè Deum in vobis penitùs adorantes, ad fidem recurrimus apostolico ore laudatam, indè responsum quærentes undè nihil errore, nihil præsumptione, sed pontificali totum deliberatione præcipitur. (*Pagi*, p. 211.)

bares qui l'envahissaient, le pillaient ou le servaient depuis trois siècles. Chose remarquable! tandis que l'évêque de Rome appelait à son tribunal le patriarche de Constantinople, Rome elle-même recevait ses souverains du choix de l'empereur d'Orient. L'Église avait conquis en pouvoir tout ce qu'avait perdu le sénat. Enfin un chef barbare, fils d'un ancien secrétaire d'Attila, Odoacre, roi des Hérules, renverse Augustule, dernier empereur d'Occident. Rome tomba sous son pouvoir le 23 août 476, et l'œuvre d'Alaric fut achevée; il n'y eut plus d'empire romain.

Odoacre continua cependant de respecter la suprématie de l'empire d'Orient. Il en reçut le titre de patrice, qu'il joignit à celui de roi que lui avaient donné ses soldats vainqueurs. Du reste, il ne porta ni la pourpre ni le sceptre; mais, en distribuant à ses troupes le tiers des terres de l'Italie, il fonda réellement un État et un peuple nouveaux. Les évêques de Rome, par leur jalousie même contre l'Église grecque, reconnurent plus aisément un maître qui les affranchissait du joug de l'Orient. Ils continuaient à dominer les Églises d'Italie, et à excommunier celles de Constantinople. Odoacre se réserva le droit d'approuver leur élection. A la mort du pape Simplicius, un commissaire d'Odoacre vint assister à l'élection de son successeur. Mais, en même temps, Odoacre fortifia le pouvoir de l'Église par une loi qui interdisait l'aliénation de tout domaine, de tout vase sacré appartenant à l'Église romaine. Ainsi, tandis que les anciens habitants de

l'Italie étaient en partie dépouillés de leurs biens, le clergé, enrichi de donations inaliénables, acquérant toujours sans perdre jamais, vit croître sa puissance sous un prince arien et barbare.

QUATRIÈME ÉPOQUE

PROGRÈS DE L'ÉGLISE ROMAINE SOUS LA DOMINATION DE THÉODORIC ET DES ROIS LOMBARDS.

Odoacre dura peu : il ouvrit le chemin aux fondateurs des monarchies nouvelles en Italie, comme Alaric l'avait ouvert aux conquérants. Un chef de la race des Ostrogoths, établi dans une portion de la Pannonie, Théodoric, d'abord élevé comme otage à la cour de Byzance, puis devenu tour à tour son ennemi, son allié, offrit à l'empereur Zénon d'aller reprendre l'Italie sur les Hérules : « Si je suis vain« queur, lui dit-il, la gloire vous en sera due : je « tiendrai ma conquête de vous ; si je péris, vous « n'aurez plus de pensions à me payer, et vous se« rez débarrassé de ma nation qui vous pèse. » Zénon y consentit et appela lui-même ainsi de nouveaux barbares sur l'Italie. Parti de Pannonie avec toute sa nation entassée sur des chariots de guerre, Théodoric entra dans le Frioul en 489 et défit les troupes d'Odoacre. L'Italie n'était plus qu'un champ de bataille pour les vainqueurs étran-

gers, qui s'en disputaient les terres et les habitants. Odoacre, plusieurs fois vaincu, fuit de ville en ville. Rome lui ferme ses portes, et les évêques de Milan, de Pavie se pressent de traiter avec Théodoric. Ce qui frappe dans cette révolution rapide, c'est l'intelligence et la promptitude du clergé à s'allier au maître nouveau venu et à se ménager ainsi des conditions plus favorables. Retiré dans Ravenne, où il se défendit trois ans, le malheureux Odoacre, capitulant enfin par les conseils et l'entremise de l'évêque de la ville, se livre au vainqueur, et est mis à mort par ses ordres. Théodoric, quoique attaché à la secte arienne, continua de favoriser beaucoup les évêques d'Italie dont il avait éprouvé le zèle. Protégés par le prince, intercesseurs pour le peuple vaincu, ces évêques obtenaient quelques rachats de captifs, quelques diminutions d'impôts, quelques soulagements pour les provinces les plus affligées par la guerre. Épiphane, évêque de Pavie, était surtout vénéré dans ce temps. Mais l'évêque de Rome avait toujours le principal rang par la dignité de son siége. Humble sous la domination de Théodoric, il affectait, dans ses lettres, beaucoup de hauteur envers l'empereur d'Orient. Ce serait une chose curieuse, et vraiment historique, de comparer les lettres qu'Anastase II, évêque de Rome, écrivait à l'empereur de Constantinople et au chef barbare d'une tribu franque, à Clovis, récemment converti à la foi chrétienne. En écrivant à l'empereur d'Orient, dont il n'espérait et ne craignait plus rien, Anastase ne parle que de

l'obéissance qui est due par les rois aux évêques, et surtout au pontife de l'Église romaine, à celui que la divinité a voulu placer au-dessus de tous les prêtres, et dont l'Église a constamment célébré la prééminence. Mais, dans la lettre du pontife de Rome au jeune chef barbare, il n'y a que des expressions séduisantes et flatteuses :

« Nous te félicitons, glorieux fils, que ton avénement à la foi chrétienne ait concouru avec le commencement de notre pontificat. La chaire de saint Pierre ne peut, dans une si grande occasion, se défendre de la joie, en voyant la foule des nations accourir vers elle et remplir le filet que le pêcheur des hommes, portier de la Jérusalem céleste, a reçu l'ordre de jeter dans la haute mer.

« Nous avons voulu prévenir sur ce point ta Sérénité par l'entremise du prêtre Eumerius, afin que tu combles notre joie, que tu sois notre couronne, et que l'Église mère se réjouisse des progrès d'un si grand roi, qu'elle vient d'enfanter à Dieu. Réjouis donc ta mère, glorieux et illustre fils, et sois pour elle une colonne d'airain.

« Nous espérons en toi, contre toute espérance, et nous louons le Seigneur qui t'a fait sortir de la puissance des ténèbres, et a donné à l'Église, dans la personne d'un si grand prince, un défenseur qui la protége et devienne pour elle le bouclier du salut contre les efforts empestés des méchants. Continue, fils glorieux et chéri, afin que le Dieu tout-puissant environne de sa protection ta Sérénité et ton royaume, et qu'il recommande à ses

« anges de te garder dans toutes les voies, et de te « donner la victoire sur ses ennemis [1]. »

En lisant cette lettre adressée à Clovis, qui, partout dans ses conquêtes, négociait avec les évêques, ne semble-t-il pas que l'Église de Rome, humble sous la main de Théodoric, songeait à se ménager un autre protecteur plus éloigné ?

A la mort d'Anastase, Théodoric exerça le droit qu'avaient eu les empereurs de confirmer l'élection de l'évêque de Rome. Deux partis puissants s'étaient disputé par les armes la dignité pontificale ; deux papes avaient été nommés. Théodoric se déclara pour Symmaque, qui avait obtenu, dit-on, le plus grand nombre de suffrages. Mais son compétiteur

[1] Tuum, gloriose fili, in christianâ fide cum exordio nostro in pontificatu contigisse gratulamur. Quippe sedes Petri in tantâ occasione non potest non lætari, cum plenitudinem gentium intuetur ad eam veloci gradu concurrere, et per temporum spatia repleri sagenam, quam in altum jussus est mittere idem piscator, et cœlestis Jerusalem beatus claviger. Quod Serenitati tuæ insinuare voluimus per Eumerium presbyterum, ut cum audiveris lætitiam patris, crescas in bonis operibus, impleas gaudium nostrum, et sis corona nostra, gaudeatque mater Ecclesia de tanti regis, quem nuper Deo peperit, profectu. Lætifica ergò, gloriose et illustris fili, matrem tuam et esto illi in columnam ferream. Sed speramus in spem contrà spem et Dominum collaudamus qui eruit te de potestate tenebrarum et in tanto principe providit Ecclesiæ, qui possit eam tueri et contrà occurrentes pestiferorum conatus galeam salutis induere. Perge igitur, dilecte et gloriose fili, ut Deus omnipotens Serenitatem tuam et regnum protectione cœlesti prosequatur, et Angelis suis mandet ut custodiant te in omnibus viis tuis et det tibi in circuitu de inimicis suis victoriam.

(*Rer. gallic. et franc. scriptores*, t. IV.)

Laurent continua d'agiter l'Église, et ces troubles ne cessèrent que par la présence du conquérant qui vint visiter Rome dans tout l'éclat de son triomphe. Théodoric, quoique arien, alla d'abord faire sa prière dans la basilique de Saint-Pierre et se rendit ensuite au sénat, où il promit d'observer les lois de l'empire. Enfin il rendit au peuple les distributions de blé et les jeux du cirque. Théodoric, on le sait, fut le plus éclairé des conquérants barbares, il régna par les lois des vaincus. Conservant au peuple qu'il avait amené l'usage exclusif des armes, il maintint l'égalité civile pour tous, il porta la même tolérance dans les choses de la religion, et, loin de forcer les conversions, il punit de mort l'apostasie d'un courtisan.

L'Église de Rome lutta contre Théodoric, comme elle avait lutté contre les empereurs grecs. Symmaque fit décréter, dans un concile, que l'élection de l'évêque de Rome devait se faire sans l'avis du prince ou du préfet du prétoire. Théodoric, alors, laissa se ranimer le schisme que lui-même avait éteint. Pendant quatre années, on s'accusa, on se battit dans Rome. Symmaque était maître du Vatican, et son compétiteur du palais de Latran. Ils se partageaient les églises de la ville ou se les disputaient par la violence. Théodoric enfin ordonna la tenue d'un concile pour juger Symmaque, accusé de « choses horribles », dit le prince dans sa lettre.

C'est là qu'on peut voir le progrès de la puissance pontificale dans les esprits. A cette nouvelle, les Églises d'Occident furent émues. Avitus, évêque de

Vienne dans la Gaule narbonnaise, écrivit aux sénateurs de Rome pour leur exprimer sa douleur : « Qu'à vos yeux, leur disait-il, la hiérarchie de « l'Église ne soit pas moins respectacle que celle de « la république ! Si le pape de Rome est mis en « péril, ce n'est pas un évêque, c'est l'épiscopat tout « entier qui se trouve ébranlé. » Les évêques du concile suivirent le conseil de l'évêque de Vienne : ils se récusèrent, à moins que le pape qu'ils devaient juger ne présidât lui-même l'assemblée. Symmaque, triomphant, se purgea par serment des accusations portées contre lui; et le concile mit au rang des décrets apostoliques un écrit publié par Ennodius, diacre de l'Église de Pavie, et dans lequel il était dit qu'on devenait impeccable en montant sur la chaire de Saint-Pierre, et que Dieu ne permettait d'y monter qu'aux hommes destinés à être saints. Ce dogme étrange et inconnu jusqu'alors était, ce semble, une invention des vaincus pour lutter contre la toute-puissance d'un maître étranger.

Ainsi la présence d'un vainqueur arien et barbare fortifiait l'Église de Rome. Doit-on s'étonner maintenant du problème que semble offrir la vie de Théodoric, qui, devenu Romain par ses mœurs et ses lois, redevient barbare en vieillissant et souille par des cruautés les dernières années d'une vie glorieuse? Cela tient à la puissance qu'avait déjà l'Église romaine. Toujours impatiente des maîtres qui étaient présents, elle regrettait maintenant l'empire grec comme elle avait souhaité les barbares. De là

cette conspiration réelle ou prétendue de Symmaque et de Boëce, de ces savants romains que le roi barbare avait pris pour ses confidents et ses ministres, et qui firent peut-être toute la gloire et toute la modération de son règne.

A cette époque, l'empereur de Byzance persécutait avec fureur les ariens dans ses propres États : c'était comme un signe d'alliance qu'il donnait à l'Italie subjuguée. Le zèle religieux, la haine commune contre les ariens, pouvaient de nouveau réunir et cimenter les deux portions de l'empire. Théodoric entrevit le danger, et s'arma de cruauté pour le prévenir. Il voulut d'abord obliger l'empereur de Constantinople à cesser la persécution contre les ariens qui était un commencement de guerre contre lui ; et, par une politique hautaine, il chargea de cette ambassade l'évêque même de Rome, le pape Jean Ier. Ce fut un triomphe pour le pontificat romain et un arrêt de mort pour le pape. Tout Constantinople vint le recevoir : l'empereur grec se mit à ses pieds comme à ceux de l'homme qui pouvait lui rendre l'Italie. Peu de temps après, le pape, dans la solennité de Pâques, lui posa la couronne impériale sur la tête. Ensuite, sans avoir réussi dans son ambassade, comme on peut le croire, il repartit pour Ravenne, où Théodoric indigné le fit mourir en l'accusant de trahison ; mais, pour l'Italie tout entière, il n'était qu'un martyr.

Cependant il est à croire que les Grecs et les Italiens, quoique irrités par cette mort, n'auraient osé rien entreprendre du vivant de Théodoric. Mais sa

mort laissa le trône d'Italie à son petit-fils Atalaric, âgé de dix ans, sous la tutelle de sa fille Amalasonte. L'Espagne, que Théodoric avait aussi conquise et gouvernée par ses lieutenants, passa dans les mains d'un autre de ses petits-fils. Une faible régence était favorable au pouvoir de l'Église de Rome. Un des derniers actes de Théodoric avait été de choisir, par sa volonté seule, un successeur au pape Jean. Félix, ainsi nommé, continua d'étendre les priviléges de son Église. A l'occasion de quelques poursuites exercées contre des prêtres pour crimes ou pour dettes, il obtint un rescrit d'Atalaric qui ordonne de porter devant le pape toute demande et toute plainte contre un clerc de l'Église de Rome, et condamne ceux qui refuseront de le reconnaître pour arbitre à payer une amende de dix sols d'or au profit des pauvres, avec défense de plus d'être admis à poursuivre leur demande devant les tribunaux séculiers. Le roi ne conservait d'autre pouvoir sur les élections épiscopales que de décider, lorsqu'il y avait partage des voix, et dans ce cas on payait au trésor trois mille écus d'or s'il s'agissait d'un pape, et deux mille écus s'il s'agissait d'un métropolitain.

Ainsi s'énervait la monarchie puissante des Goths par les priviléges qu'elle donnait à l'Église. Cela se voit dans leur législation qui devint toute monacale. En même temps, l'énergie guerrière des conquérants semblait se perdre dans le goût des vaines études, telles qu'on les faisait alors. Il arrivait à ce peuple ce qu'on a vu se renouveler plusieurs fois

chez les Tartares, conquérants de la Chine. Ayant adopté les mœurs et les arts des vaincus, ils en prenaient les faiblesses et les vices, et n'étaient plus bons qu'à être subjugés comme eux.

Cependant les empereurs de Byzance, attentifs à cette décadence de la redoutable barbarie de leurs vainqueurs, envoyaient des ambassades de félicitation à chaque nouveau pape, et épiaient le moment de ressaisir l'Italie par les armes. Il fallut pour cela une révolution singulière. Il fallut que les rôles des deux nations fussent, pour ainsi dire, intervertis. Atalaric étant mort, son trône fut occupé par un neveu de Théodoric, par un prince de race barbare, mais tout occupé de lettres et de sciences, du reste, ayant les vices d'une âme basse et cruelle.

A la tête des armées de l'empire, au contraire, s'élevait un homme de taille héroïque, rappelant les vertus des anciens capitaines romains, généreux, intrépide, adoré des soldats, assez désintéressé pour ne pas vouloir des États qu'il conquérait. Bélisaire, ayant relevé le trône de Byzance au niveau de sa propre gloire, enlevé l'Afrique aux Vandales, s'empare de la Sicile et s'apprête à chasser le barbare dégénéré, le Goth, devenu sophiste grec, qui régnait en Italie. Si l'on considère l'état de l'Église romaine dans cette mutation d'empires, on y reconnaît le génie des papes négociant et luttant toujours pour se délivrer d'un maître présent, au risque d'en retrouver un plus ancien ou d'en subir un nouveau. Le pontife Agapet, envoyé par le lâche Théodat

pour détourner la guerre, met en gage les vases sacrés. Mais, arrivé en Orient, il fait déposer par son crédit le patriarche de Byzance.

Cependant Bélisaire passe en Italie, s'empare de Naples, de Cumes et de Rome. Une anecdote fait comprendre quel religieux souvenir protégeait alors le pontificat romain. Bélisaire, maître de Rome, et bientôt après assiégé par une nombreuse armée de Goths, voulait faire réparer une brèche à la partie des murailles qui touchait à la basilique de Saint-Pierre. Les Romains l'en détournèrent, disant qu'ils n'avaient rien à craindre de ce côté, et que saint Pierre les défendrait. Les Goths, en effet, soit superstition, soit négligence, ne profitèrent pas de cet avantage, et Zosime, un auteur païen, raconte lui-même ce fait comme merveilleux.

Cette crédulité, commune alors à tous les partis, rendait l'évêque de Rome redoutable à quiconque voulait dominer l'Italie. Cela se vit bientôt. Silvère, élu pape, fut accusé près de Bélisaire de correspondre secrètement avec les barbares et de vouloir leur livrer la ville. Bélisaire, l'ayant mandé dans son palais, le fit revêtir d'un habit de moine et ordonna de lui choisir un successeur. Ce fut Vigile, protégé de l'impératrice Théodora. Celui-ci n'eut pas de soin plus pressant que de faire déporter Silvère dans l'île déserte de Palmaria, sous la garde de deux satellites qu'il nommait *défenseurs de la sainte Église*. Ainsi élevé sur la chaire de saint Pierre, Vigile n'en résista pas moins à l'empereur Justinien; et, en secret, il invoquait de nouveaux

barbares contre les Grecs, redevenus maîtres de l'Italie. « Comme nous savons, écrivait-il à Au- « rélien, évêque d'Arles, que le roi Childebert « a une grande vénération pour le saint-siége, « priez-le de prendre soin de l'Église dans ses pé- « rils[1]. »

La cour de Byzance, inquiète du pouvoir de l'évêque de Rome, au milieu des agitations de l'Italie, l'attira et le retint, pendant sept années, tandis que l'Italie était disputée entre les Grecs et les Goths, et qu'un nouveau conquérant de race barbare, Totila, reprenait Rome et semblait recommencer la fortune et le génie de Théodoric.

Mais l'empire de Byzance avait encore un grand capitaine, et, chose singulière, il se trouvait dans les rangs de ces hommes dégradés de leur sexe, cortége honteux du despotisme d'Orient. Totila, vaincu, périt dans un combat contre le vieil eunuque Narsès. Un autre chef lui succède, rassemble les débris des Goths et se cantonne au pied du Vésuve. Il est tué avec les plus braves des siens. Les Goths reconnaissent que Dieu n'est pas pour eux, et demandent qu'il leur soit permis de mettre bas les armes et de se retirer dans les terres qu'ils ont, pour y vivre sujets de l'empire.

Ainsi tomba l'empire des Goths dans l'Italie; mais, pour les vaincre, Narsès avait appelé sous ses drapeaux des Huns, des Gépides et les Lombards, peuple féroce sorti, depuis un siècle, de la Scandi-

[1] D. Bouquet.

navie, et qui, de proche en proche, avait gagné des bords du Danube jusqu'à ceux du Tibre. Ainsi Rome ne secouait le faible joug de Byzance que pour retomber sous celui des barbares.

CINQUIÈME ÉPOQUE

DE LA PUISSANCE PONTIFICALE DEPUIS LA VICTOIRE DE NARSÈS JUSQU'A L'EXPULSION DES LOMBARDS.

Pendant ces grandes révolutions qui changeaient non-seulement les souverains, mais les races d'hommes dans l'Italie, au milieu des vicissitudes de cette Rome si sainte et pillée plus souvent qu'une bourgade frontière, le clergé seul augmentait sa puissance. Pendant le siége de Rome par Totila, un simple diacre de l'Église romaine avait nourri le peuple avec les richesses qu'il avait amassées dans plusieurs ambassades à la cour de Byzance. Après la victoire de Narsès, la rentrée des Grecs, la soumission presque absolue des Goths, l'établissement de nouveaux barbares appelés d'abord comme alliés, on vit renaître la sourde haine de Rome contre Byzance, des Italiens contre les Orientaux. Narsès, établi dans Rome, avec le titre de duc d'Italie, faisait de son mieux pour plaire aux gens d'église. Il dépouilla les Goths ariens et vaincus de leurs temples et des biens qui en dépendaient pour les don-

ner aux catholiques. Mais ceux-ci haïssaient toujours dans les Grecs des maîtres étrangers.

En 567, les sénateurs et les principaux de Rome écrivent à l'empereur Justin, pour se plaindre de la dureté de Narsès, disant qu'ils étaient moins malheureux sous la domination des Goths. L'accusation était assez grave pour que Narsès qui, dans une extrême vieillesse, gardait son activité, partît aussitôt résolu d'aller à Byzance se justifier. Mais le pape de cette époque, Jean III, se rendit auprès de lui, le ramena dans Rome, et servit de médiateur entre le peuple mécontent et le vieux général, qui ne tarda pas à mourir.

Après la mort de Narsès, il semble que l'empereur grec désespère prématurément de son pouvoir dans Rome. Le nouveau gouverneur, qui vient de Constantinople, s'établit à Ravenne et prend pour la première fois le nom grec d'*exarque*.

Un commandant, sous le titre de duc, est donné à Rome. Mais un orage dès longtemps prévu allait fondre sur l'Italie. Ceux des barbares enrôlés par Narsès qui avaient, après la guerre, regagné leur sauvage pays ou leurs peuplades ambulantes y firent naître la passion de l'Italie qui, malgré tant de maux et de pillages, était encore, après Byzance, la plus riche contrée de l'Europe. Les Lombards, après avoir longé le Danube, avaient fixé leur camp dans cette haute Pannonie, d'où était sorti Théodoric. Au mois d'avril 568, Alboin, leur chef, se met en marche pour l'Italie avec la nation tout entière, recrutée de quelques autres tribus barbares.

Il entre dans la Vénétie, s'empare d'Aquilée, de Mantoue, distribue des terres à ses Lombards, et fonde une nouvelle monarchie dans les provinces qui gardèrent depuis le nom de Lombardie. L'empire grec n'opposait que de faibles efforts à cette redoutable invasion ; Rome, assiégée par les Lombards, élut un nouveau pape sans consulter l'empereur. Il n'y avait pas même dans la ville d'officiers impériaux. Le nouveau pape, Benoît Ier, écrivit à la cour de Byzance : « Si Dieu n'inspire à l'empereur « de nous envoyer au moins un maître de milice « et un duc, nous sommes entièrement abandon- « nés. Nous n'avons pas de garnison à Rome, et « l'exarque de Ravenne écrit qu'il ne peut nous « donner aucun secours, n'ayant pas assez de for- « ces pour garder son voisinage. »

L'empereur d'Orient n'imagina rien de mieux que de payer les Francs pour attaquer les Lombards, c'est-à-dire d'appeler de nouveaux envahisseurs au démembrement de l'Italie. Il envoie, pour cet effet, 50,000 sols d'or à Childebert, roi d'Austrasie, qui prend volontiers les armes, passe les Alpes, ravage les campagnes, enlève les troupeaux et fait, à prix d'or, la paix avec les Lombards, sans plus s'inquiéter de secourir ou de venger l'empereur grec. Ainsi l'Italie, encore mélangée des restes de la population gothique dont elle avait secoué le joug, était maintenant disputée entre la souveraineté grecque, cantonnée dans Ravenne, et les Lombards, établis depuis Turin jusqu'aux rives du Pô.

Dans cette calamité de l'Italie, la chaire de Rome

fut occupée par un homme supérieur à son siècle, et que l'on doit compter parmi les plus hardis fondateurs de la suprématie pontificale.

Grégoire, qui mérita le nom de *Grand*, et qui fut le modèle que, cinq siècles après, se proposait Grégoire VII, était né à Rome d'une famille riche et sénatoriale. Il avait même été élevé à la préture, l'une de ces dignités dont le titre se conservait à Rome sous l'autorité des ducs envoyés de Constantinople. Il quitta de bonne heure le monde pour les soins de la vie religieuse. Ses grands biens lui servirent à fonder des monastères en Sicile et dans sa patrie. Il avait un zèle ardent pour la prédication de l'Évangile ; on raconte que, voyant sur le marché de Rome deux jeunes esclaves mis en vente, et d'une beauté remarquable, il versa des larmes en apprenant qu'ils venaient de la Grande-Bretagne, pays encore idolâtre. Peu de temps après, il voulut partir pour cette mission. Le peuple de Rome, dont il était aimé pour sa bienfaisance, le retint.

À la mort de Pélage II, en 590, le clergé et le peuple le choisirent pour pontife : il voulut fuir cet honneur, se cacha dans une caverne, écrivit à l'empereur pour le prier de ne point approuver son élection ; mais il céda enfin et fut consacré par l'ordre de l'empereur Maurice.

Élevé sur cette chaire qu'il avait si humblement refusée, Grégoire ne tarda pas à lutter contre l'empereur d'Orient, mais d'abord avec respect et timidité. L'empereur Maurice, voulant remédier à l'un des fléaux de l'empire, l'apathie monacale et l'éner-

vement de la force militaire et civile, avait défendu, par un édit, qu'aucun magistrat, qu'aucun soldat enrôlé entrât dans les ordres religieux. Grégoire, en recevant cet édit, écrivit à l'empereur pour le blâmer :

« Moi qui parle ainsi à mes maîtres, disait-il, « que suis-je, sinon un ver de terre? Toutefois je « ne puis m'empêcher de leur parler, voyant que « cette loi est opposée à Dieu. Car la puissance « vous a été donnée d'en haut sur tous les hommes, « pour que le royaume de la terre serve au royaume « des cieux. Soumis à vos ordres, j'ai envoyé cet « édit dans les diverses parties du monde et je vous « ai représenté qu'il ne s'accorde pas avec la loi de « Dieu. J'ai rempli doublement mon devoir; j'ai « obéi à l'empereur, et montré mes sentiments pour « Dieu [1]. »

Mais ce qui devait bientôt enhardir les prétentions de l'Église, c'était l'impuissance de l'empire à défendre l'Italie. Il ne restait plus à l'exarchat de Ravenne que Naples, Gaëte, Amalfi, Sorente, Salerne et quelques autres villes maritimes avec la ville et la province de Rome. L'intervalle était occupé par les principautés nouvelles et les bandes armées des Lombards. Partout la guerre et le pillage. Grégoire nous en trace lui-même une vive peinture : « Les villes sont dépeuplées, dit-il, les « forteresses abattues, les églises brûlées, les mo- « nastères saccagés, les campagnes désertes et sans

[1] S. Greg., *Opera*.

« laboureurs, et les bêtes féroces remplissent tant « de lieux qui renfermaient jadis une multitude « d'hommes ! »

Cependant les Lombards, affermis dans l'Italie, commençaient à s'adoucir; ils étaient insensiblement gagnés par les mœurs et la religion des vaincus. Ce grand nombre d'évêques et de prêtres catholiques, dont l'Italie était remplie, luttait sans cesse contre l'invasion arienne, et ce qui était fait pour la foi servait à la liberté. Le roi lombard Otaric, prévoyant ce danger, avait défendu sous des peines sévères qu'aucun enfant lombard fût baptisé selon le culte catholique. Mais sa femme Théodelinde avait elle-même adopté ce culte, et un grand nombre de ses sujets suivirent son exemple.

Dès lors l'Église de Rome espéra de faire par persuasion ce que l'empire de Byzance ne pouvait faire par les armes. Malgré la jalousie de l'exarque de Ravenne, le pape commença de négocier pour son compte, et de se ménager des trêves et des alliances avec les princes lombards établis à Spolète, à Bénévent. Mais la perfidie grossière des barbares trompait souvent la prudence du pontife. Arnulphe, duc de Spolète, sachant Rome dégarnie de soldats, vint en piller les campagnes. La reine Théodelinde, laissée veuve par la mort d'Otaric, et forcée de prendre un époux parmi les chefs lombards, choisit Agiluphe, duc de Milan, qui recommença la guerre et vint assiéger Rome.

Grégoire soutint alors le courage des habitants; expliquant au peuple un chapitre du prophète Ézé-

chiel, il s'interrompit pour se livrer à la douleur que lui inspiraient les maux de son pays : « Le glaive, « disait-il, nous environne de toutes parts; quel- « ques-uns de nos concitoyens reviennent ici les « mains coupées, on nous annonce que d'autres « sont emmenés en esclavage, que d'autres ont « péri. Il ne m'est plus possible de vous expliquer « le prophète, mon âme s'afflige de ma vie [1]. »

La ville fut courageusement défendue, et le pape parvint à faire lever le siége. Il est visible que dès lors les papes cherchaient à ménager pour eux-mêmes et pour Rome une situation indépendante de l'empire grec.

Maurice mécontent traitait dans ses lettres Grégoire d'homme simple, et lui reprochait de s'être laissé tromper par les promesses des barbares. Mais, d'une autre part, on lit dans les lettres du pape les plaintes amères qu'il fait à un évêque contre l'exarque et le gouvernement grec. « Sa mauvaise vo- « lonté pour nous, dit-il, est plus dangereuse que « les armes des Lombards. Nos ennemis qui nous « tuent paraissent moins cruels pour nous que les « ministres de la république qui, par leurs injusti- « ces, leurs fraudes et leurs rapines, nous font mou- « rir de chagrin. Quel poids accablant d'être à la « fois chargé des soins des évêques et du clergé, des « monastères et du peuple entier, d'être attentif « aux entreprises de l'ennemi et en garde contre les « vols et les injustices de nos chefs [1] ! »

[1] Greg., *Op.*, lib. II, ep. 7.
[1] S. Greg., *Op.*, lib. II, hom. 10.

La vie glorieuse de ce pape est tracée dans ces paroles; mais on y voit aussi l'opposition naturelle de Rome contre Byzance. Cette rivalité, qui subsistait au milieu de tous les maux de l'Italie, fut ranimée par une prétention du patriarche de Constantinople. Jean, surnommé le Jeûneur, à cause de ses austérités, s'arrogea, du consentement de l'empereur Maurice, le titre d'évêque universel. Il faut voir avec quelle véhémence Grégoire réclama contre cette usurpation, bien moins au nom de la primauté romaine qu'au nom de l'égalité sacerdotale. Chose singulière! les raisonnements dont il se servit, les expressions véhémentes qui lui échappaient sont les mêmes que la réforme employa, neuf cents ans plus tard, pour renier et combattre la suprématie du pape :

« Les temps de l'Antechrist sont venus, s'écrie « Grégoire ; cet évêque orgueilleux imite Lucifer « qui, dédaignant l'heureuse société des anges, vou- « lut s'élancer au faîte d'une grandeur solitaire, et « dit : Je placerai mon trône au-dessus des astres, « et je serai semblable au Très-Haut. » Il ne réclame pas auprès de Maurice avec moins de force : « Le « soin de toute l'Église a été confié à Pierre, prince « des apôtres, et cependant il ne s'est pas appelé « apôtre universel ; et un saint homme, prêtre comme « moi, veut être appelé évêque universel ! O temps ! « ô mœurs ! Tout dans l'Europe est passé au pouvoir « des barbares. Les villes sont détruites, les forte- « resses renversées, les provinces dépeuplées, les « terres n'ont plus d'habitants qui les cultivent, et

« cependant les prêtres, qui devraient être pros-
« ternés en larmes sur le pavé et dans la poussière,
« ambitionnent des surnoms de vanité, et se glori-
« fient de titres nouveaux et profanes[1]. »

Il est visible que la faible politique de la cour de Byzance croyait, en favorisant cette prétention, balancer le pouvoir que l'évêque de Rome exerçait en Italie. Mais le pape n'en continua pas moins de traiter pour son compte avec les Lombards et de s'offrir comme médiateur entre eux et l'exarque de Ravenne. Pour obtenir tantôt une trêve de quelques mois, tantôt la délivrance de quelques captifs, tantôt le droit de consacrer un évêque catholique dans quelque ville occupée par les Lombards, il invoquait l'entremise de la reine Théodelinde ; il lui envoyait des présents et des amulettes pour ses enfants. Elle eut un fils qu'elle fit baptiser selon la foi catholique. Grégoire, en la félicitant, lui écrivait : « Nous faisons
« passer à notre très-excellent fils le roi Adalanade
« de pieux préservatifs, une croix faite avec le bois
« de la sainte croix du Seigneur, et une leçon du
« saint Évangile enfermée dans une cassette de bois
« de Perse. J'envoie aussi à sa sœur ma fille trois
« anneaux, deux en hyacinthe, et un autre orné
« d'un brillant. Je vous prie de leur donner ces
« souvenirs, afin que notre affection soit recom-
« mandée près d'eux par votre Excellence.

« Nous vous prions de rendre grâce au roi votre
« époux, notre très-excellent fils, pour la paix qu'il

[1] Greg., *Op.*, lib. V, ep. 21.

« a faite, et d'exciter son âme, suivant votre usage, « à conserver cette paix à l'avenir. »

Pendant que, par un mélange de politique et de prières, Grégoire préservait ainsi le territoire romain de l'invasion des Lombards, il s'occupait à porter sa religion chez des peuples nouveaux. Il avait acheté plusieurs esclaves bretons; il les fit instruire avec soin dans la langue et la croyance romaines, et il les renvoya dans leur pays pour y prêcher l'Évangile. Mais il leur avait associé quelques prêtres d'Italie. Aidé par la femme d'un petit roi de Kent, Augustin, chef de cette mission, convertit beaucoup de Saxons idolâtres établis dans cette île où ils avaient détruit la puissance et la civilisation romaines.

Les conseils que Grégoire donnait à ses missionnaires sont les mêmes que les jésuites suivaient à la Chine, au dix-septième siècle. C'est la même condescendance pour les usages et les coutumes des peuples que l'on veut convertir, c'est la même politique plus occupée d'attirer les hommes par le culte extérieur que d'éclairer leurs esprits. Les missionnaires de Grégoire dans la Grande-Bretagne se plaignaient à lui par leurs lettres de l'obstination de ces peuples dans quelques rites idolâtres. « Tolérez ces usages, leur écrit Grégoire; le jour de la « fête de quelque saint martyr, laissez-les entrelacer « des rameaux et faire des tabernacles de feuillage « autour de leurs temples, qu'ils y célèbrent des « festins religieux, qu'ils n'immolent plus de vic« times aux démons, mais qu'ils en tuent pour les

« manger, et qu'ils en rendent grâce à Dieu, car il « faut leur laisser quelques jouissances matérielles « pour qu'ils se prêtent plus aisément aux jouis- « sances de l'âme. »

Ailleurs Grégoire, écrivant à un évêque de la Sardaigne, où l'Église romaine possédait de grands biens, l'engageait à forcer les paysans païens de ses domaines à se convertir, en augmentant le poids de leurs redevances jusqu'au moment où ils seraient chrétiens : « La foi ne vient guère par force, dit-il, « mais les enfants de ceux qui auront embrassé le « christanisme dans des vues temporelles recevront « le baptême avec innocence et seront meilleurs « chrétiens que leurs pères[1]. »

Grégoire distribuait la Grande - Bretagne en évêchés, comme anciennement l'ancienne Rome établissait des proconsulats dans les royaumes qu'elle avait conquis. Rien, sans doute, n'était plus favorable à l'autorité de l'Église de Rome que cette prédication du christianisme chez les peuples encore barbares.

Par cette activité, l'Église de Rome s'étendait chaque jour, tandis que celle de Constantinople demeurait occupée de pointilleries théologiques; Grégoire s'inquiétait peu de ces querelles, et n'était attentif qu'à maintenir la hiérarchie et la discipline. L'Église de Rome était chaque jour moins savante. Le mélange de tant de peuples barbares et les malheurs de tant d'invasions avaient plongé

[1] S. Greg., *Op.*, *Epits. ad Epic. Sardaniæ.*

l'Italie dans l'ignorance. A Rome, on n'entendait presque plus la langue grecque. Consulté par le patriarche d'Alexandrie sur une nouvelle doctrine qu'on appelait l'hérésie des agnoïtes, Grégoire lui répondit : « Je vous préviens que nous manquons « ici de bons interprètes. Nous n'en avons pas qui « sachent appliquer le sens, ils veulent toujours « traduire mot à mot. Nous avons peine à compren- « dre leurs traductions. »

Grégoire ne croyait pas la science nécessaire pour dominer les barbares de l'Occident, et il semble qu'animé d'un zèle religieux assez bizarre, il haïssait comme entachés de paganisme les faibles restes de l'ancienne civilisation grecque et romaine. Quelques savants du seizième siècle l'ont amèrement accusé d'avoir fait brûler les manuscrits de Tite-Live et de plusieurs poëtes latins. Cet acte d'ignorant fanatisme n'est pas prouvé; mais nous voyons dans une lettre de Grégoire qu'il réprimande avec colère Didier, archevêque de Vienne, pour avoir permis l'enseignement de la grammaire dans son diocèse : « La même bouche, dit-il, ne peut pronon- « cer le nom de Jupiter et celui du Christ[1]. »

Grégoire n'eut qu'une pensée : étendre le christianisme et la domination de l'Église romaine. Lorsque l'empereur Maurice fut assassiné et remplacé par Phocas, il ne vit, dans cet événement, qu'une occasion d'obtenir d'un tyran ce que lui avait refusé le prince légitime, et, rendant grâce au

[1] *Epist. ad Desiderium,* t. II, p. 1139.

Dieu qui change la face des temps et transfère les empires, il félicita Phocas, usurpateur et meurtrier. Au milieu de ces flatteries sacerdotales, se trouve cependant un reste d'indépendance : « Que sous le « joug de ton pieux empire, écrit Grégoire à Pho- « cas, chacun retrouve sa liberté ; la différence « entre les rois des nations et les empereurs de la « république, c'est que les rois des nations com- « mandent à des esclaves, et que les empereurs « de la république commandent à des hommes « libres [1]. »

Phocas, en effet, dans les premiers mois d'un empire acquis par un crime, accorda quelque soulagement aux provinces d'Italie.

Grégoire, en mourant, laissa l'Italie partagée entre les Lombards et l'empire grec qui achetait d'eux, à prix d'or, une trêve que l'on renouvelait chaque année. Tous les évêques des villes d'Italie, soumises encore à l'empire, reconnaissaient le pouvoir du pape. Les évêques catholiques des villes lombardes se soumettaient au patriarche d'Aquilée, et ce schisme seul maintenait Rome dans le parti de l'empire. Grégoire laissa dans Rome un grand souvenir, et son nom, ses écrits furent invoqués dans la suite par Grégoire VII dont il avait commencé l'ouvrage. Occupé sans cesse à négocier avec les empereurs, les évêques, les Lombards, les princes étrangers, il gouvernait en même temps les domaines de l'Église, et ne négligeait aucun détail. Il

[1] Greg., *Ep.*, lib. XIII ; *Ep.*, XXXI, t. II, p. 1238.

écrivait à un sous-diacre, gérant du patrimoine que l'Église avait en Sicile : « Vous m'avez envoyé un « cheval qui ne vaut rien et des ânes assez bons. « Je ne puis pas me servir du cheval, parce qu'il est « mauvais, ni des ânes, parce qu'ils sont des ânes [1]. » Mais, avec cette simplicité, il entretenait à Rome de vastes greniers d'abondance dont il distribuait le blé gratuitement au peuple dans les temps de famine. Les Romains s'étaient tellement accoutumés à cette largesse qu'ils prirent en haine son successeur Sabinien, parce qu'il taxa chaque mesure de blé au prix de treize sols. Rome, malgré tant de changements, était toujours remplie de ce peuple oisif et affamé qu'avait créé l'empire. Les cérémonies chrétiennes avaient remplacé pour lui les jeux du cirque, mais il appartenait toujours au maître qui lui donnait du pain, et ce maître était l'Église.

Sabinien vécut peu : on l'accusa d'avoir voulu, par jalousie, supprimer les écrits de son prédécesseur; on raconta que, pour l'en punir, Grégoire lui était apparu en songe, et l'avait blessé d'un coup mortel à la tête.

A sa mort, il fut remplacé par Boniface IV qui, comme lui, avait été apocrisiaire ou nonce apostolique à Constantinople. Celui-ci obtint de Phocas ce qu'avait sollicité Grégoire. L'empereur, par un décret, défendit au patriarche de Constantinople de prendre le nom d'œcuménique et reconnut la prééminence exclusive du pontife romain [2]. Ainsi s'élevait

[1] *Pagi*, t. Ier, p. 380.
[2] *Epist. ad Petrum*.

l'Église de Rome, profitant des tyrans comme des barbares. Cette bonne intelligence dura pendant tout le règne de Phocas, trop haï de Constantinople pour ne pas beaucoup céder à Rome [1].

Accroissement de l'Église romaine par les missions. Affaiblissement de l'Église grecque par les progrès du mahométisme.

Cependant l'Église de Rome continuait d'envoyer ses légats dans tout l'Occident, d'étendre ses missions dans les parties les plus sauvages de l'Angleterre et de l'Allemagne. C'est là sans doute un des principes de la grandeur de cette Église. Cantonnée au centre de l'Italie, elle avait à convertir tout le nord de l'Europe, et voyait ainsi s'accroître incessamment le nombre de ses fidèles, tandis que l'Église d'Orient, bornée par l'empire des rois de Perse, ennemis du culte chrétien, allait être bientôt arrêtée par une puissance nouvelle, armée d'un prosélytisme plus ardent que le sien et d'un culte plus conforme aux mœurs et au climat de l'Asie. Nul événement ne concourut davantage à l'indépendance et à l'accroissement du pontificat romain;

[1] Le fameux Panthéon, dédié jadis par Agrippa, se conservait orné de toutes les statues des dieux. Phocas en fit don à Boniface IV qui le consacra sous le nom de Sainte-Marie.

et dans l'ordre de ces causes secondes qui réagissent d'un bout de l'univers à l'autre, les victoires de Mahomet servirent autant la domination spirituelle de l'évêque de Rome qu'elles affaiblirent la puissance de l'Église grecque.

Lorsque, dans le septième siècle, Mahomet se fut élevé du fond de l'Arabie avec son théisme judaïque, sa morale en partie chrétienne, en partie sensuelle, sa prédication par le glaive et ses victorieuses conversions, le christianisme tomba de toutes parts en Orient. Bientôt les lieutenants ou les successeurs du prophète envahirent la Palestine, la Syrie, l'Égypte, les provinces de l'Asie Mineure jusque-là peuplées de chrétiens. Ces Églises grecques, fières de leurs antiques traditions, furent réduites sous le joug des barbares. Dans beaucoup de lieux, la succession des évêques fut interrompue, le peuple anéanti ou fait esclave; cette force convertissante, cette puissance d'action que le christianisme latin exerça sur les peuples barbares qui habitaient ou envahissaient l'Occident, le christianisme grec la subit en quelque sorte sous le glaive des mahométans.

Sous Héraclius, successeur de Phocas, l'empire grec menacé par les rapides progrès des musulmans, et sans cesse occupé, pour ainsi dire, de défendre sa vie, n'eut plus assez de force pour maintenir Rome dans l'obéissance. D'un autre côté, cette pensée que l'Orient était envahi par les armes d'un faux prophète devait naturellement rassembler l'Occident autour de la chaire du premier apôtre.

En présence de ce pontificat guerrier qui grandissait en Asie, les peuples de l'Occident eurent besoin de reconnaître aussi un pontife unique et suprême : la papauté prit quelque chose du califat, et si la Providence eût alors amené sur la chaire de saint Pierre quelque génie politique et belliqueux, peut-être la ressemblance eût-elle été plus complète, et les papes, réunissant les caractères de conquérants et de pontifes, auraient fondé dans l'Europe une grande souveraineté. Mais cette force leur ayant manqué, ils furent réduits, en affectant le pouvoir spirituel le plus illimité, à chercher, à invoquer toujours un soutien étranger, un défenseur armé pour leur cause. Ce fut cette faiblesse matérielle qui les retint plus longtemps qu'ils n'auraient voulu sous le joug de l'empire grec, et ne les en affranchit que par l'invasion de Charles-Martel.

L'hérésie des monothélites, c'est-à-dire l'opinion que Jésus-Christ, dans sa double nature, n'avait pourtant qu'une seule volonté, ne fut pas la vraie cause qui divisa les empereurs et les papes dans le septième siècle. Le pape Honorius avait lui-même adopté cette doctrine comme théologique. Mais il fallait une querelle entre Rome et Byzance ; et la décision d'Honorius fut frappée d'anathème par ses successeurs. D'une autre part, l'empereur de Constantinople rédige un formulaire monothélite qu'il veut imposer aux Églises d'Italie encore plus comme acte d'obéissance que comme acte de foi. Plusieurs papes qui se succèdent à de courts intervalles repoussent cette injonction ; et Martin Ier la condamne

dans le concile de Latran, malgré les efforts de l'exarque de Ravenne, qui vient pour l'arrêter et ne l'ose en voyant le zèle du peuple et de la milice de Rome. Le pape donne solennellement la communion à l'exarque et le renvoie. Un nouvel exarque plus hardi vient à Rome et se plaint que le pape a fait des amas d'armes dans son palais. Martin, vieux et malade, fait porter son lit dans la basilique de Latran, et y reçoit l'exarque suivi de ses troupes. Le gouverneur grec lit un ordre qui prescrit au clergé d'élire un nouveau pape, et, malgré l'indignation et les plaintes des prêtres, il le fait emmener par ses soldats jusqu'à Misène, et s'embarque avec lui pour Constantinople.

Martin était accusé d'avoir conspiré pour livrer la Sicile aux Sarrasins. Ses lettres nous montrent que du moins il se ménageait en secret l'alliance des rois francs, Clovis II et Childebert. Le monothélisme défendu ou condamné n'était là qu'un prétexte. Au fond, il s'agissait pour les habitants de Rome de secouer le joug des Byzantins. Cependant, les rigueurs exercées contre le pape, promené avec un carcan de fer dans Constantinople, excitent la pitié pour lui. Le patriarche même de Constantinople en témoigna son horreur, et l'Église de Rome, qui avait obéi en élisant un nouveau pape, s'affermit dans sa dissidence et dans sa haine contre l'empire grec. On dirait que ces princes, désespérant eux-mêmes de conserver l'Italie, n'y virent plus qu'une proie qu'il fallait piller à la hâte avant de la perdre.

L'empereur Constance, après une expédition malheureuse contre les Lombards, étant venu visiter Rome en 663, après avoir assisté à la messe célébrée par le pape, pilla les plus beaux ornements de la ville, et emporta jusqu'aux plaques de cuivre qui couvraient les églises.

Cependant, les empereurs, toujours maîtres de Ravenne et de Naples, conservèrent, même après cet indigne attentat, un grand pouvoir sur Rome. Leur politique essaya de diminuer la dépendance des autres Églises. L'archevêque de Ravenne obtint un rescrit par lequel il était exempté de toute juridiction, même de celle du patriarche de l'ancienne Rome. Un autre décret, daté de dix ans plus tard, ordonne, quand l'archevêque de Ravenne irait à Rome pour se faire consacrer, de ne pas l'y retenir plus de huit jours.

La férocité des Lombards, leurs brigandages, retenaient les Romains sous le joug de l'empire. Les empereurs, de leur côté, pour affaiblir l'indépendance de l'Église firent élever souvent sur le siége de Rome des Grecs qu'ils croyaient plus zélés pour leur cause. Mais un prêtre, et surtout un pape, n'a d'autre patrie que l'Église. La succession de l'empire de Byzance était si variable, les révolutions du palais si fréquentes et si odieuses, que les motifs de fidélité ne tenaient pas longtemps. Le pape Constantin, Grec de naissance, et créature de l'empereur Justinien II, se trouva l'ennemi de Philippique, meurtrier de Justinien, usurpateur de son trône, et de plus monothélite, car ces hérésies sophistiques se

mêlaient à tout et servaient d'instrument à l'ambition comme à l'indépendance.

Cependant l'Église romaine continuait heureusement ses missions dans les royaumes du Nord ; pendant que l'empire perdait la Sicile conquise par les Sarrasins, elle gagnait des peuples nouveaux dans la Germanie : déjà les néophytes devenaient missionnaires, et, dans leur foi, ils ne remontaient pas au-delà de Rome, dont ils avaient reçu l'Évangile. Sous Grégoire II, en 720, Winfride, moine anglais, vint à Rome recevoir des instructions et des reliques pour aller convertir les peuples idolâtres de Thuringe. Son nom d'origine barbare fut remplacé par le nom latin de Boniface. Il alla prêcher aux peuples sauvages qui habitaient la rive orientale du Rhin les vérités de l'Évangile et la suprématie du pontife de Rome. D'autres prêtres romains fondèrent des Églises chrétiennes dans la Bavière.

Le puissant maire du palais qui gouvernait le royaume des Francs, Charles-Martel, protégeait les missionnaires de Rome. Bientôt la gloire qu'il acquit dans l'Occident, sa grande victoire sur les Sarrasins, auxquels le débile empire de Byzance abandonnait l'Europe, le montrèrent à l'Église romaine comme le libérateur qu'elle attendait depuis si longtemps. Rome, avec ce droit divin qu'elle s'arrogeait du consentement des peuples, soumise aux vexations de l'empire grec, aux brigandages des Lombards, n'avait aucune force réelle. Charles-Martel, soutenant sur le trône la famille de Clovis, réduite à une honteuse inaction, avait plutôt la force que le

droit de régner. Le traité semblait naturel entre ces deux puissances qui pouvaient se donner mutuellement ce qui manquait à chacune d'elles. Dès que l'Église de Rome crut pouvoir espérer le secours de Charles-Martel, elle ne songea donc plus qu'à rejeter le joug de l'empire grec qu'elle traînait avec impatience depuis si longtemps. La querelle des images fut le prétexte, fut l'occasion que l'on eût trouvée dans une autre hérésie, si celle-là eût manqué.

Léon, soldat de fortune, monté sur le trône de Constantinople, s'étant affermi par des victoires contre les Sarrasins, essaya de resserrer l'obéissance des provinces d'outre-mer. Il soumit la Calabre et la Sicile à une capitation nouvelle qu'il voulut aussi étendre à l'Italie. L'Italie eût peut-être obéi, mais en même temps Léon remua les esprits par une question théologique. Le culte des images, impossible ou dédaigné aux premiers jours de la foi et en présence du polythéisme, avait pris insensiblement une grande place dans la religion. Mais cette vénération pour les objets sensibles, qui aurait blessé le pur enthousiasme des premiers disciples de l'Évangile, excitait plus de haine encore dans les restes de la secte judaïque et dans les sectateurs du théisme mahométan. Ces idées, communes en Asie, agirent sans doute sur Léon l'Isaurien, lorsqu'il se déclara tout à coup le violent proscripteur des images. Mais on ne peut douter aussi que cette proscription ne fût liée à un désir d'opprimer et d'humilier Rome. Le tableau des six conciles, étalé dans la basilique

de Latran, avait été, pour ainsi dire, une déclaration d'indépendance. En interdisant toutes les images, il croyait porter un coup décisif à l'Église romaine. Mais tel était le progrès de cette Église que le patriarche de Constantinople se déclare pour les images et a recours au pape contre l'empereur. Grégoire ne tient compte des édits de Léon et s'oppose à la fois à la levée de la taxe nouvelle et à l'abolition des images : évidemment, c'était la cause de toute l'Italie [1].

L'empereur de Constantinople essaya, dit-on, de faire assassiner Grégoire II [2] à l'autel. Le crime, tenté ou supposé, irrita l'indignation des Romains. L'exarque de Ravenne fait marcher des troupes contre Rome, les habitants de la Toscane et de Spolète s'opposent à leur passage. Les villes de l'Italie grecque voisines de Ravenne se soulèvent contre l'exarque, excommunié par le pape. La ville de Rome prend les armes : le duc ou gouverneur de Rome est obligé de fuir, l'exarque est tué dans Ravenne. Ce soulèvement si général n'aurait pas éclaté si Grégoire II ne s'était assuré de l'alliance et du secours des Lombards. L'Église romaine croyait avoir apprivoisé ces conquérants du Nord : elle les avait peu à peu détachés de la secte arienne, dont ils mêlaient d'abord les pratiques à quelques restes d'idolâtrie grossière : elle avait récemment obtenu de leur roi que l'archevêque d'Aquilée se soumettrait à l'Église

[1] *Pagi*, t. I, p. 525.

[2] *Brev. Gest. Pontif. Rom.*, t. I, p. 525. *Pagi.*

romaine et en recevrait le pallium. Dans cette confiance, elle n'hésita pas à s'allier avec eux contre l'empire grec. Cependant le pontife affectait de vouloir maintenir une sorte d'obéissance nominale envers l'empereur. Quelques-uns des chefs de l'insurrection proposaient d'élire un empereur d'Occident. Mais le pontife modéra cette ardeur sous prétexte d'attendre la conversion du prince, et dans la réalité pour ne pas se donner un maître présent et populaire.

Cependant les Lombards, ne se bornant pas à soutenir l'indépendance du pape, s'emparent de Ravenne, de Clasa, d'Imola, de Césarée et Sutri, dans le duché de Rome. Léon essaye alors d'apaiser le pontife et lui propose la réunion d'un concile général. Grégoire lui répondit avec dédain : « Tu es, « lui écrivait-il, le persécuteur, l'ennemi des sain- « tes images. Tais-toi, et le monde sera paisible. « Lorsque les Églises de Dieu jouissaient d'une paix « profonde, tu as excité des guerres, des haines, des « scandales ; reste en repos, et il n'y aura pas besoin « de synode. Écris dans tous les pays que tu as pé- « ché contre le patriarche de Constantinople et con- « tre le pape romain, Grégoire, à l'occasion des ima- « ges, et nous te rendrons la paix, nous effacerons « ta faute, nous qui avons reçu de Dieu la puis- « sance de lier dans le ciel et sur la terre. » On aurait tort de croire que cette querelle fût toute religieuse. Grégoire ajoutait : « Tu crois nous épou- « vanter en disant : J'enverrai à Rome briser « l'image de saint Pierre, et j'en ferai enlever le

« pape Grégoire chargé de fers, comme autrefois « Constance fit enlever Martin. Sache que les papes « sont les médiateurs et les arbitres de la paix entre « l'Orient et l'Occident [1]. » Ailleurs il lui écrivait : « Tu nous poursuis, tu nous persécutes en tyran « avec une force militaire et charnelle ; nous, sans « défense et nus, n'ayant pas d'armée terrestre, « nous invoquons le prince de l'armée céleste, le « Christ, afin qu'il t'envoie un démon, et, comme « dit l'Apôtre, te livre à Satan pour la perte de ton « corps et le salut de ton âme [2]. »

Léon entreprit alors de reprendre l'Italie par les armes. Une flotte, commandée par l'eunuque Eutychius, vient assiéger Ravenne, s'en empare, ainsi que des villes de la Pentapole. Les Grecs même parvinrent à traiter avec les Lombards, et les armées des deux peuples mirent le siége devant Rome. Grégoire II céda, reconnut l'autorité de l'exarque Eutychius ; la paix se fit à ce prix, et l'on envoya seulement à Constantinople la tête d'un chef insurgé romain. Ainsi fut réprimée la première grande entreprise du pontificat romain pour la liberté de l'Italie. Mais l'exemple était donné, et les Grecs, ayant besoin des Lombards pour soumettre Rome, ne pouvaient plus la garder longtemps.

Cependant, à la mort de Grégoire II, son successeur, élu par les suffrages du peuple, demanda,

[1] *Pagi*, t. I, p. 529.
[2] *Pagi*, t. I, p. 551.

suivant la coutume, l'approbation de l'exarque de Ravenne; mais la querelle des images subsistait toujours et suffisait à des peuples fatigués du joug de l'empire. Grégoire III assembla dans Rome un concile qui frappa d'anathème tout ennemi du culte des images. Mais à peine l'évêque de Rome eut-il, à la faveur de cette discussion théologique, brisé le joug de Byzance, qu'il se trouva pressé par l'ambition des Lombards. Vainement sut-il exciter des divisions parmi ces chefs barbares; leur roi Luitprand vint assiéger Rome sous prétexte que le pape favorisait le duc de Bénévent et le duc de Spolète. L'Église romaine, révoltée contre l'empire et menacée par les Lombards, eut recours à Charles-Martel et fit partir pour la France une ambassade qui portait au maire du palais de grands présents et les chaînes de saint Pierre, ainsi que les clefs de son tombeau. Les chroniqueurs ont aussi parlé d'un décret du sénat romain pour déférer à Charles-Martel le titre de patrice. Mais ce monument n'existe pas. On ne sait même quel était ce sénat, encore nommé dans les histoires de cette époque comme un souvenir de l'ancienne Rome. L'Église seule paraît hériter de tout le pouvoir perdu par l'empire. C'est le pape qui fait la guerre et la paix, et qui traite avec les empereurs et avec les barbares. Charles-Martel reçut avec de grands honneurs la légation du pontife et répondit par une ambassade et de riches présents. Plus jeune, il eût fait ce qui fut réservé à ses enfants. Mais il vieillissait, et son nom seul protégea l'Église romaine et la délivra

pour un temps des Lombards. Luitprand se retira, satisfait d'avoir enlevé au duché de Rome les villes d'Horta, de Polymarti, d'Amérie et de Bléda.

Fort de cette protection lointaine que s'était assurée l'Église, Zacharie, successeur de Grégoire, traita de nouveau avec le roi des Lombards, se fit rendre les villes conquises et des possessions considérables à Narni et dans la marche d'Ancône.

Cependant le faible pouvoir des empereurs grecs à Ravenne se perdait chaque jour. Zacharie fut invoqué comme un protecteur par les habitants de cette ville, et on le voit aller lui-même en ambassade auprès du roi lombard jusqu'à Pavie, pour obtenir la restitution de quelques villes à l'exarchat. Cette confiance explique assez les progrès de la grandeur pontificale; les papes seuls pouvaient ainsi, dans ces temps de barbarie et de violence, s'interposer entre des peuples, visiter le palais d'un prince ennemi, lui faire honte d'un parjure. L'inviolabilité religieuse créait pour eux un droit public qui n'existait pour aucun autre.

Une politique naturelle les avertit d'ailleurs d'appuyer ce droit sur l'alliance du plus fort; l'Église romaine tenait toujours les yeux fixés sur la maison de Charles-Martel.

Pépin vit avec reconnaissance le pape Zacharie attirer à Rome son frère Carloman et lui inspirer le goût de la vie religieuse. Délivré d'un rival dans sa propre famille, Pépin, le plus puissant des seigneurs francs, n'avait plus qu'à déposer le faible héritier de Clovis et à prendre pour lui le titre de roi. Cette

ambition servit puissamment celle de Rome. Les seigneurs du royaume franc étaient inquiets du serment qui les liait à Childéric. On résolut de consulter le pape de Rome. Il répondit qu'il fallait mettre le titre de roi là où était la puissance. Autorisé de cet aveu, Pépin fit couper les cheveux du dernier héritier de Clovis et l'enferma dans un cloître; et les moines écrivirent que le pape Zacharie avait, au nom de l'apôtre saint Pierre, déposé le roi Childéric.

Pendant que l'Église romaine semblait mettre ainsi le fils de son protecteur sur le trône, la puissance des empereurs grecs disparaissait de l'Italie.

En 752, les Lombards prirent d'assaut Ravenne et toutes les villes de l'exarchat. Bientôt après, Astulphe, leur roi, s'avance vers Rome et veut que les Romains lui payent un sol d'or par tête. L'empereur de Constantinople, trop faible pour envoyer des flottes en Italie, espéra que le péril du pape et de l'Église romaine les ramènerait à sa cause. Il le chargea donc par ses lettres de négocier avec le roi lombard. Mais, après de vaines tentatives, le pape Étienne II quitte sous un déguisement l'Italie, passe les Alpes avec quelques prêtres et vient en France. Ce fut alors que, dans l'église de Saint-Denis, il consacra solennellement Pépin et ses deux fils et défendit aux princes français, sous peine d'excommunication, de prendre jamais des rois d'une autre race. Pépin, en retour, lui fit don de la province de Ravenne, qu'il promettait d'aller reprendre sur les Lombards. Il ne tarda pas, en effet,

de passer les Alpes et d'assiéger Pavie. Étienne retourne triomphant à Rome et attend les effets de cette victorieuse assistance.

Un premier traité de paix éloigne le roi français, et bientôt les Lombards reviennent désoler la campagne de Rome. C'est alors que le pape imagina d'adresser à Pépin une lettre prétendue miraculeuse au nom de saint Pierre. Le roi français passe de nouveau les Alpes et reparaît sous les murs de Pavie. Deux ambassadeurs de l'empereur grec étaient alors à Rome pour réclamer l'exarchat de Ravenne. Le pape les fait embarquer pour Marseille avec un de ses légats, et les envoie par ce long détour chercher le roi français qu'il attend lui-même en Italie. Ils arrivèrent enfin au camp des Français sous Pavie, réclamant l'exarchat de Ravenne comme un bien volé par les Lombards. Mais Pépin, qui voulait bien vaincre pour le pape et non pour l'empereur grec, leur répond qu'il est trop tard, et qu'il a tout donné à saint Pierre : et cette fois, la donation ne fut pas vaine. Le roi lombard, serré de près dans Pavie, consentit à tout. Il rendit Ravenne et vingt-deux villes ou châteaux conquis sur les Grecs. L'abbé de Saint-Denis fut chargé d'aller recevoir ce dépôt, et, après avoir pris possession de la province, en présence des officiers d'Astulphe, il vint à Rome avec les principaux de chaque ville et déposa sur l'autel de saint Pierre la donation du vainqueur et les clefs de Ravenne, Rimini, Sinigaglia, Urbin, Narni et des autres villes, dernière dépouille de l'empire.

Ainsi, dans le huitième siècle, s'effaça, dans l'Occident, cette vieille souveraineté des césars, devenue chrétienne sous Constantin, et toute grecque depuis Augustule, précaire, offrant tous les maux du pouvoir absolu sans le repos de l'hérédité, odieuse à l'Italie, la traitant avec dureté comme une colonie rebelle, la laissant misérablement en proie aux barbares, et n'étant pour elle qu'une domination étrangère et une invasion de plus.

SIXIÈME ÉPOQUE

SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DES PAPES.

Destruction de la monarchie des Lombards. — Couronnement de Charlemagne.

Cependant la souveraineté de Rome restait, pour ainsi dire, vacante. Pépin n'avait que le titre de patrice; le pape que celui d'évêque, et, dans quelques-uns de ses actes, il semblait reconnaître encore l'autorité nominale de l'empereur grec. Paul Ier, successeur d'Étienne III, fit confirmer son élection par Pépin; mais, quinze ans après, Adrien renvoyait à l'empereur Constantin Copronyme le jugement d'un crime commis dans le duché de Rome. La puissance des Lombards en Italie mettait d'ailleurs Rome dans un continuel péril. On voit, en 767, un petit duc de Népi, voisin de Rome, s'emparer par force du palais de Latran, et faire nommer pape son frère, simple laïque. Cette élection fut cassée au bout d'un an. Le parti romain fit nommer un nouveau pape, Étienne IV, et l'Église romaine n'eut

rien de plus à cœur que de se délivrer des Lombards, comme elle s'était délivrée des Grecs.

Dans cette pensée, Étienne IV fit de grands efforts pour détourner Charlemagne d'épouser la fille de Didier, roi des Lombards : « Quelle folie, lui « écrivait-il, à votre noble nation et à votre très-« noble race de vouloir se souiller par un mélange « avec la perfide et infecte nation des Lombards, « d'où certainement sont venus les lépreux[1] ! »

Charlemagne ne tint compte de ce singulier anathème ; mais, au bout d'un an, il répudia la fille de Didier, et ne chercha plus qu'un prétexte de détruire les Lombards. Le siége de Rome fut alors occupé par un de ces prêtres qui semblent destinés à devenir les appuis d'un conquérant. Adrien I[er] entra dans les desseins de Charles, et ne cessa de solliciter son ambition. Charlemagne avait privé de la couronne son frère Carloman : la veuve et les deux fils de Carloman se réfugièrent auprès de Didier, roi des Lombards. Celui-ci, depuis longtemps en querelle avec le pape pour la restitution de quelques villes, se détermine à marcher vers Rome, afin de le forcer à sacrer les deux princes français fugitifs pour les opposer à Charlemagne. Mais Adrien, fidèle à la fortune du plus fort, rassemble des troupes, se prépare à soutenir un siége, et menace d'excommunication le roi des Lombards, s'il entre sur les terres de Rome. Pendant que ce prince hésite, Charlemagne, après l'avoir quelque temps

[1] D. Bouquet, ad ann. 770.

amusé par une ambassade, se prépare à passer les monts. Adrien et tout le clergé romain travaillaient pour lui. Beaucoup de Lombards mêmes se détachaient de la cause de leur roi. On voit les habitants du duché de Spolète venir à Rome supplier le pape de les admettre au rang des citoyens de la ville, et se couper la barbe et les cheveux à la manière des Romains. Les villes de Fermo, d'Osimo, d'Ancône se soumirent également. Pendant ce temps Didier, ayant garni de quelques troupes les débouchés des montagnes, se tenait près d'Aoste pour combattre les Français.

Il est remarquable que le conquérant se servit, dans cette entreprise, plutôt de la ruse et du secours des prêtres que de la force des armes. Après avoir quelque temps négocié, conduit, dit-on, par un diacre de l'Église de Ravenne, il passa les montagnes, surprit et dispersa le camp de Didier qui s'enfuit à Pavie, tandis que son fils Adelkise se réfugiait à Vérone. Toute la monarchie des Lombards se trouva réduite à ces deux villes. Charlemagne, après avoir bloqué Pavie, court à Vérone qu'il presse plus vivement : la veuve et les fils de Carloman s'y trouvaient renfermés. Ils tombèrent avec la ville au pouvoir du vainqueur. Adelkise en était sorti quelques jours d'avance, et, embarqué à Pise, il alla servir l'empire grec. Les chroniques n'ont pas dit ce que Charlemagne fit de la veuve et des enfants de son frère. On ne nomme nulle part un monastère où ils aient été mis selon l'usage du temps. Ce silence accuse Charlemagne et l'Église romaine.

A peine maître de Vérone, Charlemagne se rendit à Rome avec une nombreuse escorte, entouré d'évêques, d'abbés et de seigneurs français. Les magistrats de la ville et les chefs de la noblesse étaient venus au-devant de lui de deux journées de distance. A un mille de Rome, il rencontra les enfants de diverses nations, Bretons, Français, Grecs, Allemands, que l'on élevait à Rome. Ils portaient dans leurs mains des palmes et des rameaux d'olivier. Le clergé les suivait avec ses bannières et ses croix. A cette vue, Charlemagne mit pied à terre, donna son cheval aux écuyers du pape, et marcha vers la basilique de Saint-Pierre, hors des murs de Rome, où le pape l'attendait sous le portique. Il s'agenouilla pour monter les degrés et baisa chaque marche. Le pape et le roi s'embrassèrent et entrèrent dans l'église avec la suite de Charles, au milieu des acclamations du peuple qui chantait : « Béni soit celui « qui vient au nom du Seigneur ! » Charlemagne avant d'entrer dans la ville jura de ne point violer les priviléges des Romains. Il visita ensuite les églises, et réitéra, dit-on, dans la basilique de Saint-Pierre, la donation de Pépin, acte sans cesse invoqué par les papes, mais dont le texte original n'est rapporté nulle part. Après quelques jours, Charles quitta Rome pour achever le siége de Pavie. Maître de la ville, il exila en France le roi Didier, établit dans la ville et les forteresses des capitaines de sa nation, et prit le titre de roi des Français et des Lombards, patrice des Romains. Une révolte des Saxons qui lui fit promptement repasser les Alpes

permit à quelques chefs lombards de se maintenir à Bénévent, à Spolète et dans le Frioul. Mais de ce jour, cependant, date une nouvelle domination dans l'Italie. Charlemagne gardait réellement, avec la possession de la Lombardie, la souveraineté de tout le territoire de Ravenne. L'évêque même de cette ville se prétendait de nouveau indépendant de l'Église de Rome, et défendait aux habitants de l'ancien exarchat de recevoir aucune fonction du pape. Charlemagne ne blâmait pas cette résistance, et se pressait peu d'accomplir toutes les promesses que réclamait l'Église romaine. Adrien le suppliait de revenir à Rome pour réprimer les ennemis de Saint-Pierre, de l'Église de Rome et du peuple de la république romaine. « Donnez réellement, lui « lui dit-il, ce que vous avez offert à l'apôtre de « Dieu pour le rachat de votre âme[1]. » Adrien cite à l'appui la fabuleuse donation de Constantin, et il promettait à Charlemagne le surnom de nouveau Constantin, s'il augmentait la grandeur de l'Église romaine.

En 780, Charlemagne, avec sa cour et ses deux fils Carloman et Louis, revint visiter Rome. Le pape Adrien baptisa le jeune prince Carloman et le consacra roi d'Italie. C'est depuis ce temps que le pape paraît avoir été réellement mis en possession du gouvernement de Ravenne, sous la souveraineté de la France. Le pape exerçait dans Rome un pouvoir plus grand encore, et il répondait au prince de

[1] *Lett. d'Ad.*, 59.

ce qui se passait dans cette ville. Telle était la misère de l'Italie que la vente des indigènes comme esclaves était une ressource et une industrie communes. Des Grecs, des Sarrasins venaient sur la côte acheter des hommes qu'on leur livrait, ou que la faim forçait à se livrer eux-mêmes. Charlemagne, averti de ce désordre, en reprit le pape avec douceur. La réponse d'Adrien atteste le pouvoir ou du moins le droit dont il jouissait. « Nous avons, dit-il, ordonné « au duc de la ville de Lucques d'armer plusieurs « navires, et de saisir des Grecs qui faisaient ce « trafic, et de brûler leurs vaisseaux. Mais il n'a pas « obéi. Cependant nous attestons devant Dieu que « nous avons livré un grand combat pour prévenir « ce crime dans le port de notre ville de Centum- « celle. Nous avons fait brûler plusieurs navires de « nation grecque, et retenu les Grecs eux-mêmes « en prison pendant beaucoup de temps. Quant à « ce que des calomniateurs ont osé vous insinuer au « mépris de Dieu et de leur salut contre nos prêtres, « l'iniquité s'est menti à elle-même. Il n'y a, Dieu « merci, aucune souillure dans le clergé romain, « et votre Sublimité ne doit pas croire à de telles « choses [1]. »

Charlemagne continua d'accroître la domination d'Adrien. Ayant soumis le duché de Bénévent, il en détacha les villes de Capoue, de Sora, d'Arpi, pour les donner au pape, et il joignit à ce don plusieurs petites villes de Toscane, entre autres Vi-

[1] *Lettre d'Ad.*, 75.

terbe et Soano, mais en réservant aux bourgeois de ces villes les droits d'un gouvernement municipal. L'ambitieux Adrien trouvait cette donation insuffisante. Sans cesse, il voulait accroître la part que lui avait faite le conquérant. Ses lettres sont pleines de reproches à cet égard. Tantôt il se plaint avec amertume que les habitants de Ravenne vont, sans sa permission, demander justice en France. « De « même, dit-il, que les évêques, les comtes, et les « autres hommes du roi ne passent pas de France en « Italie sans passe-port du roi, ainsi, les hommes du « pape, quels que soient leurs motifs pour aller en « cour de France, ne doivent pas quitter les États « de l'Église sans passe-port du pape. » Puis il oppose au patriciat de Charlemagne, « le patriciat « donné, dit-il, au bienheureux Pierre par le sei- « gneur Pépin de sainte mémoire, ce grand roi, « votre père[1]. »

L'habile Charlemagne ménageait doucement ces prétentions ecclésiastiques. Souvent même il cédait, et le dominateur des peuples belliqueux de Germanie et de France était vaincu par l'adroite opiniâtreté d'un vieux prêtre. Cette complaisance était calculée : Charlemagne projetait de relever l'empire d'Occident. Pour cela, il voulut d'abord réveiller cette querelle des images, premier prétexte de division entre l'Italie et l'Orient. Après avoir fait proclamer dans un concile de Francfort par une réunion d'évêques allemands la sainteté du culte

[1] *Code Carol.*, Ép. 85

des images, il se préparait à venir à Rome recueillir le prix de son zèle, lorsqu'il apprit la mort du pape Adrien. Il le regretta comme un utile appui de ses desseins, et, dans cette petite cour savante qu'il avait rassemblée près de lui, on fit, sous son nom, des vers latins pour célébrer sa douleur et les louanges du pontife. Le jour des funérailles d'Adrien, le clergé et le peuple de Rome lui donnèrent un successeur qui prit le nom de Léon III et fut sacré le lendemain, sans attendre l'aveu d'aucune puissance. Mais le nouveau pape fit aussitôt partir des légats chargés de présents pour porter à Charlemagne les clefs du tombeau de saint Pierre avec l'étendard de la ville de Rome, et pour le prier d'envoyer un des grands de sa cour pour recevoir le serment d'obéissance et de fidélité du peuple romain. Par ce détour, il substituait la soumission du peuple à celle de l'Église : sans offenser le roi, il évitait de soumettre à son aveu l'élection pontificale. Charlemagne répondit en se félicitant de la fidélité que le nouveau pape lui promet. Il lui envoyait en même temps des dons magnifiques par Anguilbert, l'un de ses confidents intimes, et membre de son conseil et de son académie où il portait le nom d'Homère parce qu'il faisait, disait-on, des vers grecs. Dans une lettre particulière, Charlemagne prescrivait à Anguilbert de profiter de toutes les occasions d'entretien pour avertir le nouveau pape sur ses devoirs, sur l'observation des saints canons, et le pieux gouvernement de l'Église :

« Répète-lui souvent, dit cette lettre, à combien

« peu d'années se borne la dignité dont il jouit dans « le temps, et combien sera durable la récompense « réservée dans l'éternité à celui qui aura bien rempli cette tâche. Persuade-lui de détruire l'hérésie « simoniaque qui souille en tant de lieux le corps « de l'Église, et parle-lui de toutes les choses dont « tu te souviens que nous nous sommes plaints ensemble. Que le Seigneur Dieu te guide et te conduise, qu'il dirige en toute bonté le cœur de « Léon pour le disposer à faire tout ce qui servira « la sainte Église, et le rende pour nous un bon « père et un utile intercesseur, afin que le Seigneur « Jésus-Christ nous fasse prospérer dans l'exécution « de sa volonté et daigne conduire au repos éternel « ce qui reste du cours de notre vie. Voyage heureusement, profite dans la vérité, et reviens avec « joie, mon petit Homère[1]. »

Malgré ces pieuses paroles, on ne peut douter qu'Anguilbert n'eût pour mission principale de ménager à son maître ce titre d'empereur d'Occident par lequel Charlemagne voulait fortifier et vieillir ses conquêtes et sa puissance. Dès longtemps, le prince ne cachait pas cette ambition : il en parlait dans ses donations aux Églises. Plusieurs de ses actes commencent ainsi : « Charles par la grâce « de Dieu roi des Français et des Lombards, et patrice des Romains, si notre libéralité se fait sentir « aux prêtres de l'Église de Dieu, si nous déférons « volontiers à leurs désirs, nous espérons que cela

[1] D. Bouquet, t. V, p. 625.

« doit nous élever au faîte de la dignité impériale. » Mais, avertie de cette ambition, l'Église de Rome différait pour se faire valoir. Dans cette pensée, Léon imagina de rappeler les droits des empereurs grecs par une mosaïque dont il décora le palais de Latran, et où Constantin Porphyrogénète était représenté recevant un étendard de la main de Jésus-Christ et un autre de la main de saint Pierre qui donne en même temps le pallium au pape.

Mais Léon, qui eût voulu faire attendre Charlemagne, fut forcé d'invoquer son secours. Une conspiration se forma dans Rome et parmi quelques officiers du palais pontifical. Léon fut assailli au milieu d'une procession, jeté à bas de cheval, dépouillé de ses ornements et blessé. Sauvé par quelques amis, il se retira d'abord à Spolète, sous la protection d'un feudataire de Charlemagne, et de là partit pour aller chercher ce puissant protecteur en Allemagne, près de Paderborn. Charles, l'ayant accueilli, le renvoya sous escorte avec des commissaires pour juger les conspirateurs, et bientôt il passe lui-même en Italie, à la tête d'une armée nombreuse.

L'arrivée de Charles dans Rome et les événements qui suivirent marquèrent la plus grande époque de puissance qu'ait eue jusque-là le siége de saint Pierre.

Les hommes accusés de conspiration contre le pape l'accusaient lui-même de crimes et de violences ; mais une assemblée d'évêques et de prêtres d'Italie, auxquels se mêlaient les capitaines francs

et les nobles romains, déclara que personne ne pouvait accuser le pape, parce que le siége apostolique était le chef de toutes les Églises et ne pouvait être jugé. En même temps, on décida dans cette assemblée que Charles, roi des Français, étant maître de Rome où les césars avaient régné et de toutes les autres villes de l'Italie, de la Gaule et de la Germanie, où ils avaient porté en divers temps le siége de leur empire, il était juste qu'il reçût le nom d'empereur, et fût consacré par le pape Léon. Rien ne fut donc à la fois plus solennel et mieux préparé que ce couronnement de Charles par lequel il feignit d'être pris au dépourvu.

Le jour de Noël fut choisi, selon le génie du temps, pour rapprocher de la naissance du Christ cette nouvelle vie de l'empire.

Un peuple immense était accouru de toutes parts : Charles, étant venu à la basilique du Vatican faire sa prière, le 25 décembre 800, le pape Léon le revêtit de la pourpre impériale et lui posa sur la tête une couronne d'or, aux cris mille fois répétés : « Vie et victoire à Charles Auguste, couronné de Dieu ! » Charles promit ensuite par serment, au nom de Jésus-Christ, en présence de Dieu et du bienheureux apôtre saint Pierre, d'être le protecteur et le défenseur de l'Église romaine. Ensuite Léon, versant l'huile sainte sur sa tête, le consacra empereur, et son fils Pépin, roi d'Italie. Dans le même temps, Charlemagne obtenait du calife d'Orient, Aaroun-al-Raschild une sorte de pouvoir sur la ville de Jérusalem. On lui apporta, dans Rome même, les clefs

du saint sépulcre, du Calvaire, et l'étendard de la cité sainte. Cet hommage, inspiré par la gloire du monarque français et le désir d'humilier l'empire grec, faisait de Charlemagne le grand protecteur des chrétiens. Rome profitait de sa grandeur, et le pape, en le consacrant, s'associait à sa gloire ou plutôt s'élevait au-dessus d'elle.

Aussi, c'est de là que date la grande puissance du pontificat romain. Tant que Charlemagne vécut, cette grandeur fut gênée par une active surveillance. Le prince avait enrichi la basilique du Vatican de mille dons précieux, de vases d'or, d'un autel d'argent; mais ses commissaires limitaient avec un soin sévère les prétentions du Saint-Siége sur l'ancien domaine privé de l'exarque, et sur les amendes prononcées par les tribunaux de Rome. Ils disputaient rigoureusement la possession de quelques métairies, de quelques vignes, de quelques troupeaux. Ils réclamaient au profit du trésor impérial les confiscations ordonnées par les officiers du pape. Quelquefois même, ils déposaient ces officiers et les remplaçaient par d'autres. On a dit que Charlemagne, dans ses capitulaires, ordonne de vendre les herbes de ses jardins et les œufs de ses basses-cours. Les mêmes soins de détail semblent avoir été appliqués en son nom à la surveillance de cette Église romaine qu'il avait comblée de tant d'hommages. Il lui accordait tout en apparence, mais ses faveurs étaient restreintes en son nom, et c'était réellement à lui que l'on obéissait dans Rome. C'est ainsi que sa main puissante, étendue sur tou-

tes les parties de son vaste empire, tenait tout dans l'obéissance et dans l'ordre jusqu'au moment où il cessa tout à la fois de gouverner et de vivre.

Dans l'avant-dernière année de son règne, soit qu'il se défiât lui-même de cette Église romaine qu'il avait tant élevée, soit qu'il crût pouvoir se passer d'elle, il voulut associer à l'empire son fils Louis, connu plus tard sous le nom de Débonnaire. Après l'avoir proclamé dans une diète d'évêques et de seigneurs, il lui commanda de prendre lui-même la couronne sur l'autel, et de la poser de sa propre main sur sa tête. Il mourut, et, parmi les trésors qu'il léguait aux vingt et une grandes villes de son empire, l'Église de Rome reçut en partage une vaste table d'argent sur laquelle était gravée la ville de Constantinople. L'Italie était si bien séparée de l'empire grec que l'image de Constantinople était offerte à Rome, comme un présent curieux, par le vainqueur qui avait pour jamais séparé ces deux villes.

La mort de Charlemagne, en divisant ses vastes États qu'une autre main n'aurait pu tenir assemblés, favorisa le pontificat romain autant que l'avait fait son règne. Le pape avait été le premier évêque du grand empire, et, pour ainsi dire, le premier feudataire ecclésiastique d'un maître qui dominait également et l'Église et le monde. Mais, dans le démembrement de la succession de Charlemagne, parmi les guerres de ses faibles ou indignes héritiers, la chaire de Rome allait devenir une puissance médiatrice et souveraine. On vit tout d'abord combien

le changement des hommes changeait les droits de l'empire et du sacerdoce.

Le pape Léon avait survécu peu de temps à Charlemagne, et un nouveau pontife, élu sous le nom d'Étienne IV, avait fait renouveler par le peuple romain le serment de fidélité à l'empereur : puis, s'excusant par ses légats de s'être laissé consacrer avant que son élection fût confirmée par le prince, il vint aussitôt en France. Mais, à son approche de Reims, Louis le Débonnaire, suivi d'un nombreux clergé, s'étant avancé pour le recevoir, se prosterna trois fois devant lui, et ne l'embrassa qu'après cet humble hommage, bien différent de l'accueil que Charlemagne avait fait à Étienne III. Le lendemain, dans la cathédrale de Reims, le pape sacra l'empereur Louis et l'impératrice Ermingarde, et par cet exemple, trompant la dernière intention de Charlemagne, confirma l'Église de Rome dans le privilége de créer les empereurs.

Progrès de la souveraineté temporelle des papes sous les successeurs de Charlemagne.

L'Église de Rome devait profiter de cette faiblesse qui fit donner à Louis le nom de Débonnaire et arma tous ses fils contre lui. Il ne faut pas croire pour cela qu'elle ait pu se faire donner les îles de

Corse, de Sardaigne et de Sicile, car il ne les possédait pas lui-même. Mais on sait combien, dans ces siècles d'ignorance, se multipliaient les fausses donations et les faux titres au profit de l'Église romaine. Puissance spirituelle, luttant par la religion seule contre toute la force brutale du moyen âge, elle appuyait sans cesse son pouvoir temporel sur des mensonges et des actes faux, depuis la donation de Constantin, alléguée dans le huitième siècle, jusqu'à celle de Louis, inventée dans les siècles suivants.

Toutefois, le pouvoir de Rome croissait par la seule faiblesse de l'empire. Charles, en décorant le pape de tant de titres, n'avait voulu qu'élever une statue dorée qui lui posait à lui-même la couronne impériale sur la tête. Après Charles, quand son empire fut régi d'une main faible et divisé par des factions, la statue pontificale s'anima, et voulut régner. Mais il y avait de graves obstacles. Lorsque Lothaire, fils de Louis, associé par lui à l'empire, vint se faire sacrer dans Rome, il jugea solennellement un procès entre le pape et l'abbé du monastère Farfa dans la Sabine, et, après avoir entendu l'avocat du pape, il le condamna. Quelque temps après il cassa les juges ecclésiastiques de Rome nommés par la chambre apostolique, et décida que l'on enverrait des gens du conseil de l'empereur pour exercer à Rome le pouvoir judiciaire. En même temps, il publia des constitutions qui semblent un premier traité fait avec la puissance pontificale, et qui diffère bien de ces donations pieuses et souvent illusoires

prodiguées par Charlemagne. Le pape est reconnu dans cet acte maître de nommer des ducs ou gouverneurs, des juges et d'autres officiers. Tout le monde doit leur obéir, le pape demeure juge en premier ressort des plaintes élevées par eux, et doit y pourvoir par ses commissaires ou en avertir l'empereur.

Après la promulgation de cet édit, le clergé et le peuple prêtèrent serment aux empereurs Louis et Lothaire, sauf la fidélité promise au seigneur apostolique. Ainsi la puissance semblait déjà se partager entre l'empereur et le pape. Et même, sous le jeune et ardent Lothaire, la ville pontificale obtenait une véritable indépendance. Lothaire transigeait avec elle, tandis qu'il gouvernait le reste de l'Italie.

Bientôt tout l'empire de Charlemagne est divisé. Le faible Louis en distribuant des États à ses fils les avait préparés à lui faire la guerre. L'ambitieux Lothaire voulut, dans cette entreprise impie, se donner le secours du pape. En 833, il détermina Grégoire IV à le suivre en France. Les évêques français du parti de Louis déclarèrent que, si le pape venait pour les excommunier, il s'en retournerait excommunié lui-même.

Le pape ne prit que le rôle de médiateur venant visiter le roi dans sa tente, lui apportant de riches présents et en recevant à son tour. Pendant cette négociation, les fils de Louis ayant gagné l'armée de leur père, et ce malheureux prince abandonné de tous les siens étant forcé de se rendre à discrétion, il ne paraît pas que le pape ait blâmé cette trahison à laquelle sa présence avait servi. Chose

remarquable cependant, malgré la complaisance du pape pour les fils révoltés contre leur père, ce ne fut pas lui, mais un concile d'évêques français, qui condamna le roi Louis à la pénitence. Et, lorsque ensuite le malheureux roi, soutenu par un de ses fils, reprit l'empire et voulut se faire absoudre, ce ne fut pas au pape qu'il s'adressa, mais à un autre concile d'évêques ennemis de Lothaire. Bien plus, après sa victoire, comme pour se relever de l'excommunication qu'il avait encourue, Louis se fit couronner de nouveau dans l'église de Metz. Ainsi ce fut un synode d'évêques qui exerça le premier ce pouvoir de déposer ou de rétablir les rois; mais tous les avantages que prenait l'épiscopat devaient profiter à l'Église romaine.

Louis le Débonnaire mourut au milieu des troubles de ses États, dans un temps où il se proposait d'aller à Rome pour y chercher une consécration nouvelle à son faible pouvoir. Lothaire, qui lui succède à l'empire, s'empresse aussitôt d'envoyer à Rome avec une armée son fils aîné Louis II. Un nouveau pape, Sergius, qui venait d'être élu, se présente au jeune prince devant l'église de Saint-Pierre dont les portes étaient fermées : « Si tu es « venu, dit-il, avec un cœur pur et une volonté « droite pour le salut de la république du monde et « de cette église, franchis ces portes par mon ordre : « s'il en est autrement, ces portes ne s'ouvriront ni « par moi ni de mon aveu [1]. » Le jeune prince pro-

[1] *Breviar.*, p. 56.

testa de sa bonne intention et entra dans l'église aux acclamations du peuple qui chantait : « Béni « soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Peu de jours après, le pape le consacra dans la basilique de Saint-Pierre comme roi d'Italie, et lui ceignit la ceinture militaire, mais il lui refusa le serment de fidélité que réclamaient les seigneurs français de sa suite : « Je consens et je permets, dit-il, que les « Romains prêtent ce serment à l'empereur Lo-« thaire seul, mais qu'ils le prêtent à son fils Louis, « ni moi ni la noblesse romaine ne le permettent[1]. »

En même temps un prince de Bénévent venait à Rome rendre hommage au pape, et lui baisait les pieds par un cérémonial encore nouveau. Le duché de Bénévent était alors exposé aux incursions des Sarrasins : car, depuis la mort de Charlemagne, il se faisait un renouvellement d'invasions barbares, les Normands au septentrion, les Sarrasins au midi. Cette demi-civilisation que Rome avait conservée dans l'Italie, et que Charlemagne avait jetée çà et là dans son vaste empire, était menacée d'être emportée. En effet, les pirates sarrasins qui venaient piller les côtes d'Italie, ne ressemblaient en rien à ces Arabes ingénieux qui firent briller au dixième siècle leur politesse et leurs arts dans l'Espagne conquise. Leurs incursions étaient d'affreux pillages, aussi l'histoire a-t-elle consacré la mémoire du pontife qui apprit aux Romains à se défendre contre eux.

[1] *Breviar.*, p: 58.

En 847, Léon IV avait succédé à Sergius, sans consulter l'empereur Lothaire. La politique du clergé romain avait allégué les courses des Sarrasins qui empêchaient d'attendre les ordres de l'empereur : mais, une fois nommé, Léon sut écarter le péril dont il avait profité. Il mit Rome à l'abri par une nouvelle enceinte de murailles, il y enferma les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul et tout un quartier nouvellement bâti qui porta longtemps le nom de *cité Léonine*. A Porto, près de l'embouchure du Tibre, il éleva sur les deux rives deux tours fortifiées, réunies par des chaînes de fer qui suffisaient pour fermer le passage du fleuve aux flottilles barbares. Traitant comme un souverain avec les villes de Naples, de Gaëte et d'Amalfi, ancienne dépendance de l'empire grec, il repoussa les Sarrasins par leurs secours et leur enleva beaucoup de prisonniers qu'il fit travailler à embellir et à fortifier Rome.

Rome était, depuis la mort de Charlemagne, le seul lieu de l'Occident où il se conservât quelque science et quelque souvenir de l'antiquité. Tant d'invasions barbares qui avaient passé sur l'Italie en avaient profondément bouleversé les mœurs, les usages, l'idiome. A ce vieux levain de nations latines étaient venus se mêler des Grecs, des Hérules, des Goths, des Lombards, des Francs. Chacune de ces couches successives avait déposé sur le sol de l'Italie quelque élément nouveau de mœurs et de langage. Les religions s'étaient confondues, les races s'étaient mêlées. L'arianisme avait disparu

dans la foi catholique avant les Goths qui l'avaient apporté, et les Goths s'étaient perdus dans la masse de l'ancien peuple et des peuples nouveaux, lombards ou francs, survenus après eux. A quelle époque, au milieu de ce mélange, commença de se former une langue commune et nouvelle pour les peuples établis en Italie? On ne peut l'indiquer exactement. Les premiers monuments qui nous en restent sont bien postérieurs à l'époque où nécessairement elle fut en usage. Mais, quoi qu'il en soit, sa formation, tout empreinte de langue latine, est une des marques du pouvoir de l'Église romaine.

La langue latine que parlait cette Église, résista, pour ainsi dire, aux langues des conquérants lombards et francs, et composa presque seule l'italien du moyen âge. Cette règle qui veut que la part apportée par les diverses peuplades dans la formation d'un peuple nouveau se retrouve dans la langue de ce peuple ne s'applique pas à l'Italie : le germe latin y domina tous les autres. Cette langue latine qui, en Italie, resta le fond presque unique de la langue vulgaire, était, dans tout l'Occident, la langue sacrée des prêtres. Par là, ils tenaient tous à l'Église romaine. Les écoles que les papes avaient établies dans Rome pour les étrangers, servaient à former des hommes qui reportaient dans leur pays la langue et la théologie romaines ; et l'on ne voit, vers ce temps, aucun homme célèbre qui n'ait étudié dans Rome. Ce fameux Alfred, qui dans l'histoire des Anglo-Saxons, au neuvième siècle, paraît un phénomène de science et d'humanité, vint à Rome, sous Léon IV, avec

une suite nombreuse de nobles de son pays. L'adroit pontife saisit cette occasion de sacrer un roi, et il lui donna l'onction royale avec le nom de fils.

Cependant la faiblesse des héritiers de Charlemagne en était venue à ce point qu'ils redoutaient même l'empire grec et ses anciens titres sur Rome. Les papes, successeurs de Léon, sans avoir son génie, profitèrent habilement de cette crainte pour s'attribuer le droit de donner l'empire. Les princes mêmes adoptèrent cette idée. Louis II écrivait à l'empereur grec Bazile, qui lui reprochait d'avoir usurpé la souveraineté de Rome : « Si nous n'étions pas em« pereurs des Romains, nous ne serions pas empe« reurs des Français. C'est des Romains que nous « avons reçu le titre et la dignité d'empereur. » En même temps, Adrien II, écrivant à Charles le Chauve, lui disait : « Si l'empereur Louis vient à « mourir, j'ai résolu de ne reconnaître que vous « pour empereur, quand même un autre prince « m'offrirait plusieurs boisseaux de pièces d'or. » Rien ne fut plus rapide que le progrès de cette prétention. Peu d'années après, lorsque en effet Charles le Chauve fut sacré dans Rome par le pape Jean VIII, successeur d'Adrien, une diète réunie dans Pavie nomma Charles le Chauve, roi d'Italie, en considération du titre d'empereur qu'il avait reçu de saint Pierre par le ministère du seigneur Jean, souverain pontife, seigneur universel. Ainsi la nouvelle indépendance que reprenait l'Italie, en substituant l'élection au droit de conquête, s'appuyait sur la suprématie pontificale.

Il y avait loin de là à l'empire fondé par Charlemagne. Mais le changement des hommes était plus grand encore que celui des institutions. La race du héros semblait finir par des infirmes. A Charles le Chauve et à Carloman succédaient Louis le Bègue ; Charles le Gros, Charles le Simple. Le spectacle de cette débile postérité d'un grand homme devait enhardir l'ambition des papes. Jean VIII, après avoir résisté à Carloman, se fait nommer son vicaire en Italie, et Carloman étant tombé malade de langueur, le pape convoque un concile à Rome pour élire un roi d'Italie, qu'il voulait ensuite faire empereur. L'entreprise manqua. Charles le Gros, nommé roi d'Italie, vint à Rome en 881, et il fallut le sacrer empereur. Mais la famille de Charlemagne se détruisait elle-même. Arnoult, qui en descendait par une concubine, s'empare des États de Germanie désormais séparés de la France, et fait déposer Charles le Gros dans une diète assemblée à Tribur. Il n'y a plus d'empereurs, et le royaume d'Italie est disputé entre des seigneurs du pays, Bérenger, duc de Frioul, et Guy, duc de Spolète. En quelques années, on vit passer à Rome cinq empereurs : Guy, son fils Lambert, Arnoult qui vint d'Allemagne, Louis, roi de Bourgogne, et Bérenger qui resta le maître.

Dans l'intervalle de ces changements, Rome devenait une sorte de démocratie théocratique, dominée par des prêtres et par des femmes ; singulier spectacle qui, dans la barbarie du moyen âge, n'était possible qu'à Rome.

Une femme d'origine patricienne, Théodora, célèbre par son audace et sa beauté, s'empara dans Rome d'un grand pouvoir qu'elle prolongea par les charmes de ses deux filles. La ville de saint Pierre fut soumise à ce triumvirat de courtisanes.

Théodora, la mère, par son intime commerce avec plusieurs barons romains, s'était mise en possession du château de Saint-Ange, à l'entrée de Rome, sur l'un des principaux ponts du Tibre, et elle en avait fait un lieu de plaisir et une forteresse, d'où elle corrompait et opprimait l'Église. Ses filles, Marozie et Théodora, disposaient de la chaire pontificale par elles-mêmes, par leurs amants, ou quelquefois pour leurs amants mêmes. Sergius III, après une élection contestée et un exil de sept ans, fut rappelé sur le siége de Rome par le crédit de Marozie dont il avait un fils qui, dans la suite, fut pape lui-même. La jeune Théodora n'eut pas moins de crédit et d'ambition que sa sœur. Elle aimait un jeune clerc de l'Église romaine qu'elle avait fait évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne. Ennuyée d'en être séparée par deux cents milles de distance, elle le fit nommer pape pour le rapprocher d'elle. En l'an 912, il fut élu sous le nom de Jean X.

Ce favori d'une femme galante, s'il était mauvais prêtre, se montra guerrier plein de courage. A cette époque, l'Église de Rome, affranchie de toute domination étrangère, n'en était pas moins exposée au plus pressant péril. Dans l'anarchie des provinces d'Italie, les Sarrasins multipliaient leurs in-

vasions et leurs pillages. Depuis plusieurs années, ils étaient maîtres du Garillan, à l'embouchure de l'ancienne rivière de l'Iris. Ils avaient soumis les bourgades voisines, et de là, poussant leurs courses jusqu'aux portes de Rome, ils enlevaient les pèlerins ou leur faisaient payer de grosses rançons, et ils interceptaient ainsi les offrandes que la piété des peuples ne se lassait pas d'envoyer dans cette Rome souillée de tant de vices.

Jean, sitôt qu'il fut pape, forma le projet de repousser au loin ces barbares. Il résolut d'appeler Bérenger qui venait de conquérir une partie de l'Italie du Nord. En 916, Bérenger vint à Rome pour recevoir la couronne impériale. Ce n'était pas l'entrée victorieuse des conquérants germains. Il était monté sur une haquenée blanche que le pape lui avait envoyée. A sa rencontre, s'avançaient le sénat et le peuple avec les écoles des diverses nations, suivant l'usage. Mais il s'y mêlait des bannières, indiquant divers corps de Romains, et surmontées de têtes d'animaux féroces. Il semble que le peuple de Rome fût redevenu guerrier. Après les cérémonies ordinaires, lorsque Bérenger eut promis de confirmer les donations des empereurs et qu'il eut été sacré, parmi ses dons aux églises de Rome, il offrit des armures. Peu de temps après, Jean, aidé de ses secours et d'une flotte qu'il avait obtenue de l'empereur grec, marcha contre les Sarrasins établis dans la Calabre et les défit.

Après quatorze ans de pontificat, Jean fut ren-

versé par les mêmes moyens qui l'avaient élevé. Marozie, sœur de Théodora, ayant épousé en deuxièmes noces Guidon, duc de Toscane, conspira contre la vie du pape, sous prétexte qu'il donnait trop de crédit à son propre frère. Des hommes d'armes, secrètement rassemblés par l'ordre de Guidon et de Marozie, surprirent le pape dans le palais de Latran, massacrèrent son frère sous ses yeux, et le jetèrent lui-même dans une prison, où, peu de jours après, on l'étouffa sous un oreiller. Marozie laissa successivement élire deux papes Léon VI et Étienne VII, dont le pontificat fut obscur et très-court; puis, elle éleva sur la chaire de saint Pierre un fils naturel qu'elle avait eu, dit-on, du pape Sergius, son ancien amant. Ce jeune homme, qui prit le nom de Jean XI, sortait de l'adolescence, et Marozie, mère d'un pape, ayant, peu de temps après, perdu son époux Guidon, vit sa main recherchée par Hugues, roi d'Italie, et frère utérin de Guidon.

Mais il paraît que le peuple de Rome se lassait du joug de cette femme impudique et cruelle. Il ne lui pardonnait pas surtout d'appeler à Rome de nouveaux étrangers, des barbares bourguignons. Outre son fils bâtard qu'elle avait fait pape, elle avait un fils légitime né d'Albéric son premier époux. Ce jeune homme, dans un banquet, ayant reçu de sa mère l'ordre de présenter l'aiguière au roi Hugues, s'acquitta mal de ce soin. Le Bourguignon irrité frappa le jeune Romain au visage. Celui-ci sort aussitôt de la salle, rassemble les chefs de la noblesse,

anime le peuple et fait éclater un soulèvement contre Hugues qui, réfugié d'abord dans le château de Saint-Ange, s'en échappe à grand'peine, de nuit et par une échelle de corde. Albéric, devenu chef de ce mouvement populaire, est proclamé consul par les Romains, chez qui se conservait toujours une tradition de la république. Il fait mettre en prison sa mère Marozie, donne des gardes à son frère le pape Jean, et, rappelant à lui tout le pouvoir au nom du peuple, il se prépare à défendre l'indépendance de Rome contre les prétentions de Hugues et les forces de la Lombardie.

Albéric, maître de Rome sous le titre de patrice et de sénateur des Romains, y exerça vingt-trois ans tous les droits de la souveraineté [1].

La monnaie [2] était frappée à son effigie, avec un sceptre en croix pour symbole; il faisait la guerre et la paix, nommait les magistrats, et il disposa de l'élection et du pouvoir des papes qui, dans cet intervalle, passèrent sur le siége de Rome, Jean XI, Léon VII, Marin, Agapet II.

On n'en vénérait pas moins au dehors le nom de cette papauté soumise et prisonnière. Les évêques

[1] Quandoquidem Albericus omnia imperatorum jura, præter nomen Augusti, consentientibus Romanis, sibi vindicaverat, patricium eum vocare assueverunt;... præses vero senatûs universæ urbi præfectus fuit, et hinc omnium Romanorum senator vocatur. (Michael., *Conr. Curtii de senatu romano Commentor.*, lib. VI, c. IV, pp. 169 et 170.)

[2] Habet ex altero latere effigiem Alberici cum sceptro cruciato, in altero verba Albericus P. consul. (Michael., *Conr. Curtii de senatu romano Commentor.*, lib. VI, c. IV, p. 172.)

imploraient d'elle le pallium, comme le signe de leur consécration, et un empereur grec profita seulement de la domination d'Albéric, pour acheter de lui par de grands présents un bref pontifical, qui conférait à perpétuité ce précieux pallium [1] aux patriarches de Constantinople.

De tous les points de la chrétienté qui s'agrandissait et gagnait chaque jour sur les peuples païens et barbares, on sollicitait les brefs du pape pour l'établissement des monastères et des évêchés nouveaux ; et cette pensée régnait toujours dans les esprits, qu'à Rome était la source de la religion et le dépôt de l'empire. Mais cet empire, passé par tant de mains indignes depuis Charlemagne, personne n'osait plus s'en saisir. Le roi Hugues, avec les forces de l'Italie du Nord, vint plusieurs fois ravager le territoire de l'État romain et assiéger Rome. Il ne put ni la réduire par la force, ni en obtenir l'entrée par alliance, quoiqu'il eût fini par faire la paix avec Albéric en lui donnant sa fille en mariage.

Albéric garda l'indépendance de Rome; et le roi

[1] Jussu igitur Alberici, pontifex maximus patriarchis Constantinopolitanis pallii usum perpetuum, absque prævià sedis romanæ venià, indulsit. (Michael, *Curtii comment. ut supra*, p. 171.) — Cùmque eum cupiditas Alberici non lateret, missis eo muneribus satis magnis, efficit ut ex papæ nomine Theophylacto patriarchæ litteræ mitterentur, quarum auctoritate tùm ipse, tùm successores, absque paparum permissu, palliis uterentur. Ex quo turpi commercio vituperandus mos incoluit, ut non solùm patriarchæ, sed etiam Episcopi totius Græciæ palliis utantur. (Luitprandi, *Relat. leg. suæ.*)

Hugues, en butte à la haine de ses grands vassaux de Lombardie, fut forcé lui-même de fuir devant un heureux compétiteur, Bérenger, marquis d'Ivrée. Celui-ci, pénétrant tout à coup par le Tyrol avec quelques troupes allemandes et piémontaises, voit tout tomber devant lui; il s'établit à Milan comme tuteur du fils de Hugues, Lothaire, âgé de vingt ans, reconnu roi en l'absence de son père et marié à la fille du roi de Bourgogne, Rodolphe II, qui lui-même avait aspiré à la couronne d'Italie. La mort prompte du jeune Lothaire fit bientôt vaquer cette couronne; et Bérenger s'en saisit du consentement de la diète des seigneurs italiens qui l'élurent roi en commun avec son fils Adalbert.

Mais un plus puissant maître se levait du dehors sur l'Italie.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LA MAISON DE SAXE JUSQU'A LA MORT D'OTTON Ier.

La race de Charlemagne partagée entre plusieurs peuples avait cessé au lieu même de sa source, tandis qu'elle continuait de languir encore sur le trône de France. Louis IV, roi de Germanie, s'éteignit vingt années avant la mort de Charles le Simple. Mais la vigueur septentrionale, dont cette race dégénérée n'offrait plus l'empreinte, lui suscitait des successeurs dans une des provinces d'au-delà du Rhin que Charlemagne avait incorporées de force à

l'antique Germanie. La Saxe, à si grande peine vaincue et convertie, était devenue le plus puissant des États teutoniques, et à la mort de Louis IV, en 909, ce fut un duc de Saxe, Otton le Grand, qui par son autorité sur la diète disposa de la couronne et, la refusant pour lui-même, la fit donner à Conrad.

Après un règne de dix ans, consumé en efforts pour abaisser la Saxe, retenir la Lorraine et défendre le reste de l'Allemagne contre les Hongrois et les Slaves, Conrad mourant avait appelé lui-même à sa succession la maison de Saxe, et désigné Henri, fils d'Otton, comme le roi que les États de Germanie devaient choisir.

Ce premier roi de la famille des Otton, hardi et guerrier sans être barbare, réunit de nouveau à sa monarchie d'outre-Rhin le duché de Lorraine qui s'était vainement livré aux faibles mains de Charles le Simple, repoussa les Hongrois, soumit la Bohême, conquit la Misnie sur les Slaves et Slesvig sur les Danois; mais dans un règne de dix-sept ans, toujours occupé par la guerre ou par le soin de s'y préparer, il ne paraît pas même qu'il ait jeté les yeux sur l'Italie : tant il y avait à faire pour recommencer l'empire de Charlemagne!

A la mort de Henri, Otton son fils que, de son vivant, il avait fait désigner pour successeur, entreprit davantage, et poussa plus loin ses conquêtes.

Malgré les révoltes des feudataires trop puissants et des populations diverses dont se formait le

royaume tumultueux de Germanie, et quoiqu'en butte aux complots des Saxons eux-mêmes, Otton parvint à tout dominer autour de lui, en demeurant victorieux au loin.

Henri n'avait pas franchi l'Elbe; Otton soumit toutes les tribus slaves, jusqu'à l'Oder, portant partout avec la guerre le christianisme, seule civilisation de ces temps barbares, et fondant des évêchés dans le Brandebourg encore idolâtre et dans le Jutland, ce vieux foyer des invasions normandes.

Otton, avec moins de puissance et de génie, reprenait l'œuvre de Charlemagne; il devait comme lui aspirer à ce titre d'empereur qui, donné dans Rome par le pape, semblait aux imaginations confuses du moyen âge l'investiture de Dieu, transmettant l'héritage des césars. Mais il fallait d'abord reprendre ce royaume d'Italie, échappé depuis longtemps aux deux branches des débiles héritiers de Charlemagne. Les événements s'y prêtèrent d'eux-mêmes, et vinrent donner à l'ambition d'Otton l'apparence de la générosité.

Bérenger, non content de s'être fait nommer roi à la mort du jeune Lothaire, voulut s'emparer aussi d'Adélaïde, la veuve de son infortuné prédécesseur et la contraindre d'épouser son fils Adalbert.

Adélaïde refusa, et, célèbre par sa naissance royale et sa beauté [1], elle le devint plus encore par

[1] Regalis formæ præclara decore,
Ingenio prælucida tanto
Ut posset regnum digne rexisse relictum.
(Hroswitha, *De gestis Oddonum.*)

ses malheurs. Arrêtée dans Pavie où elle avait régné, dépouillée de tout, frappée, dit-on, et traînée aux cheveux par la mère brutale d'Adalbert, elle fut enfermée dans une tour, sur les bords du lac Garda. Peu de mois après, un prêtre la fit échapper avec la femme qui la servait, en leur ouvrant un passage souterrain au pied de la tour. Séparée de son libérateur qui alla réclamer pour elle la protection de l'évêque de Reggio, Adélaïde fut quelques jours errante et nourrie par la pitié d'un pêcheur. On raconta même, par toute l'Italie, qu'elle était restée plusieurs heures cachée dans un champ de blé, dont les tiges élevées la couvrirent, au moment où le roi Bérenger, qui s'était mis lui-même à sa poursuite, passait non loin d'elle, à cheval, en frappant çà et là de sa lance sur la moisson épaisse. Mais il ne découvrit pas celle que protégeait la grâce du Christ, suivant l'expression de la religieuse Hroswitt dans des vers où elle a vivement décrit l'angoisse de la jeune reine[1].

Cependant l'évêque arriva pour la chercher lui-même avec une escorte nombreuse, et, évitant la rencontre de Bérenger, il la conduisit dans les mon-

[1] Ipseque cum fortis sequitur turba legiones
Et rapido segetem cursu peragravit eamdem,
In cujus sulcis latuit tunc Domna recurvis
Hæc quam quærebat cereris contecta sub altis...
Et quamvis circumpositos disjungere culmos
Nisibus extenta cunctis temptaverit hasta
Non tamen invenit Christi quam gratia texit.
(Hroswitæ *Historia apud Meibomium*, t. I, v. 721.)

tagnes de Reggio, à Canosse, fief dépendant de son Église, bâti sur la cime d'un roc isolé, et défendu par une triple enceinte de murailles, qui sera célèbre dans cette histoire. Instruit bientôt de sa retraite, Bérenger accourut pour assiéger Canosse : mais Adélaïde avait plus vite encore envoyé en Allemagne son prêtre fidèle pour implorer la puissance d'Otton qui revenait victorieux d'une expédition contre la Bohême [1].

Il semble que tout fut prêt à exaucer cette prière. Otton dirige à l'instant sur la Lombardie son fils Ludolphe avec quelques troupes; et moins de deux mois après l'évasion d'Adélaïde il était lui-même, à la tête de ses Saxons, entré dans Pavie. Une promesse qui devançait encore ce secours si rapide avait déjà dissipé les alarmes d'Adélaïde assiégée dans Canosse. Une flèche lancée, dit-on, dans la place par un adroit archer avait apporté, suspendus, la réponse et l'anneau nuptial du roi de Germanie [2].

Peu de jours après, le siége était levé, Bérenger avait fui et ce bon prêtre, envoyé par Otton vers Adélaïde, revenait avec une escorte nombreuse de cavaliers allemands la chercher dans Canosse pour la conduire triomphante à Pavie, où Otton, qui,

[1] Præses Adhelaidus mox advenit venerandus,
Induxitque suam gaudenti pectore domnam
Illo tempore rex proficiscitur in militiam
Contra Boleslaum regem Bohemorum.
(Witch., *Corb. ann.*, l. III.)

[2] Litteras et annulum quem a duce detulerat, callidus arciger clam sagittæ inseruit, ac nemine id suspicante in arcem illum trajecit. (*Chronic.*, XX.)

vainqueur sans coup férir, prenait déjà dans ses édits et dans ses actes le titre de roi d'Italie, s'empressa d'épouser la jeune et belle veuve du dernier roi Lothaire.

Assuré d'avoir gagné par cette alliance tous ceux des Italiens qui détestaient Bérenger et qu'avaient touchés les infortunes célèbres d'Adélaïde, Otton voulait dès lors s'avancer jusqu'à Rome, pour y prendre le couronne impériale, et il la demanda au pape Agapet II, dont il avait déjà réclamé l'approbation apostolique pour les évêchés nouveaux, fondés dans le Nord par ses victoires.

Mais le patrice Albéric, toujours maître de Rome, n'avait garde d'y laisser couronner un empereur, et Otton, rappelé au-delà des monts par les jalousies que suscitait dans sa propre famille le choix d'une nouvelle épouse, renonça pour un temps à son ambition sur Rome [1].

Toutefois il laissait en Lombardie assez de troupes pour y maintenir sa domination en son absence; et la durée seule des troubles, qui le retinrent en Allemagne, peut expliquer comment il consentit à rendre à Bérenger et à son fils le royaume d'Italie, et à n'en garder lui-même que la suzeraineté. Bérenger humilié, mais rétabli sur le trône, oublia le serment qu'il avait fait à Otton de lui obéir en fidèle vassal, et de gouverner ses sujets en bon roi; et pendant que l'Allemagne était déchirée par un soulèvement de Ludolphe, fils d'Otton, qui avait attaqué

[1] Ludulfus tristis a rege discessit.
(Witch., *Corb. ann.*, lib. III.)

son oncle le duc de Bavière, et résistait à son père lui-même, Bérenger assiégeait de nouveau Canosse, l'ancien asile d'Adélaïde, et étendait ses pillages sur l'État romain où une nouvelle révolution était survenue.

Albéric, mort seigneur de Rome, avait légué sa puissance comme un héritage à son fils Octavien, qui, deux ans après, à la mort du pontife Agapet II, se fit, tout jeune qu'il était, nommer pape par ceux qui le reconnaissaient déjà comme patrice. Ainsi se réunissaient dans un seul homme le pouvoir civil et le pouvoir religieux, le glaive et la tiare; révolution qui, dans ces temps de subtile barbarie, parut si importante aux esprits, qu'un empereur grec la désigna comme l'époque de la séparation légitime de Rome, et de sa constitution régulière sous le pouvoir d'un pape.

Mais pour remplir cette grande tâche, pour être du même coup roi et pontife, Jean XII n'avait que de l'inexpérience et des vices; et, trop faible pour se défendre contre Bérenger, il ne sut qu'appeler lui-même en Italie un maître plus redoutable.

Ludolphe, reçu en grâce par son père, et envoyé contre Bérenger qu'il soumit et qu'il épargna, était mort en Lombardie à la fleur de l'âge et laissait l'héritage du trône aux enfants qu'Otton avait de sa nouvelle épouse. Pressé de faire couronner roi de Germanie l'aîné de ses enfants à peine âgé de sept ans, Otton voulut aussitôt après s'assurer de nou-

[1] (Libr. II, *de Thematibus imperii Orientalis apud Bandunum*, t. I, p. 27.)

veau par lui-même la possession de l'Italie. Depuis longtemps il y était appelé par les évêques et les seigneurs mécontents ou jaloux de Bérenger et de son fils; et le nouveau pape Jean XII venait de lui envoyer une ambassade pour le supplier au nom de Dieu de délivrer l'Église romaine des griffes de ces deux monstres, et de lui rendre sa liberté première[1].

Otton, paisible en Allemagne, jugea le moment venu de reprendre Rome. Entré par le Tyrol en Italie, et ayant par sa seule présence dissipé l'armée nombreuse qu'Adalbert avait réunie dans la vallée de l'Adige, il fait déposer, dans une diète tenue à Milan, Bérenger et son fils, et, prenant de nouveau pour lui-même le titre de roi d'Italie, est couronné dans la basilique de Saint-Ambroise par les mains de l'archevêque Walpert, Allemand de naissance : puis, après avoir célébré dans Pavie la fête de Noël, il s'avance vers Rome avec son armée et les principaux évêques et seigneurs de Lombardie.

Rien ne pouvait arrêter ce vainqueur que Jean XII avait appelé lui-même. Cependant un acte ancien subsiste et semble attester que des conditions et des réserves lui furent opposées. L'inégale puissance des deux parties contractantes ne suffit pas pour faire arguer de faux cet acte mémorable; il suffit de songer que Rome était redevenue indépendante depuis un demi-siècle, et qu'elle donnait l'empire, et

[1] Legati ab sede apostolicâ venerunt Joannes diaconus et Aro sereniarius vocantes regem ad defendendam Italiam et Romanam rempublicam a tyrannide Berengarii. (*Chronic. Rhegen. ad a.* 960.)

on concevra que, pour entrer dans ses murs sans coup férir et recevoir des mains du pape cette couronne impériale sans maître depuis tant d'années, Otton ait consenti à prêter ce serment : « A toi, sei« gneur pontife Jean, moi, Otton, je promets et je « jure, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et par « ce bois de la croix vivifiante, et par ces reliques « des saints, que si, par la permission de Dieu, « j'entre dans Rome, j'élèverai selon mon pouvoir la « sainte Église romaine et toi son chef, et que ja« mais ni ta vie, ni tes membres, ni cette di« gnité que tu possèdes ne te seront enlevés par « ma volonté ou par mon conseil, de mon aveu « ou par mes ordres, et que je ne tiendrai nul « plaid, ni ne rendrai aucune ordonnance, sans « ton avis, sur les choses qui te concernent[1]. » A ce prix, Otton fut reçu dans Rome aux acclamations

[1] Gratianus. dist. 63, decretum 33.

Tibi Domino Joanni papæ, ego rex Otto promitto, et juro, per Patrem et Filium, et Spiritum sanctum, et per signum hoc vivificæ crucis, et per has reliquias sanctorum, quod si permittente Deo, Romam venero, sanctam ecclesiam Romanam, et te rectorem ipsius, exaltabo secundum posse meum et nunquam vitam, aut membra, et ipsum honorem, quem exhortatione perdes. Et in romanâ urbe nullum placitum aut ordinationem faciam de omnibus, quæ ad te, aut *ad Romanos* pertinent, sine tuo consilio. Et quicquid in nostram potestatem de terra S. Petri pervenerit, tibi reddam. Et cuicumque regnum Italicum regnum commisero, jurare faciam illum, ut adjutor tui sit, ad defendendam terram sanctam Petri, secundum suum posse. Sic me Deus adjuvet, et hæc sancta Dei evangelia. (Michael, *Conr. Curtii de senatu romano*, lib. VI, cap. v.)

Filius noster in nativitate Domini coronam a beato apos-

du sénat et du peuple; et, dans la basilique où avait été couronné Charlemagne, il s'assit sur la chaire impériale et fut béni et consacré par le pape, sous les noms d'Auguste et d'empereur. Le pape de son côté jura, sur les reliques de saint Pierre, de ne plus communiquer avec les deux rois déposés[1]; et Otton, après lui avoir fait de magnifiques présents et prodigué les largesses aux barons, au clergé, au peuple de Rome, reprit par la Toscane la route de Lombardie pour achever la ruine de Bérenger et de ses partisans, qui tenaient encore dans quelques forteresses du duché de Spolète et du lac de Garda.

Mais déjà s'était faite dans l'esprit des Italiens la révolution qui suivit toujours l'invasion des Allemands. Ceux qui les avaient appelés en étaient las, les Romains surtout; ils maudissaient une protection qui leur ôtait leur indépendance. Le jeune pape Jean XII, dans la licence de sa vie, et quoiqu'il eût invoqué les armes d'Otton contre Bérenger, avait ce patriotisme italien que s'étaient transmis les nobles de Rome, et qui avait animé jusqu'aux

tolico in imperii dignitatem suscepit. (Lettre d'Otton, Witich., *Annal.*, lib. III.)

Æquivocus imperatores comitante Wilhelmo Maguntiensi archiepiscopo, Romam Paulus a Domino Johanne venerabili papa in benedictionem patri similis efficitur. (Ditmari *Chronic.*, lib. II, p. 24.)

[1] Jusjurandum ab eodem papa Joanne supra pretiosissimum corpus Petri, atque omnibus civitatibus proceribus, se nunquam Berengario atque Adelberto auxiliaturum. (Luitprandi *Hist.*, lib. VI, c. VI.)

amants et aux bâtards de Marozie. Quand il n'eut plus à craindre la tyrannie de Bérenger et d'Adalbert, il voulut favoriser leur résistance pour s'en faire un contre-poids à la puissance d'Otton. Il se plaignit avec hauteur que ce prince assiégeait quelques villes encore occupées par eux, mais dépendantes du domaine de l'Église.

Otton, irrité et traitant le pape d'enfant, affecta surtout d'accuser le désordre de ses mœurs et les scandales qu'il donnait dans Rome. Il lui reprochait en même temps une ambassade envoyée à Constantinople, une liaison secrète avec des Hongrois et la consécration récente d'un évêque destinée à exciter en Hongrie la guerre contre l'empire; et, en lui faisant porter ces plaintes menaçantes par deux évêques, l'empereur saxon avait chargé les chevaliers qui les escortaient d'appuyer leurs paroles, si le seigneur pape en déniait la vérité, et d'offrir de les prouver en champ clos.

Jean XII, en recevant les deux évêques avec de grands égards, n'accepta en leur nom ni serment ni duel, mais peu de jours après il s'allia ouvertement avec Adalbert, qui avait ramassé quelques troupes dans la Corse et dans la Calabre, et il le reçut à Rome dans l'été même de cette année, la seconde du séjour d'Otton en Italie.

A cette nouvelle Otton, dès que la fin des chaleurs lui permit de faire marcher ses troupes, s'avança pour assiéger Rome. Mais Jean XII, après avoir fait des apprêts de guerre et s'être montré lui-même en armes, couvert du casque et de la cuirasse, passa

sur l'autre rive du Tibre et fit sa retraite avec Adalbert.

Otton qui avait campé sous les murs de la ville y pénétra sans résistance et exigea du peuple un nouveau serment de fidélité. Les principaux de Rome jurèrent de ne jamais élire ni ordonner de pape sans le consentement et le choix de l'empereur Otton, César-Auguste, et de son fils le roi Otton; et, trois jours après, un concile, formé surtout de prélats allemands et lombards, s'assemble dans l'église de Saint-Pierre avec l'assistance de plusieurs évêques du voisinage, de dignitaires ou prêtres de l'Église romaine, de nobles romains et de quelques hommes du peuple sous la garde de la milice romaine. Mais l'armée allemande était derrière, et Otton présidait ce concile qu'il ouvrit en demandant pourquoi le pape Jean n'était pas présent à cette sainte assemblée. Des voix nombreuses s'élevèrent aussitôt pour accuser le pontife; un cardinal-prêtre déclara qu'il l'avait vu célébrer la messe sans communion; un cardinal-diacre qu'il l'avait vu faire l'ordination d'un diacre dans une écurie et hors du temps régulier. Plusieurs l'accusèrent d'avoir fait à prix d'argent des ordinations épiscopales, et, en particulier, d'avoir consacré évêque de la ville de Todie un enfant de dix ans. D'autres l'accusaient d'adultère avec la concubine de son père, avec une veuve et sa nièce, et lui reprochaient d'avoir fait du palais pontifical un lieu de prostitution, n'épargnant ni femme mariée, ni veuve, ni vierge, et pas plus celles qui vont nu-

pieds dans la rue que celles qui sont portées sur des chars. On lui reprochait aussi des cruautés : la mort de son parrain auquel il avait fait crever les yeux, et celle d'un cardinal qu'il avait fait mutiler. On l'accusait d'avoir ordonné des incendies, porté l'épée, revêtu la cuirasse, enfin, on lui reprochait d'avoir bu en l'honneur du diable, d'avoir, au jeu de dés, invoqué Jupiter, Vénus et les autres démons, de n'avoir pas dit ses matines et ses heures et d'avoir manqué de faire le signe de la croix.

L'empereur dont la présence déchaînait ce torrent d'injures, ne parlant que la langue allemande, comprise de peu, chargea Liuthprand, évêque de Crémone, de dire de sa part en latin à l'assemblée que les hommes élevés en dignité étaient souvent calomniés par l'envie ; qu'il les suppliait donc, au nom de Dieu, que personne ne peut tromper, par la sainteté de la mère de Dieu et par le corps très-précieux du prince des apôtres, de n'alléguer contre le seigneur pape aucun fait qui ne fût réel et qui n'eût été vu par des hommes irréprochables.

Les flatteurs se récrièrent, et, à l'appui du reproche fait au pape d'avoir pris les armes et ceint la cuirasse, ils invoquèrent le témoignage des soldats de l'empereur. Mais ces témoins-là étaient le signe même de l'oppression de Rome et de la violence qu'elle subissait. Pour pallier cette violence, les membres du concile, partisans de l'empereur, auraient bien voulu faire reconnaître leur juridiction par le pontife accusé. Otton, sur leur demande, souscrivit donc une lettre, dont la forme

marque le respect qui s'attachait à la dignité pontificale, au milieu des emportements contre la personne du pape :

« Au souverain pontife et pape universel, Otton, « par la divine clémence, empereur auguste, avec « les archevêques de Ligurie, de Toscane, de Saxe « et de Franconie, au nom du Seigneur, salut.

« Venus à Rome pour le service de Dieu, comme « nous nous informions de votre absence auprès des « Romains vos fils, c'est-à-dire des évêques, des « cardinaux, prêtres et diacres et de tout le peuple, « et que nous demandions pour quelle cause vous « ne vouliez pas nous voir, nous les défenseurs de « votre Église et de vous-même, ils nous ont dit de « vous des choses si obscènes que si elles étaient « dites sur des histrions, elles devraient vous faire « rougir. Pour que toutes ces choses ne soient pas « ignorées de votre grandeur, nous vous en écri- « vons en peu de mots quelques-unes ; car, si nous « voulions les exprimer toutes distinctement, un « jour ne nous suffirait pas. Vous saurez donc que « par la voix, non de peu, mais de tous, autant de « ceux de votre ordre que de ceux de l'ordre laïque, « vous êtes accusé d'homicide, de parjure, de sa- « crilége et d'inceste dans votre propre famille « et avec deux sœurs. On dit encore, chose horrible « à entendre, que vous avez bu du vin en l'honneur « du diable, et qu'au jeu de dés, vous avez invoqué « l'assistance de Jupiter, de Vénus et des autres dé- « mons. C'est pourquoi nous prions instamment « votre paternité de venir et de ne point refuser de

« se justifier de toutes ces choses. Si par hasard vous « craignez quelques violences de la multitude, nous « vous affirmons avec serment qu'il ne sera rien fait « de contraire aux droits prescrits par les saints ca- « nons. Donné le 8 des ides de novembre. »

Jean XII reçut cette lettre dans son camp à quelques lieues de Rome. S'il eût voulu discuter avec ses ennemis, il lui était facile de répondre qu'en admettant la juridiction d'un concile œcuménique sur le pape, quelques évêques de Lombardie, de Saxe et des faubourgs de Rome, présidés par un roi étranger, ne formaient pas un tel concile et n'avaient pas le droit de juger le chef de l'Église; mais il se contenta de leur écrire en ces mots:

« Jean, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, « à tous les évêques.

« Nous avons entendu dire que vous voulez faire « un autre pape. Si vous faites cela, de par le Dieu « tout-puissant, je vous excommunie, en sorte que « vous n'ayez plus licence d'ordonner nul prêtre et « de célébrer la messe. »

Le concile qui, dans cet intervalle, s'était augmenté de l'archevêque de Trèves et de quelques prêtres lombards, répondit en relevant avec dérision une faute de langage dans la menace même du pape, et lui rétorqua son excommunication par ce sanglant sarcasme: « Judas, le traître et le vendeur « de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avait reçu comme « les autres la puissance de lier et de délier, d'après « les paroles du maître. Tant qu'il fut fidèle parmi « les disciples, il pouvait lier et délier; mais lors-

« que, par le poison de la cupidité, devenu homi-
« cide, il eut voulu tuer celui qui était la vie, il
« n'eut plus rien à lier et à délier que lui-même
« qu'il étrangla d'un nœud funeste. »

Cette nouvelle lettre ayant été rapportée au concile, parce que le pape, dans l'intervalle, avait quitté la campagne de Rome, l'empereur, pour dernier grief, allégua, par ses interprètes, la perfidie de Jean XII qui lui avait envoyé, dit-il, des légats en Saxe, pour invoquer son secours contre Bérenger et Adalbert, et qui ensuite, au mépris du serment et de la fidélité jurés sur le corps de saint Pierre, avait fait venir à Rome ce même Adalbert et l'avait défendu contre l'empereur, en excitant des séditions, en se faisant chef de guerre, en revêtant la cuirasse et le casque. Le concile s'en remit à l'empereur, pour éloigner Jean XII et faire élire à sa place « un autre pontife qui fût de bon exemple » ; et, dans la même assemblée, Léon, premier archiviste de l'Église romaine et l'un des légats que Jean XII avait envoyés à l'empereur en Saxe, fut proclamé pape, de l'aveu du prince, sous le nom de Léon.

Quelle que fût cependant cette apparente unanimité d'un concile, ou intimidé par le vainqueur ou formé de ses créatures, on vit bientôt paraître un parti romain, à qui la domination étrangère était plus odieuse que les vices des papes. L'empereur, pour ne pas affamer Rome, ayant renvoyé une grande partie de ses troupes, les Romains s'enhardirent bientôt contre lui, et, soit que Jean XII les

eût excités par ses émissaires et par ses promesses, soit plutôt qu'il y eût dans l'esprit même du peuple une disposition toujours prête à secouer le joug étranger, un soulèvement éclata : les ponts furent barricadés et l'empereur attaqué jusque dans son quartier, où le pape choisi par lui s'était réfugié.

Cependant ces milices de Rome, quoique marchant en ordre avec trompettes et bannières, ne tinrent pas devant les hommes d'armes d'Otton, que le chroniqueur impérial compare à des éperviers dispersant une foule d'oiseaux timides. Il fallut même l'intercession du pape Léon pour arrêter la poursuite et faire épargner la ville qui donna des otages. On peut croire toutefois que le mécontentement des Romains paraissait redoutable même après la défaite, car on voit l'empereur user de modération, rendre les otages et, peu de temps après, lever son camp pour marcher à la poursuite d'Adalbert.

Mais à peine s'est-il éloigné que Rome, armée de nouveau, chassant le pape Léon, ouvre ses portes à Jean XII ; et quoique un historien du temps, l'évêque de Crémone, attribue ce soulèvement à l'influence de quelques femmes de la noblesse qui s'étaient livrées à la passion de Jean XII, il est difficile de ne pas voir dans ces changements rapides le réveil d'un patriotisme indigène luttant contre l'Allemagne et l'empire. Ce sentiment survécut au chef de parti qui l'excitait. Rétabli sur le siége de saint Pierre, et vengé de ses ennemis par des supplices, Jean XII, surpris et frappé lui-même dans un ren-

dez-vous adultère, meurt sans communion, assurent les Allemands. Rome n'en persévère pas moins dans l'indépendance dont le pontife impénitent avait donné l'exemple, et, sans souci de l'empereur ni de son pape, elle se hâte d'élire un successeur à Jean XII. Mais Otton dans l'intervalle ayant grossi son armée revient sur Rome, l'investit, et après un siége durant lequel nul homme sorti des murs ne passait les lignes allemandes sans être mutilé, il prend la ville de force et par la famine, et y rétablit son pape Léon ; puis, dans un concile formé d'évêques allemands et d'Italiens asservis, il fait amener l'autre pape, couvert de ses ornements pontificaux. Le cardinal archidiacre, vendu à l'empereur, interroge l'élu des Romains, et, le traitant d'usurpateur, lui demande de quel droit il a pris la tiare du vivant du pape Léon, et s'il peut nier qu'il avait, ainsi que les autres Romains, juré à l'empereur, ici présent, de ne jamais élire ni ordonner de pape, sans le consentement de ce prince et de son fils le roi Otton. Benoît s'humiliant répond : Si j'ai péché, prenez pitié de moi. L'empereur attendri verse des larmes et prie le concile d'entendre Benoît et de lui être miséricordieux. Celui-ci, se précipitant aux pieds du pape Léon et de l'empereur, s'écrie qu'il a péché en usurpant le saint-siége et il dépose en même temps le pallium et la crosse pontificale. Léon, le laissant assis à terre, lui enleva lui-même la chasuble et l'étole et déclara qu'il le privait du pontificat et du sacerdoce, en lui permettant de conserver le rang de diacre à cause

de la pitié qu'en avait eue l'empereur, et en le condamnant à l'exil loin de Rome.

Là aussi se placent deux décrets célèbres et douteux par lesquels le pape et l'Église romaine se seraient entièrement soumis au pouvoir d'Otton.

Dans l'un le pape, de l'aveu du sénat et du peuple romain, livre à Otton et à ses successeurs tous les domaines de saint Pierre. Dans l'autre, le pape, avec tout le clergé, tout le peuple romain, tousles ordres de la bonne ville de Rome, concède à Otton et à ses héritiers au royaume d'Italie la faculté de se choisir un successeur, et d'ordonner le souverain pontife ainsi que les archevêques et évêques, en leur accordant l'investiture. Ce décret ajoute encore que nul à l'avenir, quelque élevé qu'il soit, n'aura le droit d'élire le pape ou tout autre évêque sans le consentement de l'empereur, mais que ce consentement sera gratuit, et que l'empereur devra pour le donner être en même temps patrice de Rome et roi d'Italie.

L'authenticité de ces actes a été vivement débattue par l'érudition moderne, des deux côtés des Alpes; et il est certain que de fausses dates, des signatures ou des qualifications démenties par l'histoire semblent y déceler une de ces suppositions si communes au moyen âge, chez les adversaires comme chez les partisans de l'Église. Mais il importe peu, ce semble, qu'Otton vainqueur ait imposé ces décrets, ou que plus tard quelque clerc de la chancellerie teutonique les ait forgés sur des ouï-dire confus, mais d'après la réelle puissance que l'empereur

exerçait à Rome. Vrais ou faux, ces actes ne pouvaient ni donner au conquérant un autre droit que celui de la force, ni changer le droit qu'avaient les Romains de rompre, quand ils le pourraient, un joug étranger.

Quoi qu'il en soit, Otton ayant affermi son pouvoir dans Rome reprit la route de Lombardie avec sa cour et ses troupes décimées par la contagion si redoutable aux hommes du Nord, sous le ciel d'Italie; et bientôt après il repassa les monts, traînant avec lui le pape déchu qu'il tint en exil à Hambourg, au grand scandale du clergé même d'Allemagne qui gémissait que l'empereur dans sa toute-puissance eût fait déposer le souverain pontife, que Dieu seul peut juger[1].

L'année suivante, son compétiteur Léon étant mort, une députation des Romains arriva près de l'empereur pour prier qu'on leur rendît leur pape exilé; mais Benoît venait lui-même de mourir sous le ciel rigoureux de Hambourg. L'empereur envoya deux prélats de sa cour, Audger et le fameux Luitprand, pour assister à l'élection d'un nouveau pape.

Jean XIII fut nommé, sans doute par l'influence des deux prélats allemands, et, bientôt après, il est renversé et chassé par Pierre, préfet de la ville, et

[1] Romanorum præpotens imperator Augustus, valentiorem sibi in Christo dominum apostolicum, nomine Benedictum, quem nullus absque Deo judicare potuit, injustè, ut spero, accusatum deponi consensit, et quod utinam non fecisset, exilio ad Hamburg relegari præcepit. (Dithm., *Chronic.*, l. II, p. 22.)

un comte Rofred qu'appuyait le parti des nobles romains.

En même temps Adalbert agitait de nouveau la Lombardie, et, quoique vaincu par un corps de troupes allemandes, il conservait des partisans parmi les évêques et le peuple.

Otton rentre en Italie par la Suisse et marche sur Rome, qui se hâte de rappeler le pape et reçoit l'empereur sans résistance.

On voit à cette occasion que Rome avait repris ou même avait toujours gardé les titres de ses anciennes magistratures; mais nulle de ces dignités ne fut une protection contre le vainqueur. Les consuls furent exilés, les tribuns pendus, l'ancien préfet battu de verges, après avoir été promené dans la ville tout nu sur un âne, la tête coiffée d'une outre. D'autres nobles romains eurent la tête tranchée ou les yeux crevés, et ces vengeances eurent le forme de jugements, rendus sous l'autorité de l'empereur, suivant les lois de Justinien et de Théodose, comme Luitprand, ambassadeur d'Otton à Constantinople, le dit en face à l'empereur Nicéphore qui se plaignait de cette cruauté.

Otton, en effet, comme autrefois Charlemagne, entendait succéder aux anciens césars et hériter de leur puissance. Aussi prenait-il le titre d'èmpereur des Romains et aspirait-il à chasser de la Calabre les restes de l'empire grec.

Toutefois, sa première pensée fut de réunir en quelque sorte sur son fils les droits des deux empires, en lui ménageant la main d'une princesse grecque,

Théophanie, fille du dernier empereur, Roman le jeune, dont Nicéphore avait épousé la veuve et détrôné les enfants. Mais malgré l'adresse du négociateur Luitprand et les lettres pressantes du pape Jean XIII, Nicéphore vit le piége et aima mieux faire la guerre aux Allemands dans la Calabre que de leur livrer Théophanie.

Après plusieurs campagnes avec des succès divers une conspiration de palais vint tout changer. Nicéphore est assassiné par un général, Jean Zimiscès, qui lui succède et renonce à l'Italie pour s'affermir en Grèce. Il fait la paix avec Otton et lui accorde pour son fils la main de Théophanie, dont il a pris lui-même les frères sous sa tutelle.

Là finît avec Nicéphore la dernière tentative de l'empire grec, pour contester à l'Allemagne la suzeraineté de Rome; et la politique d'Otton paraîtra justifiée par les événements et par le grand pouvoir qu'une jeune Grecque, devenue veuve d'un roi de Germanie, exerça sur les Allemands et les Romains.

Théophanie semblait, en effet, apporter avec elle quelque chose de cette antique souveraineté que prétendaient sur l'Italie les césars de Constantinople, et, lorsque descendue dans la Calabre elle vint à Rome avec la pompe de son cortége oriental, et que le dimanche de l'octave de Pâques, dans l'église de Saint-Jean de Latran, elle épousa le jeune Otton et reçut avec lui, sous le même voile, l'onction sainte et la couronne, sa beauté, ses grâces, cet éclat de l'empire grec qui brillait en elle, durent aux yeux des deux peuples relever les conquérants germains

qu'elle adoptait, et donner à ces maîtres grossiers un droit de plus sur Rome[1].

Ce mariage et cette consécration furent le terme du long séjour d'Otton en Italie. Retourné en Allemagne après six ans d'absence, il y mourut cette même année dans la ville de Memleben, laissant aux mains de son fils la puissance qu'il avait fondée. Les grands et les chefs de l'armée prêtèrent aussitôt serment au jeune prince, déjà consacré par le pape et désigné à l'empire. Mais il n'en fut pas moins élu par le peuple, ou du moins par la diète, avant les funérailles de son père, dont il conduisit le corps à Magdebourg : tant il est visible que dans la formation de la souveraineté se mêlaient confusément le droit populaire et l'investiture religieuse! L'investiture religieuse commençait ce qu'achevait le vœu du peuple; mais cet exemple indique assez quel prix les rois teutoniques devaient mettre à prendre et à conserver Rome comme la source du pouvoir pour eux-mêmes et pour leurs fils.

OTTON II.

Le jeune Otton, en succédant au grand Otton son père, eut d'abord à combattre et vainquit les Danois qui, pauvres et avides, étaient des barbares pour l'Allemagne, comme les Allemands l'étaient pour

[1] Celebratis magnifice nuptiis. (Witikind, liv. III.)

l'Italie; puis il eut à lutter, pour rétablir la paix dans sa propre famille, entre les ducs de Bavière et de Souabe qui, bien que ses propres neveux, n'étaient guère moins indociles que les anciens grands vassaux dépouillés par son père; enfin il eut à soutenir la guerre pour la possession de la Lorraine contre le roi de France Lothaire, cet avant-dernier des Carolingiens, qui seul sembla prescrire contre l'abâtardissement de sa race, et en eut peut-être prévenu la déchéance, s'il n'y avait pas eu déjà près du trône Hugues le Grand pour le protéger, et Hugues Capet pour y monter.

Pendant ces embarras du jeune Otton, surpris jusque dans Aix-la-Chapelle par une attaque de Lothaire, et le poursuivant à son tour jusque sous les murs de Paris, les peuples d'Italie avaient repris courage contre l'invasion des hommes du Nord. Les villes de Lombardie s'affranchissent, elles se nomment des consuls, elles élèvent des tours fortifiées pour se défendre. A Rome le même esprit d'indépendance éclate. Le pape Benoît VI qui avait été imposé aux Romains, du vivant et sous le pouvoir d'Otton Ier, est emprisonné au château Saint-Ange et mis à mort par les ordres de Crescens, qui, fils de Théodora, tenait à ce parti de la noblesse signalé par sa licence et son courage.

Il y avait cependant à Rome un parti impérial. Dans le choc des deux factions la papauté fut au pillage. Un nouveau pontife, Boniface VII, attaqué par les comtes de Tusculum, partisans de l'empereur, s'enfuit au bout d'un mois à Constantinople, em-

portant avec lui les vases sacrés et les ornements de la basilique vaticane. Un autre lui succède et meurt promptement.

Retenu loin de l'Italie, mais attentif aux vicissitudes de Rome, Otton, par les conseils de sa mère Adélaïde, aurait voulu porter dès lors à la chaire pontificale quelque saint et célèbre prêtre, choisi dans ses États d'au-delà des monts. Il jeta les yeux sur Maieul, abbé du monastère de Cluny dans le royaume de Bourgogne, l'appela près de lui, et devant les évêques et les grands qui remplissaient sa cour le pressa d'aspirer au siége pontifical. Soit humilité, soit prudence, Maieul refusa, et Otton qui n'avait pu sans doute alors le conduire lui-même à Rome laissa de nouveau les comtes de Tusculum disposer de la tiare.

Ce fut cinq ans plus tard seulement qu'Otton, ayant fait avec le roi Lothaire un traité qui donnait la Lorraine à l'Allemagne, fut libre de passer en Italie, et vint à la tête d'une armée nombreuse raffermir les droits de la conquête allemande dans la Lombardie, les duchés de Spolète et de Fermo, l'État romain et la Calabre.

Rien n'arrêta sa marche jusqu'à Rome, où Benoît VII, créature et parent des comtes de Tusculum, occupait le siége pontifical. Otton s'arrêtant quelques mois à Rome, au commencement de l'année 983, y fit d'abord régler plusieurs affaires de l'Église d'Allemagne par ces juges romains chez lesquels, dit un évêque du temps, « tout est à vendre et toujours. »

L'archevêque de Magdebourg, Adalbert, étant mort, le clergé et le peuple, réunis selon l'usage, lui avaient choisi pour successeur un homme savant et éloquent, le chanoine Autrick, qui avait longtemps dirigé l'école cathédrale de cette Église. Une députation, accompagnée d'Autrick lui-même, était aussitôt partie pour obtenir l'aveu de l'empereur en Italie; mais tout le mérite du nouvel élu ne prévalut pas. Vainement à Ravenne, en présence de l'empereur et de sa cour, il soutint un jour entier de controverse savante avec le célèbre Gerbert [1]. Un favori de l'empereur, Gisler, évêque de Mersebourg, ambitionnait l'archevêché vacant, et, tout en promettant à Autrick de l'appuyer dans ses droits, il le supplanta près de son maître. Le pape Benoît VII consulté décida que l'évêché de Mersebourg serait supprimé et réuni à celui d'Halberstadt, et Gisler, perdant ainsi son épiscopat, reçut en dédommagement l'archevêché de Magdebourg, au mépris de l'élection d'un diocèse et des droits d'une Église.

Cet exemple entre mille montre assez combien l'empire avait intérêt à reconnaître et à élever la puissance du pontificat romain pour le dominer ensuite et s'en servir contre la liberté des Églises particulières.

La cour de Rome du reste, en cédant parfois aux menaces et aux présents, n'en interdisait pas moins ailleurs la corruption qu'elle souffrait dans son sein. Benoît VII, dans un synode tenu à l'église Saint-

[1] Hug. Flav., *Chr.*, pp. 137, 138.

Pierre en la présence d'Otton, fit relire et confirmer les anciens anathèmes contre la simonie. « Si quel-« qu'un, dit-il, prêtre ou diacre, n'a pu obtenir gra-« tuitement de son évêque ou de son métropolitain « le don du Saint-Esprit, qu'il vienne près la sainte « Église mère, catholique, apostolique et romaine, « et il y recevra la bénédiction épiscopale, sans hé-« résie simoniaque. » Mais, dans ce même synode, le pape accordait au riche et puissant favori d'Otton le pallium d'archevêque, et tandis que l'élu de l'Église de Magdebourg, éconduit et rebuté, mourait obscurément dans une ville d'Italie, Gisler allait prendre sa place à Magdebourg, et, non content de ce vaste diocèse, il s'appropriait encore plusieurs villes de cet évêché de Mersebourg qu'il avait fait détruire et partager « comme une famille slave, dit le chroniqueur, est mise en vente et dispersée. »

Ces évêchés du nord de l'Allemagne, il est vrai, n'étaient que des postes avancés au milieu des barbares. Les peuplades slaves, qui confinaient à la Saxe et que les prédécesseurs d'Otton avaient soumises au tribut et à la foi chrétienne, étaient tout idolâtres dans le cœur et conservaient encore dans leurs villages entourés de forêts un sanglant paganisme. Pendant le séjour d'Otton à Rome, irritées des rigueurs du margrave de Saxe, elles se soulevèrent et commirent d'affreux ravages, depuis Havelberg jusqu'à Hambourg. Leurs bandes s'étant enfin réunies en grand nombre, l'évêque Gisler marcha contre elles, avec le margrave et les principaux seigneurs de la province; et elles furent dispersées,

après un grand combat qui mit en sûreté pour longtemps les frontières de la Saxe. Otton, sans inquiétude sur l'Allemagne, s'arrêta en Italie, où Théophanie, son épouse, qui venait de lui donner un fils, l'excitait à faire valoir par la guerre les droits qu'elle lui avait promis sur la Pouille et la Calabre, occupées par les Grecs. Dans cette guerre où les Grecs de Constantinople eurent pour alliés les Sarrasins de Sicile et d'Afrique, Otton, jeune et plein d'ardeur, prit des villes, livra des batailles et courut de romanesques périls; et peut-être eût-il beaucoup fait, si sa vie eût été plus longue. Le dessein de lier plus étroitement toutes les parties de l'empire se marque dans la diète qu'il tint à Vérone, et où, par les suffrages des seigneurs d'Italie, il fit reconnaître roi d'Allemagne et d'Italie son fils, âgé de moins de quatre ans. Dans cette même assemblée, les vassaux italiens d'Otton, et Conrad, roi de Bourgogne, son vassal d'au-delà les Alpes, lui offrirent des secours pour continuer la guerre contre les Sarrasins et les Grecs.

Mais, quelques mois plus tard, Otton, consumé de langueur, dans la vingt-huitième année de son âge, mourait à Rome, le 7 décembre 983, sans avoir rien assuré que l'avénement de son fils. Prévoyant sa fin prochaine, Otton, après la diète de Vérone, avait fait partir cet enfant pour l'Allemagne, en le confiant à Warin, archevêque de Cologne, pour le conduire à Aix-la-Chapelle, et là, par les mains de Willeghise, archevêque de Mayence, et de Jean, archevêque de Ravenne, à la fête de Noël, dix-huit jours

après la mort de son père à Rome, le jeune prince fut consacré roi d'Allemagne et d'Italie.

OTTON III.

A Rome, Théophanie gardait en son nom le titre d'impératrice, qu'elle avait reçu au couronnement de son époux ; mais c'était en Allemagne qu'il fallait aller prendre la force pour appuyer ce titre. Laissant donc l'autorité principale aux mains du pape Jean XIV, créature d'Otton II, sous lequel il avait été évêque de Pavie et chancelier du royaume d'Italie, elle alla rejoindre son fils et en réclamer la tutelle. Le royaume d'Italie, où les principaux fiefs et les premières dignités de l'Église étaient confiés à des Allemands d'origine, resta sous l'influence d'Adélaïde, présente dans Pavie. « La foi que j'ai gardée « au fils, je la garderai à la mère, à ma souveraine « Adélaïde, » écrivait Gerbert, abbé de Bobbio ; et ce sentiment était celui du plus grand nombre des Lombards. Ainsi, dans ces temps rudes et tumultueux, c'était à deux femmes qu'il était donné de maintenir les droits d'un enfant sur l'Italie, qu'il avait quittée dès le berceau, et sur l'Allemagne, où il n'était pas né. Aigries, du vivant d'Otton, par une rivalité de pouvoir, ces deux femmes, la belle-mère et la bru, pouvaient se disputer encore la tutelle du jeune Otton ; mais Théophanie prévalut, et, quoique son élégance grecque et le faste de sa parure la fissent

accuser de corrompre la simplicité germanique, elle réussit à s'entourer de conseillers habiles et à vaincre de grands obstacles. Le premier de ces obstacles venait du duc Henri, qui, délivré de prison, à la mort d'Otton II, s'était saisi du jeune roi, au sortir d'Aix-la-Chapelle, et prétendait lui-même à la tutelle ou plutôt à la couronne. Mais, comme dit Gerbert, il fallait confier l'agneau à sa mère, et non pas au loup.

Henri, usurpant déjà sur son pupille, avait pris la couronne à Magdebourg; et, dans une seconde diète réunie à Quedlimbourg, sous les yeux mêmes de Mathilde, la fille d'Otton le Grand, il avait reçu les serments des siens ; mais l'archevêque de Mayence, consécrateur du jeune roi, les ducs de Bavière, d'Allemanie et de Franconie s'étaient rangés près de l'impératrice, jurant de maintenir les droits de son fils. Des deux côtés on s'avançait en armes, et l'on négociait; Henri, dans une diète tenue près de Worms, consentit enfin à rendre le jeune roi à sa mère, et, en retour, il fut rétabli dans son duché de Bavière, agrandi de nouveau vers l'est, tandis que le dernier possesseur de ce pays, le duc Henri, qui venait de s'armer pour le jeune Otton, recevait en dédommagement le duché de Carinthie, formé d'une partie de la Bavière et s'étendant jusqu'à Vérone. A ce prix, le jeune enfant, salué roi dans Quedlimbourg, fut servi à table par les ducs, ses grands vassaux, et reçut les serments des ducs de Bohême et de Pologne.

Le premier soin de Théophanie fut l'éducation du

jeune roi. Quel que fût cependant l'heureux effet de cette paix intérieure, les conquêtes de la Germanie furent ajournées ; et son pouvoir sur l'Italie dut s'affaiblir durant les embarras et la faiblesse d'une longue minorité. De Vérone à Pavie et jusques à Ravenne, la domination allemande se maintenait; mais Rome était retombée dans l'anarchie. Le pape Boniface VII, revenu de Constantinople, où il avait emporté et vendu les plus précieux ornements de l'Église romaine, se ressaisit du pontificat en soulevant une partie du peuple et jeta son successeur, Jean XIV, dans un cachot du château Saint-Ange, pour l'y laisser mourir de misère et de faim. Mort lui-même au bout de quelques mois, Boniface VII est remplacé par un pape romain de naissance, Jean XV, qui dura peu et vit s'élever contre lui une faction romaine ; tant il est vrai que, dans les continuelles révolutions de Rome, au moyen âge, il y avait à la fois le soulèvement des indigènes contre les étrangers et la lutte des nobles contre les prêtres. C'est de là que sortit un personnage dont quelques traits confus et douteux n'ont pas obscurci la mémoire dans la tradition italienne, et qui, soit ambition, soit patriotisme, sous le titre de patrice et de consul, défendit au dixième siècle la liberté de son pays. Cet homme est Crescens, descendu d'une ancienne famille de Rome. Mécontent du pape Jean XV, dès la deuxième année de son pontificat, Crescens s'était armé contre lui et l'avait forcé de quitter Rome. Réfugié dans la Toscane, sous la protection du margrave Hugues, fidèle vassal de la cour

d'Allemagne, le pontife sollicita par ses légats et ses lettres le secours de l'impératrice. A cette nouvelle, Crescens, se souvenant des vengeances d'Otton II, se hâta de négocier avec le pape et lui rouvrit les portes de Rome.

Le secours invoqué cependant était loin encore. Tout retenait Théophanie en Allemagne, bien qu'elle y préparât son fils pour Rome et pour l'Empire. Dès sa septième année, le jeune roi, sous les yeux de l'impératrice et de Willeghise, archevêque de Mayence, avait été confié aux soins d'un jeune et vénérable clerc de l'Église d'Hildesheim, Bernoard, petit-fils du comte palatin Adalbert et renommé par sa science dans les lettres et tous les arts du dessin, de l'architecture et de l'orfévrerie, qu'il pratiquait lui-même avec une rare habileté. A l'école de ce maître, le jeune prince fit de grands progrès dans les lettres romaines, tout en s'exerçant dès l'enfance aux jeux guerriers de sa nation. Un autre maître plus célèbre, Gerbert, qui, depuis la mort d'Otton II, avait repassé les Alpes, paraît avoir aussi contribué plus tard à l'éducation du jeune empereur. Il reste, sous le nom d'Otton, une lettre adressée à *Gerbert, le plus habile des philosophes*, dans laquelle le jeune prince, se félicitant de ce que « l'élévation d'une si haute doctrine n'a pas dédaigné d'instruire son ignorance », lui demande de nouveaux renseignements par écrit et de vive voix : « Nous désirons, lui dit-il, « que, ne vous refusant pas à notre vœu, « vous ne repoussiez pas notre rusticité saxonne, « mais que vous excitiez plutôt à cette nouvelle

« étude notre subtilité grecque ; car, s'il y a quel-
« qu'un qui la réveille, il se trouvera en nous quel-
« que étincelle du génie des Grecs. Nous vous
« prions donc humblement de vouloir bien, en ap-
« prochant de notre petit foyer la flamme de votre
« savoir, éveiller en nous, avec l'aide de Dieu, le
« génie vivace des Grecs, et nous faire un traité
« d'arithmétique, afin qu'éclairé par cet ouvrage,
« nous comprenions quelque chose de la subtilité
« des anciens. Que votre paternité ne diffère pas à
« nous annoncer par lettre ce qu'il vous plaira de
« faire ou de ne pas faire à cet égard. »

L'année suivante, 989, l'impératrice, passant les Alpes, vint célébrer à Rome les fêtes de Noël ; nul obstacle n'arrêta sa marche ou ne troubla sa présence. C'est qu'indépendamment du titre de l'empire, les principautés voisines de Rome étaient tenues par des chefs de race teutonique. La Toscane, en particulier, était régie par le margrave Hugues, chef guerrier et populaire, dont Théophanie avait accru la puissance par l'investiture du duché de Spolète. Hugues, après avoir rendu hommage et fait cortége à l'impératrice pendant son passage en Italie, la suivit en Allemagne jusqu'à Nimègue, où elle mourut, à son retour, laissant, à l'âge de douze ans, son fils, le jeune Otton.

Adélaïde, la grand'mère et le dernier appui du jeune prince, ayant alors quitté Pavie pour aller en Allemagne prendre soin des affaires, l'Italie dut, pendant cette minorité, se soulager un peu de la domination étrangère qui pesait sur elle. Ce contre-

coup fut ressenti du pied des Alpes jusqu'à Rome[1].

En Lombardie, la guerre éclata contre le peuple et les évêques soutenus de la noblesse. Ces prélats, Landulphe, archevêque de Milan, Oldéric, évêque de Crémone, étaient des étrangers, des Allemands, auxquels les Otton avaient conféré, avec la puissance ecclésiastique, un droit de seigneurie sur les villes. Ils s'appuyaient sur une noblesse également étrangère qu'ils avaient investie de riches abbayes ou de fiefs dépendant de l'Église. Ils avaient pour adversaires les hommes du pays, les marchands, les ouvriers des villes et souvent même les vassaux des monastères, comme nous le voyons par Gerbert[2], abbé de Bobbio, qui, dans une lettre, exprime la crainte de se mettre en route avec les hommes d'armes italiens de son abbaye.

Pendant la minorité d'Otton III, ces soulèvements populaires furent nombreux en Lombardie et amenèrent, à Milan et au dehors, de rudes combats, où l'archevêque fut vaincu et son palais forcé. La paix se rétablit toutefois; et Landulphe, rentré dans la ville, y bâtit un nouveau monastère en signe d'expiation des discordes qu'il avait causées. Mais le mouvement qui suscita les républiques lombardes

[1] Quod cum inclyta imperatrix Adelheidis comperiret, tristis protinus affecta regem tunc VII annos regnantem visitando consolatur, ac vice matris secum tam diu habuit. Quod ipse protervorum consilio juvenum tristem illam dimisit. (Ditm., *Episc. chronic.*, l. 5, p. 38.)

[2] Credere me non ausim fidei meorum militum, quia Itali sunt. (Gerbert, epist. XCI.)

du moyen âge, n'en était pas moins commencé et devait s'accroître avec le temps. A la même époque, une ancienne dépendance de l'Empire, Venise, que ses lagunes avaient sauvée des barbares, enrichie par le commerce, se faisait accorder par Adélaïde des priviléges égaux presque à la complète indépendance. L'autorité des seigneurs et des juges impériaux continuait à s'exercer dans les principales villes de Lombardie et jusqu'à Ravennes. En Toscane, la conquête était maintenue par le margrave Hugues, dont le pouvoir s'étendait sur la Pouille, où il vengeait, au nom de l'Empire, le meurtre d'un prince de Capoue, assassiné par son frère. Mais, à Rome, le pouvoir était tout entier dans les mains de Crescens. S'il ne chassait pas de nouveau le pontife, il semblait le dominer, et cet asservissement dut justifier au dehors les résistances qu'on vit alors se produire contre la souveraineté de l'Église de Rome. L'objection ne s'était pas faite au temps de Charlemagne, et la liberté de l'Église romaine avait, pour ainsi dire, éclaté dans la grandeur même du maître qu'elle consacrait. Mais, lorsqu'on commença de redire, dans les églises de la chrétienté, que le pape était sous le joug d'un baron romain qui s'était fait consul, la vénération religieuse, déjà diminuée par les souvenirs du règne impudique de Marozie et de ses fils, reçut une nouvelle et profonde atteinte. L'exemple en fut donné dans ce royaume même de France que l'intérêt des rois de la première et de la seconde race avait si fort attaché au saint-siége de Rome et qui avait tant fait pour exalter sa puissance

et sa gloire. L'avénement d'une nouvelle famille royale en fut l'occasion.

A la mort du jeune roi Louis V, la couronne de France, inutilement réclamée par son oncle Charles de Lorraine, venait d'être saisie par le plus puissant seigneur du royaume, Hugues Capet, guerrier célèbre descendu de deux princes, Robert et Eudes, qui avaient gouverné dans les interrègnes de la seconde race. Hugues, écartant Charles du trône, se montra d'ailleurs généreux pour le reste de la famille déchue. A la mort d'Adalbert, archevêque de Reims, qui, par les conseils du politique Gerbert [1], avait abandonné la cause des anciens rois et donné l'onction sainte à leur successeur, il permit qu'on élût à sa place Arnulphe, fils naturel du roi Lothaire, l'avant-dernier des Carolingiens. Il l'obligea seulement à souscrire le serment de fidélité le plus fort et le plus absolu, sanctionné par le vœu que, s'il y manquait jamais, sa bénédiction se convertît en anathème, ses jours s'abrégeassent, ses amis lui devinssent ennemis mortels, et son évêché passât dans la main d'un autre.

Mais, une fois consacré sur le siége de Reims, le bâtard des anciens rois oublia bientôt ce serment, et il livra l'importante ville de Reims à Charles de Lorraine qui s'en était soudainement approché avec une armée. Reims fut assiégée par Hugues, impatient d'ôter à un ennemi, devenu traître, la dignité

[1] Lotharius, rex Franciæ, prolatus est solo nomine, Hugo verò non nomine, sed actu et opere. (Gerbert, epist. IVL.)

sainte dont il avait abusé. Cependant Arnulphe, mandé pour défendre sa conduite devant un concile de prélats français, refuse de venir, et l'autorité du pape semblait seule suffisante pour juger le dignitaire d'un si grand siége. Hugues s'adressa donc à Rome, et, dans une lettre au pape Jean, où il rappelle vivement l'origine d'Arnulphe, son élévation, ses engagements, sa trahison, il presse le pontife de ne pas laisser anéantir l'autorité royale et de statuer sur le sort d'un autre Judas, « de peur, dit-il, que « le nom de Dieu ne soit blasphémé et que, trop « émus par un juste ressentiment et par votre si- « lence, nous ne consommions la ruine de la ville « et la désolation de la province. Vous n'auriez pas « alors d'excuse devant Dieu pour n'avoir pas voulu, « dans nos demandes et dans notre ignorance, « nous accorder un jugement. » Peu de temps après, une autre lettre des évêques du diocèse de Reims dénonçait, avec plus de force, le crime d'Arnulphe au pape et pressait le saint-père de promulguer un arrêt qu'elle semblait lui dicter. « Que nous « retrouvions en vous, disait-elle, un autre Pierre, « défenseur et soutien de la foi chrétienne, que la « sainte Église romaine [1] porte condamnation con- « tre un accusé que toute l'Église condamne ; que « votre autorité nous appuie dans la déposition de « cet apostat, comme dans l'ordination d'un nou-

[1] Ferat sancta Ecclesia Romana sententiam damnationis in reum quem universalis damnat Ecclesia. (Synodus Remensis, etc. Francofurti, M.D.C) ut sciamus cur inter cæteros apostolatum vestrum præferre debeamus. (*Ibidem.*)

« vel évêque qui puisse présider à la maison de
« Dieu, et dans sa promotion nécessaire, avec le
« concours de nos frères; et que, par là, nous com-
« prenions pourquoi nous devons mettre votre apos-
« tolat le premier entre tous les autres. »

Soit que Hugues Capet eût négligé d'intéresser au succès de sa demande le consul Crescens, alors maître de Rome, soit plutôt que le pape, d'après le génie de l'Église romaine, dût garder un reste d'affection pour les descendants de Charlemagne et accueillir avec peu de faveur les altières instances des évêques partisans du nouveau roi, les deux lettres n'obtinrent pas de réponses. Hugues Capet, qui, dans l'intervalle, avait repris Reims et fait Arnulphe prisonnier, le fit alors juger, dans cette ville même, par un concile provincial dont Gerbert rédigea les actes et nous a conservé le récit. Là, contre la prétention du pape à juger seul les évêques, on produisit d'anciens canons, et on allégua l'erreur possible d'un pape, par ignorance, par crainte ou par cupidité. Dans le langage des plus pieux évêques de cette assemblée, on peut reconnaître combien l'oppression et les scandales du siége apostolique en avaient dès lors affaibli l'autorité. « Oh! dit l'évê-
« que d'Orléans, oh! déplorable Rome, qui, après
« avoir éclairé nos aïeux de la lumière des saints
« Pères, a versé sur nos temps de monstrueuses té-
« nèbres qui seront diffamées dans les siècles à
« venir! Nous avons appris qu'il exista jadis d'illus-
« tres Léon, de grands Grégoire. Que dire encore
« de Gélase et d'Innocent, supérieurs par leur sa-

« gesse et leur éloquence à toute la philosophie « mondaine? Elle est longue, la suite des pontifes « qui remplirent l'univers de leur doctrine, et c'est « avec justice que l'Église universelle était confiée « à la direction de ceux qui, par leur vie et leur « science, surpassaient tous les mortels. Et cepen- « dant, même à une si heureuse époque, ce privi- « lége, ô Rome, te fut contesté par les évêques « d'Afrique redoutant, je le crois, les misères que « nous souffrons aujourd'hui, plutôt qu'ils ne « craignaient la force même de ta domination; « car que n'avons-nous pas vu dans ces derniers « temps? Nous avons vu Jean surnommé Octavien « vautré dans le bourbier des vices, conspirant « contre Otton qu'il avait créé lui-même Auguste[1]. « Il est chassé, Léon le néophyte est créé pontife; « mais, l'empereur Otton ayant quitté Rome, Octa- « vien y rentre, met en fuite Léon, fait couper le « nez, la main droite et la langue au diacre Jean, « et, après des fureurs et le meurtre des premiers « de la ville, meurt promptement. Les Romains lui « substituent le diacre Benoît surnommé le Gram- « mairien ; Léon le néophyte avec son empereur « revient bientôt, l'attaque, l'assiége, le prend, le « dépose et l'envoie en Germanie exilé à jamais.

« A l'empereur Otton succède le césar Otton, « préférable à tous les princes par son génie natu- « rel, sa jeunesse, sa valeur, sa prudence; mais à

[1] Vidímus Johannem cognomento Octaviano in volutabro libidinum versatum, etiam contra eum Ottonem quem Augustum creaverat, conjurasse.

« Rome succède dans le pontificat un monstre « hideux, le plus méchant des hommes et souillé « du sang de ses prédécesseurs. Chassé à son tour « et condamné dans un grand synode après la « mort du bienheureux Otton, il revient à Rome, « il attire hors de la citadelle, à force de serments, « un illustre pontife, Pierre, jadis évêque de Pavie, « le jette dans un cachot et l'y fait périr. Devant « de tels monstres [1] remplis d'ignominie et vides de « la science des choses divines et humaines, est-il « juste de décider que, dans tout l'univers, d'in- « nombrables prêtres de Dieu, distingués par le « savoir et la sainteté, doivent se prosterner? « Qu'est-ce donc, révérends Pères? A quel vice « devons-nous imputer que la première des Églises « de Dieu, élevée si haut, couronnée de gloire et « d'honneurs, soit rejetée si bas et souillée de honte « et d'infamie? Si, dans tout homme élu à l'épis- « copat, on recherche sévèrement la gravité des « mœurs, la pureté de la vie, la science des choses « divines et humaines, que ne doit-on pas exiger « dans celui qui aspire à être le précepteur de tous « les évêques? Pourquoi donc porter sur cette « chaire si haute quelqu'un de si faible, qu'il ne « soit digne d'occuper aucune place dans le clergé? « Qu'est-ce à vos yeux [2], révérends Pères, que ce

[1] Num talibus monstris ignominia plenis, scientia divinarum et humanarum rerum vacuis, innumeros sacerdotes Dei per orbem terrarum, scientiâ et vitæ mente conspicuos subjici decretum est? (Synodus Remensis, p. 60.)

[2] Quid hunc, Reverendi Patres, in sublimi solio residentem,

« pontife élevé sur un trône et tout éclatant de « pourpre et d'or? S'il manque de charité et s'il « est enflé seulement de sa science, c'est l'Ante- « christ assis dans le temple de Dieu et s'étalant « comme un Dieu. S'il n'a ni le fondement de la « charité, ni l'élévation de la science, c'est une « statue dans le temple de Dieu, c'est comme une « idole, et lui demander des réponses, c'est consul- « ter un marbre. »

Plus loin, l'orateur montre Rome ayant perdu l'Église d'Alexandrie, l'Église d'Antioche et, sans parler de l'Afrique et de l'Asie, voyant déjà l'Europe qui se sépare d'elle. « Car, dit-il, l'Église de Cons- « tantinople s'est soustraite à Rome et les pro- « vinces intérieures de l'Espagne ne reçoivent pas « ses jugements. Il y a scission, suivant la parole « de l'Apôtre, non-seulement des peuples, mais « des Églises [1], parce que l'Antechrist paraît s'ap- « procher, et, comme le dit le même apôtre, le « mystère d'iniquité est commencé. Il devient ma- « nifeste que, dans l'ébranlement de la puissance « romaine et l'abaissement de la religion, le nom « de Dieu est impunément dégradé par des par-

veste purpureâ et aureâ radiantem, quid hunc, inquam, esse censetis? — Si charitate destituitur, totaque scientia inflatur et extollitur, Antichristus est in templo Dei sedens, et se ostendens tanquam sit Deus. Si autem nec charitate fundatur nec scientia erigitur, in templo Dei tanquam statua, tanquam idolum est; a quo responsa petere, marmora consulere est. (*Synodus Remensis*, p. 61.)

[1] Fit ergo discessio, secundum Apostolum, non solum gentium, sed etiam ecclesiarum. (*Synodus Remensis*, p. 74.)

« jures et que l'observance de sa divine religion est « méprisée par les souverains pontifes eux-mêmes. « Rome, enfin, déjà réduite à la solitude, se sépare « aussi d'elle-même, tandis qu'elle ne veille plus « sur elle ni sur les autres. »

Par ce langage que ne surpasse pas la réforme du seizième siècle et où paraissent déjà les allusions à l'Antechrist et au mystère d'iniquité, on peut juger ce qu'avait perdu Rome dans l'esprit des peuples et quelle tâche serait donnée au grand pape du onzième siècle. Le concile de Reims ne se bornait pas, en effet, à contester, par des raisonnements et des textes, le droit canonique du pape de juger seul les évêques. Dans le langage de cette assemblée, le pape et les cardinaux « n'ont pas même l'instruction « qu'un portier d'église doit avoir [1]. Rome est une « ville vénale qui pèse ses jugements dans la ba- « lance contre le poids des écus. Les rois ne doi- « vent pas se laisser jouer par ces détours, ces len- « teurs et ces ambiguïtés, ni essayer d'acheter à « Rome une formule de jugement contre un évêque « convaincu de lèse-majesté qui ne manquera pas « d'offrir aux Romains des monceaux d'or et d'ar- « gent, s'il peut se racheter par là. »

Le concile s'étant donc attribué le jugement d'Arnulphe, sous la seule réserve de ne pas prononcer de peine capitale, l'interrogea, le convainquit et le déposa. Puis, dans la même assemblée, on pour-

[1] Hoc tempore Romæ nullus penè sit qui litteras didicerat, sine quibus, ut scriptum est, vix ostiarius efficitur. (*Synodus Remensis*, p. 72.)

vut au siége de Reims, et Gerbert, un des dignitaires de cette église, qui de bonne heure avait prévu la fin du jeune roi Louis et servi de ses efforts l'élévation de Hugues Capet, fut choisi pour successeur d'Arnulphe dont il venait de diriger la condamnation. Mais, sitôt que la nouvelle en vint à Rome, le pape Jean XV, trouvant ses droits méconnus et dans la déposition et dans l'élection, excommunia le concile de Saint-Basle et déclara ne reconnaître pour archevêque de Reims qu'Arnulphe alors détenu dans les prisons du roi. Vainement Hugues Capet écrivit au pape pour le prier de ne pas recevoir comme vraies des choses douteuses et de juger tout par lui-même. « Moi et mes évêques, lui di-« sait-il, nous sommes sûrs de n'avoir rien fait « contre votre apostolat. Si, en votre absence, vous « ne nous croyez pas assez, venez par votre pré-« sence reconnaître la vérité. La ville de Grenoble, « sur les confins de l'Italie et de la Gaule, est un « lieu jusqu'où les pontifes romains ont coutume de « s'avancer à la rencontre des rois français; si cela « vous plaît, vous pouvez le faire. Mais s'il vous « plaisait de visiter nous et nos États, nous vous « recevrons, à la descente des Alpes, avec les plus « grands honneurs et, à votre retour, nous vous « entourerons de tous les respects qui vous sont « dus. Nous le disons dans la sincérité de notre « cœur, afin que vous ayez l'assurance que, nous « et les nôtres, nous ne voulons en rien décliner « vos arrêts. »

Cette lettre n'obtint pas de réponse, et l'adroit

Gerbert, qui l'avait rédigée, essaya de prouver alors, par divers écrits, qu'il n'y avait pas eu d'atteinte à l'autorité du pape dans la condamnation d'Arnulphe, puisqu'elle avait été prononcée d'après des canons décrétés ou approuvés par les papes.

En adressant cette défense à l'évêque de Strasbourg, qui, comme sujet d'Otton, lui était favorable, il se plaint que Rome, jusqu'ici la mère des Églises, maudit les bons et bénit les méchants, et abuse de la puissance de lier et de délier qu'elle a reçue de Jésus-Christ. Puis, dans une lettre qu'il adresse à Séguin, archevêque de Sens, et l'un des membres du concile excommunié, il proteste de nouveau contre l'inutilité d'attendre le jugement du pontife romain, quand on se conforme d'ailleurs à la loi divine. « Nos ennemis, dit-il, pourront-ils « enseigner que le jugement de l'évêque de Rome « est plus grand que le jugement de Dieu [1] ? Mais « le premier des évêques, ou plutôt le prince des « apôtres eux-mêmes, nous crie qu'il faut obéir à « Dieu plus qu'aux hommes. Le précepteur des na- « tions, Paul, nous crie : *Si quelqu'un vous an-* « *nonce au-delà de ce qui vous a été enseigné, fût-* « *ce un ange du ciel, qu'il soit anathème.* Eh quoi ! « parce que le pape Marcelin [2] brûla de l'encens à

[1] Poteruntne docere Romani Episcopi judicium Dei judicio majus esse?

[2] Num quia Marcellinus Papa Jovi thura incendit, ideo cunctis episcopis thurificandum fuit? Constanter dico, quod si ipse Romanus Episcopus in fratrem peccaverat, sæpiusque admonitus ecclesiam non audierit, hic, inquam, Romanus Episcopus,

« Jupiter, était-ce une raison pour tous les évêques « d'en brûler aussi? Je le dis hardiment, si l'évêque « de Rome lui-même a péché contre son *frère*, et si, « averti plusieurs fois, il n'a pas écouté l'Église, « cet évêque de Rome, oui, lui-même, d'après le « précepte de Dieu, doit être tenu pour un païen « et un publicain. Plus l'élévation est grande, plus « la chute est profonde. » Gerbert concluait en exhortant les évêques excommuniés pour sa cause à être contents et fermes et à ne pas s'abstenir des saints mystères[1]. On peut présumer que l'encouragement de Gerbert, dans une lettre si hardie, n'était pas seulement la puissance de Hugues Capet. Sans doute, l'ancien protégé des Otton était aussi soutenu par l'espérance que leur pouvoir, interrompu dans Rome par les embarras d'une minorité, s'y rétablirait un jour et détruirait ce qui s'était fait en leur absence. En attendant, le pape Jean, sans lever l'excommunication prononcée, avait envoyé deux légats en France pour examiner, dans un nouveau concile, la grande affaire de l'Église de Reims. Mais ce concile ne se tint pas, et pendant les résistances de Gerbert pour garder son siége contesté, l'événement qu'il espérait s'accomplit. Le jeune Otton, appelé par les prières des Romains, dit un chroniqueur, mais plutôt, il faut le croire, pressé par ses conseillers d'exercer une

præcepto Dei, est habendus sicuti Ethnicus et publicanus. (*Synodus Remensis*, p. 147.)

[1] Iterum valete et a sacrosanctis et mysticis suspendere vos nolite. (*Synodus Remensis*, p. 140.)

puissance qui, à son âge, devait être la leur, avait, au printemps de 996, traversé les Alpes avec une armée nombreuse, et, après s'être arrêté à Vérone où commandait pour lui son oncle Otton, margrave de Carinthie, et après avoir célébré les fêtes de Pâques à Pavie, il avait marché avec tout son camp sur sa ville royale de Ravennes. Là, une députation des principaux de Rome se présenta pour lui annoncer que le pape Jean XV vénait de mourir.

Il est manifeste que la ville de Rome, quel que fût le parti de prêtres ou de nobles qui, depuis quelques années, prévalait dans ses murs, se sentait impuissante à résister au jeune César de Germanie et à ses troupes allemandes grossies des milices de ses vassaux lombards. Crescens même ne paraît avoir tenté nul effort; et la vacance du Saint-Siége fut seulement, pour le jeune conquérant, une occasion facile de marquer aussitôt le rétablissement du pouvoir qu'avaient exercé ses aïeux. Il choisit près de lui le nouveau pape, il désigna le fils même du margrave de Carinthie et de Vérone, le jeune Brunon, qui, par sa mère, fille du grand Otton, était membre de la famille impériale, et il l'envoya sur-le-champ à Rome avec deux prélats allemands de sa cour, Willeghise, archevêque de Mayence, et Adalbold, savant évêque d'Utrecht. Le clergé, la noblesse et le peuple de Rome se conformèrent à cette volonté du jeune prince, et Brunon fut élevé sur la chaire de saint Pierre, avant que le roi de Germanie fît son entrée dans Rome, où, le 21 mai de la même année, il reçut l'onction sainte et la couronne

impériale des mains du pape qu'il venait de créer.

Nulle violence n'ensanglanta cette reprise de la conquête allemande. Otton, tenant un plaid solennel comme juge suprême, condamna Crescens au bannissement; mais, à la prière du nouveau pontife, et sans doute pour lui concilier la faveur publique, il fit aussitôt grâce de cette peine; puis, ayant laissé Rome paisible, il regagna la Lombardie pour prendre à Monza la couronne de fer, et, la même année, de retour en Allemagne, il célébrait, à Cologne, le jour de sa naissance, anniversaire de sa quinzième année.

Mais, en s'éloignant de l'Italie, et en repassant les monts, l'armée allemande emportait avec elle la terreur et la docilité des Romains. Crescens qui, sous le pardon de l'empereur, restait dépouillé du patriciat, ne tarda point à former des complots contre le fils d'un margrave allemand devenu pape. Malgré les acclamations qui, naguère, avaient salué la consécration de Grégoire V, un soulèvement éclata contre lui. Crescens, toujours cher aux Romains, reprit le château Saint-Ange, et le pape, forcé de fuir brusquement, se retira dans la Lombardie près du margrave son père.

Telle était la puissance de ce mouvement populaire et du nom toujours redoutable de Rome, que le margrave Otton, en recevant à Vérone son fils chassé du Saint-Siége, n'osa tenter aucun effort pour l'y rétablir. Grégoire V se contenta d'assembler à Pavie un concile d'évêques lombards, où il

excommunia Crescens, tandis que celui-ci faisait procéder dans Rome à l'élection d'un nouveau pape. Jean Philigrate, archevêque de Plaisance, mais Grec d'origine, fut aussitôt proclamé. Les chroniqueurs impériaux ont écrit que le consul romain lui avait, à prix d'or, vendu la papauté. Crescens avait un plus noble motif de vouloir, sur le siége pontifical, un homme qui, né dans la Calabre, sujet de l'empire grec, pouvait apporter aux Romains l'appui de la cour de Constantinople, où, par la faveur de Théophanie, il avait plusieurs fois rempli des ambassades pour les empereurs d'Allemagne, que maintenant il attaquait en prenant la tiare. Mais, quels que fussent les desseins de Jean Philigrate pour ramener Rome à l'empire grec, le temps lui manqua et peut-être aussi la disposition des Romains, qui n'avaient pas moins de répugnance pour leurs anciens maîtres que pour les nouveaux.

Otton, depuis quinze mois, était retenu en Germanie, mêlant aux soins d'une expédition guerrière contre les Slaves le goût des études qui formaient sa jeunesse. Sa cour réunissait, avec les puissants évêques qui avaient pris part à son éducation et à sa tutelle, une foule d'hommes savants auxquels il se plaisait à proposer lui-même des questions de subtile logique restées parfois sans réponse. Nous apprenons ces détails d'un contemporain que ses fortunes diverses conduisirent alors près d'Otton.

Hugues Capet venant à mourir, Gerbert avait désespéré de se maintenir sur son siége archiépis-

copal de Reims. Quoique protégé des Otton, il ne trouvait pas, dans un nouveau pape allemand et créé par eux, plus de faveur qu'il n'en avait obtenu du pape italien opprimé par Crescens. Grégoire V persistait à ne reconnaître qu'Arnulphe pour archevêque de Reims; et le nouveau roi de France, Robert, voulant obtenir l'absolution de son mariage avec Berthe, sa parente, fut contraint de céder sur un autre point et d'abandonner Gerbert. Le refuge de celui-ci fut en Allemagne, vers l'héritier des rois qu'il avait servis. C'est là que, dans l'été de 997[1], entre la guerre contre les Slaves et le retour prochain de l'empereur en Italie, après une discussion sur la manière de distinguer, suivant Aristote, la faculté de l'être raisonnable et l'emploi de la raison, le jeune prince, trouvant l'ignorance[2], sur une telle question, indigne du sacré palais, chargea Gerbert de la traiter à fond. Retardé par une maladie et le soin des affaires auxquelles il était mêlé, Gerbert ne remplit cette tâche que quelques mois après, en suivant, au-delà des Alpes, le jeune prince qu'il ne devait plus quitter qu'à la mort, et auquel il dédiait sa dissertation, *De rationali et ratione uti,* pour montrer à l'Italie, dit-il, que le sacré palais n'était pas oisif, et pour ne pas laisser la Grèce se vanter seule de la philosophie de ses empereurs

[1] Cum in Germaniâ ferventioris anni tempus demoraremur. (*Anecdotorum Thesauri novissimi*, t. I, part. II, p. 149.)

[2] Vestra quoque divina providentia ignorantiam sacro Palatio indignam judicans, ea quæ de rationali et ratione uti diverso modo à diversis objectabantur, me discutere imperavit. (*Ibid.*)

et de leurs droits sur Rome. « A nous[1], s'écriait-il, « à nous l'empire romain, l'Italie fertile en mois- « sons, la Gaule et la Germanie fertiles en soldats ! « Tu es notre César, empereur des Romains, Au- « guste, issu du plus noble sang des Grecs, l'em- « portant sur les Grecs par le pouvoir, comman- « dant aux Romains par droit héréditaire, et su- « périeur à tous deux par le génie et l'éloquence. » Il n'est pas sans intérêt de voir par quel tour d'esprit les lettrés du temps se faisaient l'illusion d'un empire romain rétabli par les mains des descendants d'Herman et de Witikind. Le jeune empereur, dans ce nouveau passage en Italie, n'avait pas été retardé, même par l'hiver. Arrivé à Pavie, avec son armée, pour y célébrer les fêtes de Noël, il visita seulement Crémone, dans la Lombardie, où il fit juger, devant lui, par le margrave Otton, les contestations de l'évêque et du peuple. De là il marcha sur Ravenne, qu'il trouva dans l'obéissance et dont l'archevêché fut donné, peu de temps après, à son fidèle Gerbert. Puis, après avoir, par une curiosité aventureuse de jeune prince, visité presque sans suite et sous un déguisement la ville de Venise, il arriva sous les murs de Rome, ramenant à la tête de

[1] Nostrum, nostrum est Romanum imperium. Dant vires ferax frugum Italia, et ferax militum Gallia, et Germania, nec Scythica nobis desunt fortissima regna. Noster et Cæsar, Romanorum imperator, et Auguste, qui summo Græcorum sanguine ortus, Græcos imperio superas, Romanis hereditario jure imperas, utrosque ingenio et eloquio prævenis. (*Anecdotorum Thesauri novissimi*, t. I, part. II, p. 149.)

son armée Grégoire V. Soit que l'autre pape inspirât peu de zèle à ses défenseurs, soit que le nombre des lances allemandes leur ôtât l'espérance, la ville même de Rome ne fit aucun effort pour résister. Crescens et ses amis, désespérant de la défendre, s'étaient jetés dans le château Saint-Ange et s'y fortifièrent; Otton fut maître de la ville. Le pape grec, qui s'était échappé, saisi dans sa fuite, fut indignement mutilé par les Romains eux-mêmes et jeté tout sanglant aux pieds de l'empereur. Le jeune prince l'aurait épargné; mais le pape allemand, irrité contre un compétiteur, lui déchira ses vêtements sur le corps et le fit ignominieusement promener par la ville monté à rebours sur un âne dont il tenait la queue dans la main; puis on le mit à mort. Crescens cependant, du haut du château Saint-Ange, soutenait un siége opiniâtre. Sa forteresse était investie de toutes parts, battue de machines de guerre, attaquée par de fréquents assauts. Après deux mois, il se rendit enfin, soit vaincu de vive force comme le veulent les chroniqueurs allemands, soit trompé par de fausses promesses et par une convention violée, comme l'ont dit les Italiens. Ce qui semble appuyer ce dernier récit, c'est que les Allemands, même dans leurs récits contraires, parlent d'une conférence et d'un traité commencé. Crescens, selon eux, réduit aux abois, avait tout à coup quitté furtivement sa tour, et, par l'intercession de quelques chefs allemands, était venu tomber aux pieds d'Otton et demander la vie au vainqueur, qui, mécontent de la pitié des siens, s'était écrié :

« Quoi! vous laissez le prince des Romains, le « grand électeur des Empereurs, le consécrateur « des papes, entrer ainsi sous les huttes des « Saxons! Reconduisez-le au trône de sa magnifi- « cence, jusqu'à ce qu'il nous soit loisible de lui « préparer une réception digne de lui[1]. » Puis, sans vouloir entendre à rien, il l'aurait fait ramener au château Saint-Ange pour avoir le plaisir de l'y prendre d'assaut. Dans cette étrange confiance attribuée au consul romain, dans cette conférence rompue et suivie d'un combat, on démêlera peut-être le souvenir pallié et comme l'involontaire aveu d'une embûche où fut attiré Crescens et qu'atteste un grave personnage du onzième siècle. Pierre Damien, en accusant la perfidie d'Otton, cite le négociateur, intime confident du prince[2], qui, sous

[1] Quadam igitur die, quibusdam de imperatoris exercitu consentientibus, egrediens latenter Crescentius de turre, scilicet birro indutus et operto capite, veniensque improvisus corruit ad imperatoris pedes, orans sibi imperatoris pietate vitam servari. Quem cum respexisset imperator, conversus ad suos, ut erat amaro animo, dixit: Cur, inquiens, Romanorum Principem, Imperatorum decretorem datoremque legum, ordinatorem Pontificum, intrare sinistis mapalia Saxonum? Nunc quoque reducite eum ad thronum suæ sublimitatis. (*Glaber Rodolphus*, lib. I, c. IV.)

[2] Crescentius namque senator Romanus, indignationem regis incurrens, in montem qui dicitur Sancti Angeli confugium petiit, et quia munitio inexpugnabilis est, obsidente rege, ad defendendum se fiducialiter præparavit. Cui tum unus ex præcepto regis jusjurandum securitatis præstitit, et ita ille deceptus adnitente Papa, qui urbi inimicus erat, quasi reus majestatis, capitalem sententiam subiit. (Petr. Dam., *Oper.*, pars II, p. 234.)

serment, au nom du roi, avait garanti la vie sauve à Crescens. Quoi qu'il en soit, le maître de Rome fut implacable, et quand il eut à décider sur le sort de Crescens tombé captif et blessé entre les mains des Allemands, introduits de force ou par convention dans sa tour, Otton, toujours irrité, fit dire à ses soldats : « Lancez-le d'en haut par-dessus les mu- « railles, afin que les Romains ne disent pas qu'on « leur a volé leur roi[1] ; » puis, après que son corps eut été traîné le long du Tibre à la queue des bœufs, il le fit pendre à un poteau élevé en vue de toute la ville, avec douze de ses principaux partisans. La colère ironique et féroce du jeune prince, fils d'une Grecque et d'un barbare, se conserva même dans des actes officiels de son règne. Sur une charte de 998, portant donation à une abbaye d'Allemagne, on lit au-dessous du chiffre impérial d'Otton : *Fait à Rome, l'année que Crescens fut décollé et pendu*[2]. Il y a dans cette manière de dater d'un supplice quelque chose qui marque, sans doute, avec le ressentiment du vainqueur, l'importance de la victime.

Otton, en rétablissant Grégoire V, s'occupa de fortifier le temporel de l'Église. Par un édit adressé au consul du sénat et du peuple romain, aux archevêques, abbés, marquis et comtes dans toute l'Ita-

[1] Per superiora propugnacula illum dejicite, ne dicant Romani suum principem vos furatos fuisse. (Rodolphus Glaber, *Op.*, cap. v.)

[2] Actum Romæ quando Crescentius decollatus et suspensus fuit. (*Chron.*, Gottwic. lib. II, p. 224.)

lie, il révoque et interdit les aliénations de propriétés ecclésiastiques. En même temps, Grégoire V se fit rendre, par jugement du sénat, divers biens arrachés au domaine pontifical pendant les désordres de Rome. Dans un concile qu'il tint cette année même, il jugea la cause du roi de France Robert et annula son mariage, sous peine d'excommunication. Gerbert, siégeant lui-même à ce concile, comme archevêque de Ravenne, souscrivit le premier la sentence du roi, qui naguère l'avait sacrifié lui-même à l'espérance de fléchir la cour de Rome. Un dédommagement plus grand encore était réservé à Gerbert. La chaire de Saint-Pierre devient vacante par la mort inopinée de Grégoire V à la fleur de l'âge, et le nouvel archevêque de Ravennes, favori de l'Empereur, est élu pape et prend le nom de Sylvestre II, par une allusion évidente qui faisait du jeune Otton un autre Constantin. Le secrétaire du concile deReims devenu pape prit aussitôt le génie du pontificat romain. Un de ses premiers actes fut une lettre de confirmation à l'archevêque Arnulphe, dont il avait, quelques années auparavant, pressé la chute et recueilli la dépouille. « Il appartient à la suprême dignité apostolique, « lui écrit-il, non-seulement de veiller sur les pé« cheurs, mais de relever ceux qui sont tombés et « de rendre à ceux qui ont été privés de leur rang « l'éclat de leur ancienne dignité, afin que Pierre « ait la libre puissance de délier et que la grandeur « de la gloire de Rome brille en tout lieu; c'est « pourquoi nous avons jugé digne de venir en aide

« à toi, Arnulphe, archevêque de Reims, privé pour
« quelques fautes des honneurs du pontificat, afin
« que ton abdication ayant manqué du consente-
« ment de Rome, il soit visible que tu peux être
« rétabli par un don de la clémence de Rome. Telle
« est, en effet, l'autorité souveraine de Pierre, à
« laquelle ne peut s'égaler aucune puissance mor-
« telle. Ainsi nous t'accordons, par les termes de
« ce privilége, avec la crosse et l'anneau qui te sont
« rendus, la plénitude du ministère archiépiscopal
« et la jouissance de tous les honneurs qui sont
« attribués, d'après l'usage, à la métropole de la
« sainte Église de Reims. Nous t'accordons le pal-
« lium dans les solennités, d'être en possession de
« bénir les rois francs et les évêques qui te sont
« soumis, et d'exercer par notre autorité apostoli-
« que tout le pouvoir qu'ont possédé tes prédéces-
« seurs. Nous ordonnons même que nul mortel,
« en synode ou dans quelque lieu que ce soit, ne
« se permette de te reprocher ton abdication et
« n'ose, à ce sujet, s'emporter à des paroles de re-
« proche contre toi ; et qu'au contraire, notre auto-
« rité partout te protége, même en présence d'une
« accusation de la conscience. Nous te confirmons
« et te concédons l'archevêché de Reims en entier,
« avec tous les évêchés qui lui sont soumis et tous
« les monastères, les populations, les églises, les
« chapelles, les cours, les châteaux, les villages et
« toutes les choses qui appartiennent à l'Église de
« Reims, par le testament inviolable du bienheu-
« reux Rémi apôtre des Français : statuant par le

« pouvoir apostolique, sous l'invocation de Dieu et « sous la menace d'excommunication, qu'il ne soit « permis à cause des pontifes mes successeurs, et à « aucune personne, grande ou petite, d'enfreindre « le présent privilége, et si quelqu'un, ce qu'à Dieu « ne plaise, essaie de violer ce décret de Rome, « qu'il soit anathème. »

Cependant le jeune empereur, avec les conseils de son nouveau pape et les secours du margrave de Toscane, le fidèle Hugues, ayant rétabli l'ordre dans l'État romain, visita Bénévent, exila le prince de Capoue soupçonné du meurtre de son frère, le remplaça par un vassal de son choix, et, sans doute, il n'eût pas tardé à entreprendre quelque chose contre les Grecs qui, maîtres de la Sicile et d'une partie de la Pouille, cherchaient à s'attacher Venise par des alliances et des investitures. Mais Otton fut rappelé en Allemagne par des pertes qui lui enlevèrent deux appuis de son pouvoir. En partant pour l'Italie avec ses conseillers les plus habiles il avait laissé la régence à sa grande-tante Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, mais accoutumée dès longtemps aux soins des affaires publiques, en digne fille d'Otton le Grand. Puissante sur les esprits par sa vertu sévère et sa grande piété, Mathilde venait de mourir, emportant avec elle cette renommée de sagesse et de prescience presque divine que les Germains aimaient à reconnaître et à vénérer dans les femmes. Un autre soutien de la famille impériale, Adélaïde, la veuve de l'empereur Otton, qui avait gouverné avec gloire après lui,

n'avait plus souci de la puissance ni du monde. Survivant à Théophanie sa belle-fille, son ardeur pour le pouvoir semblait s'être éteinte avec la jeune rivale qui le lui disputait. Dans les dernières années de sa vie, elle voyageait sans cesse, visitant les monastères qu'elle avait fondés, répandant des aumônes et ne s'occupant de l'Empire que dans ses prières. Elle était allée visiter le royaume de Bourgogne, son ancienne patrie, pour y remettre la concorde entre les vassaux de son neveu le roi Adolphe. De là, elle s'était rendue dans le Valais pour visiter les lieux consacrés par le souvenir de la légion Thébaine, et nommés dans le moyen âge le champ des martyrs d'Agaune[1]. Elle y était encore et priait dans l'église dédiée au grand martyr Maurice, lorsqu'elle reçut un message d'Italie[2] qui lui annonçait, avec la prise de Rome, la mort d'un des évêques qui avaient passé les Alpes avec Otton, l'évêque de Worms dont elle vénérait particulièrement la vertu. Elle en fut vivement troublée, et, appelant un des siens pour prier avec elle sur le prélat défunt, elle s'écria dans une émotion qui décélait toutes ses pensées : « Que faut-il faire aussi, ô mon « Dieu, pour celui qui est notre seigneur roi et mon

[1] Locum Agaunensium petiit, ubi rupes felicissima martyrum millia retinet corpora. (*Vita Adheleidæ apud Canisium* t. III, p. 78.)

[2] Cum enim ab illo sacro loco egressura, et secum staret in angulo Ecclesiæ, orationis gratia, quidam nuncius venit ad eam *de Italia*, *Franconem Wangionensem Episcopum* nunciavit *Romæ* fuisse defunctum. (*Ibid.*)

« petit-fils? Beaucoup, comme je le crois, périront « en Italie avec lui; il périra lui-même après eux, « je le crains, cet Otton, fils des empereurs. Je res« terai destituée de tout secours humain. Fais, ô « Dieu, roi des siècles, que je ne survive pas pour « voir si lugubre perte[1]. » De là, elle vint à Lausanne pour visiter la châsse du martyr Victor, puis à Genève; puis, se souvenant de Cluny, pour réparer l'incendie d'un monastère de Saint-Martin qui dépendait de cet ordre, elle prodigua de riches présents et elle y joignit, pour décorer l'autel du saint, une moitié du manteau royal de son fils unique Otton II, en chargeant de dire à l'abbé : « Re« çois, prêtre du Seigneur, ces faibles offrandes que « t'a léguées Adélaïde, servante des serviteurs de « Dieu, pécheresse en son nom, impératrice par le « don de Dieu. Reçois une partie du manteau de « mon fils unique, Otton l'empereur, et demande « grâce pour lui à Jésus-Christ que tu as souvent « revêtu dans la personne du pauvre avec lequel « tu partageais ta tunique[2]. » Peu de temps après,

[1] Et quia vir boni testimonii erat, domina Augusta valde illum diligebat, sicut et omnes bonos diligere solita erat. Et statim ut ejus obitum audivit, ex familiaribus, qui aderant, unum vocavit, et ut pro eo domino preces effunderet humiliter rogavit : Quid faciam, Domine, vel quid dicam de illo seniore nostro et nepote mea? Peribunt, ut credo, in Italia multi cum eo, peribit post ipsos, ut timeo, heu! misera! Augustæ indolis Otto : remanebo omni humano destituta solatio. Absit, o Domine, rex seculorum, ut videam superstes tam lugubre dispendium! (*Ibid.*, p. 79.)

[2] Obsecro, charissime, obsecro, ut ita alloquaris sanctissimum

Adélaïde, ayant célébré avec ses dévotions accoutumées l'anniversaire de ce même fils Otton II, épuisée de langueur, était morte dans l'extase d'une piété fervente, le jour de Noël, qui commençait l'an mille de notre ère.

Ce terme de l'an mille était, pour les imaginations du moyen âge, une époque climatérique attendue avec tremblement. De nouvelles invasions aggravaient cette terreur dans la Germanie. Otton, pressé d'y pourvoir, quitta Rome à la nouvelle de la mort de son aïeule Adélaïde et repassa les Alpes, emmenant avec lui, comme conseiller ou plutôt comme ôtage, l'archidiacre de l'Église romaine et plusieurs des cardinaux et des nobles. Cette course du jeune empereur, pour revoir et rassurer ses États, fut d'une rapidité merveilleuse. Descendu des Alpes par la Bavière jusqu'à Ratisbonne sur le Danube, il traversa le Nordgau, la Franconie, le Voigtland, jusqu'à Zeitz, sur les bords de l'Elster, puis, parcourant la Misnie jusqu'à l'Elbe, et passant cette frontière, il s'avança vers Gnesne, la capitale de l'ancien duché de Pologne, où il fut conduit avec de grands honneurs par Boleslas auquel il avait envoyé de Rome le titre de roi. Le jeune empereur venait là pour un pieux devoir, pour vénérer les restes de l'évêque de Gnesne,

confessorem meo obsequio : Accipe, sacerdos Dei, parva munuscula, quæ tibi delegavit Adalheida, servorum Dei ancilla, ex se peccatrix, dono Dei imperatrix. Accipe unici mei *Ottonis* augusti chlamydis partem, et ora pro eo ad ipsum, quem veste divisa vestisti in paupere Christum. (*Ibid.*)

Adalbert, qui, trois ans auparavant, avait péri en prêchant l'Évangile aux peuples païens du voisinage et dont le corps mutilé avait été racheté par Boleslas. Otton, du plus loin qu'il aperçut la ville où reposaient les restes d'Adalbert, s'avança nu-pieds, avec sa suite de Saxons et de Romains, et, introduit dans l'église par le nouvel évêque, il pria et pleura longtemps sur la tombe du martyr; puis, avec cette sorte d'autorité religieuse que les rois de Germanie allaient chercher à Rome, il changea l'évêché de Gnesne en archevêché, « légitimement, je l'espère, » dit avec naïveté le chroniqueur allemand, et il nomma à cet archevêché nouveau le frère du martyr Adalbert, en soumettant à sa juridiction les anciens évêchés de Colbert, de Cracovie et de Breslau.

Ensuite, ayant reçu de son vassal de riches présents et 300 cavaliers armés de cuirasses, la plus agréable offrande à ses yeux, il retourna, suivi de Boleslas, vers Magdebourg, et de là dans la ville de Quedlimbourg, siége de la royale abbaye où Mathilde venait de mourir en gouvernant la Germanie. Otton y célébra les fêtes de Pâques au milieu d'un grand concours de nobles et y tint un synode pour juger l'ancien favori de son père, Gisler. archevêque de Magdebourg, qui, vaincu naguère dans un combat contre les Slaves et accusé de n'avoir pas su rentrer dans la ville de Bernbourg incendiée par eux, avait à se justifier de ses défaites à la guerre et de ses envahissements sur l'église d'Halberstadt. Une maladie de langueur qui frap-

pait le prélat guerrier servit d'excuse à son absence, et il fut renvoyé à la diète prochaine. Otton, traversant toute la Saxe et descendant sur la rive gauche du Rhin, vint tenir cette diète dans Aix-la-Chapelle, l'ancienne cité de Charlemagne. Le jeune prince semblait jaloux de se rapprocher de ce grand exemple, en même temps qu'il cherchait à renouveler les anciennes coutumes et le faste des Césars de Rome et de Byzance. Cette affectation était jugée diversement. On remarquait qu'au lieu de la simplicité des anciens chefs teutoniques, faisant asseoir à leur longue table leurs compagnons de guerre, le jeune empereur avait une table demi-circulaire où il prenait place seul sur un siége élevé. En visitant pour la première fois Aix-la-Chapelle, il voulut voir les restes de Charlemagne et fit creuser, jusqu'à ce que l'on découvrît le corps du prince déposé sur un trône dans son sépulcre et encore revêtu de ses habits d'empereur. Une croix d'or était suspendue à son col; Otton la détacha avec quelque partie du vêtement royal, et il fit renfermer le reste dans la tombe[1]; mais cette curiosité parut aux contemporains un sacrilége qui devait attirer la colère de Dieu, et, en racontant les merveilles que le jeune Otton avait entrevues dans la tombe du grand empereur Charles, on publia que Charles lui était ensuite apparu et lui avait prédit

[1] Crucem auream, quæ in collo ejus pependit, cum vestimentorum parte adhuc imputribilium sumens cætera cum veneratione magna reposuit. (Ditmar., *Episc. chron.*, lib. IV, p. 44.)

une mort prochaine. Cette fin prématurée, Otton eut encore le temps d'aller la chercher dans l'Italie déjà si fatale à son père. Reparti d'Aix-la-Chapelle, par le midi de l'Allemagne et les Alpes rhétiennes, il fut de retour dans la même année pour y célébrer les fêtes de Noël, ramenant avec lui les nobles romains auxquels il avait, en quelques mois, montré les sauvages forêts de la Pologne et les villes déjà florissantes des bords du Rhin. A son arrivée, le pape Sylvestre II tint un synode où l'évêque d'Hildesheim, Bernward, l'ancien gouverneur d'Otton, qui, cette fois, l'avait suivi, fit condamner les envahissements qu'avait entrepris, sur son diocèse, Willeghise, archevêque de Mayence et principal conseiller du roi.

Pendant que Rome retentissait ainsi des procès ecclésiastiques de ses maîtres, les rébellions indigènes qu'avait si souvent ensanglantées la présence des Allemands n'étaient pas éteintes. Jamais aucun empereur, dit une chronique en parlant d'Otton, n'était sorti de Rome et rentré dans Rome avec plus de gloire. Cette gloire ne le mit pas à l'abri. La ville de Tibur [1], redevenue comme au temps du

[1] Le grand vassal le plus fidèle à Otton dans l'Italie méridionale était Hugues, marquis de Toscane, et petit-fils de Hugues, roi d'Italie avant Bérenger. Son père, à l'avénement d'Otton, avait été suspect aux vainqueurs et longtemps banni de l'Italie. Le fils, élevé sous la conquête, leur inspira plus de confiance, et Otton II le fit margrave de Toscane, puissant fief auquel Théophanie ajouta le duché de Spolète et le titre de duc de Rome, qui semble avoir été nominal pendant la durée du pouvoir de Crescens. Hugues, sans jamais s'être soulevé contre

roi Ancus ou des premiers consuls, une puissance presque indépendante et rivale de la ville de Rome, dont, parfois, elle interceptait les péages et infestait les campagnes, se révolta la première. Assiégée par les troupes allemandes grossies, sans doute, des milices romaines, elle se défendit avec une vigueur qui donnait exemple à l'Italie. Mais le pape Sylvestre II, s'étant présenté comme médiateur et ayant pénétré jusqu'au milieu du peuple, leur persuada de se soumettre. Les principaux habitants, vêtus seulement jusqu'à la ceinture, une épée nue dans la main droite, un fouet dans la main gauche, viennent d'eux-mêmes jusqu'à la tente de l'Empereur, se soumettent à lui, pour être mis à mort ou frappés de verges, et lui promettent obéissance tant qu'ils vivraient. Otton les reçut à merci, sans

les maîtres étrangers dont il avait reçu l'investiture, se rendit cher aux Italiens. Dans ce temps où les chefs militaires des provinces et même les évêques étaient si souvent exacteurs et cruels, il ne se servit de sa puissance que pour le bien du peuple qu'il cherchait incessamment à soulager. En parcourant sa principauté, souvent il renvoyait son cortége d'hommes d'armes, et seul, inconnu, il s'en allait questionner, dans les campagnes, les laboureurs et les bergers, leur disant : « Que pense-t-on du margrave de cette terre? Est-il dur et méchant? N'opprime-t-il pas les pauvres, ne ruine-t-il pas le pays? » — « Non! non! répondaient ces pauvres gens, plus heureux qu'on ne l'était dans le reste de l'Italie; vous parlez à faux, il n'y a nulle part si bon seigneur. » Et ils lui souhaitaient longue vie pour le bien des pauvres. Ces vœux populaires réjouissaient le cœur du margrave, et il avait coutume de dire, par une expression devenue proverbiale : « Je veux vivre en si bonne intelligence et dou-« ceur avec les paysans que ce qui tombe du manger de mon « cheval serve à engraisser leurs porcs. »

abattre leurs murs, ni détruire leurs priviléges. Cette modération paraît avoir irrité les Romains qui regardaient Tibur comme une dépendance du duché de Rome. Un soulèvement éclata aussitôt dans Rome; on en ferma les portes; et plusieurs partisans de l'Empereur furent massacrés. Lui-même fut assailli dans le palais qu'il occupait hors des murs de Rome par une précaution si souvent justifiée. Dans la surprise de cette attaque, l'évêque Bernward parut lui-même, au premier rang, pour défendre l'empereur, avec la sainte lance conservée depuis longtemps en Allemagne et qu'il agitait [1] d'une manière terrible. Le jeune empereur, d'un créneau de son palais, s'adressa, dit-on, aux Romains, leur reprochant que, pour eux, il avait quitté sa patrie et ses proches, rejeté les Saxons et les autres Allemands, son propre sang à lui-même. « Je « vous ai conduits, leur dit-il, jusqu'aux lieux les « plus éloignés de votre empire, où vos pères, lors- « qu'ils commandaient au monde, ne mirent ja- « mais le pied. Je vous ai adoptés de préférence à « tous; et, par là, j'ai excité la haine de tous contre « moi. Et, pour prix de toutes ces choses, vous « m'avez tué mes amis, vous m'avez repoussé [2]. »

[1] Adversus hostem certamen instruunt, ipso antistite cum sanctâ bastâ terribiliter fulminante. (Tangmar, *Vita Bernwardi in Leibnitii Script. rer. Brunswic*, t. I.)

[2] Amore vestro meos Saxones et cunctos Theoticos sanguinem meum projeci, vos in remotas partes imperii vestri adduxi, quo patres vestri, cùm orbem ditione premerent, nunquàm pedem posuerunt..... Vos filios adoptavi, vos cunctis prætuli.

Ces paroles singulières sembleront peut-être inventées par un chroniqueur lettré qui se complaît dans l'illusion que l'empire romain durait toujours; mais c'est un témoin du combat qui les cite ; et il faut se souvenir que le jeune Otton croyait en quelque sorte à la fiction qu'elles expriment, et qu'il y croyait jusqu'à blesser l'orgueil des siens par l'adoption de mœurs étrangères. On ne peut affirmer, du reste, quel fut l'effet de la résistance et des paroles d'Otton. Au rapport du même témoin, zélé peut-être pour l'honneur du prince, les Romains repentants se soumirent et livrèrent eux-mêmes à l'empereur deux de leurs chefs maltraités et à demi morts. Mais, selon d'autres récits, Otton ne fut délivré des assaillants que par le secours du margrave Hugues et de Henri, duc de Bavière, qu'on verra lui succéder plus tard. Ce qui peut rendre cette issue plus vraisemblable, c'est qu'Otton s'éloigna de Rome avec le pape et fixa son séjour dans le duché de Spolète où la domination allemande était solidement affermie. Mais la mort du margrave Hugues lui enleva presque aussitôt son plus fidèle appui, et le jeune prince lui-même se sentit languir et mourir.

Depuis son premier séjour en Italie, reprenant les desseins de son père et de son aïeul, il avait fait demander à Constantinople la main d'une princesse

Caussa vestri, dum vos omnibus præposui, universorum in me invidiam commovi et odium. Et nunc pro omnibus his patrem vestrum objecistis, familiares meos crudeli morte interemistis, me exclusistis. (*Vita Bernwardi*, etc., t. I.)

grecque, la nièce des empereurs Basile et Constantin, qui régnaient alors. Il renouvela cette ambassade avec plus de pompe, en la confiant à l'archevêque de Milan. Mais la réponse arriva trop tard; soit qu'il fût né faible, soit que la jouissance précoce de l'Empire eût consumé ses forces, il tomba dans une langueur mortelle. Les contemporains l'attribuèrent à un poison que la veuve de Crescens, après avoir cédé à son caprice, lui avait donné par vengeance, disent-ils. Mais il parut, dans les derniers temps de sa vie, fatigué surtout par les rigueurs de la pénitence. Il avait annoncé, en visitant un saint ermite de Ravenne, qu'il voulait quitter l'Empire pour le cloître; et, retiré dans les derniers moments de sa vie au château de Paterne, près Spolète, il ne prenait plus, dans les actes publics, d'autre titre que celui de serviteur des apôtres, aussi humble près de sa fin qu'il avait eu d'ardeur et de fierté en recevant l'Empire.

Sa mort, survenue dans la vingt-deuxième année de son âge, fit éclater les haines profondes que la domination allemande avait jetées au cœur des Italiens, et que ni le temps ni le succès n'avaient pu détruire. Les principaux chefs allemands, témoins de cette mort dont ils prévoyaient l'effet sur les esprits, la cachèrent quelque temps, jusqu'à ce qu'ils eussent pu réunir le plus grand nombre de troupes allemandes dispersées dans les provinces voisines; puis ils se mirent en marche pour emporter le corps de leur roi hors de cette Italie si fatale à sa race. Assaillis durant cette retraite par des milices

de Rome et d'autres Italiens soulevés sur leur passage, ils eurent à combattre presque sans cesse pendant sept jours, et ne furent délivrés qu'en approchant de Vérone, où commandait le margrave Otton.

DEPUIS LA MORT D'OTTON III JUSQU'A GRÉGOIRE VII.

Sans doute, dans ces morts rapides des deux Otton, dans celle du dernier surtout moissonné si jeune et sans héritier, il y avait quelque chose qui semblait venu de Dieu pour relever le courage des indigènes et leur dire que la domination des hommes du Nord touchait à son terme, et qu'un dernier effort allait pour jamais la briser. Les Allemands eux-mêmes semblaient frappés de cette idée. Les Otton, quoiqu'ils aient eu comme Charlemagne le goût de la gloire et des arts, n'avaient pas eu comme lui ce génie qui fonde ; la vie, d'ailleurs, leur avait manqué, et leurs règnes successifs ne pouvaient égaler la puissante unité de ce long règne de Charlemagne. Ils n'avaient su ni affranchir l'Église romaine en se l'attachant, ni établir près d'elle une souveraineté puissante qui dépendît d'eux. Le royaume d'Italie parut, à la mort d'Otton III, redevenu libre et détaché de l'Allemagne. Sans attendre ce qui se ferait à Aix-la-Chapelle ou Mayence, et pendant que le conseil du jeune empereur cheminait vers les Alpes, les évêques et les grands vassaux de Lombardie réunis à Pavie en diète

nationale comme sous Otton II, mais sans le duc de Carinthie, margrave de Vérone, et sans aucun seigneur d'au-delà des Alpes, élurent roi d'Italie Ardouin, marquis d'Ivrée, Piémontais d'origine, et il fut aussitôt sacré par Gui, évêque de Pavie, vingt-quatre jours après la mort d'Otton.

Cependant les restes du jeune empereur, ramenés par ses fidèles hommes d'armes, traversaient la Bavière où le duc Henri, entouré des évêques et des comtes, se présenta pour recevoir le corps de son seigneur et de son cousin et prodigua les secours à la petite armée allemande fatiguée d'une course si longue. Lui-même conduisit le corps jusqu'à Augsbourg, où les entrailles du prince furent religieusement déposées dans la basilique de Saint-Afre; puis il laissa le cortége, portant le reste du corps, s'acheminer vers Aix-la-Chapelle. Mais, en comblant de présents les seigneurs revenus d'Italie avec le cercueil du prince, il se fit livrer par eux les ornements de l'Empire qu'Otton mourant avait laissés à Héribert, archevêque de Cologne, et il courut en Saxe pour se faire élire dans l'assemblée du duché. Le sang des Otton parlait en sa faveur, les secours mêmes du dernier Empereur appuyèrent l'élection de Henri dans une assemblée qui se tint à Werla dans le nord de la Saxe, et où s'était rendu le margrave de Misnie Eckart, que ses fréquents combats contre les nations slaves signalaient comme le plus brave entre les chefs de la confédération germanique. Mais Eckart n'était pas duc, et quoiqu'il eût vaincu et re-

duit au vasselage les ducs de Bohême et de Pologne, son ambition semblait grande de vouloir être roi. Dans une première assemblée de seigneurs saxons qui s'était formée d'abord sous la présidence de l'archevêque de Magdebourg, Eckard ayant dit impétueusement au margrave Lotta qui pressait l'archevêque de ne rien décider avant la diète de Werla : « Comte, pourquoi m'es-tu contraire? » L'autre lui avait répondu : « Et toi, comte, ne vois-tu pas qu'il manque une quatrième roue à ton char? » Repoussé à Werla par le même motif et par l'influence des sœurs d'Otton, le margrave, en se retirant plein de colère avec le duc Bernard, enleva par dérision le dîner des princesses et courut ailleurs exciter les esprits. Mais, non loin de Nordheim, où il avait reçu l'hospitalité dans la maison du margrave, il fut assassiné de nuit par les fils de ce seigneur qui s'attachèrent à sa poursuite pour venger, dit-on, sur sa vie l'affront fait aux princesses. Tandis que cette mort ôtait un rempart au royaume sur sa frontière du Nord, un autre candidat au trône s'élevait dans l'Allemagne du Midi. Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, proclamé roi par les seigneurs assemblés à Aix-la-Chapelle, s'avançait avec une armée pour fermer à Henri le passage du Rhin près de Worms. Mais Henri, ayant paru replier ses forces, passe le fleuve sur un autre point, arrive à Mayence et s'y fait sacrer roi par l'archevêque Willeghise. Après son couronnement, Henri n'avait encore pour lui que les vœux des deux provinces, la Bavière et la Saxe, Mayence et quelques villes dans les États

mêmes de son compétiteur. Mais, tandis que le duc Hermann assiégeait Strasbourg et Brisach qui s'étaient déclarées pour Henri, le nouveau roi, traversant l'Alsace ravagée, se faisait reconnaître en Franconie et en Thuringe, allait dans la Saxe faire consacrer de nouveau son élection dans une diète solennelle à Mersbourg, où, devant l'archevêque, le duc et les margraves de la province, y compris le fier Lotta, il jura de n'enfreindre en rien les lois des Saxons et de les gouverner avec douceur; puis de là, se rendant à Duisbourg, il s'y fait élire aussi par les États de Lorraine en leur faisant la même promesse de maintenir leurs droits, et ensuite il vient avec eux en grand appareil à Aix-la-Chapelle, où il fut assis sur le trône de Charlemagne et proclamé roi des États teutoniques, sept mois après le jour où l'Italie délivrée de l'Allemagne s'était donné dans Vérone un roi de sa nation. Élu ainsi sans diète générale par les votes successifs de cinq États germaniques, Henri avait encore à obtenir les suffrages ou la soumission de la Souabe, le duché même de son compétiteur; Hermann céda et vint dans Francfort reconnaître le nouveau roi, quelques mois avant de mourir lui-même de honte et de chagrin.

Pendant les lenteurs et les troubles de cette élection, Henri n'avait pas négligé l'Italie, et le duc de Carinthie, Otton, avait, par ses ordres, essayé d'y rentrer pour se réunir aux ennemis du nouveau roi; car les Saxons n'avaient pas si longtemps dominé la haute Italie, autrefois conquise

par les Lombards, sans que ces deux races de même origine n'eussent laissé de nombreux appuis de la conquête allemande. Le haut clergé surtout, Arnulphe, archevêque de Milan, revenu de son inutile ambassade à Constantinople, Frédéric, archevêque de Ravenne, Teuson, évêque de Vérone, quelques prélats même d'abord favorables au roi, Gui, évêque de Pavie, Sigefrid, évêque de Plaisance, Landulfe, évêque de Brescia, Oldéric, évêque de Crémone, tous les Allemands de nom et de cœur étaient prêts de combattre ou d'abandonner Ardouin. Mais Ardouin l'avait prévenu, et, maître du cours de l'Adige, il attendit Otton dans les plaines de Vérone, et, tombant avec des troupes supérieures en nombre sur l'armée allemande du margrave, il la vainquit et la mit en fuite. Cette défaite écartait pour un temps de l'Italie la conquête allemande. Un autre appui vint à lui manquer. Le pape Sylvestre II, sorti de Rome avec Otton et resté près de lui à sa dernière heure, n'était pas rentré, selon toute apparence, dans cette ville soulevée contre la puissance et contre la mémoire du jeune empereur. Soit qu'il fût demeuré dans la Toscane ou qu'il eût suivi la retraite des troupes allemandes en Lombardie, ses jours se précipitèrent promptement, et il ne survécut que d'un an à l'Empereur son élève.

Pendant ce court pontificat, dont la fin fut si troublée, Gerbert n'avait pas négligé ses études chéries, celles même qui, dans l'esprit du temps, semblaient le plus étrangères aux méditations du successeur de saint Pierre. Le petit nombre d'hommes qui étu-

diaient alors quelques éléments de sciences mathématiques le consultaient et recevaient ses réponses. Nous avons encore une lettre adressée au seigneur Sylvestre, souverain pontife et grand philosophe, dans laquelle Adelbold, qui prend le titre d'homme d'études, lui demande une explication sur le rapport du diamètre d'une sphère à sa circonférence. Après quelques raisonnements : « Si « dans tout cela je me trompe, écrit-il, je vous prie « de me ramener dans la voie de la vérité; si j'y « suis déjà, je vous prie, au milieu des ténèbres « qui m'y font chanceler encore, d'éclairer cette « voie par la lumière de votre approbation. » C'était, sans doute, la première fois qu'un pape était ainsi invoqué comme juge de la vérité scientifique. La solution du pape sur ce facile problème ne s'est pas conservée; mais une autre lettre de Gerbert à Adelbold a pour objet de donner la cause de l'inégalité des aires dans le triangle équilatéral. Ces premiers efforts pour ranimer le goût et retrouver les éléments d'une science sublime nous expliquent les fables des contemporains sur Gerbert. Dans un traité de géométrie qu'il a fait en recommandant l'utilité de cette science à tous les amateurs de la sagesse, il dit qu'elle est merveilleuse pour exercer les forces de l'âme et de l'intelligence et pleine de spéculations profondes qui font comprendre, admirer, célébrer, dans les merveilles de la nature, la puissance et l'ineffable sagesse du Créateur, qui a tout disposé avec nombre, poids et mesure. Mais les problèmes, d'ailleurs fort simples, que contient cet

opuscule, les procédés pour mesurer, d'après l'ombre, la hauteur d'une tour, pour calculer la profondeur d'un puits, l'étendue d'un champ, le nombre des grains dans un monceau de blé, semblaient aux contemporains des inventions magiques, et, de cette idée mêlée à la mort soudaine et obscure de Gerbert, se forma cette tradition vague que Gerbert avait un démon par lequel il opérait de merveilleux prestiges. Le parti opposé aux empereurs redit d'abord cette fable, et, plus tard, nous la retrouvons dans un partisan même de l'Empire qui fait remonter à Gerbert une école de magiciens livrés aux démons, parmi lesquels il plaçait Grégoire VII. L'Église de Rome, cependant, s'honora de Gerbert et ne lui a point donné ce nom d'antipape, dont elle a souvent flétri les pontifes qui lui étaient imposés par l'empire. Six ans après sa mort, un de ses successeurs, Sergius, lui consacra dans la basilique de Latran un tombeau où repose encore cet ancien adversaire de Rome. L'épitaphe, en rappelant la célébrité de Gerbert et son élévation sur les siéges de Reims, de Ravenne, et enfin de Rome, disait que le souverain pontificat lui fut donné par le César Otton III auquel il avait trop plu par sa fidélité[1].

Après lui, deux pontifes, Romains de naissance, se succédèrent en peu de temps, et Rome se crut rentrée dans le droit d'élire son chef. Mais ce droit

[1] Cui nimium placuit sociali mente fidelis,
Obtulit hoc Cæsar tertius Otto sibi.

dépendait du sort de la haute Italie sur laquelle se formait un nouvel orage. Henri, reconnu roi et délivré de ses concurrents en Allemagne, avait à réparer la défaite du margrave Otton et à reprendre la couronne d'Italie. Les griefs commençaient à naître contre le marquis d'Ivrée devenu roi, et le pouvoir absent était regretté, au moins par quelques grands qu'un petit souverain de leur nation ne pouvait satisfaire et qui espéraient davantage d'un roi de Germanie. De ce nombre était Tédald, seigneur du château de Canosse et son fils le marquis Boniface. D'autres grands vassaux d'Ardouin entraient dans le complot que l'archevêque Arnulphe excitait de tout son pouvoir.

Dès la seconde année de son règne, Henri, près duquel s'était réfugié l'évêque de Vérone et qui avait reçu les messages et les offres de l'archevêque Arnulphe et du margrave Tédald, marcha sur l'Italie par la route de Trente, avec une armée nombreuse de Lorrains, de Franconiens et de Souabes. Mais, de ce côté, les gorges des montagnes en avant de l'Adige étaient fortement gardées. Henri, se portant quelques lieues plus loin, vers la Carinthie dont il fit occuper les hauteurs par les habitants, passa par des routes difficiles, mais peu défendues, et, avec l'élite de son armée, arriva brusquement sur la Brenta. Là, il s'arrêta pour célébrer pieusement la semaine sainte, ne voulant pas, dit-il, verser le sang des hommes dans les jours où le Créateur avait souffert pour eux. La plupart des évêques de cette frontière étant alors en fuite ou réunis près de

Henri, ses tentes devinrent le lieu où les fêtes de Pâques se célébrèrent avec le plus de pompe et de régularité. L'archevêque de Cologne donna la communion, et Henri, ayant fait publier son ban royal pour défendre sous peine de mort de s'écarter du drapeau, passa la Brenta sans obstacle et s'arrêta de nouveau pour attendre les défections de l'ennemi. L'armée d'Ardouin, en effet, divisée par les haines des chefs, se dispersa sans combattre, et lui-même, se voyant trahi et ne pouvant compter que sur les garnisons de quelques forteresses, se retira sans combattre dans son fief de Piémont. Henri entra vainqueur dans Vérone où le margrave Tédald et d'autres seigneurs vinrent se réunir à lui. A Bergame, il reçut la foi et les serments de l'archevêque de Milan, et, toujours sans combattre, il arriva dans Pavie où il fut couronné par les évêques et les grands aux applaudissements de la foule qui remplissait l'église. Mais, au dehors de l'église, la haine de l'étranger, l'indignation de cette facile conquête, le souvenir de la défaite du margrave Otton, enflammaient les esprits; l'ivresse s'y mêlait dans le désordre d'une fête. Lorsque le roi fut rentré avec sa cour dans son palais, hors des murs de la ville, une sédition violente éclata dans Pavie, le peuple armé de pierres et de lances se porta sur le palais pour en briser les portes, tandis que le plus grand nombre des cavaliers germains étaient encore dispersés par la ville ou cantonnés avec leurs chevaux dans les châteaux du voisinage. Le désordre fut grand, l'attaque terrible, un frère même de la reine y fut

blessé, et le roi, au milieu de ses évêques et de quelques chevaliers, eût vu son palais forcé dans la nuit, sans la résistance désespérée de ceux qu'il avait près de lui et sans la prompte diversion de ses troupes accourues de toutes parts pour défendre le palais et attaquer la ville. Au point du jour, repoussés dans leurs murs, les habitants y sont poursuivis et s'y défendent encore: mais, accablés de traits lancés du haut des toîts, les soldats mettent le feu aux maisons, l'incendie dévore la ville au milieu du meurtre et du pillage. Pavie est en partie détruite, et le roi, qui avait fait inutilement quelques efforts pour arrêter la dévastation, s'éloigne de ces ruines fumantes et va dans une forteresse du voisinage attendre les soumissions arrachées par la terreur de cet exemple. Il n'en profita pas cependant pour s'avancer alors en Italie; il visita seulement Milan dont il aimait la liberté de langage et la douceur des mœurs, suivant la remarque singulière d'une chronique allemande, et, laissant le reste du peuple de Pavie au milieu des débris de la ville en cendres, il célébra pieusement la Pentecôte à Crémone et reprit le chemin de l'Allemagne par le mont Cenis, traversant l'Alsace et la Souabe pour se rendre en Saxe et de là faire la guerre aux tribus slaves de la Pologne et de la Bohême. L'expédition, où prenaient part les milices des Francs orientaux, était fixée au milieu d'août, après la moisson. Tandis que Henri s'engageait dans cette guerre, son compétiteur en Lombardie était déjà rappelé par les malheureux habitants de

Pavie, et la haine qu'avaient excitée les cruautés des Germains lui rendait de nouveaux partisans. Ardouin ne put relever entièrement les ruines de Pavie, mais il y régna et maintint son pouvoir dans une partie de la haute Italie, tandis que Milan, Plaisance, Crémone, Côme, enfin toutes les villes dont les évêques étaient dévoués à Henri, continuèrent à reconnaître sa souveraineté. Mais elles profitaient déjà de son absence pour accroître les libertés municipales qui fondèrent les républiques lombardes du moyen âge. Le reste de l'Italie ne ressentait pas moins cet éloignement de la conquête allemande. La Toscane, quoiqu'elle eût envoyé une ambassade d'hommages au destructeur de Pavie, se formait en État indépendant. Rome entre l'autorité d'un patrice et celle d'un préfet, fils de Crescens et portant le même nom, se gouvernait par elle-même et avait successivement pour papes, élus librement, Jean XVIII et Sergius. Mais à la mort de ce dernier, un nouveau pape, Romain d'origine, Benoît VIII, fut élu contre un autre clerc romain, Grégoire, que soutenaient quelques barons romains, et, peu de temps après son exaltation, attaqué de vive force et chassé de Rome par ce rival.

Alors parut encore le vice de cette anarchie romaine qui appelait elle-même le joug étranger quand il tardait ou s'éloignait. Huit ans s'étaient écoulés depuis le sac de Pavie, et, dans cet intervalle, Henri, satisfait de prendre le titre de roi d'Italie et de distribuer quelques fiefs aux environs des villes de Lombardie qui lui étaient encore soumises, n'avait

pas de nouveau franchi les monts. Benoît VIII, déchu par violence de la chaire pontificale, vint chercher protection près de lui en lui offrant l'Empire, cette ambition de tous les rois de Germanie. Le roi, qui célébrait alors les fêtes de Noël à Palitsch, accueillit le pontife, et, l'automne suivant, à la tête d'une armée nombreuse, entrant de nouveau par la frontière du Tyrol, il marcha sur Pavie que le roi Ardouin n'essaya pas de défendre. De là, Henri vint à Ravenne dont l'archevêque, fidèle à sa cause, était mort pendant l'interrègne et avait été remplacé par un nouvel élu. Henri, écartant celui-ci en le renvoyant à un évêché obscur du voisinage, mit sur le siége important de Ravenne un prince de sa famille, son propre frère Arnold, et s'avança vers Rome qui n'opposa pas plus de résistance que Ravennes. Soit, en effet, que Benoît VIII eût négocié d'avance avec le roi de Germanie et l'eût appelé par ses soumissions, soit qu'il désespérât de lui opposer aucun obstacle, Henri fut accueilli à son approche par les hommages des Romains et vit venir à sa rencontre, avec un nombreux cortége de guerriers et de prêtres, le pontife qui portait dans ses mains un petit globe en or surmonté d'une croix et qui, en s'approchant, le lui présenta comme un symbole de l'empire du monde. Le prince, en le recevant, dit que cet ornement ne convenait à personne plus qu'à ceux qui foulent aux pieds les grandeurs du monde, afin de suivre la croix du Sauveur, et il le fit envoyer en offrande au monastère de Cluny.

Mais cette humilité semblait ne le rendre que plus digne de l'Empire, et le pape, lassé sans doute de la protection turbulente des seigneurs romains, était pressé lui-même de conférer solennellement ce titre d'empereur, interrompu depuis douze ans et dont il voulait tirer de nouveaux priviléges et de nouvelles garanties pour l'Église. Cette cérémonie s'accomplit avec un mélange remarquable des rites chrétiens et des souvenirs antiques de Rome. Le roi de Germanie, avec sa femme Cunégonde, s'avança vers l'église de Saint-Pierre, au milieu de douze sénateurs dont six portaient de longues barbes et qui s'appuyaient, en marchant, sur des bâtons d'ivoire. A l'entrée de l'église Saint-Pierre, il fut reçu par le pape qui lui demanda s'il voulait être le fidèle patron et défenseur de l'Église romaine et s'il serait en tout également fidèle au pape et à ses successeurs. Il le promit. Alors introduit dans la nef, il reçut ainsi que sa compagne l'onction sainte et la couronne impériale et fut proclamé Auguste par les prêtres et le peuple. Il se retira ensuite, laissant son ancienne couronne de roi déposée sur l'autel, et le pape lui donna le soir un grand souper dans le palais de Latran. Le peuple, au milieu de ces fêtes, demeurait ennemi des étrangers. On en vint aux mains sur un pont du Tibre et beaucoup d'hommes des deux nations furent tués ou blessés.

L'empereur, en apaisant ce désordre, fit conduire prisonniers en Allemagne trois des siens accusés d'en être cause, et l'on ne peut douter qu'il n'ait

soigneusement évité tout ce qui aurait pu renouveler à Rome les scènes sanglantes de Pavie. Par là peut-être faut-il expliquer un monument contesté de son passage dans Rome; une charte accusée d'imposture et qui renferme la confirmation la plus étendue de toutes les prétentions du pape sur plusieurs villes de Toscane et leurs dépendances, sur l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, sur le territoire de la Sabine et les villes qui en dépendent, sur l'île de Corse et sur une foule de domaines dans la Lombardie, sur plusieurs villes de la Pouille, sur Bénévent; sur Naples même, et sur la Sicile, quand Dieu la livrerait aux mains de l'empereur. Quelques erreurs matérielles dans les détails de cet acte et dans les noms des évêques allemands et des feudataires italiens cités à la suite comme l'ayant souscrit, sont loin de suffire pour en prouver la fausseté. L'intérêt politique des rois de Germanie, la dévotion du temps, expliquent assez de quel prix ils devaient acheter ce nom d'empereur donné par le pape. La concession qu'ils faisaient au pontife ne faisait d'ailleurs que consacrer leur souveraineté à eux-mêmes et substituait un droit plus saint à celui de la conquête. Enfin l'empereur, par cet acte, se réservait un droit important sur l'élection du pape en faisant jurer, à tout le clergé et à toute la noblesse romaine, que nul pontife élu ne serait consacré avant d'avoir, en la présence des envoyés impériaux et du peuple de la ville, juré la conservation de tous les droits comme l'avait fait autrefois le pape Léon. Enfin, d'après cet acte, les

envoyés du pape devaient, chaque année, rapporter à l'empereur de quelle manière les gouverneurs et les juges rendaient la justice au peuple dans les terres de l'Église, et des commissaires impériaux, chargés du même soin, devaient informer le pape de toutes les plaintes qu'ils auraient entendues, afin qu'il y fût porté remède, ou sur-le-champ de l'ordre du pape, ou par de nouveaux envoyés de l'empereur. Les avantages que ce décret donna à l'Église montrent assez l'habileté de Rome pour reprendre par les négociations ce qu'elle avait perdu par la conquête; mais c'est plutôt un motif de le croire authentique : et les actes de souvererai-neté que fit Henri dans Rome, un plaid solennel tenu par lui au Vatican, son nom gravé sur les monnaies, ne contredisent pas, dans l'esprit féodal, les droits de seigneurie qu'il accordait au pape sur une portion de l'Italie. Ces droits allaient s'accroître.

Henri quitta bientôt Rome pour retourner en Allemagne, laissant derrière lui son compétiteur Ardouin qui sort de nouveau des montagnes du Piémont et, secondé par plusieurs seigneurs du pays, reprend les villes de Verceil et d'Asti, sans oser rien entreprendre contre Milan. Un exemple prouvera que Milan, par sa haine contre Pavie et sans doute aussi par les priviléges qu'elle avait reçus des rois de Germanie, leur était bien plus favorable que Rome. Ardouin, maître d'Asti, fait élire à cet évêché son oncle, frère du marquis de Suze, puissant seigneur italien. L'archevêque de Milan interdit le sacre du nouvel élu, le pape l'accorde. L'archevêque

alors excommunie l'évêque sacré par le pape, et, levant une armée avec ses vassaux et ceux de ses suffragants, il vient attaquer Asti et réduit à composition l'évêque et son frère qui défendait avec lui la place assiégée. Tous deux furent contraints de faire nu-pieds une marche de trois milles, l'évêque tenant son missel et le marquis portant un chien sur les épaules, jusqu'à la basilique de Saint-Ambroise où l'évêque déposa sur l'autel sa crosse et son anneau et où le marquis remit une offrande de plusieurs marcs d'or, pour aller ensuite nu-pieds, comme ils étaient venus, à la basilique de Saint-Michel où la crosse et l'anneau furent rendus au prélat pénitent. Le roi Ardouin, trop faible pour prévenir ou venger cet affront, s'était retiré dans un monastère du Piémont. Il y mourut l'année suivante, et la Lombardie, cessant d'être disputée entre deux souverains, resta soumise à Henri, autant que pouvaient l'être ces prélats investis de grands fiefs, ces seigneurs italiens ou lombards enfermés dans leurs châteaux-forts, et ces villes dont le peuple nombreux et déjà commerçant élisait ses magistrats, armait ses milices et faisait la guerre ou la paix avec les villes voisines.

A Rome, près du pape, près du consul ou duc des Romains, il y avait encore un représentant immédiat du pouvoir impérial, au moins pour l'exercice de la juridiction criminelle. Le jugement des causes civiles, en effet, appartenait au sénat, mais la connaissance des crimes et le droit de prononcer des sentences de mort étaient réservés au

préfet qui prêtait foi et hommage au pape, mais était nommé par l'empereur et recevait de lui, comme insigne de sa charge, un glaive nu dont il devait user contre les malfaiteurs et les meurtriers. Cet usage atteste, sans doute, la soumission de Rome au chef étranger qui venait y prendre le titre d'empereur; mais il ne s'y mêlait ni tribut, ni impôt, ni garnison étrangère laissée dans les murs de Rome. Par là, on s'explique sans peine comment cette autorité des empereurs sur Rome n'était jamais ni tout à fait établie, ni tout à fait brisée. Dans leur éloignement, elle pesait peu, et leur présence était trop passagère pour rien fonder.

Cette même époque vit s'élever, sur le sol de l'Italie, une puissance nouvelle qui ne peut être négligée dans l'histoire du pontificat romain. Elle commença par quelques aventuriers normands venus en pèlerinage au monastère de Saint-Michel, sur le mont Gargan dans la Pouille. Un chef italien qui se déclarait indépendant, Mell, seigneur d'un canton de la Pouille, frappé de la haute mine et de l'air martial de ces nouveaux venus, les engagea pour faire la guerre aux gens du voisinage en leur promettant du butin et des terres. De retour en Normandie et y faisant de grands récits sur la richesse et la beauté du ciel d'Italie, ils en repartirent bientôt avec de nouvelles recrues. Réunis à Mell, ils vainquirent les Grecs dans plusieurs combats et les chassèrent de presque toutes les villes qu'ils occupaient; mais le gouverneur grec ayant reçu de Constantinople un puissant renfort, vaincus eux-mêmes et décimés

dans un dernier combat, ils se réfugièrent sous la protection du prince de Salerne, et les Grecs se virent sur le point de reprendre l'empire dans l'Italie méridionale et jusqu'à Rome. A l'approche de ce danger, le pape Benoît VIII n'hésita point à se rendre en Allemagne où il était appelé pour célébrer la dédicace de la cathédrale dans la ville de Bamberg, séjour habituel de l'empereur. Il était aux fêtes de Pâques de l'an 1020, avec le patriarche d'Aquilée et l'archevêque de Ravenne . Mais ce voyage avait surtout pour motif d'invoquer les armes et l'appui de l'empereur contre la domination des Grecs, plus redoutée de Rome que celle des Allemands, parce que, interrompue dès longtemps, on ne savait pas quels maux et quelles vengeances elle pouvait ramener. Reparti de Bamberg avec la promesse d'un secours qui devait tarder encore, le pape, de retour à Rome, y vit arriver un seigneur normand célèbre par son courage et que l'animosité de son suzerain, le duc Richard, chassait de son pays. C'était Godefroi de Ringon accompagné de ses quatre frères et d'autres parents ou vassaux, tribu guerrière qui venait se plaindre au pape des affronts qu'elle avait soufferts et lui offrir ses services et son épée. Le pape les accueillit et les envoya dans le duché de Bénévent avec des lettres pour les primats du lieu qu'ils étaient chargés d'exciter contre les Grecs. Ils soulevèrent, en effet, le pays et repoussèrent les exacteurs et les soldats de l'Empire grec. Mais, malgré leurs efforts, les Grecs, recrutés par leurs flottes, obtinrent l'avantage et

secondés par les moines du mont Cassin et par Landulphe, prince de Capoue, ils s'étaient emparés de la tour du Garigliano qui dépendait de l'Église romaine. Ce fut alors que, par de nouveaux messages et d'instantes prières, Benoît VIII pressa l'arrivée de l'empereur en Italie et sa marche sur la Pouille. Henri II passe les monts à la tête d'une armée nombreuse et, descendu en Lombardie, il envoie, dans la marche de Camerino, le patriarche d'Aquilée avec 15,000 hommes, et charge l'archevêque de Cologne, prélat guerrier, d'aller, avec 20,000 hommes, assiéger Capoue, tandis que lui-même se fait reconnaître dans Bénévent, dans Salerne, et presse le siége de Troia, la plus forte ville occupée par les Grecs. Henri était vainqueur sans bataille rangée, et disposait à son gré des petites souverainetés de la Pouille; mais, les maladies contagieuses s'étant répandues parmi les troupes allemandes, il perdit beaucoup d'hommes et, quittant la Calabre pour se porter sur la Toscane, il repassa les monts, dans la même année, avec les faibles débris de sa brillante armée. Cette issue ordinaire des expéditions germaniques en Italie explique la faiblesse du pouvoir impérial. Ce climat, ce séjour envié des Allemands, était redouté par eux; il leur semblait fatal. De là, souvent des entreprises trop courtes, abandonnées dans l'exécution même, et lorsqu'un effort de plus les aurait efficacement terminées. Cependant chacune de ces invasions incomplètes laissait aux Italiens de nouveaux griefs, un nouveau surcroît de haine ou de confiance dans

leurs forces. Ils résistaient peu à ces visites du vainqueur ; mais ils n'en étaient pas plus soumis après son départ. Les troubles et les interrègnes du trône électif de Germanie favorisaient encore le relâchement de la conquête et le réveil de l'indépendance italienne. A la mort de Henri II, qui termina ses jours dans les pratiques d'une grande piété, deux ans après son retour d'Italie, les habitants de Pavie se soulèvent et détruisent le palais impérial que ce prince les avait forcés de rebâtir dans leurs murs après l'incendie de leur ville, vingt ans auparavant. En même temps, plusieurs seigneurs puissants d'Italie, le marquis de Suze, l'évêque d'Ostie, l'évêque de Verceil, projetaient d'appeler à la couronne d'Italie un prince français, ou le roi de France lui-même, ou son fils Hugues, ou Guillaume, duc d'Aquitaine, célèbre par sa douceur, sa sagesse, la magnificence de sa cour et ses poésies en langue provençale. Guillaume fit même le voyage d'Italie pour se concerter avec eux ; mais on ne tomba point d'accord. Dans l'intervalle, Conrad, duc de Franconie, ayant été, dans la diète de Francfort, élu roi des Germains, un parti nombreux se forma pour lui, parmi les évêques du royaume d'Italie. Aribert, archevêque de Milan, leur donna l'exemple et fut secondé, sans doute, par l'ancienne rivalité de Milan contre Pavie. Accompagné de quelques seigneurs lombards, il se rendit en Allemagne, à Constance, où Conrad tenait sa cour, et lui prêta foi et hommage, s'engageant à le reconnaître pour roi, quand il viendrait en Italie. D'autres députés arri-

vaient de différentes villes de Lombardie et même de la cité de Pavie qui, s'excusant de sa violence, offrait de rebâtir encore le palais impérial qu'elle avait détruit, mais y mettait pour condition qu'il serait élevé cette fois hors de l'enceinte de la ville. Cette prétention fut rejetée ; mais les autres députés italiens revinrent comblés de présents, et Conrad, assuré de la paix de l'Allemagne, prépara tout pour passer en Italie avec une puissante armée.

Entré par le Tyrol au printemps de l'an 1026, il marcha sans obstacle de Vérone sur Pavie. Repoussé des murs de cette ville, sans s'arrêter à en former le siége, il vint à Milan, y fut couronné par l'archevêque Aribert et alla recevoir ensuite, dans Monza, des mains du même archevêque, la couronne de fer qu'avait portée Théodoric. En même temps, il continuait, contre la cité de Pavie et quelques seigneurs du même parti, une guerre de dévastation et de pillage. Pavie seule, défendue par de fortes murailles et un peuple nombreux, ne fut point assiégée; mais, dans les campagnes d'alentour, les paysans furent massacrés, les vignes détruites, les églises et les châteaux démolis. De là, Conrad fit marcher ses troupes sur Ravenne, où il entra sans obstacles et exerça, comme ses prédécesseurs, tous les droits de la souveraineté; mais l'antipathie des deux nations, l'insolence des soldats étrangers, le désespoir des habitants, firent bientôt éclater dans la ville une sédition violente. Conrad lui-même fut obligé d'accourir en armes dans les rues de la ville, et, après la défaite des habitants, il protégea

leur vie contre la fureur des siens qui les massacraient jusque dans les églises. Le lendemain, les principaux de la ville étant venus pieds-nus lui demander grâce, il leur accorda merci. Mais cette triste inauguration de sa souveraineté ne l'engageait pas à prolonger sa présence dans Ravenne ; et, les chaleurs de l'été commençant à répandre les maladies dans son armée, il se replia vers la Lombardie et vint, près de Milan, habiter sur des hauteurs ombragées et salubres où sa table royale était entretenue par la magnificence de son fidèle vassal, l'archevêque Aribert.

Conrad, après avoir, par un séjour de plusieurs mois, affermi sa puissance dans l'Italie du nord, depuis Ivrée jusqu'à Milan, marcha sur la Toscane, dont le nouveau duc Raginaire, second successeur du margrave Hugues, se déclarait indépendant. Mais, ayant bientôt soumis et déposé ce vassal, Conrad s'avança sur Rome, où il était attendu par le pape Jean XIX, l'ancien magistrat laïque de l'État romain et chef trop habile pour combattre ouvertement l'invasion allemande. Conrad s'approcha donc pour recevoir l'onction sainte et la couronne, comme Charlemagne, comme Otton le Grand et comme tant d'autres. Une circonstance mémorable dut même relever à tous les yeux l'éclat de cette cérémonie. Sans parler de tous les grands vassaux italiens appelés à la suite de Conrad, deux rois étaient alors présents à Rome, Rodolphe, roi des deux Bourgognes, et Canut le Grand, roi de Danemark et habile usurpateur de l'Angleterre,

venu à Rome pour le rachat de son âme, écrit-il. Ce furent eux qui ramenèrent Conrad de l'autel où il avait reçu, avec la reine son épouse, l'onction sainte et la couronne impériale. Le sage Canut, roi non moins vigilant que religieux pèlerin, saisit cette occasion d'obtenir du pape, de l'empereur et des autres princes ou margraves réunis, la franchise de toute charge et de tout impôt, pour ses sujets qui se rendraient à Rome; et il fit également supprimer, en faveur des archevêques de ses États, les droits dispendieux exigés pour la concession du pallium.

Tandis que le nouvel empereur tenait sa cour dans le palais de Latran, une querelle populaire, pour un cuir de bœuf qu'avait pris un soldat allemand, fit reparaître toute l'animosité des indigènes contre le maître étranger qu'ils couronnaient. Une révolte éclata; beaucoup d'habitants de Rome périrent, sous le fer des Allemands plus aguerris et mieux armés, et le reste vint demander grâce à l'empereur, les uns portant une épée nue à la main, les autres portant un lien d'osier au cou, selon qu'ils étaient de condition libre ou servile. Ce fait semble attester que le soulèvement s'était fort étendu et qu'il avait réuni plusieurs classes du peuple. Peu de jours après, Conrad quitta Rome pour faire reconnaître sa puissance dans les duchés de Bénévent et de Capoue, et, revenant en Lombardie, où il réduisit enfin à l'obéissance la ville de Pavie, il rentra dans ses États d'Allemagne, après deux ans d'absence, laissant derrière lui l'Italie

pleine de troubles et de guerres privées entre les grands vassaux et les châtelains, les métropolitains et les évêques, les évêques et les bourgeois des villes. L'archevêque de Milan, auquel l'empereur avait attribué le droit de disposer du siége épiscopal de Lodi, avait à combattre à la fois les habitants de cette ville et les seigneurs du Milanais ligués contre lui. La cité de Pavie, quoiqu'elle eût donné satisfaction à l'empereur et qu'elle rebâtit enfin son palais, était toujours ennemie et redoutable, et, dans le reste de la Lombardie, les hostilités et les pillages se multipliaient de ville à ville, de château à château. Ravenne , sous le gouvernement de l'archevêque Guérard, Allemand d'origine, demeurait soumise à l'empire; et il en était de même de la Toscane, que Conrad avait donnée par investiture à l'ancien seigneur de Canosse, au margrave Boniface, qui devint père de la comtesse Mathilde. A Rome enfin, le pontificat ne sortait pas d'une même famille, qui avait montré sa soumission à Conrad. Jean XIX, étant mort, fut remplacé par son neveu, qui, élu à prix d'argent, vécut dans le scandale et la licence sous le nom de Benoît IX. L'Italie méridionale enfin continuait d'être disputée entre les Sarrasins, les Grecs, le duc de Naples, Pandulphe, prince de Capoue, rétabli par Conrad, et les Normands, dont la colonie guerrière, au milieu des faibles États qu'elle défendait tour à tour, s'élevait seule, et, maîtresse du sol le plus fertile, fondait la forte ville d'Averse, à trois lieues de la molle cité de Naples et en vue de la terre de la Sicile.

Retenu par des divisions intérieures, par des guerres contre les Polonais et les Slaves et enfin par la réunion difficile et contestée du royaume de Bourgogne aux États de Germanie, Conrad passa huit années sans revoir l'Italie et sans y intervenir autrement que par des actes de suzeraineté féodale et des donations religieuses. Dans cet intervalle, le margrave Boniface, duc de Toscane, s'était rendu célèbre par sa justice et sa magnificence; il venait d'épouser une princesse alliée à la maison impériale, Béatrix, fille de Frédéric, duc de la haute Lorraine, et ses liens avec l'empire semblaient accrus en même temps que sa puissance. La lutte que l'empereur eut à soutenir fut en Lombardie seulement et contre son ancien vassal, l'archevêque Aribert, dont il méconnut les services et voulut affaiblir la puissance. Rentré enfin avec une armée nouvelle en Italie, Conrad se rendit de Brixène à Milan, où il n'hésita point à dépouiller l'archevêque du droit d'investiture qu'il lui avait donné sur l'épiscopat de Lodi. Milan murmura de cet affront fait à son chef religieux, et Conrad inquiet, entraînant l'archevêque à Pavie, où il avait convoqué la diète, l'y fait arrêter, refuse sa liberté aux députations de la ville de Milan et le met sous la garde du patriarche d'Aquilée et du margrave de Vérone. L'archevêque échappe cependant, rentre libre dans Milan soulevée, et, à la tête d'un peuple enthousiaste, repousse, du haut des murs, l'armée de l'empereur accourue de Ravennes. Là, comme devant Pavie, les Allemands n'osent entreprendre un long siége; ils se

rejettent sur les terres et les châteaux d'alentour et, après une rude sortie des habitants, ils se retirent vers Crémone; tandis que l'audacieux archevêque, méditant la déposition du roi qu'il a couronné, fait offrir l'Italie à un prince français, le comte de Champagne, Eudes, ennemi de l'empereur auquel il avait disputé le royaume de Bourgogne.

Abandonné par Milan, Conrad avait un double motif de s'appuyer sur Rome; mais là encore se voit combien la servitude ou les vices des derniers papes avaient énervé la puissance extérieure du pontificat romain. Chassé du siége pontifical par une conspiration de quelques nobles romains qui étaient venus en armes l'assaillir au pied même de l'autel, Benoît IX s'enfuit à Crémone. L'Empereur l'accueille et, traversant avec lui le territoire soumis de la Toscane, le ramène sans obstacle dans Rome, pour y prononcer, du haut de la chaire pontificale, la déposition de l'archevêque de Milan et sacrer son successeur. Mais le prélat excommunié et déposé par le pape n'en reste pas moins à la tête de son Église et de son peuple, et l'empereur, maître de Rome, ne peut rien sur Milan. Après une courte expédition dans la Pouille, où il protége le monastère du Mont-Cassin contre Pandulfe, donne le duché de Capoue au prince de Salerne et affermit les possessions des Normands, Conrad s'éloigne et repasse en Allemagne, laissant à ses grands vassaux de Lombardie le soin de poursuivre la guerre contre l'archevêque de Milan. Un chroniqueur allemand lui-même raconte que Con-

rad repoussé de Milan, se faisant couronner roi dans une petite église hors de la ville, la cérémonie fut troublée par un violent orage, et qu'au milieu des éclairs et des foudres qui frappèrent l'assemblée de terreur, on vit apparaître saint Ambroise, menaçant le prince et lui ordonnant de quitter l'Italie. Retranché dans une ville forte et riche, et secouru par les nombreux vassaux de l'Église, Aribert se défendit avec courage. Dans les fréquentes sorties que faisaient les siens, parut alors, pour la première fois, le symbole de guerre, devenu plus tard si célèbre en Lombardie, le Caroccio, ce char, portant un mât surmonté d'une pomme d'or à laquelle étaient attachés deux étendards blancs divisés par une croix. L'archevêque imagina ce gage de bataille pour enflammer encore plus l'ardeur des siens, et, plusieurs fois, durant ce siége, le Caroccio rentra dans la ville, vainqueur et entouré des braves qui l'avaient défendu.

Un événement inattendu vint fortifier cette résistance et délivra Milan. On apprit tout à coup en Lombardie la mort de l'empereur Conrad et l'avénement de son fils déjà couronné roi de la Germanie et des deux Bourgognes. A cette nouvelle, les chefs lombards qui, pour servir le ressentiment de Conrad, assiégeaient l'archevêque Aribert, dispersent leurs troupes et s'éloignent. L'archevêque n'en parut pas moins disposé à reconnaître la souveraineté de Henri, et il passa même en Allemagne pour aller lui prêter foi et hommage, comme au roi d'Italie. Mais Aribert, rentré en grâce avec le roi de

Germanie et assuré de la paix au dehors, trouva bientôt de plus grands périls dans les agitations mêmes de Milan. Jusque-là, et dans sa résistance contre Conrad, il avait eu pour principal appui les nobles de Milan, c'est-à-dire ceux qui, sous le nom de valvasseurs ou d'écuyers, possédaient des fiefs, grands ou petits, dans le pays d'alentour. Cette classe puissante, à laquelle se joignaient les nobles sans fortune et quelques bourgeois possesseurs de terres franches, entraînait tout. Le peuple avait suivi; mais l'essai même qu'il fit de sa force, en combattant pour son archevêque, l'enhardit et l'excita contre la domination des nobles et des riches. Les marchands, les gens de métier dont Milan était remplie, unis au petit peuple, tournèrent contre l'aristocratie milanaise les armes dont ils s'étaient servis pour la défense de leurs murs. L'archevêque voulut en vain s'interposer. Après quelques rudes combats dans la ville, les nobles furent forcés de fuir avec leurs familles et leurs partisans, pour se cantonner dans quelques châteaux forts voisins de la ville, et l'archevêque, en déplorant cette guerre civile qu'il ne pouvait apaiser, sortit avec eux de Milan dont ils infestèrent les abords et épuisèrent les ressources par de continuelles hostilités. La ville ne se découragea pas cependant et soutint ce nouveau siége durant deux années. Mais un chef même qu'elle s'était donné, un noble qui avait passé du côté du peuple, voyant la ruine de ses concitoyens, se rendit en Allemagne pour invoquer les secours de Henri et offrit de

recevoir une garnison allemande dans Milan. Henri, qui avait encore bien peu marqué sa royauté d'Italie, saisit avec empressement cette occasion et promit de défendre, contre l'archevêque et les nobles, le peuple de Milan. Mais le chef milanais, qui avait ainsi négocié l'entrée des étrangers dans sa ville, s'en repentit avant d'achever et, de retour parmi les siens, sans attendre les 4,000 cavaliers allemands qu'on lui avait promis, il se hâte de traiter avec le parti des nobles et leur rouvre les portes de Milan, où ils viennent reprendre leurs palais et leurs honneurs, de l'aveu du peuple qui, dans sa haine, les préférait encore aux soldats étrangers.

En se réunissant ainsi, les nobles et le peuple de Milan ne méconnaissaient pas la souveraineté du roi de Germanie; mais ils maintenaient leur ville franche et libre de toute garnison étrangère. Du reste, un feudataire de Henri, Allemand d'origine, Albert Ason, avait le titre de marquis et de comte de Milan, et vint plusieurs fois tenir dans cette ville des plaids solennels, où il prononçait des amendes au profit de la chambre impériale. La mort de l'archevêque Aribert, peu de mois après sa rentrée dans Milan, accrut bien plus encore l'autorité du roi de Germanie. Le clergé et le peuple de Milan avaient désigné, selon l'usage, pour lui succéder, quatre candidats, entre lesquels le roi devait choisir, et qui tous, dignitaires ecclésiastiques, prenaient même le titre de cardinaux selon l'usage de cette Église de Milan, rivale de l'Église romaine.

Aucun ne fut nommé ; le roi choisit un prêtre obscur du Milanais, Gui de Vélate, employé dans le secrétariat de sa cour, et il le fit partir aussitôt pour la Lombardie, où, par l'appui des nobles qui cherchaient à s'étayer de l'autorité du roi contre le peuple, Gui de Vélate parvint à la tête de l'orgueilleux chapitre de Milan.

L'Église romaine cependant, sous le pontificat de Benoît IX, était plus corrompue et plus agitée que jamais. Le pape qui, suivant l'expression d'un de ses successeurs, vivait comme Épicure, et non comme un pontife[1], trafiquait des bulles de l'Église pour satisfaire à ses plaisirs, en même temps qu'il servait bassement les desseins du roi de Germanie. Gagné par les présents du patriarche d'Aquilée, il soumit à ce diocèse l'Église de Grado, qui jouissait également du titre de patriarcat et faisait partie du territoire libre de Venise. La ville de Grado résista, et le patriarche d'Aquilée, étant venu l'assaillir avec des troupes, n'établit son droit de métropolitain que par le pillage des maisons et l'incendie même des églises. Le doge de Venise et le patriarche de Grado ayant alors écrit avec force à Benoît IX, ce pape, dans un concile tenu à Rome, révoqua, comme subreptice, le décret qu'il s'était fait payer à prix d'or, et il ordonna, sous peine d'anathème, au patriarche d'Aquilée de restituer ce qu'il avait envahi. Un nouveau soulèvement, survenu dans Rome, chassa Benoît IX du pontificat; et Jean,

[1] Voluptati deditus, ut Epicurus magis quam ut pontifex vivere maluit. (Victoris Papæ *Dialog.*, lib. III.)

évêque de Sabine, fut élu à sa place, sous le nom de Sylvestre III. Mais Benoît, appuyé par quelques seigneurs châtelains de sa famille, fit la guerre autour de Rome et y rentra de force au bout de quelques mois, expulsant à son tour son compétiteur que l'Église a laissé parmi les antipapes. Rétabli sur la chaire de saint Pierre, Benoît IX y dura peu; et se sentant haï et méprisé des Romains, soit qu'il fût touché par les réprimandes d'un saint homme, Barthélemi, abbé de la Grotte de fer, soit plutôt qu'il fût las des périls de la papauté, et qu'il préférât les plaisirs et la licence d'une vie obscure, il vendit à prix d'argent l'abandon de la tiare, comme il avait vendu tout le reste. Par une circonstance même qui témoigne combien était profonde la plaie de l'Église romaine, il se rencontra un homme de bien pour faire avec lui ce marché. Jean Gratien, archiprêtre de l'Église romaine, considéré pour sa piété et jouissant de grandes richesses, acheta l'abdication de Benoît IX et son appui pour lui succéder, de telle sorte que la simonie parvint seule à retirer le pontificat des mains indignes qui le déshonoraient. Restait la puissance impériale, la conquête allemande qui pouvait, au premier jour, visiter de nouveau l'Italie et corriger ou accroître le désordre de l'Église romaine. Mais ici, au lieu de continuer le récit des événements généraux, il est temps de chercher, dans la foule, l'homme qui doit représenter en lui la grande souveraineté du moyen âge et qui sera, tout à la fois, l'austère réformateur du sacerdoce et l'ambitieux promoteur de l'Église.

Il est déjà né dans l'Italie; il croît obscurément près du tombeau de saint Pierre; bientôt sa vie va se mêler à toutes les vicissitudes du pontificat suprême, dont il s'approchera longtemps, par degrés, avant d'y monter lui-même pour étonner le monde. La vie d'Hildebrand, sous ce nom et sous celui de Grégoire VII, comprendra non-seulement l'histoire contemporaine de l'Église durant un demi-siècle, mais la prophétie et comme la figure de son histoire à venir.

HISTOIRE

DE

GRÉGOIRE VII

LIVRE PREMIER

(1020—1055.)

Origine d'Hildebrand. — Son éducation à Rome, dans le monastère de Sainte-Marie. — Son séjour à Cluny. — Son voyage en Allemagne et son retour en Italie. — État de l'Église romaine à cette époque. — Corruption des mœurs, croyances bizarres. — Hildebrand s'attache au Pape Grégoire VI qui le fait sous-diacre. — Il est soupçonné de magie. Arrivée de l'empereur Henri III en Italie. — Grégoire VI déposé comme simoniaque, — exilé en Allemagne, où il meurt. Hildebrand, qui l'avait accompagné, se retire à Cluny. — Brunon, évêque de Toul, fait pape par l'empereur. — Influence d'Hildebrand sur l'esprit de cet évêque, qui prend le nom de Léon IX. — Hildebrand, supérieur du monastère de Saint-Paul, en corrige les abus. — Tentative générale de réforme dans l'Église. — Concile tenu à Reims par Léon IX. — Commencement de l'hérésie de Bérenger. — Retour de Léon IX à Rome. — Situation de l'Italie. — Puissance des Normands. — Guerre de Léon IX contre eux. — Sa captivité, sa mort. Hildebrand, député à la cour de Henri III pour négocier la nomination d'un nouveau Pape.

L'homme qui devint si fameux sous le nom de Grégoire VII sortait d'une origine obscure, comme la plupart des grands personnages de l'Église. La date même de sa naissance n'est pas exactement connue. On peut la placer de l'an 1015 à 1020. Il vit le jour à Soano, petite ville de Toscane. Son père appelé Bonic ou Bonizon y faisait le métier de char-

pentier. Le fils du charpentier de Soano reçut à son baptême le nom germanique d'*Hildebrand*, ramené dans la prononciation adoucie des Italiens au nom d'*Hellebrand* que l'admiration et la haine des contemporains traduisirent tour à tour par les mots de pure flamme[1] ou de tison d'enfer. Les croyants du pontife racontaient de plus que la vertu de ce nom avait été souvent attestée par des prodiges et, comme ils disent, par des visions de feu. Dans l'enfance d'Hildebrand des étincelles, rapporte la légende, avaient jailli de ses vêtements ; plus tard, une flamme avait entouré sa tête comme celle d'Élie, ou comme celle du roi Servius ; lui-même racontait souvent qu'il avait vu dans un songe symbolique un grand feu sortir de sa bouche et embraser l'univers. Pour nous, le nom d'Hildebrand nous fera conjecturer que le plus puissant vengeur de l'Italie conquise, celui qui devait porter de si rudes coups à l'Allemagne descendait de la race même des conquérants barbares.

Dans les siècles suivants, quelques érudits voulurent rattacher le fameux Hildebrand à l'ancienne famille seigneuriale des Aldobrandini. Rien n'était plus inutile et moins vrai. En 1073, lorsque Hildebrand, depuis longtemps célèbre et grand dans

[1] Hellbrand, pure flamme ; Hœlbrand, brandon d'enfer. Le chroniqueur presque contemporain, Paul Bernried, chanoine de Bavière, donne cette double interprétation, avec une variante : Hellebrannus, dit-il, Teutonicæ linguæ vernaculâ nuncupatione perustionem significat cupiditatis terrenæ. Nunc sic impii interpretati sunt, etc., infernalem Titionem vocaverunt.

l'Église, s'assit enfin sur la chaire de saint Pierre qui lui était due, l'abbé du monastère de Saint-Arnulphe à Metz, Guillaume Wallon, lui écrivait ces paroles remarquables : « La sagesse divine si « merveilleuse dans toutes ses dispensations ne « pourvoit jamais plus utilement aux choses humai- « nes[1] que lorsque, choisissant un homme du peu- « ple, elle l'élève sur la tête de sa nation, comme un « modèle dont la vie et la conduite montrent aux « derniers du peuple où doivent tendre leurs efforts. »

Dans cette affirmation et ce raisonnement d'un témoin non récusable s'adressant à Hildebrand lui-même, on voit avec évidence l'opinion des contemporains sur l'obscure naissance du pontife et la réalité de cette opinion. On y reconnaît aussi le principe fécond de démocratie religieuse qui avivait l'Église, et qui dans l'ordre des choses secondes était, après la foi, le plus grand secret de sa puissance.

L'influence en est remarquable jusque dans les fables dont fut entouré longtemps après l'humble berceau de Grégoire VII. On raconta que dans l'enfance et ne sachant pas lire encore, comme il jouait près de l'établi du charpentier son père, il avait disposé de petits fragments de bois, de manière à former ces paroles du psaume : *Dominabor*

[1] Sapientia Dei nunquam commodius consulit rebus humanis quàm cùm eligens virum de *plebe* in populi eum sui caput constituit, in cujus vitâ et moribus quo intendendum sit plebs inferior valeat intueri. (*Apud Act. sanct. maii*, t. VI, p. 103.)

a mari usque ad mare; et qu'un prêtre, témoin de cette merveille dans la boutique de l'artisan, lui avait aussitôt annoncé que son fils serait pape. La même légende ajoute plus simplement qu'une intelligence extraordinaire se faisant remarquer dans le jeune Hildebrand, son père reçut le conseil de l'appliquer aux lettres. Les lettres alors, c'était l'Église.

Le charpentier de Soano avait un frère ou un parent abbé du monastère de Sainte-Marie sur le mont Aventin. Transporté là de bonne heure, Hildebrand apprit dans cet asile les arts libéraux et la discipline morale, comme on disait dans ce temps. C'était un grand avantage d'étudier à Rome, où, malgré les scandales du schisme et les troubles, une invincible tradition maintenait plus de savoir et de politesse qu'en aucun lieu de l'Occident. L'usage familier de la langue latine, les préceptes de rhétorique et de dialectique, la lecture des livres saints et de quelques Pères, le rituel et le chant formaient sans doute tout l'enseignement de cette école du couvent de Sainte-Marie. Mais on y respirait l'esprit même de l'Église romaine, et, suivant l'expression d'un pape, Hildebrand était là nourri dès l'enfance dans la maison de saint Pierre [1]. Il y reçut les leçons de Jean Gratien, archiprêtre de l'Église romaine, homme savant et considérable qui plus tard devint pape sous le nom de Grégoire VI, et qu'il appela toujours son seigneur et son maître. Tout ce qui d'ailleurs dans le monde avait quelque science et

[1] Ab ineunte ætate in domo sancti Petri est enutritus. (*Apud Acta sanctorum maii*, t. VI, p. 105.)

quelque sainteté était en commerce avec Rome et tendait à s'en rapprocher. Beaucoup d'évêques et de chefs d'ordres religieux y venaient tour à tour et trouvaient l'hospitalité dans les monastères de la ville. Le couvent de Sainte-Marie recevait ainsi souvent l'évêque d'Amalfi, Laurence, versé dans l'étude des lettres grecques et renommé par sa piété, quoiqu'il dût être accusé plus tard d'avoir enseigné au jeune Hildebrand les arts magiques, transmis par le pape Sylvestre II. Un autre étranger célèbre, Odilon, abbé de Cluny, lié d'une étroite amitié avec l'évêque Laurence, faisait pendant ses voyages à Rome de longs séjours dans le couvent de Sainte-Marie, et édifiait les moines romains par son exemple. Soit l'attrait puissant de cet exemple, soit l'hospitalité réciproque entre les deux monastères, dès que Hildebrand eut atteint la première jeunesse, il partit pour la France, afin, dit un contemporain, de dompter l'impétuosité de la chair par les fatigues du voyage et la poursuite de la science [1].

Sous le nom de France était compris le duché de Bourgogne, devenu l'héritage particulier de la descendance cadette de Hugues Capet, et où florissait depuis un siècle la célèbre maison de Cluny.

Fondé en 910 par quelques religieux de l'ordre de saint Benoît auxquels Guillaume, comte d'Au-

[1] Jàm vero adolescentiam ingressus, profectus est in Franciam domiturus inibi carnis petulantiam et molestià peregrinationis et instantià eruditionis. (*Apud Acta sanct. maii*, t. VI, p. 113.)

vergne et duc d'Aquitaine, fit don par testament d'une terre qu'il possédait dans le comté de Mâcon, le monastère de Cluny, exempt par ses priviléges de toute juridiction ecclésiastique autre que celle du pape[1], s'était rapidement accru. La ferveur d'un établissement nouveau se mêlant à l'austérité de l'ancienne règle de saint Benoît, on ne vit dans Cluny nulle trace de la licence commune à beaucoup de monastères du dixième siècle; la prière, le travail des mains et la lecture y étaient si continus que dans les plus longs jours de l'été à peine les frères avaient-ils une demi-heure de repos et de libre entretien[2].

Malgré cette sévérité, presque tous étaient laïques, selon le génie de l'institut de saint Benoît, qui lui-même n'était pas prêtre, et qui dit dans sa règle : « Si un prêtre veut être admis dans le monastère, « ne vous pressez pas de le recevoir.» Mais cet éloignement du sacerdoce ne tenait qu'à une idée plus haute de la sainteté d'un tel état et à la volonté d'accomplir plus exactement une règle si précise sur l'emploi de chaque moment de la vie, qu'on en pouvait difficilement allier la pratique aux soins du sacerdoce.

[1] Sit illud monasterium cum omnibus rebus immune et liberum a dominatu cujuscumque regis aut episcopi. (*Biblioth. Cluniac.*)

[2] Tanta erat in servandi ordinis jugitate prolixitas, ut in ipso cancri, sive leonis estu, cum longiores sunt dies, vix per totum diem unius saltem vacaret horæ dimidium, quo fratribus in claustro licuisset miscere colloquium. (Pietri Damiani, *Opera*, t. I, II et III, p. 243.)

Par une rencontre heureuse et commune dans l'Église, plusieurs chefs, éminents pour le zèle et le talent de diriger les âmes, s'étaient succédé à la tête de ce monastère et semblaient s'être attirés l'un l'autre. L'ouvrage du sage Odon avait été continué sous Aimar, vieillard aveugle dont l'esprit et la volonté n'avaient rien perdu de leur vigueur, et qu'avait remplacé bientôt Maïeul, aussi habile à s'assurer la faveur des rois qu'à dominer dans un cloître. Maïeul, voyant son monastère affermi dans la règle, avait cherché à conquérir au dehors et à étendre au loin son autorité sur d'autres monastères. L'empereur Otton lui soumit les monastères royaux d'Allemagne et d'Italie. L'empereur Henri Ier envoya en offrande à Cluny le globe d'or surmonté d'une croix d'or que, le jour même de son couronnement dans Rome, il avait reçu du pape Benoît VIII [1]..

A la mort de Maïeul, dont le roi Hugues Capet suivit à pied les obsèques, le couvent avait choisi Odilon, disciple de Maïeul, en qui le génie du gouvernement était mêlé à la plus indulgente vertu, âme sublime, sévère à elle-même, tendre pour les autres, et qui se plaisait à dire quand on blâmait sa douceur : « Si je dois être damné, j'aime mieux « l'être pour excès de pitié, que pour excès de « rigueur [2]. »

[1] Glaber, l. I.

[2] Tam pius erat, et tantà mœrentibus humanitate compatiens, ut nequaquam districtum patris imperium sed maternum potius exhiberet affectum : undè se reprehendentibus hujusmodi

A travers les récits miraculeux du temps, on voit que, pendant cinquante années, sa vertu fut toujours active et bienfaisante. L'âge et le travail affaiblirent enfin ses forces, et, retenu longtemps à Rome par une maladie dangereuse, il avait cru ne plus revoir sa chère solitude. Mais, en y reparaissant, il y retrouvait tout dans le même ordre, la même obéissance et comme dirigé par une invisible volonté. L'étude après le labourage occupant une part du temps des religieux, une école célèbre était jointe au monastère; et les enfants, dit un chroniqueur, recevaient dans cette école la même éducation que les fils des rois dans le palais de leurs pères.

Quel que fut l'âge du jeune Hildebrand à l'époque où il arriva dans Cluny, il dut singulièrement profiter des exemples de discipline et de ferveur qu'offrait cette grande maison, et il y vit la puissance monastique dans toute sa gloire et toute sa vertu.

Le souverain d'un pays chrétien depuis un siècle, Casimir, fils de Mécislas, chassé par les Polonais, était venu en 1034 se faire novice à Cluny. Les seigneurs polonais se ravisant, après de longs troubles, résolurent de le rappeler au trône. Leurs envoyés après l'avoir cherché en France vinrent le demander à Cluny. Casimir répondit qu'il ne s'appartenait plus à lui-même et que, loin de pouvoir régner, il n'avait pu même leur parler sans l'ordre

verbis solebat eleganter alludere: Etiamsi damnandus sum, inquit, malo tamen de misericordiâ quam ex duritiâ vel crudelitate damnari. (Petr. Damian., *Oper.*, t. II, p. 216.)

de son abbé. Pressé par les instances des députés polonais, Odilon à son tour déclara qu'il ne dépendait pas de lui de laisser sortir un moine profès ; et il les renvoya devant le pape.

Le pape Benoît IX, après de longues instances, autorisa Cluny à rendre aux Polonais leur roi, sous la condition qu'il conserverait l'habit religieux et que ses sujets, ou seulement sans doute ceux qui approchaient du monarque, auraient leurs cheveux taillés en couronne comme les moines et porteraient aux fêtes solennelles des étoles de prêtre durant la messe, conditions remarquables, qui, selon le génie de l'Église romaine, tendaient moins à faire Casimir roi qu'à le maintenir religieux de Cluny sur le trône.

Bientôt après, de riches présents vinrent attester à Cluny la reconnaissance du moine couronné; et une colonie de l'ordre alla fonder en Pologne de nouveaux monastères.

Selon toute apparence, Hildebrand passa dès lors plusieurs années dans Cluny. Une légende contemporaine rapporte que l'abbé du monastère lui appliquait les paroles de saint Jean : « Cet en-« fant sera grand devant le Seigneur [1]. » Là il se fortifiait dans la règle sévère dont son âme ardente avait besoin. Il y formait des liens intimes avec cet ordre de Saint-Benoît si nombreux, si puissant et où il trouva dans la suite ses appuis les plus fidè-

[1] Scintillarum visionem sæpiùs ostensam penitùs in eo Cluniacensis monasterii pater fertur adnotâsse, atque illud B. J. Baptistæ : Iste puer magnus erit coram Domino.

les. On ne sait, du reste, s'il termina son noviciat et fut reçu moine à Sainte-Marie ou à Cluny; mais ce qui est certain et sort de sa vie tout entière, c'est que dès la jeunesse il fut moine, qu'il passa par toutes les épreuves et les pratiques de cette profession, où l'obéissance prépare au commandement. On en trouverait, s'il le faut, la preuve dans le mot naïf d'un contemporain qui, célébrant sa mémoire vers la fin du XIe siècle, écrivait: « Les moi« nes le pleurent, parce qu'il était connu pour « moine[1]. »

Il semble, au reste, qu'un besoin d'activité et un désir de se mêler aux affaires du monde poussaient déjà le jeune Hildebrand hors de cet asile monastique, où il prenait sa force.

Les chroniques saxonnes rapportent que, dès sa première jeunesse, Hildebrand vint à la cour d'Allemagne; qu'il fut un des secrétaires de Henri III et même prit part à l'éducation de son fils; que souvent alors il avait joué et s'était querellé avec l'enfant royal; mais que l'empereur, qui s'amusait d'abord de cette familiarité, avait été averti en songe de ce qu'elle présageait pour l'avenir. Une nuit, disent ces vieilles légendes, il vit dans son sommeil Hildebrand sur la tête duquel croissaient deux cornes élevées vers le ciel, et qui d'un revers de ces cornes heurtant le jeune Henri, assis à la table royale, le renversait dans la boue. L'impéra-

[1] Hunc monachi deflent, monachus quia noscitur esse. (Doniz., *apud Murat.*, t. V, p. 368.)

trice, consultée sur ce rêve, s'étant écriée que ce jeune clerc deviendrait pape et chasserait son fils du trône, l'empereur fit aussitôt emprisonner Hildebrand dans un château fort que nomme la chronique ; puis, après un an de captivité, cédant aux prières de l'impératrice, il le remit en liberté.

Ce récit s'accorde aussi mal avec les dates qu'avec la raison. Henri III, marié en 1042 [1] à Agnès d'Aquitaine, n'eut que huit ans après un fils de cette union, et mourut le laissant à peine âgé de cinq ans. Cet enfant ne fut donc pas, du vivant de son père, en âge de jouer avec Hildebrand, ni d'en recevoir des leçons. Mais cette tradition n'en atteste pas moins un ancien voyage d'Hildebrand à la cour d'Allemagne, peut-être à l'époque même du mariage de Henri, lorsque ce prince vint en pompe visiter sa province de Bourgogne et recevoir à Besançon Agnès sa fiancée, qu'il fit bientôt après couronner à Mayence [2].

Le monastère de Cluny, tant protégé par Otton le Grand, par Conrad et par Henri II, ne pouvait rester indifférent à cette union royale, célébrée avec un grand éclat dans une province voisine qui

[1] Henricus imperator duxit uxorem kal. nov. (*Chronic. Mon. S. Albani Andogavensis ad ann.* 1043). Desponsavit in civitate Chrysopolitanâ, quæ vulgo Vesontio vocatur. (Glaber, liv. IV, c. I.)

[2] Quamvis nunc teneat per te Burgundia pacem,
Auctorem pacis tamen in te cernere quærit,
Et cupit in regis sua lumina pascere vultu.
(*Carmen ad Henricum regem apud Canisium*, v. III., p. 168.)

dépendait de l'Empire. Les habitudes du temps font concevoir sans peine comment le jeune Hildebrand put se trouver alors dans quelque députation envoyée à l'Empereur. Les moines de Cluny prêchaient même sans être prêtres. Henri III, qui, selon la politique des conquérants germains, devenus maîtres de l'Italie, était élevé dans l'usage familier de la langue latine et se plaisait à l'étude des livres saints, devait désirer entendre un jeune moine venu de Rome, admiré dans Cluny pour l'ardeur de sa vocation et de sa foi. Frappé du langage de ce jeune homme, Henri dit alors qu'il n'avait jamais entendu personne annoncer avec tant d'assurance la parole de Dieu ; et, de son côté, Hildebrand, devenu Grégoire VII, répétait que l'empereur Henri III l'avait accueilli jadis avec une faveur spéciale parmi tous les Italiens reçus dans le palais [1].

On peut croire d'ailleurs qu'Hildebrand qui, comme tous les hommes de génie, paraît avoir conçu et porté dès la jeunesse les grands desseins qu'il exécuta plus tard, avait voulu approcher le plus tôt qu'il avait pu des oppresseurs de son pays et de son Église pour étudier en Allemagne ce qu'il devait combattre un jour en Italie. Depuis que les Germains avaient envahi l'Italie, les Italiens sous

[1] Post aliquot annos Romam rediturus, moram fecit aliquantum temporis in aula Henrici III. Hinc ipse imperator aiebat nunquam se audiisse hominem cum tantâ fiduciâ Verbum Dei prædicantem. (*Vita sanct. Greg.*, *auctor. P. Bern.*, *apud Act. sanct.*, t. VI, p. 114.)

leur joug étaient à quelques égards ce que furent les Grecs sous le joug des Turcs, les haïssant, les servant, les dirigeant parfois et d'autant plus que la conformité de religion donnait à l'adresse italienne bien plus d'ascendant sur la grossièreté de ses vainqueurs.

Quoi qu'il en soit des circonstances et de la durée de ce premier voyage en Allemagne, Hildebrand repassa les monts et revint à Rome. Ardent, inquiet, zélé pour la réforme des mœurs, il s'y fit de nombreux ennemis. Il voulut repartir pour la France ou l'Allemagne, se mit en route, et, à quelque distance de Rome, près d'Orvietto, se crut, en songe, retenu par saint Pierre. Il revint.

L'Église romaine était alors au comble du désordre et de la confusion. A côté de Benoît IX, ancien et, dit-on, légitime pontife, mais souillé de crimes et de violences, s'étaient élevés deux pontifes intrus qui partageaient Rome avec lui. Benoît IX officiait dans Saint-Jean de Latran, Sylvestre III, dans Saint-Pierre, et Jean XX, dans Sainte-Marie.

Malgré l'ignorance du temps, la foi des peuples était épouvantée de ce spectacle. Un affreux désordre régnait dans toute l'Italie : les routes étaient infestées de brigands, les pèlerinages interrompus.

Une partie des biens de l'Église, dans les campagnes voisines de Rome, était envahie par des seigneurs et des chefs de bande qui prétendaient attaquer ou défendre un des trois papes. Rome se

remplissait chaque jour de violences et de meurtres ; et les offrandes que, de temps immémorial, on venait déposer sur les autels et les tombeaux des martyrs, étaient à l'instant enlevées, l'épée à la main, par des hommes qui les dissipaient en repas de débauches avec des courtisanes.

Une sorte de paganisme régnait encore dans beaucoup d'esprits grossiers, et se mêlait à mille contes de sorcellerie bizarre. Ces monuments, ces temples, ces statues profanes qui se retrouvaient à chaque pas à Rome et dans l'Italie, sans réveiller le goût des arts, entretenaient le souvenir confus du passé et peuplaient encore de fantômes païens ce monde chrétien du moyen âge. D'autre part beaucoup de prêtres passaient pour magiciens : car la science et la magie semblaient une même chose, et la religion donnait la science. De là mille récits de prodiges bizarres arrivés dans la ville des apôtres. Quelques-unes de ces légendes polythéistes, conservées dans les vieilles chroniques latines, forment par la licence des détails le plus étrange contraste avec les pures maximes de la foi, dont elles étaient contemporaines. Il semble qu'un reste des corruptions de l'ancien monde se débattait encore sous la lumière du christianisme en reprenant plus de force quand cette lumière venait à vaciller et à faiblir par les vices et l'ignorance du clergé. C'était là ce qui rendait si nécessaire, pour la société comme pour la religion, la présence d'un grand réformateur à la tête de l'Église romaine.

On racontait, par exemple, vers le temps dont

nous parlons, qu'un jeune Romain noble et riche, marié depuis peu, étant allé s'ébattre avec quelques amis sur la vaste place du Colisée, au moment de faire une partie de balle, avait ôté de son doigt son anneau nuptial, et l'avait mis au doigt d'une statue de Vénus [1]. Le jeu fini, quand il vint pour reprendre son anneau, il trouva le doigt de marbre de la statue recourbé jusqu'à la paume de la main : et il ne put malgré tous ses efforts, ni le briser, ni retirer la bague. Il ne dit mot à ses amis et s'en alla fort pensif; mais il revint la nuit avec un valet. Le doigt de la statue était redressé et étendu; mais plus de bague.

Rentré dans sa maison et couché près de sa jeune épouse, il sentit entre elle et lui quelque obstacle palpable, mais invisible [2]; et comme il voulait passer outre, une voix lui dit : « C'est à moi qu'il faut « t'unir, c'est moi que tu as épousée; je suis Vé« nus; c'est à mon doigt que tu as mis l'anneau « nuptial; je ne te le rendrai pas [3]. » Le jeune homme effrayé trouvait toujours entre sa femme et lui le même obstacle. La jeune épouse se plaignit à ses parents. Ceux-ci contèrent la chose au prêtre

[1] Romæ quidam juvenis dives valdè, nobilis et notabilis, qui noviter uxorem duxerat, etc., etc., annulum suum desponsationis transactæ de suo digito extraxit et digito imaginis Veneris in statuâ stantis extento imposuit. (Herman. Corner., *Chronic. apud Eckard.*, t. II, p. 588.)

[2] Sensit quiddam nebulosum inter se et uxorem suam volutari. (*Ibidem.*)

[3] Ego sum Venus cujus digito annulum imposuisti, illum nec reddam. (*Ibidem.*)

Palumbus, magicien fort habile [1]. Il ne voulait pas d'abord se mêler de cette affaire; mais, gagné par de grands présents, il donna au jeune époux une lettre, et lui dit : « Va cette nuit dans le grand carrefour de Rome et regarde en silence. Là passeront les enfants des hommes, de tout âge, de tout « sexe, de toute condition, à pied, à cheval, les uns « gais, les autres tristes; puis derrière cette foule « viendra un personnage de haute taille, assis sur un « char; remets-lui sans parler cette lettre, et tu auras « ce que tu veux. » Les choses arrivèrent comme le prêtre magicien l'avait dit. Le jeune homme, parmi les figures qui passaient devant lui, vit une femme en parure de courtisane, les cheveux flottants sur les épaules, rattachés avec une bandelette d'or, une baguette d'or à la main pour conduire la mule blanche qu'elle montait. Le personnage gigantesque qui fermait cette marche, les yeux fixés sur le jeune Romain, lui demande ce qu'il voulait. Celui-ci sans répondre présenta sa lettre. Le démon (car c'en était un) reconnut le cachet et s'écria : « Dieu « tout-puissant, souffriras-tu toujours les iniquités « du prêtre Palumbus [2]? » Puis il envoya quelqu'un de son cortége redemander l'anneau à Vénus, qui le rendit à grand regret. Le jeune homme fut dès

[1] Palumbo presbytero, necromantico magno, negotium aperuerunt. (*Ibidem*.)

[2] Dæmon notum sibi sigillum non audens contemnere, etc., etc., Deus, inquit, omnipotens quando patieris nequitias presbyteri Palumbi? (Hermann. Corner., *Chronic. apud Eckard.*, t. II, p. 588.)

lors heureux sans obstacle, et la chronique ajoute que le prêtre magicien, maudit par le démon qu'il avait contrarié, mourut misérablement. Cette histoire était crue dans Rome vers l'an 1046.

Cependant le triumvirat pontifical, qui réunissait tous les maux de la tyrannie et de la guerre civile, était devenu si intolérable aux Romains, que beaucoup d'entre eux tournaient leurs regards vers ces empereurs d'Allemagne jadis si abhorrés. Des prédictions annonçaient leur retour, et l'on citait entre autres ces vers d'un pieux ermite à l'empereur Henri III :

« Empereur Henri, vicaire du Tout-Puissant, la « vigne de la Sunamite est mariée à trois époux; « dissous cette union et ce monstrueux mé« lange. »

Tel était, au sortir de la paix et de la pieuse régularité de Cluny, le chaos et l'opprobre que le jeune Hildebrand trouva dans l'Église de Rome. Un seul homme, Jean Gratien, l'archiprêtre, essayait d'arrêter ces malheurs par son pouvoir sur l'esprit du peuple et son habileté. Comme il possédait de grandes richesses, et qu'il était très-zélé pour l'Église romaine, afin de la délivrer de ses trois tyrans, il leur offrit, s'ils voulaient abdiquer, plus d'argent qu'ils n'en pouvaient recueillir par des rapines dont la source commençait à s'épuiser. Par une stipulation étrange, il promit même à Benoît IX la jouissance continue des tributs que l'Angleterre payait au saint-siége.

A ce prix ayant obtenu l'abdication des trois

compétiteurs, Gratien fut élu pape sous le nom de Grégoire VI et justifia son élévation par ses vertus.

Le jeune Hildebrand devait trouver l'appui de ce pontife, dont il était connu dès l'enfance, et qui promettait d'être le réformateur du clergé romain. Choisi pour un de ses chapelains, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre, il le nomma toujours son maître et son seigneur. Grégoire VI, pour réprimer les discordes et les violences qui se commettaient dans Rome, avait rétabli l'action des tribunaux et fait exécuter des arrêts de mort. En même temps, pour avoir raison des seigneurs qui avaient usurpé les terres de l'Église, il amassait des armes, levait des troupes, et reprenait par la force ce que les excommunications ne lui faisaient pas restituer. Les ennemis que suscita cette fermeté, et le peuple même de Rome qui aimait mieux la licence que le joug, accusaient la cruauté du Pontife et lui reprochaient de ne consacrer l'hostie sainte qu'avec des mains sanglantes.

Cependant l'empereur Henri III, mécontent d'une élection pontificale faite sans son aveu, passa les monts dans l'année 1046 et vint à Milan convoquer un concile. De là il se rendit à Plaisance, où il reçut avec honneur le pontife, qui se présenta devant lui, et il avançait ainsi vers Rome, cachant son dessein et s'assurant d'abord l'obéissance du peuple surpris et divisé.

Arrivé jusqu'à Sutri, dans le territoire de l'Église, Henri obligea le pape d'y convoquer un concile où

siégèrent aussitôt plusieurs évêques d'Allemagne et de Lombardie qu'il amenait avec lui[1].

C'était son propre jugement que Grégoire VI préparait. Accusé lui-même de simonie dans cette assemblée, il répondit que sa vie avait été pure et ses motifs pieux; qu'ayant amassé de grandes richesses, il avait cru pouvoir les employer pour tirer l'élection pontificale des mains du patriciat romain[2], et la rendre au peuple et au clergé. Mais cette excuse ne valait pas dans un concile dominé par l'empereur. On répondit à Grégoire VI qu'il avait été trompé par l'artifice d'un démon, et que rien de vénal ne pouvait être saint. Il s'humilia et, quittant les ornements pontificaux, prononça lui-même son arrêt : « Moi Grégoire, serviteur des ser-« viteurs de Dieu, reconnaissant la tache honteuse « d'hérésie simoniaque qui s'est glissée dans mon « élection, je me déclare déchu de l'épiscopat ro-« main. » Le concile confirma cette abdication forcée ; et Henri III fut maître de disposer de la tiare. Il la voulait pour un homme de sa nation et de sa dépendance. Les canons interdisaient d'élever sur le siége de l'Église de Rome quelqu'un qui n'eût pas été ordonné prêtre et diacre dans cette Église ; mais le conquérant éluda facilement cette règle.

[1] Quem rex Henricus, collecto episcoporum conventu à pontificatu pro notâ simoniæ, cedere persuasit. (*Ottonis Frisingensis chronicon*, p. 125.)

[2] Nihil melius putabat esse quàm electionem clero et populo per tyrannidem patritiorum injustè sublatam his pecuniis restaurare. (*Apud script. rerum Boic. lib. Bonizonis*, p. 802.)

Entré dans Rome à la tête de ses chevaliers, il convoqua dans la basilique de Saint-Pierre les cardinaux, les prêtres, les sénateurs ; et là il leur demanda s'ils connaissaient quelqu'un dans l'Église de Rome qui fût digne de la gouverner. Tel était l'effroi de l'assemblée qu'on n'osa nommer personne ; et dans ce silence il désigna Suidger, son chancelier, évêque de Bamberg[1].

Suidger, proclamé sans obstacle, fut solennellement intronisé le jour de Noël, sous le nom de Clément II, et célébra le sacre impérial de Henri III et d'Agnès.

Henri, après avoir fait plusieurs excursions militaires dans la campagne romaine, raffermi partout l'obéissance à l'empire, et fait payer à quelques chefs normands de la Pouille la confirmation de leurs investitures, quitta Rome, emmenant avec lui le pape qu'il avait nommé et celui qu'il avait fait déposer. Hildebrand qui, dans la condamnation de Grégoire VI comme simoniaque, ne voyait que l'oppression de l'Italie et de l'Église par un maître étranger, partagea l'exil de ce pape[2] : « Vous savez, « disait-il longtemps après dans un concile de « Rome, que, cédant à la force, je suis allé au-delà « des monts avec le seigneur pape Grégoire. » Il le

[1] Gratiano rex Henricus Suidgerum Babenbergensem episcopum, qui et Clemens, consensu Romanæ ecclesiæ substituit. (*Ottonis Frisingens. chron.*, p. 125.)

[2] Quem secutus est Deo amabilis Hildebrandus volens ergà dominum suam exhibere reverentiam. Nàm anteà suus fuerat capellanus. (*Apud script. rerum Boic. libr. Bonizonis*, p. 802.)

suivit sur les bords du Rhin, où le pontife destitué mourut au bout de quelques mois[1].

Hildebrand retourna vivre moine à Cluny et, suivant l'expression d'un contemporain, philosopher parmi ces pieux solitaires. Il devint prieur du couvent, selon quelques récits, ou du moins il y eut un grand pouvoir par son ardeur et son génie.

Cependant le nouveau pape, chancelier de l'empereur, mourut dans le palais de son maître, vers le même temps que Grégoire VI, neuf mois après son élévation.

Henri désigna pour pape un autre prélat de sa cour, Pappo, évêque de Brixen, et le fit partir en chargeant Boniface, margrave de Toscane, de le conduire à Rome et de l'introniser. Cependant le nouveau pape, proclamé sous le nom de Damase, mourut au bout de vingt jours, par jugement de Dieu, disaient les Italiens, par poison, disaient les Allemands, dont l'ambition commençait à se dégoûter de ce pontificat si court et si dangereux.

Les Romains envoyèrent près de l'empereur, en Saxe, une députation pour lui demander un autre pape[2]. Henri, trouvant dans les évêques de l'Allemagne du nord une grande terreur de l'Italie, voulut consulter ailleurs sur un choix si important. Il partit pour Worms suivi des députés romains. Là, parmi beaucoup d'évêques et de seigneurs des pro-

[1] Antea fuerat suus capellanus, etc., ad ripas Rheni morbo correptus interiit. (*Boniz. sect. Ep. lib.*)

[2] Saxoniam pergunt..... orant sibi dari pontificem. (*Apud script. rerum Boicarum*, t. II, p. 803.)

vinces rhénanes, il avait appelé de Lorraine Brunon, évêque de Toul, allié à la famille impériale et recommandable par sa piété, que relevait un extérieur imposant. L'assemblée des seigneurs et des évêques le désigna tout d'une voix pour pape. L'évêque, effrayé d'un tel honneur, refusa d'abord, et pendant trois jours jeûna, pria, se confessa même[1] à haute voix, attestant son indignité. Mais enfin il se laissa vaincre par la volonté de l'empereur; et, acceptant le fardeau, chercha des appuis pour le porter.

Hildebrand se trouvait alors à la suite de la cour impériale. Le supérieur de Cluny, Odilon, venait de mourir et était remplacé par l'abbé Hugues, pieux et célèbre personnage, dont le nom reparaîtra souvent dans cette histoire. Le jeune Hildebrand, chargé peut-être de quelque message du nouvel abbé, ou seulement conduit par son active inquiétude, s'était rendu dans cet intervalle à Worms[2], où se préparait une décision si importante pour l'Église. Son génie, sa piété étaient déjà célèbres. L'évêque Brunon, l'ayant appelé près de lui, fut frappé de son entretien et lui offrit de l'emmener à Rome: « Je ne puis, » répondit le jeune moine. « Mais pourquoi? » dit le nouveau pape. « Parce que, « sans institution canonique et par la seule puissance

[1] Spontaneam suam coràm omnibus dixit confessionem (Wibertus, lib. II, c. I.)

[2] Erat ibi monachus Hildebrandus nomine, nobilis indolis adolescens, clari ingenii, sanctæque religionis. (*Brunonis Astensis op.*, t. II, p. 147.)

« royale et séculière, vous allez vous emparer de « l'Église romaine. » Frappé de cette conviction si ferme, l'évêque lui marqua le désir de satisfaire à tous ses scrupules ; et dès lors, par son conseil, il déclara devant l'assemblée de Worms et les députés romains qu'il allait à Rome, mais n'acceptait le pontificat que si le clergé romain et le peuple l'élisaient librement. Étant alors parti avec Hildebrand, après avoir visité son diocèse, où il célébra les fêtes de Noël, il prit sa route vers Rome.

Tel est le simple et exact récit d'un contemporain qui avait entendu ces choses de la bouche même de Grégoire VII[1].

Un peu plus tard, les chroniques ajoutèrent des couleurs à ce fait authentique, et ces couleurs font partie sinon de la vérité, au moins de la croyance. On raconta que l'évêque Brunon, séduit par l'empereur, ayant accepté de lui le pontificat, s'était mis en voyage avec un grand cortége, portant lui-même la chape rouge et la mitre : que, passant par Besançon, il s'était détourné pour voir Cluny, dont Hildebrand était prieur ; que celui-ci, plein de la sainte jalousie de Dieu, abordant le nouveau pape, l'avait repris sévèrement d'arriver, par force et par la protection d'une main laïque, au gouvernement de toute l'Église[2]. Puis il avait, dit-on, promis de

[1] Multa nobis Gregorius papa narrare solebat, à quo et ea quæ dixi magnâ ex parte me audisse memini. (*Brunon. Astens. oper*, t. II, p. 147.)

[2] Hildebrandus Leonem adiens, æmulatione Dei plenus, constanter eum de incepto redarguit, illicitum esse inquiens per

faire en sorte, si ses conseils étaient suivis, que la majesté impériale ne fût pas offensée, et que la liberté de l'Église fût consacrée de nouveau dans l'élection pontificale. Il suffisait à l'évêque de Toul de se rendre à Rome sans pompe, et comme pour visiter les lieux saints. Les prêtres et le peuple, touchés d'une si grande vertu et d'un tel respect pour les droits de l'Église, ne manqueraient pas aussitôt de l'élire librement et selon les formes canoniques. « Il goûterait alors dans la paix de sa conscience la « joie d'être entré dans le bercail de Jésus-Christ « par la porte, comme le bon pasteur, et non par la « fenêtre, comme le brigand de l'Évangile. »

Ému de ces paroles, le nouveau pape avait aussitôt renvoyé son cortége, s'était dépouillé des ornements pontificaux, et, prenant la besace de pèlerin, était parti du monastère pour Rome [1].

Dans ces variantes historiques se retrouve toujours également constatée l'influence du jeune Hildebrand, et sa foi dans les droits de l'Église. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la dernière circonstance indiquée, et que le nouveau pape ait passé ou non par Cluny, en quittant l'Allemagne, Hildebrand s'était joint à lui et l'accompagna jusqu'à Rome. Du

manum laïcam summum pontificem ad gubernationem totius Ecclesiæ violenter introire. (*Otton. Frising. chron.*, p. 125.)

[1] Inclinatus ille ad monitum ejus, purpuram deposuit, peregrinique habitum assumens, ducens secum Hildebrandum iter carpit (*Otton. Frising. chron.*, p. 125). Episcopus concilio acquiescens papalia deposuit insignia quæ gestabat, sumitque scarcellam. (*Bonizon. Episc. Lib.*)

milieu de leur voyage même, qui s'acheva lentement, il fit savoir par ses lettres au clergé romain les scrupules du prélat allemand, et l'accueil que méritait sa piété.

Le pontife, dans ce voyage qui dura près de deux mois, ne s'occupait que de prières et de méditations pieuses, songeant avec terreur au salut de tant d'âmes confiées à ses soins. Une fois entre autres, plongé dans l'oraison, il crut entendre les voix des anges qui chantaient ces paroles du prophète : « Le Seigneur a dit : J'amasse des pensées de paix, « et non pas de vengeance [1]. »

« Vous m'invoquerez, et je vous exaucerai, et je « vous ramènerai de tous les lieux de captivité. »

Dans l'obsession de ces belles paroles sur l'imagination fervente du prélat, et dans l'encouragement qu'y trouvait son humilité, on peut voir la disposition d'âme de tout prélat allemand nommé pape, leur joie d'échapper au joug et comment ils allaient chercher à Rome avec le pouvoir la délivrance. C'est ainsi que le nouvel élu de l'empire passa les monts et traversa lentement l'Italie, s'avançant comme un pieux pèlerin vers la chaire pontificale, et salué dans beaucoup de lieux par la foule accourue sur son passage. En approchant de Rome, il trouva le Tibre débordé et inondant, comme à l'époque chantée par Horace, une partie de la voie Appia. Retenu quelques jours par cet

[1] Audivit voces angelorum cantantium : Dicit Dominus : Ego cogito cogitationes pacis et non afflictionis. (*Sigeb. Gembl.*)

obstacle, il s'occupa de consacrer à l'apôtre saint Jean une église nouvelle qu'on élevait dans le voisinage. Puis, les eaux abaissées du fleuve ayant rendu le passage libre avec une rapidité qui parut un miraculeux témoignage en faveur du pieux évêque, les habitants de la ville, les prêtres à leur tête, sortirent en pompe pour le recevoir avec des acclamations et des cantiques. Placé près de lui, Hildebrand lui montrait l'accomplissement de sa promesse dans ces transports de l'Église reconnaissante.

Cependant le nouveau pape s'achemina pieds nus [1] vers l'église Saint-Pierre : parvenu là, comme au terme de son pèlerinage, après avoir pleuré en silence, il adressa la parole au clergé et au peuple qui se pressaient à l'entour et acheva d'exprimer ce que son vêtement et son attitude disaient assez haut. Après avoir rappelé le choix de l'empereur, il les pria de faire connaître leur volonté ; il savait, par les saints canons, que le choix du clergé et du peuple romain devait précéder tout autre suffrage. Il était venu malgré lui, il s'en retournerait volontiers si son élection n'était approuvée par leurs vœux unanimes. On répondit par des acclamations [2] ; le décret d'élection fut dressé selon l'usage au nom du clergé et du peuple, et le nouvel élu intronisé sous le nom de Léon IX, le 12 février 1046, com-

[1] Cui tota urbs hymnodico concentu obviam ire parat, etc... sed ipse pedes longinquo itinere, nudis plantis incedit.

[2] Consilio Hildebrandi à clero et populo Bruno in summum pontificem eligitur. (*O. Frising. Chron.*, p. 125.)

mença saintement un pontificat qui devait saintement finir.

Léon IX, reconnaissant des sages conseils d'Hildebrand[1], lui conféra la charge de sous-diacre économe de l'Église romaine, et bientôt après la direction du monastère de Saint-Paul, antique et célèbre fondation aux portes de Rome, puis il entreprit, avec le secours du nouvel abbé, l'œuvre difficile de la correction des mœurs et du rétablissement de la discipline.

Les deux abus attaqués depuis tant d'années et plus puissants que jamais étaient l'incontinence des clercs et la vente des dignités ecclésiastiques. En Allemagne, en France, en Italie, beaucoup de prêtres, non seulement vivaient avec des femmes, mais, ce qui paraissait plus scandaleux, contractaient mariage, et faisaient, aux termes de la loi civile, des donations à leurs épouses[2].

Le relâchement de la discipline et des mœurs n'était pas moins grand dans beaucoup de monastères; le couvent même que le nouveau pontife avait confié à Hildebrand offrait un triste témoignage de décadence. L'église de Saint-Paul, qui conservait le titre de patriarcat, était à tel point abandonnée qu'on y laissait entrer les bestiaux;

[1] Venerabilem Hildebrandum donatorem tàm salubris consilii quem ab abbate multis precibus vix impetraverat, ad subdiaconatûs provexit honorem quem et œconomum sanctæ Ecclesiæ constituit. (*Scriptorum rerum Boic.*, t. II.)

[2] Sacerdotes palam nuptias faciebant, nefanda matrimonia contrahebant, et legibus uxores dotabant, etc...

et les moines se faisaient servir par des femmes dans le réfectoire [1].

Hildebrand, nommé supérieur de ce monastère, y déploya la sévérité de la discipline et son grand talent pour dominer les âmes. Les illusions de l'enthousiasme se mêlaient à l'ardente activité de son esprit. Dès son arrivée dans l'abbaye, on raconta que l'apôtre saint Paul lui était apparu dans une vision, debout au milieu de la basilique, soulevant et jetant au dehors le fumier qui jonchait le parvis, et excitant le nouvel abbé à suivre cet exemple [2]. Sur la foi de ce rêve allégorique, Hildebrand remit en vigueur l'ancienne règle du monastère, et corrigea d'une main forte les mœurs désordonnées des moines. Occupé tout à la fois du temporel et du spirituel, il rétablit par sa vigilance les revenus de l'abbaye et augmenta le nombre des religieux, en leur assurant tous les besoins d'une vie régulière et sobre [3].

Il eut d'abord à repousser les prétentions et les

[1] In tantum languorem inciderat observantia sanctitatis et regulæ ut et armenta, licenter ingredientia, donum orationis fœdarent, et mulieres, in refectorio necessaria ministrantes, famam monachorum dehonestarent. (*Paul. Bern. Ibid.*)

[2] Apparens ei S. Paulus in basilicâ suâ stabat, ac palàm manibus tenens stercora boum, de pavimentis levabat, ac foras jactabat... jussitque eum palàm apprehendere et fimum, sicut ipse fecerat, ejicere. (*Paulus Bern. Ibid.*)

[3] Eliminatâ igitur omni spurcitiâ, et temperatâ victualium sufficentiâ, congregavit honestam multitudinem regularium monachorum. (Paul. Bernried, *apud Henschenium maii*, t. VI, p. 114.)

rapines de quelques seigneurs du voisinage qui s'emparaient de la dîme ou des troupeaux de l'abbaye [1]. Mais son intrépide fermeté et le respect qui s'attache toujours à des mœurs austères firent bientôt cesser ces désordres. Le nouvel abbé de Saint-Paul en tirait même parti pour prendre plus d'autorité sur ses religieux et pour affermir la règle.

Le monastère souffrait-il quelque persécution et quelque dommage, Hildebrand voyait dans ce malheur le signe d'une grande faute, d'un vice caché dont il accusait ses frères [2].

Consternés à ses paroles, quelques-uns d'entre eux ne manquaient pas de faire tout haut la confession de leurs péchés ; et l'on vantait alors, comme un miracle, la pénétration de l'abbé qui découvrait si bien le fond des cœurs.

On concevra sans peine combien, dans un siècle d'ignorance et de barbarie, cet exercice du gouvernement monastique devait donner de ressources et d'expédients pour subjuguer les esprits ; et l'on ne s'étonnera pas de voir à cette époque, et longtemps après, sortir d'un cloître presque tous les hommes qui exercèrent le plus de pouvoir sur leurs contemporains. Ils n'étaient pas seulement prêtres, ils étaient moines ; et la vie du cloître, ce mélange de méditation et d'activité, la pratique de l'obéissance

[1] Latrunculis Campaniæ diripientibus subsidia alimoniæ. (*Id.* et *ibid.*)

[2] Si quando non liberaretur ab adversitatibus certissimum ei signum fieri, alicujus delicti impedimentum esse inter eos. (Paulus Bernriedensis, *apud Henschenium*, t. VI, p. 114.)

et du commandement parmi des égaux leur avaient donné quelque chose de plus habile ou de plus calme.

La réforme accomplie dans le monastère de Saint-Paul était, au reste, vers la même époque, essayée sur tous les points de la chrétienté où s'étendait le pouvoir de l'Église romaine. Les plus habiles du clergé s'étaient aperçus que cette horrible dissolution de l'ordre ecclésiastique devait affaiblir son crédit, et que ses concussions le rendaient odieux au peuple. On se plaignait de l'oubli des anciens canons. Les évêques accusaient l'ignorance et les mauvaises mœurs des clercs ; et les clercs mécontents reprochaient aux évêques d'avoir acheté l'épiscopat par une honteuse simonie.

L'empereur se montrait également indigné contre ce trafic de l'épiscopat, dont plusieurs de ses prédécesseurs avaient abusé. L'année même qui précéda l'élection de Léon IX, ce prince, étant venu dans un concile tenu à Constance, avait dit ces paroles qui s'adressaient à beaucoup de membres présents à l'assemblée : « Vous qui deviez répandre « la bénédiction en tous lieux, vous vous perdez par « l'avarice et la convoitise ; également dignes de ma« lédiction, soit que vous achetiez, soit que vous ven« diez les choses saintes. Mon père, lui-même, pour « l'âme de qui je suis en si grande peine, ne s'est que « trop abandonné à ce vice damnable. Mais, à l'ave« nir, celui d'entre vous qui sera souillé de cette « tache sera retranché du service de Dieu. Car c'est « par ces pratiques indignes qu'on attire sur les « peuples la famine, la peste et la guerre. »

Le concile dont beaucoup des membres avaient acheté ou vendu des bénéfices se montrait moins rigoureux que l'empereur. Mais Henri persistant fit réitérer la déclaration si fréquente dans l'Église que nulle fonction ecclésiastique ne doit être acquise à prix d'or, et que la rechercher ainsi, c'est mériter d'en être exclu. On le voit, la puissance civile pressentait le coup que lui porterait bientôt l'Église romaine par le refus opiniâtre de toute investiture laïque pour les fonctions religieuses, et Henri s'efforçait de prévenir cette redoutable atteinte, en rendant l'accusation commune aux prêtres et aux laïques, et en flétrissant l'abus seul du droit qu'il voulait garder; mais il est manifeste que, dans l'état de la société au moyen âge, l'abus et le droit étaient inséparables, si le droit restait aux mains laïques. Pour faire cesser la vénalité des bénéfices ecclésiastiques, et avec elle la corruption du clergé, il fallait en soustraire l'investiture aux princes temporels. Henri, dans son zèle de réforme, jetait donc le principe des anathèmes sous lesquels devaient chanceler ses successeurs. Cependant Léon IX, d'accord avec l'empereur et inspiré par Hildebrand, résolut de commencer lui-même par une visite pontificale.

Il convoqua, dans le royaume de France et dans la ville de Reims, un concile qu'il devait présider lui-même.

Le roi de France, qui n'était alors que le chef assez mal obéi d'une foule de grands vassaux et de petits seigneurs, trouva cependant quelque abus dans cette autorité étrangère qui s'établissait au

milieu de ses États. Il fit prier le pape de retarder son voyage, alléguant que lui-même était occupé à combattre quelques vassaux rebelles, et qu'il devait mener à cette guerre les évêques et les abbés de France. Le pape donna pour prétexte l'intention qu'il avait de dédier une nouvelle église bâtie par l'abbé de Saint-Rémy ; et il vint à Reims en grand appareil faire la dédicace, et tenir le concile avec une vingtaine d'évêques et cinquante abbés qui n'avaient pas suivi la bannière du roi.

Léon IX accompagné des archevêques de Trèves, de Lyon et de Besançon, et de quelques prêtres de l'Église romaine, partit pour la ville de Reims, s'arrêtant chaque nuit dans des logements préparés. Quant il fut près du monastère de Saint-Rémy, l'abbé vint à sa rencontre, et une foule immense de moines et de clercs l'attendait sous le portique de l'église. A son entrée, on chanta les paroles : *Lætentur cœli.* Le pontife s'étant avancé dans l'église, et ayant prié d'abord devant l'autel de la Sainte-Croix, puis devant l'autel de saint Christophe, mille voix entonnèrent un *Te Deum* d'actions de grâces. Alors le pontife prit place sur un siége orné pour le recevoir, et il bénit les assistants. Ensuite s'étant levé, il marcha vers la ville au milieu des hymnes chantés en chœur.

Le clergé de Reims, formant une procession nombreuse, le reçut à l'entrée d'une chapelle de saint Denis martyr, et le conduisit avec des chants de triomphe à l'église de Sainte-Marie, où il s'assit

à la place de l'archevêque et célébra la messe aux yeux du peuple.

Les jours suivants, de tous les points de la France, on accourait pour assister à la dédicace de l'église de Saint-Rémy par les mains du pontife de Rome. Une foule innombrable se pressait autour de la tombe du saint. Ceux qui ne pouvaient en approcher y jetaient de loin leurs offrandes. Le pape s'était rendu secrètement dans une maison près de l'église; mais il ne pouvait en sortir à cause de l'immensité de la foule. Il se montrait sur la partie la plus élevée du toit, à la multitude, et lui donnait, plusieurs fois le jour, le pain de la parole et la bénédiction. La nuit, on fit de vains efforts pour écarter le peuple, en lui promettant qu'au lever du jour il serait satisfait, et verrait le corps du saint exposé dans l'église. Presque toute cette foule veilla dans la campagne en allumant des feux et des cierges. Le lendemain, le pape, revêtu de l'étole et de la tiare, sortit enfin au milieu des archevêques et des abbés pour aller solennellement au tombeau du saint, et transporter ses restes dans l'église qu'il devait dédier.

Après des chants religieux et des profusions d'encens, aidé par les archevêques, il souleva lui-même le cercueil et entonna le cantique: « Voici « l'un des bienheureux qui monte vers le ciel. » On ouvrit alors les portes du monastère. Les chants des prêtres, les pleurs, les acclamations du peuple, ce mélange de chevaliers, de paysans, de riches, de pauvres, de citadins et de serfs émus de la même

joie, formaient un spectacle impossible à décrire. Le pape, ayant remis le cercueil aux mains des plus empressés, se retira quelque temps dans un oratoire isolé ; et au milieu des flots de cette foule immense, le cercueil fut emporté vers la ville. On le déposa sur l'autel de la Sainte-Croix, dans l'église de Sainte-Marie ; l'archevêque de Besançon célébra la messe. Ensuite le cercueil fut promené autour des murs de la ville, au milieu des transports de la foule insatiable de le voir. On faisait de fréquentes stations ; et la nuit des moines veillaient à l'entour, en chantant des hymnes.

Quand le cercueil eut été promené autour de la ville et du château de Reims, et jusque dans les bourgades d'alentour, on le conduisit enfin vers la nouvelle église que le pape devait dédier. La foule s'était encore accrue par une si longue attente. Malgré les défenses du pontife, l'église était tellement remplie, les portes assiégées par une telle multitude qu'il fallut avoir recours au moyen le plus étrange pour achever la cérémonie. Le corps du saint fut descendu par une fenêtre du temple. Le pape le reçut avec respect et le déposa sur un des autels, puis il célébra solennellement la messe pour la consécration de l'église. Après la lecture de l'évangile, il adressa la parole au peuple qui, de toutes parts, avait forcé les portes du monastère et s'était introduit par les fenêtres, comme le cercueil du saint.

Après leur avoir prescrit quelques pieuses pratiques, il leur accorda l'absolution à tous, et an-

nonça que, le lendemain, le synode commencerait. Cette assemblée fut composée de vingt évêques et de cinquante abbés parmi lesquels on distinguait ceux de Cluny, de Corbie, de Vézelay, riches et puissants dignitaires de l'Église qui siégeaient derrière les évêques, mais les égalaient en pouvoir. Pour éviter une ancienne dispute de préséance entre l'archevêque de Trèves et celui de Reims, le pape ordonna que les siéges destinés aux évêques formeraient un cercle autour de la place qu'il devait occuper lui-même. L'archevêque de Reims eut le soin de cette disposition, et fit préparer au milieu de la nef un trône pontifical.

Le pape, vêtu comme pour célébrer la messe, s'avança précédé de la croix et de l'évangile; six prêtres qui marchaient devant lui répétaient le cantique: *Exaudi nos, Domine.* Ensuite l'archevêque de Trèves récita une litanie. Un diacre avertit l'assemblée d'élever sa prière à Dieu; et on lut l'évangile: « Jésus dit à Pierre : Si ton frère a péché contre « toi, pardonne-lui. » Tout le monde s'assit alors; et le pape ayant ordonné le silence, le chancelier de l'Église romaine exposa les sujets qui seraient discutés dans le concile: pratiques illicites commises dans les Gaules au mépris des canons, hérésie simoniaque, usurpation du sacerdoce et de l'autel par les laïques; coutumes scandaleuses introduites dans le parvis du temple; mariages incestueux, abandon des épouses légitimes, unions adultères, apostasie des moines et des clercs qui renonçaient à leur sainte règle et à leur habit, ou même s'enga-

geaient dans la profession des armes, spoliation et emprisonnement des pauvres, vices contre nature et diverses hérésies qui s'étaient multipliées dans ces provinces.

Ensuite le chancelier invita tous les assistants à réfléchir et à donner conseil au seigneur pape sur les moyens d'extirper cette ivraie qui étouffait la moisson divine; puis, s'adressant aux évêques, il avertit, sous peine d'anathème pontifical, que si quelqu'un d'entre eux était monté aux ordres sacrés par l'hérésie simoniaque, ou avait vendu lui-même quelque dignité ecclésiastique, il en fît une confession publique.

A ces mots, l'archevêque de Trèves se leva le premier et dit qu'il n'avait rien donné ou promis pour obtenir l'épiscopat, ni vendu les ordres sacrés à personne. Ensuite les archevêques de Lyon et de Besançon, se levant aussi, déclarèrent qu'ils n'étaient pas moins exempts de cette faute. Alors le chancelier se tourna vers l'archevêque de Reims et lui demanda ce qu'il avait à dire sur un sujet où les autres s'étaient justifiés.

L'archevêque demanda l'ajournement au lendemain et la permission d'entretenir le seigneur pape en particulier. Ce public examen de conscience fut continué pour les évêques et pour les chefs d'abbaye; ensuite les accusations réciproques commencèrent; sur la plainte de l'évêque de Langres, un abbé de son diocèse fut déposé pour n'avoir pas gardé la continence et payé la taxe du saint-siége. La séance se termina par une déclaration publique

de la suprématie du pontife ; et le synode fut remis au lendemain, avec défense que personne se retirât sous peine d'excommunication. L'archevêque de Reims alla dès le matin se confesser au pape qui s'était rendu dans l'église ; mais l'accusation n'en fut pas moins reprise contre lui à l'ouverture de la séance. Le diacre de l'Église romaine le somma de se défendre sur le reproche de simonie, et sur d'autres crimes attestés, disait-il, par la commune renommée. L'archevêque demanda la permission de consulter quelques-uns de ses confrères.

Après une courte conférence, l'un d'eux prit la parole pour le défendre, mais tout ce qu'il put obtenir, c'est que l'archevêque de Reims fût ajourné au prochain concile de Rome. La même comparution fut assignée à l'évêque de Dôle ; ensuite le chancelier de l'Église romaine prit des conclusions plus sévères contre l'évêque de Langres accusé non-seulement de simonie, mais de violences à main armée, d'homicide et d'adultère. Des témoins furent entendus ; un homme se plaignait que l'évêque lui avait enlevé sa femme, en avait abusé, et l'avait ensuite mise dans un couvent ; un prêtre se plaignait que ce même évêque l'avait fait torturer par ses hommes d'armes, pour lui arracher une somme d'argent.

L'évêque de Langres, qui la veille était lui-même accusateur et montrait un grand zèle pour l'autorité du pontife, fut accablé de ces témoignages ; il demanda la permission de prendre conseil, et se

retira quelques moments avec les archevêques de Besançon et de Lyon qu'il pria de le défendre; mais le premier, soit scrupule, soit embarras d'une mauvaise cause, perdit la voix à l'instant de commencer. L'archevêque de Lyon montra plus de zèle pour son confrère accusé. Il nia les tortures infligées au prêtre; mais il convint de la somme extorquée.

L'approche de la nuit fit remettre la discussion au lendemain. Mais à cette nouvelle séance l'évêque de Langres ne se trouva point. Il fut appelé solennellement trois fois de la part du pape, et l'on envoya des évêques le chercher à sa demeure. Pendant qu'ils se hâtaient, on s'occupa de ceux qui ne s'étaient pas encore purgés du crime de simonie. L'évêque de Nevers, prenant la parole, avoua que ses parents, à son insu, il est vrai, avaient donné beaucoup d'argent pour lui procurer l'épiscopat. Il ajoutait que depuis, ayant fait plusieurs choses contraires à la sainteté ecclésiastique, il redoutait la vengeance divine; c'est pourquoi, s'il plaisait au seigneur pape et au concile, il aimait mieux quitter cette fonction que de la conserver en perdant son âme.

A ces mots il déposa la crosse pastorale aux pieds du pontife; mais celui-ci, touché de cette pieuse ou feinte humilité, lui fit seulement jurer que l'argent avait été donné sans son aveu, et le rétablit aussitôt dans le saint ministère, en lui donnant un autre bâton pastoral. On revint alors annoncer que l'évêque de Langres était disparu, et qu'il se dérobait par la

fuite à l'examen de ses crimes. Alors le pape fit lire les paroles des Pères qui le condamnaient, et il fut excommunié par les suffrages unanimes du concile. L'archevêque de Besançon saisit ce moment pour raconter comment il avait perdu la parole, la veille, en voulant défendre l'accusé; et il implora l'indulgence du concile pour avoir d'abord célé ce miracle. Le pape, dit-on, versa des larmes à cet aveu et s'écria : « Saint Rémy vit encore! » puis tout le monde, à son exemple, se leva pour aller au tombeau du saint chanter une antienne.

On continua l'examen des titres épiscopaux; l'évêque de Constance déclara que l'un de ses frères avait acheté pour lui l'épiscopat, et ensuite, malgré ses scrupules, l'avait forcé par violence de se laisser consacrer évêque. Ayant attesté ce fait par serment, il fut absous de simonie; mais l'évêque de Nantes ayant avoué qu'il avait donné de l'argent pour succéder à son père, évêque de la même ville, fut déposé; et pour toute grâce, on lui permit d'exercer encore les fonctions de prêtre. Ensuite, on excommunia tous les évêques absents du concile, et demeurés à la suite du roi Henri. On y comprit l'archevêque de Saint-Jacques en Galice pour s'être arrogé le titre d'apostolique que le pape se réservait exclusivement. La séance du concile fut terminée par le renouvellement des anciennes dispositions de l'Église contre divers abus ecclésiastiques ou séculiers. On défendit, comme toujours, que personne fût élevé à la dignité d'évêque sans l'élection du clergé et du peuple; que personne achetât

on vendît les ordres sacrés, et qu'aucun laïque usurpât les fonctions du sacerdoce. On défendit également aux prêtres de rien exiger pour la sépulture, le baptême, la visite des malades, de faire l'usure et de porter les armes. On réitéra la prohibition des rapines et des violences exercées sur les pauvres, de l'inceste et de la bigamie ; quelques seigneurs accusés de ces deux derniers crimes furent excommuniés ; enfin le concile, par une autre sentence plus politique que religieuse, défendit à Baudoin, comte de Flandre, de donner sa fille en mariage à Guillaume, duc de Normandie, et à celui-ci de la recevoir. Thibault, comte de Champagne, accusé d'avoir quitté sa femme, fut cité au prochain concile ; Geoffroy, comte d'Anjou, le fut aussi, pour être excommunié, s'il ne remettait en liberté l'évêque du Mans qu'il tenait captif.

Enfin le pape, après avoir frappé d'anathème quiconque gênerait par quelque obstacle le retour des membres du concile, fit lire et confirma le bref de l'Église de Reims, puis il bénit et congédia l'assemblée.

Le jour suivant, il vint visiter les religieux de Saint-Rémy, leur demanda et leur promit des prières ; et tous s'étant mis à genoux devant lui pour la confession publique, il les embrassa l'un après l'autre en les absolvant. Ensuite il se rendit à l'église avec les membres du concile encore présents, entendit la messe, puis alla reprendre le cercueil de saint Rémy déposé sur l'autel depuis trois jours, et le soulevant le reporta dans la chapelle qui

lui était préparée ; là, s'étant prosterné plusieurs fois avec des larmes, il se releva pour partir ; et, suivi jusqu'à quelque distance de la ville par les prêtres et par une foule de peuple, il leur dit adieu et s'éloigna.

De la France, le pape se rendit en Allemagne pour présider un autre concile où l'empereur Henri et les grands du royaume étaient présents. Dans cette assemblée, qui se tint à Mayence, on discuta, comme à celle de Reims, la conduite de quelques évêques et l'on renouvela de rigoureuses défenses contre la simonie et le mariage des prêtres.

Mais, tandis que ces efforts étaient tentés pour le rétablissement de la discipline et des mœurs, un combat non moins sérieux s'engageait sur le dogme et sur la foi. La grande innovation qui devait, cinq siècles plus tard, changer l'état religieux d'une partie de l'Europe, fut essayée sous plus d'un rapport dès le onzième siècle. Ressuscitant les opinions émises dans le neuvième siècle par de hardis et subtils théologiens, Jean Scott et Paschase Radbert, Bérenger, archidiacre de Tours, attaquait la présence réelle dans l'Eucharistie, réduisait le mystère à un symbole, et prétendait appuyer cette interprétation sur l'autorité de saint Ambroise et de saint Augustin.

Étant chanoine écolâtre dans l'église de Tours, il répandait librement ses opinions qui ne tardèrent pas à être contredites par le zèle des théologiens les plus célèbres, entre autres Lanfranc, prêtre de Normandie que Guillaume-le-Conquérant plaça

dans la suite sur le premier siége épiscopal d'Angleterre.

Les ennemis de Bérenger ne tardèrent pas à le dénoncer au pape; et Léon IX en 1050, à son retour à Rome, le fit accuser dans un concile; on n'avait d'autre pièce qu'une lettre interceptée, dans laquelle Bérenger exposait sa croyance à Lanfranc, son rival. Celui-ci fut obligé de se justifier de la confidence qui lui était adressée, et le fit par un long désaveu: et Bérenger fut excommunié tout d'une voix. Cette affaire fut encore agitée, quelques mois après, dans un concile, à Verceil. Bérenger, mandé, ne comparut point; et deux clercs, venus pour exposer en son nom sa doctrine, furent arrêtés. On lut dans la même assemblée, et on fit brûler le livre où, dès le neuvième siècle, Scott Érigène, docteur de Paris, avait énoncé sur l'Eucharistie la même opinion que renouvelait Bérenger.

Cependant celui-ci, retiré d'abord en Normandie, puis à Chartres, continuait à répandre secrètement sa doctrine. Brunon, évêque d'Angers, était son disciple et son défenseur. Mais ceux des évêques qui avaient assisté au concile de Reims, et presque tous les prêtres, même les plus ignorants et les plus souillés de vices, parlaient avec horreur de l'hérésie de Bérenger. Ils pressèrent le roi de tenir un concile à Paris pour condamner la secte nouvelle. Bérenger ne parut pas, fut excommunié de nouveau, et le roi, qui portait le titre d'abbé de Saint-Martin de Tours, lui ôta la fonction et le revenu de cha-

noine dans cette église ; ainsi proscrite, cette opinion parut quelque temps étouffée.

En quittant la France, Léon IX étant passé en Allemagne, pour tenir le concile de Mayence, il y avait obtenu de l'empereur la liberté de Goltfried, duc de Lorraine, que ce prince avait vaincu et dépouillé de ses États.

Le frère de Goltfried avait dès longtemps pris l'habit ecclésiastique, et obtenu à Rome le titre de cardinal. C'était assez pour exciter le zèle du pape en faveur de l'ancien duc de Lorraine, devenu prisonnier de Henri III. Ce qui peut surprendre, c'est que l'empereur consentit, sur la prière du pontife, à délivrer un ennemi entreprenant et belliqueux, et à le laisser partir pour l'Italie où la puissance impériale avait fait tant de mécontents.

Le duc de Lorraine, privé de ses États et transplanté en Italie, fut, en effet, l'instrument principal des troubles que nous verrons se développer plus tard par le génie d'Hildebrand.

De retour à Rome, le pape reprit avec ardeur le projet de réformer l'ordre ecclésiastique. Il était soutenu dans cette entreprise par les exhortations et les plaintes d'Hildebrand qui, jaloux d'affranchir l'Église et de la rendre dominante, sentait bien que la réforme des mœurs du clergé était nécessaire à sa puissance et qu'il devait mériter sa grandeur par sa vertu.

Un autre accusateur non moins violent, c'était Pierre Damien, abbé de Fontavellana, qui, dans la suite, devint évêque d'Ostie.

Né à Ravenne, d'une pauvre famille, abandonné dès le berceau par sa mère, Pierre Damien garda les pourceaux dans son enfance. Un de ses frères devenu archidiacre le fit étudier. Il apprit et bientôt enseigna la théologie. Touché d'une vive ferveur, il entra dans l'ermitage de Fontavellana, un des plus célèbres de l'Ombrie, et soumis à cette règle de Saint-Benoît qui régnait dans tout l'Occident. On admirait sa science et son austérité.

Pierre Damien connaissait les écrivains de l'ancienne Rome. On voit par de fréquentes citations répandues dans ses ouvrages qu'il avait lu Virgile, Tite-Live, Tacite, Pline, Perse, Solin. Mais il ne s'élevait en rien au-dessus des préjugés de son temps : il abonde en légendes merveilleuses, en récits de visions et de prodiges ; c'est un anachorète superstitieux, embarrassé des affaires, mécontent et timide devant les hommes. Il contraste par là avec l'infatigable et impétueux Hildebrand.

Mais sa candeur et la pureté de ses mœurs lui rendaient odieux les vices des prêtres d'Italie, et il les attaquait souvent avec force : « L'abus, dit-il, « est venu à un tel excès que les pères spirituels pè- « chent avec leurs enfants, et que les coupables se « confessent à leurs complices. » En même temps, il se plaint du crédit donné à de faux canons qui n'imposent aux mauvais prêtres que les peines les plus légères pour les plus graves délits : « Deux ans « de pénitence pour le commerce avec une fille ; « cinq ans pour le même péché commis avec une « religieuse. »

Dans un livre particulier adressé à Léon IX, il dénonçait avec plus de force encore un vice infâme que le christianisme avait frappé d'anathème, mais dont les Églises chrétiennes du Midi étaient presque toutes infectées.

Ce vice et tous ses raffinements étaient tellement communs, que le pape, en approuvant le zèle de Pierre Damien, croit cependant nécessaire d'en tempérer les rigueurs, et qu'il fait de bizarres et obscènes distinctions entre diverses sortes de débauche contre nature, dont se souillaient habituellement les prêtres d'Italie. Ces dégoûtants détails remplissent une lettre de Léon IX, et l'indulgence à laquelle le pontife se croit obligé est le plus grand témoignage de l'horrible dépravation de mœurs qui régnait alors dans le clergé d'Italie. Cette lettre aurait pu fournir un spécieux argument aux ecclésiastiques d'Allemagne qui réclamaient l'union légitime avec une femme. Mais l'Église de Rome était inflexible à cet égard. La puissance temporelle dont jouissait le pape dans une partie de l'Italie lui permettait d'ailleurs de réprimer le concubinage des prêtres avec une sévérité qui ne frappait pas sur eux seuls.

Dans un concile qui fut tenu à Rome, sous Léon IX à son retour de France, on décréta que toute femme convaincue de s'être prostituée à un prêtre, dans l'enceinte de la ville, serait adjugée comme esclave au palais de Latran [1]. Ce mode de

[1] In plenariâ planè synodo, Leo papa constituit ut : quæcumque damnabiles feminæ intrà romana mœnia reperirentur

confiscation personnelle, imitée de l'ancienne servitude publique des Romains, fut introduit au profit de l'évêque, dans plusieurs églises d'Italie. Les plus saints hommes, et Pierre Damien à leur tête, approuvèrent cette étrange justice qui rétablissait, au nom de la religion, l'esclavage domestique si souvent et si fortement condamné par elle.

Malgré ces rigueurs, Léon IX ne réussit pas mieux que ses devanciers à réformer les scandales des gens d'Église. La puissance pontificale n'était pas assez affermie et assez paisible pour suivre avec constance un plan de réforme. Elle était obligée de veiller à sa propre défense entre les jalousies des seigneurs italiens et les invasions des Normands.

Depuis, en effet, que quelques-uns de ces hommes venant du pèlerinage de la Terre-Sainte avaient sauvé la ville de Salerne de l'assaut des Sarrasins, ils n'avaient cessé d'attirer de leur pays des colonies d'aventuriers conduits par l'espoir du pillage et de la conquête. Un fils du seigneur de Hauteville, près Coutances Robert Guiscard, qui avait commencé par voler des chevaux, était devenu chef de bandes, général, conquérant, et même fondateur de ville. Il avait bâti dans la Pouille la ville d'Averse, et chaque jour il étendait ses domaines. Il avait à ses ordres quelques milliers de Normands robustes, endurcis à la fatigue, et couverts d'épaisses armures. Les peuples de la Pouille, à la fois barbares et amollis, manquaient de force

presbyteris prostitutæ, ex tunc et deinceps lateranensi palatio adjudicarentur ancillæ. T. XVII, p. 59.

et de courage pour résister à ces étrangers ; ils leur payaient tribut, labouraient pour eux, ou même se laissaient enrôler à leur suite.

Robert Guiscard établit ainsi sa domination sur un vaste territoire, et continua de piller ceux qu'il n'avait pas subjugués.

Les courses des Normands s'étendirent bientôt jusqu'à la marche d'Ancône et aux terres qui dépendaient de l'Église de Rome. De plus, les Normands ne se faisaient scrupule de rançonner les gens de l'Église et les riches abbayes. L'Église de Rome ne pouvait avoir d'autre protection contre ce redoutable ennemi que celle de l'empereur.

Léon IX fit un nouveau voyage en Allemagne pour réclamer ce secours. Henri III lui donna cinq cents cavaliers formés dans les guerres de la Saxe et de la Bohême, et qu'on pouvait comparer aux guerriers normands. Léon IX, s'étant hâté de repasser les monts avec ses alliés, les réunit aux troupes italiennes qui dépendaient de l'Église et marcha contre Robert Guiscard en 1053.

Après les fêtes de Pâques il entra lui-même en campagne pour attaquer les Normands. Leur chef, qui joignait l'astuce à la violence, offrit au pape toutes les soumissions, et, sans consentir à restituer toutes les terres qu'il avait prises, déclara qu'il ne voulait les garder que par la grâce du Saint-Siége, et à titre de vassal. Mais Léon voulut tout reprendre par la force, et s'avança sur les Normands. Les deux armées se joignirent les premiers jours de juillet, près de Civitella, dans le duché de

Bénévent. Les Normands avaient pour chefs Humfroi, Richard et Robert Guiscard. Le pape se tint à l'écart dans une petite forteresse, voisine du champ de bataille. Les Allemands engagèrent d'abord le combat avec vigueur; mais les Italiens, presque tous misérables, sans discipline, ramassés à la hâte, prirent la fuite au premier choc des Normands. Les Allemands, après une forte résistance, périrent presque tous avec leur chef, Werner de Souabe.

Les Normands aussitôt vinrent assiéger le pape dans sa retraite. Pressé de toutes parts, il leva l'excommunication, se rendit prisonnier et se laissa conduire par les vainqueurs dans la ville de Bénévent.

Aux yeux des plus sages contemporains, cette défaite était arrivée soit parce que le souverain pontife ne devait avoir recours qu'à des combats spirituels, et non à des combats charnels, pour des biens périssables; soit parce qu'ayant attiré le plus grand nombre de ses soldats par l'appât du gain et de l'impunité, il marchait contre des méchants à la tête de gens qui ne valaient pas mieux.

Pendant sa captivité qui dura jusqu'au 12 mars de l'année suivante, le pape fut traité avec de grands honneurs. Mais il ne voulut mener qu'une vie de pénitence et d'austérité. Revêtu d'un cilice, il couchait à terre sur une natte, et n'avait qu'une pierre pour chevet[1]. Il passait une partie de la nuit à réciter des psaumes; le jour il célébrait la messe,

[1] Hermanni Contracti *Chronicon*, t. I, p. 233.

priait et distribuait des aumônes. Cette résignation, cette pieuse ferveur, frappaient de respect les farouches compagnons de Guiscard ; et l'autorité du pontife, compromise et déchue par la guerre, se relevait par le malheur et la captivité.

De divers points du monde, il recevait des soumissions, et du fond de sa prison il gouvernait l'Église. Un patriarche d'Antioche, récemment élu, lui écrivait pour être admis à sa communion. L'empereur grec et le patriarche de Constantinople lui adressaient en même temps des lettres pour se soumettre à sa décision et terminer les querelles qui divisaient les deux Églises, touchant le pain azyme et le jeûne du samedi. Des évêques chrétiens de la côte d'Afrique lui écrivaient pour qu'il leur désignât la métropole à laquelle ils devaient obéir, depuis l'entière destruction de Carthage.

Le pape, captif à Bénévent, donnait ses ordres au dehors; il envoya même trois légats à Constantinople avec des réponses adressées au patriarche et à l'empereur. Dans sa lettre à l'empereur, il représente les Normands comme une race impie qui tuait les chrétiens sans épargner les femmes, les enfants et les vieillards, et qui pillait et brûlait les églises. Il ajoute qu'ayant voulu rassembler des secours humains pour punir ces brigands, il a été vaincu par surprise. « Mais, dit-il, leur victoire leur donne à présent plus de tristesse que de joie. » Il annonce qu'il attend de jour en jour la présence de l'empereur d'Allemagne à la tête d'une armée ; il n'attend pas moins de l'empereur grec, et il espère,

dit-il, se servir des deux princes comme des deux bras pour relever l'Église.

Le pape, malgré le secours qu'il demandait à l'empereur grec, ne soutenait pas avec moins de force sa primauté universelle ; dans une lettre au patriarche de Constantinople, il le blâme sévèrement d'avoir voulu soumettre à sa juridiction les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie et se réserve à lui seul un tel pouvoir.

Cependant l'empereur Henri III, retenu en Allemagne par divers soins, et occupé de faire proclamer roi son fils âgé à peine de cinq ans, n'essaya point de passer en Italie pour combattre les Normands, comme l'avait espéré Léon IX.

Trompé dans cette attente et voyant se prolonger sa captivité, le pape languit et tomba malade. Cependant, le jour anniversaire de son installation, il put célébrer la messe dans l'église de Bénévent; puis, étant parvenu à toucher les principaux chefs des Normands, il obtint d'être conduit à Capoue dans l'État romain, mais sous une nombreuse escorte et sans promesse de délivrance. Il se fit rendre enfin la liberté pour une rançon de bien haut prix dans la pensée d'alors. Il accordait à ses vainqueurs l'investiture, au nom de saint Pierre, de toutes les terres conquises ou à conquérir par eux dans l'Apulie, la Calabre et la Sicile, et les reconnaissait à ce titre pour feudataires de l'Église qui donnait la dépouille qu'elle n'avait jamais eue. Moyennant cet acte facile de suzeraineté et peut-être aussi parce qu'il était mourant, le pape se vit

enfin maître de retourner à Rome. Il s'y fit transporter dans une litière qu'entourait une foule de chevaliers normands, touchés de sa douceur et de sa piété. Ainsi ramené après une captivité de plusieurs mois, et au milieu des lances de ses récents et farouches vassaux, il retrouva sous la main fidèle d'Hildebrand un peuple empressé de l'accueillir. Le souvenir de son imprudence était effacé par le respect de son malheur et de sa résignation que sa mort allait rendre encore plus sainte. En effet, à peine rentré dans le palais de Latran, il eut une vision de sa fin prochaine et voulut en achever l'accomplissement dans l'église même de Saint-Pierre: « Mes frères, dit-il dans un pieux enthousiasme, « aux cardinaux et aux évêques agenouillés près de « son lit, le Seigneur m'a rappelé de cette vie; « ayez en mémoire le précepte de l'Évangile, qui « dit: Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure « viendra le Seigneur, et voyez combien la gloire « de ce monde est périssable. Moi qui, quoique « indigne, ai reçu la dignité de l'apôtre, me voilà, « en ce qui regarde le corps, réduit au néant. Ce « monde s'obscurcit pour moi et n'est plus qu'une « sombre prison; car j'ai vu le lieu où je vais en- « trer et il me semble que je suis déjà sorti du « temps et que j'habite désormais le monde de ma « vision. Là, je me suis réjoui sur mes frères qui « sont morts dans l'Apulie en combattant pour « Dieu; car je les ai vus au nombre des martyrs [1].

[1] Videor quasi jam non habitem seculum istud, sed potius illud quod in visione prævidi; gavisus sum in nostris fratribus

« Leurs habits brillaient comme de l'or, et ils te-
« naient dans leurs mains des rameaux et des fleurs
« qui ne se flétrissent pas, et ils m'appelaient en
« me disant à haute voix : Viens, demeure avec
« nous, car c'est pour toi que nous possédons cette
« gloire[1]. Puis j'ai entendu, de l'autre côté, une
« voix me répondre : Dans trois jours il sera près
« de nous ; ce lieu lui appartient et sa place est
« préparée. Mes frères, ajouta le pontife, si je sur-
« vis le troisième jour, regardez ma vision comme
« vaine et mensongère ; mais si je trépasse au jour
« annoncé, gardez fidèlement mes paroles. Allez
« maintenant, et revenez au lever de l'aurore. »

Veillé seulement par quelques-uns des siens, le pontife passa la nuit, priant et prosterné.

Le matin, lorsqu'on revint près de lui, il donna l'ordre de le porter à son tombeau dans l'église de Saint-Pierre. Quand les portes du palais s'ouvrirent et qu'on vit emporter en grand appareil le pontife gisant sur son lit mortuaire, le peuple s'élança pour piller, suivant une coutume barbare longtemps soufferte dans Rome aux funérailles de chaque pape[2]. Mais, cette fois, le pontife étant vivant encore, l'en-

qui pugnantes in Apulia pro Deo sunt trucidati. Vidi enim illos in martyrum numero.

[1] Veni, mane nobiscum, quia per te hanc gloriam possidemus. (*Acta sanctorum, vita S. Leonis Papæ IX*, t. II, p. 666.)

[2] Romani vero videntes tumulum ejus ad ecclesiam deportari, irruerunt unanimiter pergentes ad palatium lateranense, ut illud exspoliarent, sicut mos illorum erat. (*Acta sanct. Vita S. Leonis Papæ IX*, t. II, p. 666, Aprilis.)

trée du palais fut interdite, et la foule repoussée s'arrêta.

Léon IX cependant fut déposé au chœur de la basilique tendue de noir et éclairée de mille cierges funéraires. Là, faible et presque mourant, il exhortait les fidèles, donnait l'absolution aux pécheurs repentants, et priait Dieu de protéger l'Église contre tous ses ennemis visibles et invisibles, de récompenser les chrétiens qui avaient versé leur sang pour la foi, et d'amener à conversion les infidèles et les hérétiques. « Seigneur Jésus, répétait-« il, toi qui as dit à tes apôtres : La maison ou la « ville que vous visiterez sera en paix ; je t'en sup-« plie, donne la paix et l'union à toutes les villes, à « toutes les provinces que j'ai parcourues, même « captif ; que ceux que j'ai vus de mes yeux et bénis « de mes mains soient comblés de tes biens ; déli-« vre-les de tout péché, et fais fructifier en eux « ma parole. Accorde aux villes et aux provinces « où a passé ton serviteur l'abondance du blé, du « vin et de l'huile, afin qu'elles reconnaissent qu'il « marchait en ton nom. J'ai rempli tes préceptes, « ô Dieu ; j'ai enseigné, j'ai prié, j'ai blâmé. Main-« tenant, comme tu es bon Seigneur, daigne con-« vertir tes ennemis à la foi. » Les assistants, touchés de cette prière, répondaient : *Amen*, et le parfum qui s'exhalait des vases d'encens allumés dans l'église semblait aux imaginations émues la céleste vapeur du paradis entrouvert au pontife[1].

[1] Tantus odor procedens ab altari sancti Petri apostoli totam ecclesiam replevit, ita ut nullus putaret ex hominibus nisi pa-

Lui, cependant, avait fait apporter le calice et reçu le pain et le vin consacrés. Puis les évêques communièrent et beaucoup d'assistants avec eux. Le pape alors dit une nouvelle prière pour la conversion des simoniaques, ces ennemis de l'Église les plus dangereux de tous, parce que leur manière de l'opprimer consistait à la corrompre. Puis, s'adressant avec bonté à la portion du peuple qui remplissait l'église: « Retournez chacun à votre maison, « mes enfants, dit-il, et revenez me voir demain « à la première heure du jour. » Il se leva de son lit en leur présence, se traîna jusqu'à son cercueil, et couché sur le marbre [1]: « Voyez, dit-il, de tant « de dignités et d'honneurs quelle petite et misé« rable demeure me reste. » Et, faisant le signe de la croix sur la pierre funèbre : « Sois bénie entre « toutes les pierres, dit-il, toi qui, par la miséri« corde de Dieu, dois bientôt m'être unie. Reçois« moi, et, au jour de la récompense, deviens ma « couche de résurrection [2]; car je crois que mon « Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour, je « me lèverai de terre et verrai mon Sauveur. » Il

radisi amœnum esse odorem. (*Act. S. Leonis*, t. II, p. 667, Aprilis.)

[1] Surrexit de lectulo suo in quo jacebat; et perrexit ad tumulum sibi præparatum, et incumbens super illum, cum lacrymis dixit... (*Ibid.*)

[2] Elevans manum suam signo sanctæ crucis illud signavit : Benedictus tu inter lapides, qui non meâ dignitate, sed misericordiâ Dei, mecum sociari dignatus fuisti; me cum gaudio suscipe, et retributionis tempore præsenta me thoro resurrectionis. (*Ibid.*)

revint chancelant à son lit, et tandis que la foule se retirait, veillé seulement par le sous-diacre Hildebrand et quelques autres cardinaux, il continua dans le silence du temple de prier et de mourir, élevant parfois la voix pour dire : « O Dieu, je ne « demande pas que mon nom soit exalté, mais que « tu daignes élever le siége apostolique pour ta « gloire, ô mon Dieu. »

Au lever du jour, les cloches de matines ayant appelé dans l'église les évêques, les prêtres, les diacres et le peuple, le sublime mourant que soutenait une force surhumaine se leva, appuyé sur deux serviteurs, et se traîna jusqu'à l'autel de saint Pierre, où, étendu sur le pavé, il pleura et pria longtemps. Reporté sur son lit de mort, il dit quelques paroles au peuple, se confessa, fit célébrer la messe par un des évêques, et reçut de lui la communion pour la dernière fois. Puis, ayant demandé le silence, il parut s'endormir et il expira doucement sous les regards respectueux du peuple immobile.

On sent encore aujourd'hui combien des âmes rudes et naïves devaient demeurer saisies au spectacle de cette agonie dans l'église. Des récits vulgaires s'y mêlaient. On avait vu dans la nuit les apôtres Pierre et Paul vêtus de blanc, assis au chevet du pontife, lui parlant et écrivant ses réponses sur le livre de vie. Mais, à part les visions merveilleuses et les fables de l'imagination populaire, cette manière publique et solennelle de mourir n'avait-elle pas assez de grandeur, et les cœurs émus pouvaient-ils l'oublier ? C'étaient là les exemples qui

frappaient les yeux d'Hildebrand et l'école sublime où se formait son âme.

La renommée de Léon IX resta grande dans l'Église, quoiqu'il eût été imprudent et malheureux. Hildebrand, dont il avait commencé l'élévation et qu'il trouva si fidèle à son absence et à son agonie, lui conserva toujours un religieux souvenir; et bien des années après, lorsqu'il fut lui-même à son rang naturel sur la chaire pontificale, il aimait à parler des actions de ce saint prédécesseur; il lui attribuait des miracles et il recommandait aux évêques ses familiers de ne point laisser perdre une si précieuse mémoire et de consigner par écrit la vie de Léon IX, ce que sans doute il eût fait lui-même, s'il n'eût été plus occupé de le surpasser que de le peindre.

Après Léon IX, l'Église romaine, qui venait d'éprouver son impuissance contre les Normands, se sentit trop faible pour essayer une élection indépendante de l'empereur [1]. Hildebrand fut envoyé en Allemagne avec deux autres légats, Humbert et Boniface, pour consulter le choix du prince. Les chroniqueurs ecclésiastiques ont déguisé cette déférence obligée sous la forme ordinaire [2] :

« Attendu, disent-ils, qu'on n'avait pu trouver

[1] Defuncto Papâ Leone, Hildebrandus, tunc ecclesiæ romanæ subdiaconus, ad imperatorem à Romanis transmissus est. (*Ex chron. monast. Cas. apud Murat.*, t. IV, p. 403.)

[2] Venerunt ad imperatoris curiam tres monachi, etc., et dicebatur unus Hildebrandus, secundus Umbertus, ultimus Bonifacius. (*Benzen. lib. de rebus Henrici apud Muratori*, t. IV, p. 403).

« dans l'Église romaine une personne suffisamment « digne de la papauté, Hildebrand fut chargé « d'amener des contrées étrangères celui qu'il au« rait lui-même choisi au nom du clergé et du « peuple romain. » Mais, on le conçoit sans peine, tel ne pouvait être le droit d'un légat romain arrivant à Worms ou à Mayence, dans le palais du prince qui avait déjà fait et défait tant de papes. Il s'agissait seulement de négocier avec art, d'opposer à propos le nom de Rome et d'obtenir entre tant d'évêques étrangers celui qui, sans être trop suspect à l'empereur, appartiendrait le plus à l'Église.

La négociation fut longue; onze mois se passèrent. Une seconde ambassade vint de la part des Romains solliciter la décision du prince et presser la lenteur des premiers légats. Henri, embarrassé de choisir, même entre les siens, celui qu'il devait exposer aux tentations d'un si grand pouvoir, avait demandé une désignation aux principaux évêques allemands assemblés près de lui. Admis dans cette réunion, le légat Hildebrand s'y concilia bientôt une grande faveur et fit prévaloir par son ascendant, disent les chroniques, le nom de Gebéhard[1], évêque d'Aischstadt en Bavière, prélat riche et puissant, proche parent de l'empereur. « Ce choix, dit la chronique du mont Cassin, contraria l'empereur qui, aimant Gebéhard, voulait le garder près de lui et eût indiqué d'autres candidats. Mais Hildebrand

[1] Cùm Gebehardum Aistetensem episcopum Hildebrandus ex industriâ et consilio Romanorum expetivisset. (*Ibid.*)

persista et ne voulut pas en accepter d'autre [1]. »

Si cette répugnance de l'empereur eût en effet lieu, elle fut un pressentiment bien justifié sans doute ; mais il ne semblait pas qu'elle dût naître dans son esprit et qu'il fallût de grands efforts pour faire appeler par l'empereur au pontificat de Rome un évêque allemand de la famille impériale. C'était encore la meilleure chance de trouver un appui de l'empire; et le témoignage de la chronique, qui reporte à la seule volonté inflexible d'Hildebrand un fait si naturel, nous paraît marquer surtout l'admiration des contemporains pour cet homme, et leur disposition à lui attribuer la direction de tous les événements et une puissance extraordinaire sur tous les esprits.

Quoi qu'il en soit, l'évêque allemand, l'ami, l'allié de l'empereur, une fois nommé pape et partant de Mayence avec les légats, devait arriver à Rome tout imprégné du génie de l'Église romaine et déjà dominé par Hildebrand, qu'il eût été ou non désigné par lui. Pour tout lecteur attentif, la clef commune des problèmes historiques de ce temps, c'est la primauté du lien religieux sur tous les autres, de l'Église sur la patrie, du prêtre sur l'indigène, du frère en Dieu sur le concitoyen et le parent. Ainsi nous apparaît comment et pourquoi le Français, l'Allemand, le Lorrain, l'Espagnol, élevé sur la chaire pontificale, se sépare plus ou moins vite de son ancien pays et résiste à son ancien prince.

[1] Hildebrandus in sententia perstitit.

Ainsi se conçoit surtout la supériorité d'enthousiasme et d'énergie que déploie l'Italien devenu pontife de Rome, et ne pouvant au fond de son âme voir dans les Césars de Germanie que des envahisseurs étrangers dont le nom dérobé à l'ancienne Rome cachait maladroitement leur barbarie moderne, et dont le suffrage infligé à un prêtre romain, même pour le couronner, n'était qu'un stigmate de servitude qu'il fallait promptement effacer par la rupture et l'anathème.

LIVRE II

(1055—1073)

Victor II occupe le saint-siége. — Henri III vient en Italie. — Captivité de Béatrix, mère de la comtesse Mathilde.— Goltfried passe en Lorraine; sa résistance à l'empereur.— Politique de Henri III.— Victor II passe en Allemagne et assiste aux derniers moments de Henri III, qui lui recommande son fils âgé de cinq ans. — Son retour en Italie, sa mort. — Élection d'un nouveau pape, ennemi de l'Empire. — État de l'Allemagne. — Voyage d'Hildebrand près de l'impératrice Agnès. — Mort d'Étienne. — Hildebrand, revenu d'Allemagne, fait élire un nouveau pape. — Pontificat de Nicolas II. — Prédication d'Hildebrand. — Nouvelle comparution de Bérenger au concile de Rome. — Désordre de l'Église de Milan. — Mort de Nicolas II. — Entreprise de Hildebrand pour affranchir l'élection pontificale. — Le pape Alexandre II et Honorius II, antipape soutenu par l'Allemagne. — Troubles de l'église de Florence. — Faiblesse de l'Empire. — Éducation et jeunesse de Henri IV. — Victoire d'Alexandre II, par les armes de Goltfried et les conseils d'Hildebrand. — Commencement du règne de Henri IV. — Son mariage et son projet de divorce. — Résistance du pape. — Pouvoir absolu d'Hildebrand. — Conduite de Henri IV. — Il est cité à comparaître devant le pape. — Mort d'Alexandre II.

Le 13 avril 1055, le nouveau pape fut reçu et consacré dans Rome sous le nom de Victor II. L'empereur, suivant de près le pontife, entrait le 7 du

même mois à Vérone. Plus d'un intérêt pressant rappelait Henri III en Italie; il ne venait pas seulement visiter Rome; il avait à surveiller la Toscane, où s'élevait une puissance nouvelle qui devait être ennemie de l'empire.

Il y avait déjà trois ans que le margrave Boniface, frappé dans une forêt d'un coup de flèche, était mort, laissant trois enfants en bas âge sous la tutelle de sa veuve Béatrix. Cette princesse ayant perdu peu de temps après l'aîné de ses enfants, Frédéric, héritier du duché, et une fille nommée Béatrix comme elle, resta seule avec sa fille Mathilde, alors âgée de huit ans et destinée à recueillir cette grande succession.

Dans la prévoyance d'une si longue minorité, la main de Béatrix était un grand objet d'envie. Un étranger l'obtint.

Nous avons vu comment Gottfried, chassé de son duché de Basse-Lorraine et quelque temps captif en Allemagne, ayant obtenu sa liberté par le crédit de Léon IX, l'avait suivi en Italie avec son frère Jean-Frédéric. Tous deux se dévouèrent au saint-siége. Tandis que Jean-Frédéric, devenu cardinal et archidiacre de l'Église romaine, allait en ambassade extraordinaire à Constantinople, le duc Gottfried, comme un champion de l'Église, poursuivait quelques hérétiques et les faisait pendre[1]. Sa renommée guerrière, son attachement au pape et cette sympathie secrète d'une princesse d'Italie pour un ennemi

[1] Hi per Godefridum ducem hæretici deprehensi sunt et suspensi. (Lamb. Schafnarburg, *apud Pistor.*, t. I, p. 161.)

de l'empire, déterminèrent en sa faveur la pieuse Béatrix. Elle l'épousa secrètement, et remit à sa garde la Toscane et presque toutes ses possessions.

L'empereur n'apprit pas cette union sans offense et sans inquiétude. Il se hâta d'écrire en Italie aux plus vaillants chevaliers et aux seigneurs les plus riches, les priant d'observer Gottfried[1], et annonçant qu'il viendrait bientôt pour tout régler lui-même. Il n'avait pas tardé à recevoir de Rome même une députation de ses partisans qui, répondant à ses craintes, lui dénonçaient la puissance et les desseins de Gottfried, et montraient ce duc prêt à s'emparer au premier jour du royaume d'Italie[2]. La prompte arrivée de l'empereur fit évanouir ce projet, ou plutôt la peur chimérique qu'on en avait conçue. Henri trouvant partout soumission sur son passage vint célébrer la fête de Pâques dans la ville même de Mantoue, la seconde capitale des principautés de Béatrix.

Le nouveau mari de Béatrix, inquiet de la colère de Henri, envoya sur-le-champ vers lui, pour protester de son obéissance, et pour représenter que

[1] Datis clanculo litteris ad omnes qui in Italiâ opibus aut virtute militari plurimùm poterant, deprecabatur eos ut ducem Godefridum ne quid fortè mali contrà rempublicam machinaretur, observarent. (*Ibidem.*)

[2] Vocatus eò legatione Romanorum qui nunciârant nimium in Italiâ contra rempublicam crescere opes et potentiam Godefredi ducis, et nisi turbatis rebus mature consuleretur, ipsum quoque regnum ab eo propediem, dissimulato pudore, occupandum fore. (Lambert. Schafnarburg, *apud Pist.*, t. I, p. 162.)

banni, dépouillé de ses États, il devait lui être permis de profiter des secours d'une épouse à laquelle il s'était uni sans fraude, sans violence, par un mariage célébré devant l'Église.

Henri, sans répondre, marcha sur le duché de Toscane et entra dans Florence où, reçu par le pape Victor II, il fit assembler un concile pour la réforme de l'Église. Béatrix, qui ne pouvait essayer aucune résistance et d'abord avait quitté la ville, revint avec une noble confiance se présenter à l'empereur et lui dit avec fermeté : « qu'elle n'avait fait qu'une chose licite à tout le monde ; que, privée d'un premier mari, elle avait donné un protecteur à ses enfants ; qu'une femme ne pouvait pas rester seule, sans un homme d'armes pour la défendre, qu'il n'y avait là aucune félonie ; qu'il n'agirait pas avec justice, s'il ne lui permettait ce que les femmes nobles avaient toujours fait librement. »

Henri parut écouter ses excuses ; mais il retint la princesse en otage. Dans la défiance que lui inspirait l'établissement de l'ancien duc de Lorraine en Italie, il voulut aussi s'assurer du cardinal Frédéric qui revenait alors de la cour de Constantinople où l'avait envoyé Léon IX ; et il somma le nouveau pape de remettre dans ses mains ce dignitaire de l'Église romaine avec les présents qu'on le soupçonnait d'avoir rapportés de son ambassade. Frédéric ne put conjurer cette persécution du prince, qu'en se retirant au monastère du mont Cassin, où il dépouilla toutes ses dignités et prit l'habit de simple religieux.

Ayant ainsi abaissé ceux qu'il redoutait le plus,

Henri, après onze mois de séjour en Italie, reprit la route d'Allemagne emmenant Béatrix captive, et il ne s'arrêta qu'à Torgau en Bavière pour y célébrer les fêtes de Noël. Goltfried, désespéré de la trahison de Henri, perdant sa femme et son duché, prit la fuite, alla rejoindre Baudouin, comte de Flandre, et rentra dans la Lorraine pour recommencer la guerre.

Dans cette dispersion de sa famille, la jeune Mathilde resta sans doute près de sa mère et fut emmenée par elle en Allemagne. Élevée avec beaucoup de soin, outre la langue de son enfance, l'italien, elle parlait le latin, le français, l'allemand. On vantait sa beauté naissante et son esprit. Douée d'une âme fière, le malheur de sa mère et sa captivité lui inspirèrent dès lors un vif ressentiment contre la maison impériale.

A son retour en Allemagne, Henri voulut unir son fils, à peine âgé de cinq ans, à Berthe, fille d'Otton, margrave d'Italie. On vit par cette alliance prématurée à quel point l'empereur cherchait à fortifier par d'autres liens sa suzeraineté sur l'Italie. Ensuite il s'occupa de repousser des peuples païens et barbares qui ravageaient les frontières de Saxe et avaient vaincu une des armées de l'empire. Ce fut là qu'il apprit l'invasion de Goltfried dans la Lorraine et la révolte de la Flandre. Voulant pourvoir à ces troubles, et faire reconnaître son fils par l'Italie comme par l'Allemagne, il avait appelé le pape Victor II près de lui. Il le reçut à Goslar, où l'on célébra le jour de la Nativité de la Vierge avec une grande

magnificence, au milieu du concours des seigneurs et des évêques. Ensuite, ayant passé quelque temps à Botfeldein, où il fit de grandes chasses, il tomba malade et mourut en peu de jours. Le pontife romain, le patriarche d'Aquilée, assistaient à ses derniers moments. Il leur recommanda son fils et expira dans sa trente-neuvième année, laissant l'Allemagne puissante et l'Italie soumise.

La veuve d'Henri, l'impératrice Agnès, prit la tutelle de son fils et le gouvernement de l'État. Elle quitta la Saxe pour ramener à Spire le corps de son époux, et elle convoqua dans Cologne une assemblée des grands de l'empire.

Le pape Victor II y parut, comme évêque et seigneur allemand, et il engagea l'impératrice à faire la paix avec les deux vassaux révoltés, Baudouin, comte de Flandre, et Goltfried, chassé tour à tour de la Lorraine et de l'Italie.

La liberté de Béatrix et de Mathilde fut la première condition de ce traité. Goltfried rentra paisiblement dans les domaines de Béatrix, et bientôt, cette maison ennemie, que Henri croyait avoir écartée de la Toscane, y devint plus puissante que jamais.

Le pape Victor II ayant quitté l'Allemagne, après l'assemblée de Cologne, revint par la Toscane, et s'arrêta près de Béatrix qui lui devait la restitution de ses États. La charge d'abbé du mont Cassin était vacante et les moines venaient d'élire un de leurs frères, vénérable par son âge et sa piété. Le pape blâma cette élection faite sans son aveu ; et il envoya, pour l'annuler, le cardinal Humbert, an-

cien collègue de Frédéric dans la légation de Constantinople. Ce cardinal, homme savant dans les lettres grecques, et négociateur habile, fut d'abord mal reçu par les moines ignorants du mont Cassin.

Ils réclamèrent, en tumulte, leurs priviléges et faillirent assommer le légat. Mais le vieil abbé qu'ils avaient élu, effrayé de ce désordre, abdiqua, et le cardinal Humbert parvint alors à faire nommer supérieur du couvent Frédéric de Lorraine, le frère du duc Goltfried.

Celui-ci, devenu supérieur du plus riche monastère d'Italie, vint aussitôt en Toscane remercier le pontife, qui lui conféra des dignités nouvelles, dans l'église de Rome.

On voit, par cet exemple, avec quelle facilité tout prêtre, Allemand d'origine, une fois nommé pape, devenait l'allié naturel des ennemis de l'empire. Hildebrand était près du pontife en Toscane, et lui inspirait des sentiments de haine qui se couvraient de pieux prétextes. Il avait gagné la confiance de Béatrix, et, selon toute apparence, il était dès lors son confesseur et son conseil. La jeune Mathilde, élevée sous les yeux de sa mère, s'accoutumait à le révérer comme le plus sage et le plus saint des hommes; et elle se pénétrait ainsi de ce zèle ardent pour le saint-siége, qui fut la passion et la gloire de sa vie.

Vers le temps où le cardinal Frédéric arrivait à Rome, pour prendre possession de ses nouveaux honneurs, le pape Victor II, encore dans la force

de l'âge, mourut à Florence, la même année que l'empereur. Cette double perte, dont une éclipse de lune[1] parut aux contemporains la miraculeuse annonce, enhardit le clergé et le peuple romains à tenter d'affranchir l'élection pontificale. La minorité d'un roi de cinq ans était une occasion de reprendre et d'exercer les droits de l'Église. Au lieu d'envoyer en Allemagne, comme on l'avait fait tant de fois dans ce siècle, pour demander le choix du monarque, les principaux du clergé et de la noblesse, s'étant réunis, vinrent trouver Frédéric, que recommandait son nom, ses services et la puissance armée et voisine de son frère, margrave de Toscane.

Frédéric passa le jour et la nuit entière avec eux, à délibérer sur l'élection, déclinant l'honneur qui lui était destiné. Il proposa lui-même d'autres noms, et d'abord le cardinal Humbert, son ancien collègue dans la légation à Constantinople, et le cardinal Hildebrand, déjà mêlé à tant de grandes affaires de l'Église et dans ce moment retenu encore à Florence où il avait accompagné le dernier pape. Bien des assistants adhéraient à ce choix, mais Hildebrand, né de lui-même, et, malgré la hardiesse de son génie, ne s'avançant que par degrés aux merveilles de sa vie, n'était pas mûr pour cette élévation. Il fallait qu'il luttât bien des années encore, et

[1] Luna eclipsin passa repente contabuit, etc., quod profecto nihil aliud quam vicenum utriusque principis interitum præsignavit, etc., eodem anno uterque defunctus est. (Pet. Dam., t. I, p. 325.)

qu'il aidât laborieusement plusieurs papes avant d'oser le devenir lui-même. Il eût donc refusé le pontificat, et non simplement par humilité, mais avec l'obstination d'une volonté politique qui ne se laisse pas vaincre. L'épreuve n'en fut pas faite.

Dans ce premier essai d'émancipation, la majorité des cardinaux et des seigneurs romains préféra Frédéric qu'une force étrangère à Rome et indépendante de l'Allemagne pouvait soutenir et défendre. S'étant concertés, avec ou sans son aveu, ils vinrent le jour suivant le prendre dans sa maison, l'enlevèrent violemment, lui laissant, avec une excuse devant la cour de Germanie, toutes les apparences de l'humble abnégation des premiers temps du christianisme; et, l'entraînant à l'église Saint-Pierre, ils le proclamèrent pape, sous le nom d'Étienne IX. Ensuite, au milieu des acclamations de toute la ville, il fut conduit au palais de Latran, et le lendemain il fut sacré dans l'église de Saint-Pierre, aux acclamations d'un peuple immense qui croyait, par cette élection, avoir repris sa liberté.

Fidèle aux plans de ses devanciers, le nouveau pape voulut assurer la réforme des mœurs, et surtout le célibat des clercs; il appela près de lui les hommes les plus sévères, et il fit accepter l'évêché d'Ostie à Pierre Damien, le plus grand ennemi de la licence et des vices du clergé romain. On a cru qu'en même temps, il poursuivait, pour sa famille, un grand objet d'ambition, et qu'il voulait, profitant de la minorité de Henri IV, faire proclamer son frère Gottfried, empereur des Romains. Quel que

fût, à cet égard, son projet, il députa d'abord en Allemagne le sous-diacre Hildebrand, sans doute afin de justifier, auprès de l'impératrice Agnès, la soudaine élection du pontife, et l'oubli que l'on avait fait du pouvoir impérial.

Personne n'était mieux fait pour réussir qu'un semblable négociateur. Son pieux enthousiasme dominait l'imagination des femmes ; et il n'eut pas moins de crédit sur l'esprit d'Agnès que sur celui de Béatrix. Il trouvait dans la veuve de Henri une princesse jeune encore, entourée des périls d'une minorité difficile à conduire au milieu du conflit des princes allemands, trop fière pour accepter la main d'un nouvel époux ou l'influence d'un vassal, disposée dès lors à rechercher avant tout l'appui des évêques, et, si cet appui manquait, à tout quitter pour Rome. Il justifia sans peine, auprès d'elle, le droit que venait de ressaisir le clergé romain, et on ne peut plus douter qu'il n'ait préparé dès lors la résolution qui la détacha quelques années plus tard de l'Allemagne et même de son fils, et transforma la mère de l'empereur en une otage et une auxiliaire dévouée de l'Église romaine. Pendant cette première négociation qui dura quelques mois, Hildebrand reçut d'ailleurs un remarquable témoignage de l'ascendant qu'il conservait à Rome. Le nouveau pape, ce même Frédéric qui, préféré tout récemment à lui, l'envoyait noblement comme le meilleur soutien de l'élection faite au profit d'un autre, sentait ses forces affaiblies par une douloureuse langueur. Voulant toutefois visiter la Tos-

cane où son prédécesseur venait de mourir, il fit assembler avant son départ les évêques, les nobles, les prêtres et le peuple, et il leur enjoignit sous peine d'anathème, s'il venait à décéder durant ce voyage, de ne pas lui nommer de successeur avant le retour d'Hildebrand.

Pendant qu'Étienne prenait pour la chaire pontificale cette précaution solennelle, voulant subvenir à son expédition projetée, il s'était fait apporter le trésor du couvent du mont Cassin dont il était encore abbé. Les religieux avaient obéi en versant des larmes; mais, sur le récit d'une vision menaçante qu'avait eue, dit-on, un des frères, ou qu'on allégua, le pape touché de crainte fit renvoyer le trésor, et partit cependant pour la Toscane. Rien ne lui fit obstacle par l'appui fidèle de Béatrix et de son époux, le duc Goltfried. Mais son mal s'aggravant par le voyage, il mourut peu de temps après à Florence, en renouvelant, à ses derniers moments, la recommandation prévoyante qu'il avait faite au clergé romain. Mais cette volonté fut mal obéie.

Quelques châtelains de la campagne de Rome, et quelques riches habitants de la ville, s'étant fait suivre de gens armés, élurent, dans une assemblée nocturne, un de leurs parents, Mineio, évêque de Veletri. Plusieurs prêtres intimidés donnèrent leur consentement; mais Pierre Damien, évêque d'Ostie, et qui seul avait le droit de consacrer le nouveau pontife, se retira. Les partisans du nouvel élu se saisirent alors de l'archidiacre d'Ostie, homme ignorant qui ne savait pas même lire, et ils le forcèrent,

le poignard sur la gorge, de consacrer leur pape qui prit le nom de Benoît X.

Il siégeait depuis quelques mois, malgré les protestations d'une partie des évêques, qui s'appuyaient sur la volonté du dernier pape, lorsque le redoutable Hildebrand revint de la cour d'Allemagne, où il avait déjà reçu les plaintes des hommes attachés à son parti. Il s'arrêta dans Florence, et, de là, il écrivit aux Romains pour leur reprocher une élection faite en son absence, au mépris d'un décret du dernier pontife. Il parut même qu'il invoquait alors le droit de l'empire à l'élection des papes. Un grand nombre d'évêques se réunirent près de lui, dans Florence, et il fit élire, dans leur assemblée, Guérard, évêque de Florence, mais né dans la Bourgogne, et par cela même, plus agréable à l'empire qu'un Italien d'origine.

Ainsi, l'habile légat employait tour à tour le nom de l'empire et celui de l'Église, pour faire prévaloir ses propres volontés. Il pressa le duc Gotfried de soutenir par les armes la nouvelle élection. Un concile fut assemblé dans Sutri. On y déclara Benoît X intrus, schismatique, excommunié; et Gotfried assembla des troupes pour exécuter cette sentence. Mais Benoît X sentit sa faiblesse et abdiqua lui-même le pontificat. Nicolas II fit son entrée dans Rome, avec le duc Gotfried et le légat Hildebrand.

Par ce coup hardi, la nomination pontificale se trouva, de fait, transférée des souverains de Germanie aux princes de Toscane. Les partisans de

l'empire ne s'y trompèrent pas, et ils accusaient Hildebrand d'avoir, de concert avec Béatrix, à l'insu des Romains, érigé une nouvelle idole vaine et mensongère [1].

Hildebrand fut le ministre tout-puissant de cette idole.

Au concile ordinaire du mois d'avril (1059) qui suivit l'exaltation du nouveau pape, il remplit les fonctions d'archidiacre et parut l'âme toute-puissante de cette assemblée. Il y poursuivit l'exécution des deux grands desseins réunis dans sa pensée et qui s'appuyaient l'un l'autre : la réforme des mœurs ecclésiastiques et l'affranchissement de l'Église romaine. L'hérésiarque Bérenger, déjà condamné si souvent, avait été mandé à ce nouveau concile, et vint y répéter la profession de foi dictée par l'Église romaine. Il déclara « que dans l'Eucharistie, le « vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont tou- « chés et rompus par les mains des prêtres, et frois- « sés par les dents des fidèles, non-seulement en « sacrement, mais en substance et en réalité », il dit anathème à l'opinion contraire. Enfin, il alluma lui-même un grand feu dans la salle du concile, et il y jeta ses livres. Mais, échappé de Rome, bientôt il rétracta ses désaveux et continua de prêcher une doctrine que, raisonneur opiniâtre sans être martyr, il ne voulait ni abandonner, ni sceller de son sang. Hildebrand que nous verrons toujours plus indul-

[1] Ingressus est Senas, ubi, cum Beatrice, nescientibus Romanis, erexit novum idolum falsum atque frivolum. (*Henrici III paneg. à Benzone.*)

gent pour Bérenger que pour les prêtres licencieux ou simoniaques, attaqua vivement, dans ce concile, les désordres des chanoines attachés aux églises et qui violaient leur vœu de vivre en commun et de ne rien posséder en propre. « Grand nombre de ces « clercs, dit-il, soit par l'ardeur de la jeunesse, soit « par les calculs soupçonneux de la vieillesse, repren- « nent la vie particulière et deviennent apostats. » Le même désordre était fréquent parmi les religieuses, et l'un et l'autre usage se fondaient sur deux règles de tolérance adoptées par les congrégations d'hommes et de femmes dans un ancien synode d'Aix-la-Chapelle, au temps de Louis le Débonnaire. L'archidiacre demandait que le concile de Rome examinât et condamnât ces dispositions, et que l'engagement à la vie commune fût entier, irrévocable comme dans la primitive Église. « Il faut, « dit-il, que ceux qui, renonçant à leurs biens et au « désir d'en avoir, sont entrés dans une congréga- « tion religieuse, ne puissent plus regarder en ar- « rière, et il faut aussi que ceux qui n'ont pas en- « core mis la main à cette charrue, apprennent ce « qu'ils auront à faire, quand ils l'y mettront une « fois [1]. »

Le pape Nicolas II ayant approuvé le zèle et la proposition d'Hildebrand, on lut les deux règles

[1] Qui cœperunt in canonicâ congregatione sine aliquâ proprietate vivere, retro respicere caveant, et qui manum in hujus modi aratrum nundum miserunt, quid observandum sit eis, postquàm semel miserint ediscant. (*Annal. Benedict.*, t. IV, p. 748.)

autorisées par l'empereur Louis, et il parut alors que la pureté monastique et les paroles même de l'Écriture étaient grossièrement altérées dans ce recueil compilé par quelque clerc allemand. Il n'y était plus, en effet, question du détachement évangélique et du renoncement à tous les biens de la terre pour le Christ; mais on y recommandait seulement à tout religieux de jouir avec décence de ses biens propres et des biens de l'Église. Quelques autres dispositions, qui semblaient encore plus marquer les habitudes des hommes du Nord, choquèrent singulièrement le synode romain. Quand on lut un article qui accordait, par jour, à chaque chanoine quatre livres de pain et six livres de boisson, tout le monde s'écria que c'était là, non la tempérance chrétienne, mais une vie de cyclopes, convenable non à des moines, mais à des mariniers, « et faite « pour procurer des troupeaux d'enfants [1]. »

Quelques Pères ajoutèrent que c'était une disposition introduite par les chanoines de Reims, et digne de la gourmandise que Sulpice Sévère reprochait aux Gaulois [2].

Le pape prononça la condamnation de ces tolérances nouvelles qu'un empereur laïque, dit-il,

[1] Sacer conventus exclamavit: non ad christianam temperantiam, sed ad cyclopum vitam, etc..., magis constituta marinariis quàm canonicis, scilicet uti habeant unde sibi concilient greges liberorum. (*Annal. Benedict.*, t. IV, p. 749.)

[2] Capitulum illud à clericis Remensibus insertum, quod verisimile arbitretur qui Gallos edacitate notatos à Sulpicio Severo et multis aliis recordetur. (*Annal. Benedict.*, t. IV, p. 750.)

tout pieux qu'il était, n'avait pu établir contre l'autorité des anciennes règles et sans l'aveu de l'Église romaine. En même temps, sur la demande de l'archidiacre, on relut et on consacra de nouveau cette ancienne formule de l'engagement monastique : « Moi, un tel, je me donne et je m'offre à « telle église catholique et à tel supérieur, pour « servir selon la règle canonique, mes mains et « mon offrande enveloppées du manteau de l'au« tel[1], et je donne et offre mes biens pour l'usage « des frères qui servent ici Dieu sur le modèle de « la primitive Église, m'obligeant dès ce jour à ne « jamais soustraire ma tête du joug de la règle. »

L'autre réforme d'Hildebrand touchait à l'élection même des papes. En attendant qu'il fût possible d'arracher tout à fait cette élection à l'influence de l'empire, il voulait la mettre à l'abri des troubles et la concentrer dans les mains du haut clergé de Rome. C'était la plus grande révolution tentée dans la hiérarchie, depuis le temps des apôtres. Par là, disparaissaient ces assemblées populaires, fausse image de la réunion paisible des premiers fidèles, et qui, livrées aux brigues et aux violences des barons romains, tantôt élisaient tumultueusement pour pape un chef de parti romain, tantôt accueillaient par des cris serviles le pape étranger que désignait l'empereur.

Le concile, inspiré par Hildebrand, décréta que,

[1] Pallâ altaris manibus involutis cum oblatione. (*Ex codice Ottobomano.*)

désormais, à la mort d'un pontife, les évêques cardinaux se réuniraient les premiers et lui nommeraient un successeur, qu'ils appelleraient ensuite les prêtres cardinaux pour les faire voter sur leur choix, et qu'enfin le peuple consulté donnerait son assentiment. Ce décret pontifical était souscrit par cent treize évêques et grand nombre de tout ordre; le nom d'Hildebrand y figure au premier rang avec le simple titre de moine et sous-diacre de l'Église romaine.

Une disposition de ce décret, cependant, semblait reconnaître l'autorité des empereurs d'Allemagne; mais les termes en étaient si habilement ménagés qu'ils exprimaient plutôt la suprématie du pape sur l'empereur que le droit de l'empereur sur l'élection du pape et qu'ils réduisaient ce dernier droit à un privilége personnel accordé chaque fois par l'Église romaine elle-même. « Notre successeur, disait ce décret promulgué par Nicolas II, « sera choisi dans l'Église de Rome ou dans toute « autre, sauf l'honneur dû à notre cher fils Henri, « aujourd'hui roi et qui sera, s'il plaît à Dieu, empereur, comme nous le lui avons octroyé; et on « rendra le même honneur à ceux de ses successeurs auxquels le saint-siége aura personnellement accordé le même droit. » Ainsi, la politique d'Hildebrand, aussi mesurée dans ses actes qu'elle sera plus tard impétueuse, brisait par degré la chaîne qui liait l'Église à l'empire, et, dans les formules ambiguës d'un reste de dépendance, elle faisait déjà pressentir ce qu'elle oserait un jour.

Aussi la cour d'Allemagne ne se méprit pas sur la concession qui lui était faite par le nouveau décret.

L'impératrice Agnès s'en offensa, comme d'un acte injurieux aux droits de son fils [1], et le cardinal envoyé en Allemagne par Nicolas II pour y transmettre ce message, s'étant présenté aux portes du palais, on refusa de le recevoir, et, après quelques jours d'attente, il partit, rapportant le décret cacheté du concile [2]. Non contents de cette exclusion, les principaux évêques qui gouvernaient avec Agnès le royaume de Germanie tinrent dans le palais un synode où ils cassèrent les actes du concile de Rome [3].

Mais ces démonstrations qui, pendant la minorité d'Henri III, n'étaient soutenues par aucune entreprise sur l'Italie, paraissaient à Rome également

[1] Ad hoc nos regiæ matris impulit imperiale præceptum. (B. Petri Damiani *Opusc. IV*, *disceptatio synodalis*, p. 29.)

[2] Stephanus cardinalis presbyter apostolicæ sedis..... cum apostolicis litteris ad aulam regiam missus, ab aulicis administratoribus non est admissus : sed per quinque ferè dies ad B. Petri et apostolicæ sedis injuriam, præ foribus mansit exclusus... legati tamen officium quo fungebatur implere non potuit, clausum itaque signatum mysterium concilii, cujus erat gerulus, retulit, quia regiis eum præsentari conspectibus curialium plectenda temeritas non permisit. (*Ibid.*)

[3] Rectores enim aulæ regiæ cum nonnullis Teutonici regni sanctis, utità loquar, episcopis conspirantes contrà Romanam ecclesiam, concilium collegistis, quo papam quasi per synodalem sententiam condemnastis; et omnia, quæ ab eo fuerant statuta, cassare incredibili prorsus audacià præsumpsistis. (*Ibid.*)

sacriléges et vaines. Les projets d'Hildebrand pour l'indépendance de l'Église s'acheminaient chaque jour.

Malgré ces premiers avantages, la puissance temporelle du pontificat était encore bien faible. Dans le voisinage de Rome, des seigneurs indépendants de toute souveraineté pillaient les domaines de l'Église, et rançonnaient les pèlerins. Ils avaient pour retraite quelques tours défendues par leurs vassaux, et d'où ils sortaient à main armée, pour faire des courses jusqu'aux portes de la ville. Les principaux de ces chefs étaient les comtes de Toscanelle et de Sigici, qui se vengeaient ainsi de n'avoir pu maintenir sur le siége pontifical Benoît X, leur créature. Autrefois, leur maison avait donné plusieurs papes à Rome. Déchus de ce privilége, d'abord par le pouvoir des empereurs, et par l'habileté d'Hildebrand, ils ravageaient le pays qu'ils ne pouvaient gouverner.

Tandis que les États de l'Église étaient ainsi désolés par quelques chefs de voleurs, d'autres brigands, devenus souverains, offrirent au pape un secours dont il profita. Maîtres de la Pouille, de la Calabre, et d'une portion de la Sicile, les aventuriers normands aspiraient à confirmer les succès de leurs armes par quelques titres respectables aux yeux des peuples. Leur puissance même leur faisait rechercher l'appui de la chaire apostolique. Ils auraient volontiers reconnu le pape seigneur titulaire de tous les royaumes, pourvu qu'il leur permît de les prendre et de les piller. Cette rencontre acciden-

telle des papes et des Normands, et ce besoin qu'ils avaient les uns des autres, fut peut-être une des causes les plus actives de la grandeur pontificale. En 1059, Nicolas II reçut de Robert Guiscard des envoyés qui lui demandaient de venir lui-même sur les terres des Normands pour recevoir leurs hommages, et les admettre à la communion de l'Église. Ils faisaient espérer à ce prix le secours de leurs armes et la restitution des domaines qu'ils avaient enlevés.

Le pape n'hésita point à faire ce voyage. Il avait pour prétexte les abus de l'ordre ecclésiastique, sous les nouveaux maîtres de cette province. La loi du célibat des clercs n'y était pas mieux observée que dans le Milanais; prêtres et diacres se mariaient publiquement. Il indiqua donc un concile dans Amalfi, capitale des États de Guiscard, et il y vint avec plus de cent évêques. Il y fut accueilli avec de grands honneurs; Guiscard avait quitté, pour le recevoir, le siége commencé d'une ville de la Calabre, et il vint à sa rencontre avec l'élite de ses chevaliers. On tint le concile, et on frappa les prêtres mariés d'interdiction et d'anathème. Dans la dernière séance, Richard, conquérant de Capoue, et Robert Guiscard se présentèrent devant le pontife, et déclarèrent qu'ils remettaient en son pouvoir les portions du domaine de saint Pierre, qu'ils avaient autrefois envahies. Nicolas II alors leva l'ancienne excommunication de l'Église; et il confirma Richard dans la principauté de Capoue, en même temps qu'il reconnaissait Robert pour duc légitime de la

Pouille, de la Calabre et même de la Sicile dont il projetait la conquête.

A ces conditions, les princes normands se reconnurent vassaux du saint-siége, et promirent de lever la bannière à la demande du pape. Un premier essai de ce service féodal suivit aussitôt. En reconduisant avec honneur leur seigneur pape hors de leur territoire et jusqu'à ses domaines, ils vinrent en effet ravager les terres du comte de Toscanelle, un des châtelains les plus rebelles du pape, et, dans les cantons de Préneste et de Nomanto, ils ruinèrent la plupart des châteaux qui servaient d'asile aux seigneurs ennemis du pape, et commirent eux-mêmes beaucoup d'excès, sous prétexte de raffermir l'autorité pontificale. Ils se retirèrent ensuite pour la grande expédition qu'ils méditaient sur la Sicile. Les brigands qu'ils avaient dispersés reparurent. Un comte Gérard, dont ils avaient détruit la forteresse, continua d'infester la plaine avec impunité.

L'archevêque d'York et deux évêques anglais étaient venus à Rome, vers l'an 1060, pour se disculper du reproche de simonie ; ils avaient avec eux le comte de Northumberland, beau-frère du roi d'Angleterre. Le pape condamna l'archevêque et renvoya les deux évêques absous. Ils partirent de Rome ; mais, dans le voisinage, ils furent arrêtés par la troupe du comte Gérard, qui leur prit une valeur de mille livres en monnaie de Pavie, et les dépouilla de tout, excepté de leurs habits.

Rentrés à Rome, sans ressources pour faire leur voyage, les Anglais se plaignirent amèrement. Le

comte de Northumberland dit au pape que « les « nations étrangères étaient bien sottes de redouter « de loin cette excommunication dont les voleurs « se moquaient aux portes de Rome. Il disait en- « core, dans sa rudesse de Saxon et d'insulaire, « que, si le pape ne leur faisait pas rendre ce qu'on « leur avait pris, il le croirait de bon accord avec « les brigands, et que le roi d'Angleterre, instruit « de pareilles choses, ne payerait plus le denier de « saint Pierre. » Le pape, pour les apaiser, frappa, en plein synode, le comte Gérard de l'excommunication majeure qui fut prononcée les flambeaux éteints; il adoucit même la première sentence qu'il avait portée contre l'archevêque d'Yorck, il lui donna le pallium, et ils s'en allèrent tous comblés de présents et convaincus, sinon de la puissance, au moins de la justice et de la mansuétude pontificale.

Il est certain que le brigandage, anciennement réprimé par Henri III, se faisait alors dans toute l'Italie avec impunité. Les biens ecclésiastiques n'étaient pas mieux en sûreté que les autres. Vainement le pape et les évêques prononçaient chaque jour des excommunications contre les ravisseurs ou les détenteurs des choses saintes, ce qui comprenait jusqu'aux troupeaux des abbayes; les violences et les vols se renouvelaient chaque jour. L'autorité du préfet de Rome n'y mettait plus obstacle; et l'Église, malgré sa puissance au dehors, n'avait, pour combattre ces désordres, que des menaces et des prières.

Les prêtres inventaient des récits de merveilles et d'apparitions, pour effrayer sur ce point la conscience des laïques. C'était le texte le plus fréquent des prédications en langue latine et en langue vulgaire. Hildebrand le traitait surtout avec une vive éloquence, dont les contemporains gardèrent le souvenir. Ils nous ont même transmis un passage d'un sermon sur ce sujet, qu'il prononça dans l'église d'Arezzo, devant le pape Nicolas II; on y sent ces terreurs d'imagination, dont le Dante fut inspiré, un siècle plus tard; et l'on conçoit aisément que les fictions de la *Divine Comédie* soient venues à la pensée du poëte, dans un pays où la religion entretenait sans cesse le peuple de semblables images.

« Dans les contrées de Germanie, disait Hilde-
« brand, un certain comte, riche et puissant, et, ce
« qui, dans cette espèce d'hommes, semblera pres-
« que un prodige, d'une foi pure et d'une vie inno-
« cente, selon les jugements humains, mourut il y
« a près de dix ans. Quelque temps après, un saint
« homme descendit en esprit aux enfers, et vit le
« même comte, placé sur le degré le plus haut
« d'une échelle. Il raconte que cette échelle semblait
« préservée, au milieu des flammes, d'un feu ven-
« geur qui bruissait à l'entour; et que, pour rece-
« voir tous ceux qui descendaient de cette même
« famille du comte, elle était là préparée. Il y avait
« en outre un noir chaos, un épouvantable abîme,
« infini en largeur et en profondeur, d'où s'allon-
« geait et montait la fatale échelle. Tel était l'ordre

« de ceux qui s'y trouvaient placés, que le nouveau « survenant s'arrêtait d'abord au premier échelon, « et que celui qui auparavant occupait cette place « et tous les autres à la suite, descendaient d'un « degré.

« Les héritiers de la même famille s'accumulant « ainsi les uns après les autres, dans la durée des « temps, sur cette même échelle, ils arrivaient suc- « cessivement, par la nécessité d'une inévitable « sentence, jusqu'au fond de l'enfer. Le saint « homme qui contemplait ces choses, ayant de- « mandé le motif de cette horrible damnation, et « particulièrement pour quelle cause ce seigneur, « son contemporain, était puni, lui qui avait vécu « avec tant de justice, de décence et d'honnêteté; « il entendit une voix répondre : C'est à cause d'un « certain domaine de l'Église de Metz que l'un de « ses ancêtres a enlevé au bienheureux Étienne, et « dont il a été le dixième héritier; et, pour cela, « tous ces hommes sont dévoués au même supplice « et, comme la même avarice les a réunis pour « pécher, le même supplice les a rassemblés pour « souffrir dans les feux éternels [1]. »

Nicolas II avait donné à Hildebrand l'archidiaconat de l'Église romaine, dont il avait rempli les fonctions, dans le premier concile tenu par le pape; et dès lors celui-ci était mêlé à toutes les affaires du pontificat. Il ne sera pas sans intérêt de retrouver sa main, pour ainsi dire, dans les choses les plus im-

[1] Petri Damiani *Opera*, lib. I, epist. IX, pp. 13 et 14.

portantes qui furent faites par ce pape. Indépendamment de quelques indices qui ne sont pas douteux, on le reconnaît toujours, à l'esprit impérieux qui distingue ses conseils et sa politique. Dominer les évêques, intimider les rois, se servir des uns pour surveiller ou menacer les autres, tel est le caractère que l'on remarque dans une lette de Nicolas II, au bas de laquelle figure le nom de Hildebrand, avec une humilité qui n'en décèle pas moins en lui le véritable auteur de cet écrit, où le pape enjoint à l'archevêque de Reims de réprimer le roi de France, Henri. Elle est de l'an 1059, peu de temps après le schisme qu'avait eu à combattre Nicolas II.

« Nicolas, serviteur des serviteurs de Dieu, au « vénérable archevéque Gervaise, salut et bénédic« tion apostolique.

« Bien qu'il soit parvenu au siége apostolique, « touchant votre fraternité, quelques rapports défa« vorables et qui ne peuvent être rejetés sans dis« cussion, comme, par exemple, d'avoir favorisé ses « ennemis [1], et d'avoir négligé les ordonnances « pontificales ; cependant, comme vous êtes défendu « par le témoignage d'une personne grave, et que « vous êtes loué pour votre fidélité à saint Pierre, « nous passons là-dessus, et nous souhaitons que « le témoignage rendu sur vous soit vrai. Pour « vous, efforcez-vous de vivre de telle sorte, que « vos ennemis n'aient pas occasion de nous contris-

[1] Invasoribus.

« ter à votre sujet. Car vous savez combien la mère « commune, la sainte Église romaine, a été favo« rable pour vous, et quelle confiance elle a en « votre habileté, pour apporter secours à l'Église « presque ruinée des Français.

« Ainsi, travaille à faire ce que le siége aposto« lique espère de toi; reprends, supplie, avertis « votre glorieux roi, afin qu'il ne soit pas cor« rompu par le conseil des méchants, qui pen« sent, à la faveur de nos discordes, éluder la « censure apostolique, et qu'il se garde de ré« sister aux sacrés canons, ou plutôt à saint Pierre, « et de nous exciter contre lui, nous qui voulons « l'aimer comme la prunelle de notre œil. Car il « serait étrange que pour quelque imbécile, que « l'évêque de Mâcon a voulu ordonner, il voulût « offenser Dieu et saint Pierre, et qu'il tienne « peu de compte de notre charité et de notre af« fection pour lui. A-t-il près de lui quelque mem« bre de l'antechrist, qui croie que la grâce du « bienheureux saint Pierre ne pourrait pas lui « être plus profitable que la perfide fidélité de « tous les impies? Ainsi, que ce glorieux roi agisse « comme il lui plaît contre nous, parce que nous « sommes toujours prêts à prier pour lui et pour « son armée.

« Quant au duc Goltfried, que personne ne vous « en fasse peur, quand vous aurez besoin de venir « à Rome, parce que, non-seulement il ne vous « fera pas obstacle, mais vous rendra de fidèles « services. Nos très-chers frères, les cardinaux-

« évêques vous saluent, et ainsi fait l'humilité de « notre fils Hildebrand[1]. »

En confiant ainsi à Hildebrand tous les soins du pontificat, Nicolas II ne s'était réservé que les œuvres de charité. Il avait gardé sur le siége de Rome le titre d'évêque de Florence; et il retournait souvent dans cette ville, voir son ancien troupeau. Il y mourut le mois de juin de l'année 1061, laissant pour défenseurs de la chaire pontificale ces mêmes guerriers normands qui avaient tenu prisonnier Léon IX. Mais Guiscard était l'ennemi des Allemands et des Lombards; son autorité nouvelle avait besoin d'être appuyée par les papes, et il devait soutenir volontiers un pouvoir spirituel dont il tirait parti.

Hildebrand, toujours ferme dans sa haine contre le pouvoir des souverains d'Allemagne, ne répugnait pas à l'alliance de Guiscard; et, fort de cet appui, trois jours après la mort de Nicolas II, il voulut faire élire un nouveau pape, sans aller prendre, au-delà des monts, les ordres d'un roi enfant.

Cette idée flattait le vœu du plus grand nombre, non-seulement des cardinaux et des prêtres, mais des bourgeois de Rome, qui se croyaient libres si leur Église devenait indépendante du pouvoir de Henri. Cependant il y avait aussi dans Rome un parti zélé pour l'empereur, et qui soutint que l'élection serait nulle si Henri n'était pas consulté.

[1] Salutant vos carissimi fratres nostri cardinales Episcopi, nec non humilitas filii nostri Hildebrandi. (*Apud script. rerum franc.*, p. 492.)

C'est déjà, comme l'on voit, le fond de cette grande querelle qui fut désignée, dans la suite, par les noms de *Guelfes* et de *Gibelins*.

Dans le parti de l'empereur se trouvaient plusieurs cardinaux allemands, des nobles, du peuple, qui se souvenait d'avoir applaudi au couronnement de Henri III, et quelques seigneurs châtelains accoutumés à la violence et au désordre, aimant mieux ne dépendre que d'une suzeraineté lointaine.

Tous demandaient que l'élection fût différée. Pour éviter le combat, Hildebrand et les siens consentirent d'envoyer un message en Allemagne, au jeune roi Henri et à sa mère l'impératrice Agnès. Cependant ce retard suscita bientôt de nouvelles difficultés. Dans la Lombardie, où le pouvoir de l'empereur avait de nombreux partisans, le clergé ne voulait pas d'un pape choisi dans l'Église romaine. La plupart des évêques lombards, qui vivaient librement avec des femmes, se réunirent par le conseil de Guilbert, archevêque de Parme et chancelier du roi d'Allemagne en Italie, et, dans un synode, où beaucoup de prêtres furent admis, ils décidèrent qu'il leur fallait un pape choisi dans leur province, *dans le paradis de l'Italie*, et qui sût compatir à leurs infirmités.

Ensuite, ils firent partir une députation chargée de ce vœu pour le jeune roi Henri. Le parti qui, dans Rome, était attaché à l'empereur, lui envoya également des députés. Le souverain d'Allemagne était sollicité de toutes parts d'exercer son droit, à l'instant même où il le perdait.

Ces diverses députations arrivèrent à peu près en même temps à la cour d'Allemagne. Celle du clergé romain n'y fut pas même reçue. Le cardinal Étienne, chargé des lettres du Sacré-Collége, demeura, sans pouvoir être admis, cinq jours aux portes du palais de l'empereur. Il partit alors, remportant ses lettres et accusant l'orgueil des officiers de l'empereur.

. A cette nouvelle, Hildebrand ne souffre plus de délai. Il presse les cardinaux d'user enfin de leurs droits, et d'assurer la liberté de l'Église par l'élection d'un pape. En même temps, il s'occupe avec ardeur de porter tous les suffrages vers l'évêque de Lucques, Anselme, son ami particulier, homme d'ailleurs irréprochable, renommé par sa douceur et sa piété. Il fait appuyer cette élection par un grand nombre de moines, dont il était toujours le protecteur et le chef. Ce furent eux qui, vêtus de frocs sans manches, une calebasse sur le côté gauche, un sac sur le côté droit, portèrent en triomphe le nouvel élu. On criait dans la foule : « Va-t-en, lépreux! va-t-en, porte-besace[1] ! » Mais Guiscard, présent à la cérémonie, avec quelques centaines de chevaliers normands, soutenait l'élection ; et les partisans de l'empereur n'osaient rien entreprendre pour la troubler.

Cependant la cour d'Allemagne s'occupait d'un autre choix. L'impératrice Agnès avait convoqué, pour cet effet, une diète générale dans la ville de Bâle. Henri, âgé de douze ans, y fut couronné et prit solennellement le titre de patrice des Romains,

qu'avait eu Charlemagne. Ensuite on délibéra sur l'élection d'un pape ; et, d'après les avis des évêques lombards, on choisit pour souverain pontife Cadaloüs, évêque de Parme, dont la vie licencieuse ne faisait pas craindre un réformateur.

Cette élection n'était pas plus irrégulière que d'autres élections pontificales, faites en Allemagne, sous Henri III, et paisiblement acceptées par les Romains. Mais les principes de l'indépendance de l'Église romaine, tant prêchés par Hildebrand, s'étaient, depuis lors, fortifiés dans les esprits. L'élection de Cadaloüs parut une profanation à ceux mêmes qui ne méconnaissaient pas tout à fait le pouvoir de l'Allemagne.

« Comment, écrivait Pierre Damien à Cadaloüs, « avez-vous souffert d'être élu évêque de Rome, à « l'insu de l'Église romaine, pour ne rien dire du « sénat, du clergé inférieur et du peuple ? » Et en même temps, il lui prophétisait qu'il serait tué dans l'année.

Cependant Cadaloüs, qui, sur la nouvelle de son élection, avait pris les ornements pontificaux et le nom d'Honorius II, s'occupait des moyens de conquérir la chaire pontificale. L'empire d'Allemagne, dans les embarras d'une minorité, ne put lui envoyer aucun secours. Mais le zèle des évêques lombards y suppléa. Ils fournirent de l'argent, des troupes ; et Honorius s'avança bientôt, à la tête d'une petite armée, pour assiéger Rome.

Alexandre en était sorti avec Hildebrand et ses amis les plus fidèles, pour chercher en Toscane un

refuge, sous la protection de Béatrix et de son époux. Les troupes d'Honorius étaient campées aux portes de Rome, dans le lieu qu'on appelle le pré de Néron. Il avait des intelligences dans la ville, parmi les partisans de l'empereur; et il repoussa une première sortie faite par les bourgeois romains les plus zélés pour la cause du pape Alexandre. Mais bientôt le duc Goltfried vint à leur secours, et défit Honorius. Béatrix suivait son époux, et la jeune Mathilde, alors âgée de quinze ans, parut dans le combat, pour animer les défenseurs de l'Église. Mais le gouvernement de l'Allemagne elle-même ne tarda pas à subir une grande révolution; le pouvoir de l'impératrice Agnès commençait à peser aux grands et aux évêques. Elle régnait depuis sept ans.

En 1054, la mort de Henri III laissant, pour unique héritier de l'empire, un enfant âgé de cinq ans, sous la tutelle de sa mère l'impératrice Agnès, les seigneurs, si longtemps opprimés par la main de Henri III, virent avec joie cette occasion de secouer le joug; et de tous côtés des partis se formèrent contre l'autorité du jeune prince. Agnès sut d'abord, avec art, détourner ces intrigues; et elle chercha dans les évêques un appui contre l'ambition des grands vassaux. Elle choisit pour principal conseiller Henri, évêque d'Augsbourg, homme prudent et délié, qui joignait à l'autorité de son caractère religieux beaucoup d'expérience dans les affaires du siècle. Agnès était encore jeune et belle, et sa confiance pour l'évêque d'Augsbourg parut une amoureuse faiblesse.

Quelques évêques, jaloux de la puissance du favori, se réunirent aux princes qui se croyaient dépouillés par lui du droit de gouverner l'empire. Le comte Ecbert, parent du roi, Otton, duc de Bavière, étaient les chefs de ce parti; dans leurs conférences, ils s'indignaient qu'une femme osât commander à tant de princes vaillants et de saints évêques, ou plutôt qu'elle les livrât tous au pouvoir d'un homme, dont elle s'était rendue l'esclave par un honteux commerce, et qui disposait à son gré des revenus, des trésors de l'empire. Ils disaient que le mal était sans espérance, puisque le jeune prince, élevé dans la chambre d'une femme, deviendrait femme lui-même; qu'il fallait l'enlever à cet esclavage et le faire grandir hors des murs d'un palais, au milieu des assemblées de la noblesse et des soins de la guerre.

Hannon, archevêque de Cologne, et Sigefried, archevêque de Mayence, étaient des plus zélés pour cette entreprise, et le premier imagina d'en assurer le succès par un stratagème moins violent que la guerre civile. Les seigneurs et les évêques mécontents visitaient encore la cour d'Agnès et du jeune roi, et souvent les suivaient dans leurs voyages. Instruit que ce prince devait se rendre avec sa mère à Nimègue, pour la fête de Pâques, l'archevêque de Cologne fit construire une grande barque, du travail le plus élégant et le plus riche ; elle était ornée de peintures, de tapisseries venues d'Italie, et toutes brillantes d'or et d'argent. Cette nef, parée avec un luxe si nouveau, descendit le cours du Rhin jusqu'à

l'île de Saint-Kaiserwerth, où le roi devait s'arrêter pour une partie de plaisir.

Le prince étant arrivé quelques jours après, on fit un joyeux banquet dans cette île, l'une des plus agréables qui parsèment le cours du Rhin. L'archevêque vanta la beauté de son navire, qui était à l'ancre près du rivage, et ses paroles excitèrent la curiosité du jeune prince, alors âgé de quinze ans. Henri monte avec une partie de sa cour sur la nef merveilleuse. Au même instant, les matelots, sur un signe de l'archevêque, tendent la voile et s'éloignent à force de rames. Le jeune prince, qui d'abord avait cru voir un jeu dans ce départ, s'inquiète de l'air de contrainte et de précipitation qu'il remarque. L'archevêque tâche de le calmer par des prétextes et de flatteuses paroles; mais Henri, préparé sans doute à la défiance par les périls d'une minorité, n'écoute rien, s'indigne, et tout à coup s'élance dans le fleuve. Le comte Ecbert, l'un des complices du projet, attentif à tous les mouvements du jeune prince, se jette à la nage pour le saisir, et le ramène à bord. On redouble alors d'efforts et de promesses pour adoucir le chagrin de Henri, et on le conduit enfin jusqu'à la ville de Cologne, où l'archevêque était maître absolu. L'impératrice Agnès, désespérée de cette violence, voulut exciter le zèle du peuple et tenter de reprendre son fils; mais le pouvoir dont elle avait joui touchait à son terme; la réunion des seigneurs et des évêques emportait la balance.

L'archevêque de Cologne convoqua, dans sa ville épiscopale, une assemblée des grands et des évê-

ques, où il fit approuver sa conduite ; et où l'on déclara que désormais l'archevêque, dans le diocèse duquel se trouverait le roi, serait chargé de la sûreté et du bonheur de l'empire.

Hannon réunit ensuite une assemblée d'évêques à Augsbourg, pour examiner la question du schisme.

Nous n'avons pas les actes de ce concile. Pierre Damien les a, pour ainsi dire, supposés, dans un écrit de controverse, où il fait parler d'avance l'avocat du roi, et l'avocat de l'Église romaine; mais cette argumentation factice, bonne pour les Italiens, ne peut faire comprendre ce que disaient les savants d'au-delà les monts.

Sous la plume du prêtre romain, la défense des droits de l'empire se réduit presque à cette humble assertion : le pape étant pontife universel, non-seulement le peuple romain, mais l'empereur qui est le chef du peuple lui doit obéissance ; est-il donc juste que le peuple seul, sans son chef, choisisse un pape, et que l'empereur obéisse à celui qu'il n'a pas choisi ?

A ce timide argument, Pierre Damien répond par les noms d'une foule de pontifes élus, dans les premiers siècles, sans l'ordre des empereurs, et surtout il s'appuie sur la prétendue donation de Constantin, qui cédait au pontife, le palais de Latran et le royaume d'Italie.

« Mais, dit l'avocat du roi, les souverains pon-
« tifes ont eux-mêmes reconnu le droit des empe-
« reurs. » — « Est-il étonnant, répond Pierre

« Damien, que les hommes, entourés d'une chair « fragile, changent leurs décrets, puisque Dieu, « qui sait tout, change les siens ? » Et là-dessus, il rappelle les cent vingt ans promis dans la Genèse, et cette autre promesse de Dieu, que le sceptre ne sera point ôté de Juda jusqu'à la venue du Sauveur, et beaucoup d'autres paroles de l'Écriture, favorables ou menaçantes, qui ne furent pas accomplies.

Après avoir justifié, suivant lui, par ces divins exemples, le manque de foi des papes, il allègue que saint Paul lui-même a judaïsé pour plaire à la multitude, et qu'ainsi l'on ne peut accuser l'Église romaine d'avoir fait ce qui est agréable au peuple de Rôme.

On voit, par ces arguments, que l'Église romaine ne se croyait pas encore sûre du droit qu'elle réclamait. Pierre Damien se plaint surtout que l'empereur ait nommé un autre pape lorsque Rome avait fait un autre choix. « Mais, fait-il dire à l'avocat du « roi, nous y avons été poussés par le comte Gérard « et par d'autres citoyens de Rome, qui le demandaient vivement ; de ce nombre était même l'abbé « du monastère de Scarius. » — « Mais, répond « victorieusement Pierre Damien, vous me donnez « raison en disant que vous avez communiqué avec « l'excommunié Gérard. »

« Ce comte Gérard fut en effet frappé de malédiction par tous les pontifes qui ont gouverné les églises de son temps. En dernier lieu, il le fut encore au sujet d'un comte et d'un archevêque an-

glais, qu'il assaillit au sortir du territoire de saint Pierre et auxquels il enleva mille livres d'argent, en monnaie de Pavie.

Pour ce fait, en plein synode, sous la présidence du pape Nicolas, il fut excommunié; les cierges s'éteignirent, et il demeura frappé d'un perpétuel anathème. « Que le saint concile, conclut Damien, « juge si l'on peut ratifier une élection faite par « l'homme et les complices de l'homme qu'une con- « damnation si terrible a retranché du sein de « l'Église, et qui ne peut plus être réconcilié même « à la mort. »

Pierre Damien terminait ce curieux récit, en se donnant lui-même la victoire, par l'aveu de l'avocat du roi. Puis il adressait une prière à Dieu pour la durable union du sacerdoce et de l'empire, ces deux pôles du monde.

On ne sait si, dans le concile d'Augsbourg, la cause de l'empire ne fut pas mieux défendue que dans cet ouvrage du docteur romain. Mais il est certain que, depuis l'éloignement de l'impératrice Agnès et la toute-puissance de l'archevêque Hannon, Cadaloüs paraît abandonné par les Allemands. Il continua cependant d'être soutenu par les Lombards; et, appelant Alexandre un faux apôtre, un adultère de l'Église de Dieu, il faisait des ordinations et adressait aux églises ses exhortations et ses lettres.

Cependant l'impératrice Agnès, depuis qu'on lui avait enlevé son fils, ayant pris en dégoût l'Allemagne, visita l'Aquitaine où elle était née, et par-

tit ensuite pour Rome qui, malgré tant d'agitations, semblait encore le lieu le plus paisible d'Europe. Pendant qu'elle était maîtresse des affaires, elle avait appuyé l'élection de l'antipape Cadaloüs; mais alors elle se repentit et reconnut Alexandre II, en venant implorer son pardon apostolique.

Pour une princesse mécontente de l'Allemagne et de ceux qui la gouvernaient, rien n'était plus naturel que de chercher asile à Rome. Peut-être même était-ce la vengeance d'une reine et d'une mère offensée; on y vit une conversion éclatante, une grâce divine dont triompha l'Église de Rome.

Douze ans auparavant, Agnès avait été couronnée dans l'église de Saint-Pierre, à côté de son époux, au milieu d'un cortége de seigneurs et de chevaliers d'Allemagne; mais cette fois, elle entra dans Rome, comme une humble pénitente. Elle était vêtue d'une robe noire de laine et montée sur un petit cheval de pauvre apparence, qui n'était guère plus grand qu'un âne[1].

Cependant, dans cette ostentation d'humilité, Agnès avait encore de grandes richesses, des tapisseries tissues d'or qui furent suspendues aux voûtes des temples de Rome, des vases précieux, des ornements royaux qui furent consacrés au service de l'autel[2].

[1] Vestis pulla et lanea; is, cui insidebat, non dicam equus, sed potius burdo, vel burricus, vix mensuram desidis excedebat aselli. (Petri Damiani *Epist. ad Agnetem*, lib. VII; epist. v, p. 321.)

[2] Radiantia quæque cum auro vel argento margarita disper-

Elle les offrit avec joie ; et les docteurs de l'Église romaine l'en félicitaient et lui disaient : « Tu prodigues tout, tu dilapides tout, afin de venir, libre « et dépouillée, dans les bras de l'époux céleste [1]. »

Agnès, en effet, embrassa la vie religieuse, après avoir fait à Pierre Damien une confession générale dans l'église des saints apôtres, sous les yeux du peuple qui contemplait cette princesse, naguère si puissante et protectrice des schismatiques, à genoux devant un des cardinaux d'Alexandre II [2].

Agnès vécut dès lors à Rome dans l'austérité du jeûne et de la pénitence. Elle touchait à peine aux mets somptueux dont sa table était servie, et semblait détachée du monde et des grandeurs [3].

Hildebrand qui jadis l'avait vue dans sa cour, en Allemagne, partagea le soin de la consoler avec Pierre Damien et Raynald, évêque de Côme ; il prit sur son âme un pouvoir dont il usa, dans la suite, pour faire de cette princesse l'instrument le plus docile de ses négociations avec Henri.

gis; aulæa tua blattina, vel potius deaurata, templorum laquearibus appenduntur; ornamenta regalia sacris famulantur altaribus. (Petri Damiani *Epist. ad Agnetem*, lib. VII, epist. v, p. 321.)

[1] Cuncta projicis, cuncta dilapidas, ut ad sponsi cœlestis amplexus exonerata pro sùs, immo nuda pervenias. (*Ibid.*)

[2] Ut hi, qui ad apostolorum limina confluunt, sanctæ devotionis tuæ salubriter imitentur exemplum, arcana beati Petri confessione ante sacrum altare me sedere fecisti. (*Ibid.*)

[3] Quale, rogo, est congestam ante te struem laucium, et renidentium carnium epulas per mensas circumquaque transmittere; et carnium ne ipsam pinguedinem aliquatenus degustare. (*Ibid.*)

Agnès avait l'esprit cultivé par la lecture ; et il est à remarquer que Pierre Damien, pour la consoler de son changement de fortune, lui remettait sous les yeux toutes les grandes révolutions de l'histoire, tous les trépas des empereurs romains, et surtout la chute de Cléopâtre, si longtemps reine d'Orient.

L'archidiacre, au milieu de ses grandeurs et de sa puissance, gardait les habitudes austères d'un anachorète. Il ne vivait que de quelques légumes, préférant les plus insipides. « Il avait fini, confessa-« t-il à Pierre Damien, par s'abstenir tout à fait de « poireaux et d'oignons, par scrupule sur le plaisir « qu'il trouvait à cette piquante fadeur. »

Le succès de l'élection d'Alexandre II enhardit bientôt tous les ennemis de l'investiture impériale. A Florence, l'évêque, qui avait été institué par Henri III, ne tarda pas d'être dénoncé comme simoniaque; c'était le cri que faisaient entendre les moines de cette ville. On racontait que le père de cet évêque étant venu le voir, quelqu'un lui demanda : « Avez-vous donné beaucoup au roi « pour procurer à votre fils cette dignité? » — « Par le corps de saint Pierre, répondit celui-ci, « on n'aurait pas un moulin chez le roi sans payer « beaucoup. J'ai donné trois mille livres pour l'évê-« ché de mon fils. » Ce fait, répété de bouche en bouche, animait jusqu'à la fureur le peuple et les moines de Florence. L'évêque fit arrêter quelques-uns des plus violents, et on les mit à mort comme séditieux.

Quelques moines alors allèrent à Rome, accusant l'évêque et offrant de passer par le feu, pour prouver qu'il était parjure et simoniaque. Ils furent admis devant un concile qu'Alexandre avait convoqué la seconde année de son pontificat. La plupart des évêques dont se formait cette assemblée, ne voyant pas sans inquiétude l'humeur indocile des moines, voulaient donner raison à l'évêque de Florence. Hildebrand, presque seul, louait le zèle des moines à poursuivre l'hérésie simoniaque. Le concile, par ménagement pour une volonté si forte, prit un terme moyen. Il défendit aux moines d'aller par les châteaux et les villes.

« Nous leur ordonnons, disait le décret, quelque « vertueux qu'ils soient, de demeurer dans leur « cloître, conformément à la règle de Saint-Benoît. » En même temps on réitéra les anciens décrets contre la simonie; et Pierre Damien fut envoyé à Florence pour apaiser les esprits. Il trouva la ville dans le feu du schisme.

Les moines, ayant pour eux la foule du peuple, invectivaient contre l'évêque ; ils disaient que les simoniaques ne pouvaient ni donner le baptême, ni conférer le sacerdoce, ni célébrer la messe, et que Florence, dès lors, était privée de tout sacrement, tant qu'elle avait pour évêque un simoniaque.

L'évêque avait pour lui ses curés, auxquels il défendait de communiquer avec les partisans des moines.

Les sages exhortations de Pierre Damien eurent

peu de crédit; lui-même fût traité d'hérétique et de simoniaque.

Enfin le duc Gottfried, qui jusque-là n'était point intervenu dans ce débat ecclésiastique, fit exécuter le décret du concile, en menaçant de la corde les moines qui ne retourneraient pas sur-le-champ dans leurs solitudes. Ils sortirent de Florence. Mais on sut bientôt quelle épreuve ils avaient offert de subir au concile de Rome. Des foules de peuple se rassemblent et courent au couvent pour demander l'épreuve qui doit faire triompher l'innocence des religieux. Les moines ne la refusèrent pas, et il paraît que Gottfried et l'évêque de Florence furent obligés de la permettre pour éviter une sédition. Du moins, on ne voit aucun obstacle apporté de leur part. On dressa sur la place publique de Florence deux bûchers côte à côte, longs chacun de dix pieds, sur cinq de largeur et quatre et demi de hauteur.

On avait ménagé, entre les deux bûchers, un petit sentier fort étroit, parsemé de bois sec. Au jour convenu, le religieux choisi par ses frères dit une messe solennelle. Il se nommait Pierre Aldobrandini, homme plein de foi, dit-on, simple, humble de cœur, et qui n'avait d'autre fonction que de garder les vaches et les ânes du couvent.

Vers la fin de la messe, quatre moines portant, l'un la croix, le bénitier, l'encensoir et des cierges allumés et bénits, allèrent mettre le feu aux deux bûchers.

Quand la flamme se fut élevée, et que tout l'intervalle parut en feu, Pierre Aldobrandini, ayant

achevé la messe et quitté la chasuble, s'avança revêtu des autres ornements du sacerdoce, la croix d'une main, et de l'autre son mouchoir. A sa suite, les moines et beaucoup d'autres clercs chantaient des litanies, et tout le peuple se pressait ému d'impatience et d'admiration. On fit un grand silence, et l'un des religieux lut à haute voix une formule de promesse par laquelle, si le frère Aldobrandini sortait impunément du feu, tout le monde s'engageait à quitter le parti de l'évêque.

Des acclamations universelles éclatèrent parmi les assistants. Aldobrandini chanta une sorte d'antienne, par laquelle il demandait à Dieu de le sauver du milieu des flammes, comme autrefois les trois jeunes hommes dans la fournaise, s'il était vrai que Pierre de Pavie eût acheté son évêché. Tous les assistants répondirent *Amen*, et le moine, ayant donné le baiser de paix, entra, pieds nus, dans le sentier du feu, et le traversa, dit-on, à petits pas, tandis que la flamme l'enveloppait des deux côtés.

Les contemporains, ennemis de l'évêque, ont même fait de cet événement une description toute poétique. Ils prétendaient qu'Aldobrandini semblait marcher sur des roses, dans une belle allée, dont les arbres, plantés sur deux lignes pareilles, sont battus d'un agréable zéphyr qui tempère les ardeurs du soleil. Ils ajoutent que l'on voyait les flammes ondoyantes s'engouffrer dans les plis de son aube, la soulever comme un voile, et faire voltiger les franges de son manipule, les bords de son étole, sa barbe et ses cheveux, sans y porter la plus légère

atteinte. Enfin, pour compléter le prodige, ils racontent que le moine, ayant laissé tomber son mouchoir, revint tranquillement le reprendre, au milieu des flammes, aussi peu brûlé qu'auparavant, et termina sa promenade comme il l'avait commencée.

Il est certain que les bourgeois de Florence, ennemis de l'évêque, écrivirent au pape une longue lettre pour lui raconter tout cet absurde prodige. On peut y voir seulement jusqu'à quel point tout un parti peut mentir ou se tromper, dans un temps d'ignorance et de passion.

La lettre d'ailleurs, rédigée par quelques moines fanatiques, ne fut pas sans doute soumise à chacun des assistants.

Quoi qu'il en soit, l'Église de Rome, amie des faits miraculeux, approuva cette légende et ne refusa plus de déposer l'évêque. Le moine Aldobrandini fut appelé dès lors *Petrus igneus*, Pierre de feu ; et l'évêque de Florence, quelques années après sa déposition, alla se faire religieux dans le couvent des moines ses persécuteurs.

Quoique le pape Alexandre II fût alors reconnu dans presque toute la chrétienté, qu'il envoyât ses légats en France, en Espagne, en Épire, Honorius II continuait de se maintenir en Lombardie. Il avait pour lui tous les prêtres qui vivaient avec des femmes, au mépris des censures de l'Église romaine. Il devait aussi se rendre les princes favorables, parce qu'il ne leur contestait pas le droit de disposer des évêchés.

Le duc Gottfried, qui d'abord avait pris les armes contre lui, se déclara son partisan. Ce duc avait deux chapelains, l'un Italien, l'autre Allemand, qui soutenaient tous deux que les clercs pouvaient se marier, et que l'on pouvait acheter sans simonie un bénéfice ou un évêché, pourvu que la consécration fût gratuite; on ne sait s'il fut entraîné par leur avis. Son changement fit grand bruit à Rome. Pierre Damien écrivit à Gottfried : « Une nouvelle « inouïe a retenti parmi nous; elle nous a fait une « grande douleur; elle a brisé nos entrailles; elle « retient notre bouche accoutumée à vous louer; « c'est que vous avez communiqué avec Cadaloüs, « avec ce membre pourri que l'Église a retranché, « avec cette abjecte immondice. Voilà ce que crient « les laboureurs dans les campagnes, les marchands « dans les foires, les soldats en public [1]. »

Cependant l'Église romaine, effrayée d'avoir perdu son plus puissant protecteur, prit le parti de demander un concile universel pour décider entre Alexandre II et Cadaloüs. Pierre Damien adressa, sur ce sujet, des lettres au jeune Henri et à l'archevêque Hannon: il félicitait celui-ci d'avoir sauvé le jeune prince, de lui avoir rendu l'Empire, et il implorait son secours contre Cadaloüs: « De même, disait-il, « que Jupiter, selon la Fable, descendit en pluie « d'or dans le sein de Danaé; ainsi cet homme, « à force d'or, cherche à s'introduire comme un

[1] Huic tali viro vestram communicasse prudentiam, fossores in agro, mercatores in foro, milites vociferantur in publico. *Damiani Epist. ad Gothifredum;* lib. VII. Epist. X, p. 329.)

« adultère dans l'Église romaine. » Hannon, se croyant assuré de son pouvoir en Allemagne, résolut de venir lui-même en Italie pour terminer le schisme.

En arrivant à Rome, il dit au pape Alexandre : « Mon frère, comment as-tu reçu le pontificat, sans « l'ordre et le consentement du roi mon maître; « car les rois sont depuis longtemps en possession « de ce droit? » Mais l'archidiacre Hildebrand, prenant la parole, soutint avec force le principe contraire.

Plusieurs cardinaux se rangèrent à son avis, en citant diverses décisions des Pères, et la question n'en fut pas plus avancée. On convint seulement d'assembler un concile à Mantoue. Hildebrand dirigeait toute cette affaire. Les cardinaux, les évêques et Pierre Damien, le plus respecté de tous, lui étaient soumis. Il soupçonna celui-ci de ne pas avoir exactement communiqué sa lettre à l'archevêque de Cologne, et il lui en fit des reproches si menaçants, que Pierre Damien lui répondait par une lettre ainsi conçue :

« Au Père et au Fils, au pape et à l'archidiacre, « moi Pierre, moine pécheur, très-humble servi« tude.—Je vous envoie la lettre pour laquelle vous « me maltraitez, afin que vous la voyez, et que vous « jugiez si j'ai fait quelque chose contre vous. Si « je dois mourir pour avoir écrit cette lettre, je pré« sente la tête, frappez ; mais du reste je supplie « le saint démon qui me tourmente, de ne pas « sévir avec tant de violence contre moi ; que sa

« vénérable arrogance ne me flagelle pas de si loin ; « mais que maintenant, par lassitude du moins, elle « s'adoucisse pour son esclave [1]. »

Cette humble et amère ironie semble indiquer assez le joug que l'impérieux archidiacre faisait peser sur ses confrères.

Pierre Damien refusa d'aller au concile de Mantoue. Le pape Alexandre s'y rendit avec Hildebrand, l'archevêque de Cologne et les cardinaux de son parti. Alexandre II se purgea par serment du reproche de simonie, et Cadaloüs fut condamné. Il avait cependant encore des richesses et des partisans : car peu de temps après cette déposition solennelle, il s'introduisit dans Rome, où il avait gagné des capitaines et des soldats, et il s'empara pendant la nuit de l'église de Saint-Pierre.

Cette nouvelle excita le soulèvement du peuple ; et Honorius se vit abandonné par les siens. Mais Cinci, fils du préfet de la ville et gouverneur du château Saint-Ange, le reçut dans cet asile, et promit de le défendre. Il y eut dans Rome deux papes qui se faisaient la guerre. Il paraît que Cinci, préfet de Rome, avait adopté le parti d'Alexandre et de l'Église romaine. Il était homme pieux et prêchait même quelquefois dans les églises. Mais son fils, semblable à ces nobles romains qui faisaient le

[1] De cætero sanctum satanam meum humiliter obsecro, ut non adversum me tantopere sæviat ; nec ejus veneranda superbia tam longis me verberibus atterat ; sed jam, jam circa servum suum vel satiata mitescat. (*Petr. Dam.*, lib. I, epist. XVI, p. 36.)

métier de brigands, prétendait tenir le parti de l'Empereur.

Les partisans d'Alexandre II assiégèrent Honorius dans le château Saint-Ange; ce siége dura deux années, pendant lesquelles on tenait des conciles dans le palais de Latran.

Ce fut même dans cette époque de guerre intestine que la puissance pontificale se signala par un de ses actes les plus ambitieux qu'elle eût encore tentés. Un compatriote de ces Normands devenus si puissants en Italie, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, convoitait la royauté d'Angleterre, qu'il voyait aux mains d'Edward, son cousin, déjà vieux et sans enfants. Il craignait la rivalité de Harold, l'un des chefs de ces familles saxonnes qui, depuis six siècles, avaient conquis l'Angleterre. Pendant un voyage de Harold sur le continent, Guillaume lui dit qu'il avait la promesse d'Edward d'être fait son héritier, et lui demanda son aide, promettant de faire tout pour lui, quand il serait roi.

Harold fit légèrement une première promesse; et Guillaume, pour le mieux enlacer, ayant convoqué dans Bayeux, une assemblée de ses barons, le pressa de prendre devant eux un engagement plus solennel. La cérémonie fut toute religieuse. Un missel étant déposé sur un drap d'or, qui recouvrait une cuve remplie de reliques et d'ossements sacrés, Harold, le bras tendu sur le livre saint, jura de ne jamais prétendre à la succession de son cousin le roi des Anglais.

Deux ans après cette renonciation si imposante

dans l'esprit du temps, le vieux Edward étant mort, Harold se laissa nommer roi par les suffrages des grands et des bourgeois du royaume, soit qu'il comptât pour vaine formalité ce serment qu'avait obtenu de lui le duc de Normandie, soit qu'il s'en crût relevé par le choix du peuple anglais. Guillaume, avant de l'attaquer, le déféra pour ainsi dire à l'Église de Rome. Sa plainte fut admise dans le concile de Latran. Hildebrand, qui voyait dans cette démarche une reconnaissance de la suprématie de l'Église et un progrès vers le pouvoir politique qu'il prétendait pour elle, soutint dans le concile ce qu'il appelait les justes droits du prince normand contre un sacrilége et un parjure. Harold fut encore excommunié et Guillaume déclaré souverain légitime d'Angleterre.

Plusieurs membres du concile, cependant, élevaient la voix contre cette décision, qui ne pouvait s'exécuter que par une grande guerre. Ils murmuraient, en termes chrétiens, de ce que l'archidiacre s'employait avec une telle ardeur pour faire commettre tant d'homicides.

Hildebrand supporta ce reproche, qu'il devait rappeler plus tard, pour s'en faire un titre près de Guillaume vainqueur, dans une lettre où il réclamait de ce prince l'obéissance et les hommages que ses prédécesseurs avaient rendus à la cour de Rome. Mais, dans ce premier moment, quel que fût le droit aux yeux de l'Église romaine, il fallait recourir à la force. Hildebrand fit donc adresser à Guillaume une bulle pontificale pour approuver son entreprise, et

une bannière bénite, ornée d'un *agnus Dei* en or, qui renfermait, dit-on, un cheveu de saint Pierre. Ainsi le pape, qui n'était pas maître paisible de Rome, disposait au loin des couronnes, en consacrant les invasions du plus hardi et du plus fort.

Pendant que la bannière de Rome, portée par les mains vigoureuses des Normands, conquérait l'Angleterre, Alexandre II obtenait enfin la reddition du château Saint-Ange.

Honorius, pressé d'une part par ses ennemis, était de l'autre rançonné par ses défenseurs qui exigeaient de lui trois cents livres d'argent pour le laisser échapper. Honorius les promit et parvint à sortir déguisé en pèlerin. Misérable et dépouillé de tout, il alla mourir obscurément en Lombardie, se disant toujours pape légitime, et faisant des bulles et des canons, qu'il adressait à ses partisans. Cette mort pacifia l'Église. Le cardinal Hugues le Blanc, l'un des fauteurs les plus actifs d'Honorius, avait déjà passé dans le parti d'Alexandre. Les autres schismatiques le suivirent; et Goltfried, gagné par les prières de Béatrix, son épouse, parut plus que jamais zélé pour l'Église romaine. Il prit les armes pour elle, et lui fit rendre quelques places enlevées par les princes normands de la Pouille.

L'Église de Rome semblait avoir, par un acte décisif, écarté le joug de l'Empire et revendiqué sa propre indépendance. Elle avait rejeté du pontificat Cadaloüs l'élu de l'Empereur; elle l'avait réduit à mourir en exil; elle maintenait dans la chaire pontificale un pape de son choix. Non con-

tente de ce succès, elle ne tarda pas à menacer Henri de ses censures; et la jeunesse de ce prince, les écarts de sa vie privée, dans la rudesse des mœurs du temps, la licence de sa cour, peut-être aussi les bruits exagérés qu'en publiait le parti de l'Église romaine, ne donnaient que trop de prétextes à la résistance contre l'Empire et l'Allemagne.

Henri, dès sa vingtième année, avait épousé Berthe, fille d'Otton, margrave d'Italie. Il se lassa bientôt de cette union, et essaya, dit-on, pour la rompre, les moyens les plus étranges.

Ses ennemis ont raconté qu'afin d'avoir un prétexte de répudier la reine, il aposta près d'elle un de ses jeunes confidents, chargé de la séduire. Cette princesse fit semblant de donner un rendez-vous nocturne, et le faux amant vint, accompagné du roi lui-même, qui se flattait de convaincre sa femme.

A l'heure indiquée, au signal convenu, Henri se presse d'entrer le premier dans l'appartement de la reine; mais aussitôt la porte se referme sur son complice; et le roi, de toutes parts, est assailli de bâtons et d'escabeaux, que lui jettent les femmes de la reine. Elle les animait elle-même, disent les chroniqueurs, en s'écriant: «Fils de prostituée, d'où es-tu donc si «osé [1]?» Henri veut enfin se faire connaître. Elle répète que ce n'est pas un mari, mais un adultère qui s'introduit ainsi furtivement, et le roi, chargé de

[1] Fili meritricis, unde tibi hæc audacia? (*Historia saxonici belli*, p. 102.)

coups, est enfin rejeté dehors. Henri, ayant fait cette rude épreuve de la vertu de la reine, n'en fut que plus impatient de se délivrer d'elle; il s'adressa donc aux évêques du royaume. Un concile fut convoqué pour cet objet à Mayence. L'archevêque de cette ville, Sigefride, était complaisant aux volontés du roi; mais Alexandre II et Hildebrand envoyèrent à ce concile Pierre Damien, dont ils connaissaient la fermeté et le zèle ardent.

A cette nouvelle, Henri IV, déjà parti pour Mayence, revint sur ses pas et voulut éviter le légat de Rome. Encouragé cependant par les prières de ses courtisans, et pour ne pas tromper l'attente des seigneurs, il n'alla point au-delà de Francfort et s'arrêta pour y tenir le concile.

Pierre Damien, parlant au nom du pape, lui reprocha de méditer une chose indigne d'un chrétien et surtout d'un roi, le supplia de ne pas donner un si funeste exemple à la chrétienté, et de ne pas autoriser les crimes dont il devait être le vengeur. Enfin il le menaça des censures ecclésiastiques, et lui déclara que jamais le pape ne consacrerait Empereur celui qui, par une si criminelle action, aurait manqué à la foi chrétienne.

Presque tous les grands, déjà mal disposés pour Henri, se réunirent à l'autorité du légat. Ils louaient le pontife romain. Ils priaient le roi, au nom de Dieu, de ne pas faire une tache à sa gloire, et d'épargner aux parents de la reine un outrage qui leur mettrait les armes à la main, s'ils étaient gens de cœur. Henri, plutôt vaincu que changé, promit

de renoncer à son dessein ; mais, par dépit et pour éviter la reine, il reprit aussitôt avec quelques chevaliers le chemin de la Saxe. La reine, entourée de tous les seigneurs, le suivit jusqu'à Goslar, où il consentit enfin à la revoir et à la traiter avec plus de douceur.

Pendant que l'Église romaine remportait, en Allemagne, cette espèce de victoire sur Henri, elle recevait d'Angleterre l'hommage intéressé de l'usurpateur normand, dont elle avait sanctifié l'invasion. Guillaume vainqueur, sur le butin qu'il ramassa de toutes parts, s'était hâté d'envoyer à Rome beaucoup d'or, d'argent et d'ornements précieux, avec l'étendard royal du malheureux Harold, tué sur le champ de bataille [1].

Le pape saisit cette occasion pour rappeler au conquérant l'ancienne taxe que l'Angleterre payait au saint-siége. « Ta prudence, lui écrivait-il, « n'ignore pas que le royaume des Anglais, depuis « l'époque où le nom du Christ y fut glorifié, est « resté sous la tutelle et sous la main du prince des « apôtres, jusqu'au moment où quelques hommes, « devenus membres du diable, et rivaux d'orgueil « de Satan leur père, ont abjuré le pacte de Dieu « et ont détourné le peuple anglais du chemin de « vérité. »

Après ces paroles, qui donnaient des prétextes aux violences du conquérant, le pape ajoutait : « Comme tu le sais bien, tant que les Anglais étaient

[1] *Historia universitatis parisiensis*, t. I., p. 446.

« fidèles, par reconnaisance pour le bienfait de la « foi, ils payaient au siége apostolique une rede- « vance annuelle, dont une partie était attribuée au « Saint-Père, une autre à l'église de Sainte-Marie, « nommée l'école des Anglais.» Guillaume, croyant avoir besoin du pontife de Rome contre le clergé du pays vaincu, fut docile à la demande du pape. « Tout homme libre, dit une de ses lois, qui pos- « sède, en avoir champêtre, trente deniers vaillants, « doit donner le denier de Saint-Pierre et le demi- « denier, conformément à la loi des Danois [1]. »

Pour prix de ce zèle, le conquérant voulait être aidé par l'Église de Rome dans le dessein qu'il avait d'exproprier les évêques et les riches abbés du pays et de les remplacer par des hommes de race normande. Beaucoup de prêtres, Anglais et Saxons, avaient déjà péri dans la guerre. Mais Guillaume, loin de demander aucune absolution à cet égard, ne songeait qu'à dépouiller ceux qui vivaient encore. Les conseils d'Hildebrand, qui, de son propre aveu, avait secondé les homicides de Guillaume, ne furent pas moins favorables à ces spoliations. Trois légats furent envoyés de Rome pour scruter la conduite du clergé anglais.

Guillaume qui pillait les riches couvents saxons, et n'épargnait ni les calices, ni les cercueils, reçut avec un grand respect les envoyés de Rome, les honorant et les écoutant, dit un chroniqueur, comme des anges de Dieu. Ceux-ci, de leur côté, dans une

[1] *Franc-home.*

cérémonie publique, mirent la couronne sur la tête de Guillaume et le confirmèrent roi des Anglais.

Ensuite les légats annoncèrent, par des lettres apostoliques adressées aux évêques et aux abbés anglais, qu'ils étaient chargés de s'enquérir de leurs mœurs et de réparer la décadence de leur foi; et ils convoquèrent, en la présence du roi Guillaume et des principaux Normands, un concile où l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Lincoln, l'évêque d'Est-Anglie, l'évêque de Sussex, l'évêque de Durham, et beaucoup d'autres, suspects au roi, furent déposés et, bientôt après, enfermés dans les cloîtres ou réduits à fuir leur pays.

Pour occuper la place de l'archevêque de Cantorbéry, anciennement brouillé avec l'Église de Rome et coupable, aux yeux du roi, d'avoir été fidèle au roi Harold, les trois légats proposèrent Lanfranc, le confident de Guillaume et son ancien négociateur auprès du pape.

Lanfranc, non moins ambitieux qu'habile, ne fut pas plutôt maître de l'Église de Cantorbéry qu'il voulut lui donner la primauté sur toutes les autres de l'Angleterre. Ce titre lui était disputé par l'archevêque d'York, nouvel élu comme lui, mais dont les prédécesseurs avaient sacré les rois saxons. Lanfranc, ayant pour lui Guillaume, fit juger la question en sa faveur ; puis il envoya tout le récit de l'affaire à Rome, pour obtenir l'approbation du pontife, en se recommandant à l'ancienne amitié d'Hildebrand. « Mon âme, écrivait-il à l'archidiacre,

« ne peut exprimer dans une lettre par quelle affec-
« tion elle est liée à vous, et avec quelle douceur
« elle se rappelle toutes les grâces que, présent ou
« absent, je n'ai cessé de recevoir de votre bonté. »

En même temps, il lui souhaitait une longue vie pour l'honneur et l'affermissement de l'Église, et il le suppliait de lire avec attention l'exposé de sa demande et de lui faire accorder le privilége qu'il réclamait.

Hildebrand lui répondit: « Nous avons honora-
« blement accueilli les paroles de vos envoyés ;
« mais nous éprouvons un vif regret de ne pouvoir,
« d'après les règles, vous transmettre, en votre
« absence, le privilége que vous souhaitez. Que votre
« prudence ne s'en offense pas: si nous eussions vu
« que la chose eût été accordée à quelqu'un des
« archevêques de votre temps, nous nous serions
« empressés de vous déférer cet honneur, sans fati-
« gues pour vous. Il n'en est pas ainsi; nous croyons
« donc nécessaire que vous visitiez en personne le
« seuil des apôtres, afin que nous puissions, de
« concert avec vous, sur ce point et sur d'autres,
« examiner et décider ce qu'il faut. Du reste, si nos
« envoyés arrivent à vous, recevez-les avec votre
« charité accoutumée; et ils vous diront à l'oreille:
« Ayez soin de faire ce qui convient à un fils chéri
« de l'Église et à un bon prêtre. »

On voit par cette lettre combien l'Église de Rome, en abandonnant à Guillaume le malheureux clergé du pays vaincu, songeait à s'assurer l'obéissance du nouveau clergé, introduit par la conquête.

Bientôt Lanfranc vint à Rome, avec l'archevêque d'York, qui, menacé par le roi Guillaume, cessait de disputer la suprématie de l'Angleterre. Tous deux reçurent le pallium consacré par le pape.

Le pape Alexandre II se leva pour saluer Lanfranc, se souvenant, dit-il, d'avoir été son disciple dans l'abbaye du Bec.

Déjà des plaintes nombreuses étaient parvenues à Rome, sur les rigueurs dont Guillaume accablait l'ancien clergé du pays. L'Église de Rome, et en particulier, l'esprit équitable et sévère d'Hildebrand, ne devaient pas transiger volontiers sur l'abus de la conquête et la licence des mœurs ; mais l'esprit souvent indocile du clergé saxon et le zèle empressé des nouveaux prélats normands avaient grande influence sur le pape et sur ses conseillers. Les plaintes des faibles et des vaincus, les réclamations des prélats dépossédés, des riches abbés dépouillés, se perdaient devant la considération du bien qu'apportait à l'Église un clergé plus discret et plus soumis. Cette condition même ne se rencontrait pas toujours, et quelques-uns des opulents bénéfices d'Angleterre étaient passés dans des mains indignes. Mais ces fâcheux exemples étaient couverts par de meilleurs choix et par l'esprit général de bon ordre et de discipline que Lanfranc inspirait aux prêtres sortis de son école et placés sous sa juridiction. Par son caractère d'austérité laborieuse, par son amour de la justice et de la règle, Lanfranc était en accord naturel avec le génie d'Hildebrand ; et cela, même, dut seconder la politique

de Guillaume et l'exécution de ses desseins pour le renouvellement du clergé britannique.

L'archevêque de Cantorbéry retourna bientôt après en Angleterre, chargé d'une lettre du pape pour Guillaume. Alexandre II y rappelait au prince normand que le roi des rois, l'arbitre suprême, lui demanderait compte du royaume qu'il lui avait transféré. « Nous exhortons votre gloire, « lui disait-il, à se confier aux conseils et aux « avis de notre frère Lanfranc, archevêque de Can- « torbéry, l'un des premiers enfants de l'Église, « que nous regrettons de ne pas avoir toujours « à notre côté ; mais l'avantage qu'il procure à « l'Église dans votre royaume est pour nous une « consolation de son absence. »

En même temps il le nommait, en quelque sorte, son légat perpétuel pour l'Angleterre, en lui donnant le droit de juger souverainement toutes les contentions ecclésiastiques élevées dans ce royaume.

Revêtu de ce titre, le primat de Cantorbéry pouvait plus aisément et plus vite aider aux desseins de Guillaume ; mais il n'en était aussi que plus zélé pour l'Église romaine, dont il recevait un si grand pouvoir.

A la même époque où Guillaume se soumettait à la taxe réclamée par l'Église de Rome, le pape Alexandre II faisait la même demande au roi de Danemark. « Nous vous avertissons, lui disait-il, « de nous adresser pour votre royaume la rede- « vance que vos prédécesseurs avaient coutume de « payer à la sainte Église apostolique. »

Ainsi s'étendait et s'affermissait le pouvoir de l'Église romaine. Unie pacifiquement aux deux souverainetés les plus entreprenantes d'alors, aux ducs normands de la Pouille et aux conquérants de l'Angleterre, elle se faisait aisément respecter par les autres peuples de l'Europe. Ses légats venaient librement en France tenir des conciles et juger des contestations ecclésiastiques. Le cardinal Hugues le Blanc, le même qui s'était montré si zélé pour l'antipape Cadaloüs, allait, au nom du pape Alexandre II, changer en Espagne le rite mozarabique : le Danemark payait son tribut annuel à la cour de Rome. Les évêques de Dalmatie, de Slavonie, recevaient le pallium du pape. Les querelles mêmes de Constantinople semblaient amorties ; et à l'avénement de l'empereur Michel VII, Alexandre II lui envoya un légat qui revint avec de riches présents. Dans le nombre étaient deux portes d'airain d'un travail précieux. Le pape en décora l'église de Saint-Paul, en donnant à l'une le nom d'*Hildebrand*, et à l'autre celui du consul en charge. C'est le seul fait qui nous prouve qu'à cette époque la dignité de consul existait encore à Rome.

Ainsi puissante au dehors, l'Église de Rome était aussi plus libre au dedans. Elle n'avait plus de préfet nommé par l'Empereur ; Henri, n'étant pas venu s'y faire couronner, n'avait pas encore pour ainsi dire établi son droit de souveraineté. On ne frappait pas de monnaie à son effigie, et s'il y avait dans la ville quelques offices établis au nom de l'Empereur, ce n'étaient plus que de vains titres, sans

pouvoir. Et d'autre part la durée et le succès du pontificat d'Alexandre, la fermeté de son principal conseiller le cardinal Hildebrand, avaient surmonté les désordres qui naissaient dans la ville même de l'audace et de l'impunité de quelques châtelains. L'obéissance était établie, mais au profit de l'Église et sans intervention de l'Empire.

Dans l'Allemagne cependant les embarras de Henri s'augmentaient encore par les violences et l'avarice des évêques dont il était entouré. Sigefride, archevêque de Mayence, réclamait depuis longtemps des dîmes dans la Thuringe. Henri le favorisa de tous ses efforts, croyant se l'attacher davantage ; mais Sigefride s'adressait en même temps à l'Église romaine, et n'avait de reconnaissance que pour elle. Il lui demandait de frapper d'anathème les pauvres paysans de la Thuringe, qu'il appelait rebelles, et contre lesquels il sollicitait aussi les rigueurs de Henri et l'épée de ses hommes d'armes.

Dans ce dessein, l'archevêque tâchait surtout de se concilier la faveur d'Hildebrand, et même de l'attacher à sa cause par des intérêts fort temporels. Dans une lettre qu'il lui adressait de Mayence, en lui donnant les titres d'archidiacre et d'archichancelier de l'Église romaine, après l'avoir remercié de sa constante protection, il exprimait un vif désir de pouvoir le payer de retour : « Sans doute, disait-il, « dans le grand nombre des affaires de l'Église, « dont vous êtes dépositaire, vous ne cherchez rien « que la grâce de Dieu, et vous ne voulez toucher

« aux choses de la terre que pour les mettre en « ordre, et non les posséder. Cependant, comme il « faut que celui qui donne avec plaisir ait beaucoup « lui-même, afin de pouvoir donner beaucoup au nom « de Dieu, nous avertissons votre charité que, si « quelque bien qui soit à nous vous est agréable, dès « que nous le saurons, il deviendra le vôtre. Qui « pourrait, en effet, ne pas aimer un si grand « homme, ou qui oserait lui refuser quelque chose? »

L'archevêque demandait en même temps qu'Hildebrand fît admettre ses envoyés et accueillir sa demande, afin que, dans un synode provincial qu'il se proposait de tenir, il pût frapper les Thuringiens d'anathème, au nom et avec l'autorité du siége apostolique.

La demande fut sans peine accordée, et, malgré les offres de l'archevêque, rien ne fait croire que le puissant archidiacre ait cherché, dans cette occasion, un autre intérêt que la puissance de l'Église.

Mais ces tyrannies ecclésiastiques poussèrent les habitants à la révolte. L'archevêque de Mayence tint le concile qu'il avait annoncé, et il y fit décider ce qu'il voulut, ainsi que l'empereur. Mais beaucoup d'habitants de la province dirent qu'ils en appelaient au pape. Deux abbés, ceux de Fulde et d'Herfeld, qui se prétendaient propriétaires des dîmes réclamées par l'archevêque, soutenant cet appel, voulaient également aller en cour de Rome récuser le concile. Mais Henri jura que, si quelqu'un osait en appeler, il le punirait de mort et ferait ravage sur ses terres.

Lorsqu'on apprit à Rome cette résolution du jeune roi, le pape et ses cardinaux parurent fort offensés. Ils avaient d'ailleurs contre Henri un plus important grief. On lui reprochait de payer ses troupes sur les biens de l'Église et de vendre les bénéfices. Hildebrand et ses plus fidèles partisans ne parlaient de cet abus qu'avec indignation. Poussé par leurs conseils, le pape écrivit à Henri pour le sommer de comparaître à Rome et de venir se justifier, au tribunal de l'Église, des crimes qu'on lui reprochait.

Cette forme de procéder contre un roi était encore inouïe. Saint Ambroise avait exclu de l'Église Théodose, couvert du sang de ses sujets. Les évêques de France avaient condamné Louis le Débonnaire à une humiliante pénitence. Mais le pape n'avait point encore mandé un roi à son tribunal. L'entreprise parut excessive. Ce n'était pas au pape Alexandre II qu'il appartenait de l'achever : il mourut dans l'année même où il avait remué cette grande question, et avant que Henri eût daigné lui répondre, le 20 avril 1073.

LIVRE III

(1073—1074)

Mort du pape Alexandre. — Autorité de l'archidiacre. — Il est proclamé pape, sous le nom de Grégoire, le jour même des funérailles d'Alexandre ; sa résistance. — Zèle du cardinal Hugues le Blanc pour cette élection. — Couronnement du pape ; son message à l'Empereur. — Négociations. — Diète de Goslar. — Concile de Rome. — Affaires d'Allemagne. — Affaires de France. — Projet de croisade.

Le 21 avril 1073, le pape Alexandre II expira vers le soir. Hildebrand était maître de ses derniers moments, comme il l'avait été de tout son pontificat. Rome ne fut pas troublée. Personne ne remua parmi les seigneurs romains ; et le peuple, qui d'ordinaire à la mort d'un pape se livrait au désordre et au pillage, demeura paisible, comme sous la main d'un maître toujours présent.

L'archidiacre ordonna, sans délai, les funérailles pour le lendemain, et prescrivit plusieurs jours de jeûne et de prières publiques. Suivant les canons, ou du moins d'après un usage antique, ce n'était que le troisième jour de la sépulture d'un pape qu'il était permis de lui élire un successeur. Un décret fondamental, rendu sous le pontificat de Nicolas II par les conseils d'Hildebrand, réglait, nous l'avons raconté, le mode de cette élection, en la

déférant au collége des cardinaux statuant avec l'acclamation du peuple et sous l'assentiment du roi d'Allemagne et d'Italie.

L'ardeur des partisans d'Hildebrand n'attendit pas ces formalités, dont lui-même avait concouru à prescrire l'usage. Ses ennemis ont supposé qu'il fit pour cela beaucoup d'efforts ; il n'en avait pas besoin. Il semble qu'après tant de pontificats créés et dirigés par lui son tour de régner était naturellement venu. D'ailleurs, par cela seul que les affaires se brouillaient du côté de l'Allemagne, le plus hardi défenseur de l'Église en devenait le chef nécessaire.

Le récent décret d'Alexandre II, qui avait mandé le roi Henri à la barre du concile de Rome, ne laissait plus, dans la réalité, pour l'Église romaine, d'autre pape qu'Hildebrand, intrépide conseiller de cette audacieuse démarche. Il n'y avait que lui placé assez haut pour frapper l'empereur.

Le peuple le comprit d'abord. A peine le corps d'Alexandre II est-il porté à Saint-Jean de Latran, que tous les prêtres et laïques se pressent dans l'église, autour de l'archidiacre occupé des funérailles, et s'écrient : « Hildebrand pape ! le bienheureux « Pierre a élu Hildebrand [1]. » Soit dissimulation, soit religieuse et sincère terreur de cette dignité pontificale qu'il voulait porter si haut, il résiste, il pro-

[1] Dum Hildebrandus, archidiaconus, esset in ejus obsequiis occupatus, repente factus est in ipsâ ecclesiâ maximus cleri ac populi Romani concursus clamantium et dicentium : Hildebrandum archidiaconum beatus Petrus elegit. (*Act. Vatic. Baron.*, t. XVII, p. 355.)

teste, il veut s'élancer vers la chaire et se faire entendre du peuple. Un des cardinaux, Hugues le Blanc, schismatique du temps de Cadaloüs, et aujourd'hui passionné pour l'archidiacre, qu'il devait trahir dans la suite, le prévient, court à la chaire, et comme s'il eût déjà recueilli les suffrages du sacré collége : « Très-chers frères, dit-il, vous « savez avec certitude que, depuis le temps du saint « pape Léon, cet archidiacre est l'homme qui, par « son expérience et sa sagesse, contribua le plus à « l'exaltation de l'Église et délivra cette ville d'im- « menses périls. Comme nous ne pouvons en trou- « ver un plus habile au gouvernement de l'Église, « nous, évêques, cardinaux, l'avons unanimement « élu, pour nous et pour vous, pasteur et évêque de « nos âmes. » Tout le clergé et le peuple répondent par acclamations : « Saint Pierre a choisi pour pape « le seigneur Grégoire. » Ce nom fut sans doute suggéré par Hildebrand lui-même, en mémoire du protecteur qu'il avait suivi et qu'il avait vu mourir captif en Allemagne. Par là il s'engageait à mériter, s'il le fallait, le même sort par la même constance, ou plutôt il marquait le souvenir qu'il gardait de cette persécution et la représaille qu'il saurait en tirer. Quoi qu'il en soit, il ne résiste plus au vœu du peuple ; il se laisse revêtir de la robe rouge, et il est non pas encore consacré, mais intronisé sur la chaire de saint Pierre avec la mitre pontificale, ornée de deux cercles d'or dont l'un portait ces mots : « Couronne royale donnée de « Dieu » ; et l'autre ceux-ci : « Couronne impériale

« donnée de la main de saint Pierre ». Symbole expressif qui résumait déjà la querelle commencée, en proclamant la subordination de l'empereur au pontife roi.

Toutefois, par une de ces contradictions qui ne sont que des traits de prudence mêlés à l'ardeur de la passion, Grégoire VII, respectant le décret de Nicolas II, déclara qu'il ne se laisserait pas consacrer, sans l'aveu du roi de Germanie; mais rien n'indique cette réserve dans le décret d'élection, qui n'est pas même daté des années du règne de Henri IV, et ne constate que les suffrages des cardinaux et le consentement du peuple.

« Sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « l'an 1073 de sa miséricordieuse incarnation, « onzième indiction, le dix des calendes de mai, « seconde férie, le jour de la sépulture de notre « seigneur pape Alexandre II, d'heureuse mémoire, « afin que la chaire apostolique ne pleure pas trop « longtemps, veuve de son pasteur, nous étant « réunis dans la basilique de Saint-Pierre *aux* « *Liens*, nous membres de la sainte Église romaine, « catholique et apostolique, cardinaux, évêques, « clercs, acolytes, sous-diacres, diacres, prêtres, en « présence des vénérables évêques et abbés, du « consentement des moines, aux acclamations « d'une foule nombreuse des deux sexes et des « divers ordres, nous élisons pour pasteur et sou« verain pontife un homme religieux, puissant par « la double science des choses humaines et divines, « amateur de la justice et de l'équité, courageux

« dans le malheur, modéré dans la bonne fortune, « et, suivant les paroles de l'apôtre, orné de bonnes « mœurs, chaste, modeste, tempérant, hospitalier, « sachant bien régir sa maison, élevé noblement et « instruit dès l'enfance dans le sein de cette Église « même, promu jusqu'à ce jour, par le mérite de sa « vie, aux honneurs de l'archidiaconat; c'est l'ar« chidiacre Hildebrand, qu'à l'avenir et pour jamais « nous voulons, et nous nommons Grégoire pape. « Le voulez-vous? Oui, nous le voulons. L'approu« vez-vous? Oui, nous l'approuvons. »

Cependant Grégoire VII, agité de motifs divers et dominé peut-être par un ordre de pieux raisonnements et de hautains scrupules que la différence des siècles rend étranges pour nous, fit aussitôt partir une députation au roi de Germanie. Il le priait de ne point approuver l'élection; « qu'autre« ment ce prince aurait à s'en repentir, ses désor« dres étant trop graves et trop notoires pour « demeurer impunis ». Toutefois ce message, rapporté pour la première fois deux siècles après l'événement, peut paraître douteux et démenti par d'autres actes.

Loin de susciter des retards à son élévation, Grégoire ne négligea rien pour aplanir toute prévention et tout obstacle.

Il faut l'entendre raconter lui-même sa rapide et tumultuaire élection, dans une lettre qu'il écrivit dès le lendemain, à Didier, abbé du mont Cassin. C'est le récit officiel qui fut envoyé avec quelques variantes à Gisulphe, prince de Salerne, à Guibert,

archevêque de Ravenne, à la duchesse Béatrix, à Hugues, abbé de Cluny, au roi de Danemark, et, sans doute, à presque tous les rois, princes, prélats et supérieurs ecclésiastiques de la chrétienté.

« Grégoire, pontife romain élu, à Didier, abbé du « monastère de Saint-Benoît sur le mont Cassin, « salut en Jésus-Christ.

« Notre seigneur pape Alexandre est mort ; sa « mort est retombée sur moi et, ébranlant mes en- « trailles, m'a profondément troublé. A cette mort, « en effet, le peuple romain est demeuré si paisible, « contre son usage, et s'est laissé tellement guider « par nous, que cela paraissait évidemment l'œuvre « de la divine miséricorde. Prenant de là conseil, « nous avions décidé qu'après un jeûne de trois « jours, après des litanies et une prière publique « accompagnée d'aumônes, nous fixerions, avec le « secours de Dieu, ce qui semblerait le plus conve- « nable, touchant l'élection du pontife romain.

« Mais tout à coup, à l'instant où notre susdit « seigneur pape était confié à la sépulture dans « l'église du Sauveur, il s'éleva parmi le peuple un « grand tumulte et un grand bruit ; et ils s'élancè- « rent sur moi comme des insensés, de sorte que « je pouvais dire avec le prophète : « Je suis venu « dans la haute mer, et la tempête m'a submergé ; « j'ai crié avec effort, et ma gorge est devenue « rauque et desséchée. » Je puis dire encore : « La « crainte et le tremblement se sont étendus sur « moi, et les ténèbres m'ont entouré ; » mais, comme, « retenu dans mon lit et accablé de fatigue, je ne

« puis dicter sans peine, je diffère de te raconter « mes angoisses. »

Le pontife continuait cette lettre en réclamant les prières de l'abbé du mont Cassin et de ses religieux, pour le protéger au milieu du péril où il est tombé. Il pressait l'abbé de se rendre promptement près de lui, pour l'aider de ses conseils, et le chargeait de saluer l'impératrice Agnès qui, depuis quelques mois, habitait le mont Cassin, et Raynald, évêque de Côme, dont Agnès était la pénitente. « Prie-les « fidèlement de notre part, disait-il, de montrer « aujourd'hui tout ce qu'ils ont eu l'un et l'autre « d'affection pour nous. »

N'est-il pas visible, par les aveux et les réticences de cette lettre, que Grégoire ne pouvait nier la précipitation irrégulière de son avénement; et que, sous sa feinte douleur et son humilité, il s'occupait de se ménager une médiatrice près de Henri ?

L'abbé du mont Cassin s'étant rendu quelques jours après à Rome, on raconte que Grégoire lui dit : « Mon frère, tu as bien tardé, » et que l'abbé lui répondit : « Et toi, Grégoire, tu t'es bien hâté « d'occuper le siége apostolique, lorsque le pape « notre seigneur n'était pas encore enseveli. » Mais cette anecdote rapportée par un ennemi semble douteuse, et le zèle constant de Didier pour la cause pontificale, ainsi que l'empressement de Grégoire VII à l'appeler près de lui ne laisse guère de vraisemblance à cette épigramme, répétée longtemps après.

La lettre de Grégoire à l'archevêque de Ravenne

annonçait les mêmes précautions de politique. Après le récit uniforme de la violence que le peuple lui avait faite : « Je vous en prie, disait-il, cette af-« fection que vous avez promis d'avoir pour l'Église « et pour moi particulièrement, comme vous pouvez « vous en souvenir, aujourd'hui que le temps et les « circonstances en réclament la preuve, veuillez la « montrer, sinon pour mes mérites, au moins pour « l'amour des apôtres Pierre et Paul ; invitez vos « suffragants et les fils de votre Église à fléchir « Dieu pour moi, afin qu'il me donne des forces, et « me tende la main pour m'aider à porter le faix « qui m'a été imposé, malgré mes refus et mes ré-« sistances ; et comme je vous aime d'une affection « sincère, j'en exige de vous une semblable, et « tous les bons offices qu'elle suppose. Votre amitié « ne doit pas mettre en doute notre vœu d'unir « l'Église romaine et celle que vous présidez, sous « l'inspiration de Dieu, par une telle concorde, et « autant que le permettra l'honneur de l'une et de « l'autre, par tant de relations de charité que nos « âmes aussi soient rapprochées à toujours dans « une paix non interrompue et une complète affec-« tion. J'exhorte à cela votre prudence ; et sachez « aussi par cette lettre mon vœu et mon désir que « nous puissions échanger entre nous de fréquents « messages, et jouir de cette mutuelle consola-« tion. »

Dans ce ton d'égalité et ces paroles affectueuses de Grégoire VII pour Guibert, on reconnaît l'importance qu'avait encore l'Église de Ravennes, et la

longue prévoyance qui faisait discerner dès lors au nouveau pape son futur antagoniste. En le ménageant ainsi, Grégoire ne se montrait pas moins résolu à ne lui rien céder, et prompt à l'en avertir.

Peu de jours après cette lettre, instruit que Guibert exigeait des habitants d'Imola, placés dans le diocèse de Ravennes, un serment de fidélité pour lui-même, tout autre que celui qui les attachait à l'Église romaine, il s'en plaignit au seigneur d'Imola, le comte Guido. «Le récit d'un tel fait, « lui écrivait-il, nous a d'autant plus étonné que « la charité fraternelle et la probité sacerdotale, dès « longtemps remarquées dans Guibert, éloignent « tout motif de défiance. Nous ne pouvons croire « qu'un homme si prudent soit assez oublieux de « lui-même et du rang qu'il occupe pour vouloir, « lui qui a juré fidélité au prince des apôtres, en- « traîner au parjure les autres qui ont fait le même « serment, et leur arracher des serments parti- « culiers ;» puis, si le susdit archevêque ou si quelque personne que ce soit essaye de distraire les citoyens d'Imola de leur fidélité au Saint-Siége, il charge et prie le comte Guido de leur opposer la force, en attendant la présence de ses légats. «Nous « souhaitons ardemment, ajoute-t-il, avoir s'il est « possible la paix avec tout le monde. Mais quant « à ceux qui travaillent à s'agrandir au préjudice « de saint Pierre, dont nous sommes les serviteurs, « soutenus par la vertu de Dieu autant que par sa « justice, nous ne refusons pas de faire face à leurs « efforts.»

Guibert, cédant aussitôt, ajourna la querelle qui devait éclater pour de plus graves intérêts, mais dont nous avons dû marquer ici la première origine.

Le même soin se montre dans une réponse au duc Goltfried, qui, bien qu'attaché à la cause de Henri, avait, sans doute par déférence pour Béatrix et pour Mathilde, félicité le nouveau pape sur son élection.

Grégoire, en le remerciant, se plaint que cette promotion, qui fait la joie des fidèles, ne soit pour lui-même qu'une source d'amertume intérieure et d'angoisses. « Nous voyons, écrit-il, quelles solli-
« citudes nous obsèdent; nous sentons quel fardeau
« nous presse; et tandis que la conscience de notre
« infirmité tremble sous le poids, notre âme sou-
« haite la dissolution du corps, plutôt qu'une vie
« si périlleuse. La contemplation du devoir qui
« nous est confié nous jette dans une telle inquié-
« tude, que si nous n'étions soutenu par quelque
« confiance dans les prières des hommes religieux,
« notre esprit succomberait à l'immensité des soins
« qui nous accablent; car, par le péché, le monde
« est placé dans cette situation funeste que presque
« tous, et particulièrement ceux qui sont les pré-
« lats de l'Église, s'efforcent de la troubler, au lieu
« de la défendre ou de l'honorer, et, dans leurs con-
« voitises de gain ou de gloire mondaine, s'oppo-
« sent en ennemis à tout ce qui intéresse la religion
« et la justice de Dieu. Chagrin d'autant plus grand
« pour nous qui, dans cette crise difficile, ayant

« reçu le gouvernail de l'Église universelle, ne pou-« vons ni le diriger avec succès, ni l'abandonner « avec sûreté. »

Au milieu de ces plaintes d'un accent si profond et si sincère, Grégoire ne néglige aucun soin de prudence temporelle dans la manière dont il parle de Henri au duc Goitfried ; et ses expressions à cet égard sont une preuve de plus que le message qu'il venait d'envoyer en Allemagne ne devait avoir rien d'injurieux et de provoquant : « Sur le roi, dit-il, « connais toute notre pensée et notre vœu. Per-« sonne, nous le croyons, n'a souci plus que nous « de sa gloire présente et future, et ne la souhaite « avec plus d'effusion. Car c'est notre volonté, au « premier moment favorable, de l'entretenir par « nos légats avec l'affection et la vigilance d'un « père sur les choses qui nous paraissent intéresser « la prospérité de l'Église et l'honneur du trône. « S'il nous écoute, nous aurons de son salut même « joie que du nôtre ; et il ne pourra certainement « faire son salut qu'en se confiant à nos avertis-« sements et à nos conseils, dans la voie de justice. « Mais si (ce que nous ne souhaitons pas) il nous « rend haine pour amour, et si, méconnaissant la « justice de Dieu, il ne paye que de mépris le grand « honneur qu'il a reçu, la sentence : « Maudit soit « l'homme qui détourne son glaive du sang, » ne « retombera pas sur nous, grâce à Dieu. Car il ne « nous est pas loisible de sacrifier la loi de Dieu à « des égards personnels, et de quitter le sentier de « la justice pour la faveur humaine ; l'Apôtre dit :

« Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas « le serviteur de Dieu. »

Pendant que Grégoire VII attendait la réponse de Henri, tout en ne prenant encore que le titre d'élu au pontificat romain, il marquait déjà son audacieuse suprématie. Il ne paraissait timide et réservé que du côté de l'Allemagne, mais ses prétentions embrassaient le reste de la chrétienté; tout, il est vrai, semblait le favoriser, la situation autant que les préjugés des peuples. L'empire d'Occident avait péri sans retour, avec les grandes dominations des Charlemagne et des Otton; tout était divisé en provinces indépendantes, ou en petites souverainetés qui avaient besoin de se faire consacrer aux yeux des peuples, par l'Église de Rome; l'Italie était partagée entre la souveraineté lointaine et mal affermie du roi d'Allemagne, la puissance de Béatrix et de Mathilde si dévouées au Saint-Siége, les conquêtes encore récentes des aventuriers normands, quelques faibles restes de garnisons grecques cantonnées dans un coin de la Calabre, les principautés de Salerne et la République naissante de Venise. Au dehors de l'Italie, les chrétiens d'Espagne, si longtemps abattus par les Maures, révéraient dans l'Église de Rome la protection qu'ils pouvaient attendre contre leurs éternels ennemis. En France, les peuples se souvenaient encore des excommunications lancées contre le fils de Hugues Capet; et un clergé riche et nombreux vénérait l'Église de Rome comme le soutien de son propre pouvoir. Il semblait même que l'Angleterre,

récemment conquise avec l'étendard de saint Pierre, serait plus docile au Saint-Siége sous ses nouveaux possesseurs, qu'elle ne l'avait été sous les Saxons. Les royaumes du Nord, le Danemark et la Suède, depuis peu de temps convertis au christianisme, étaient, au milieu de leur ignorance, plus disposés encore à recevoir le joug et les instructions de l'Église romaine.

Ainsi tout secondait les hautes prétentions d'Hildebrand, et l'excitait à poursuivre en son nom les plans qu'il avait ébauchés sous tant de pontifes ses prédécesseurs.

Dès les premiers jours de son élection, il s'occupa, dans cet esprit, de soumettre plus étroitement à l'Église romaine les provinces d'Espagne qui avaient récemment secoué le joug des Maures. Il choisit pour cette légation le cardinal Hugues le Blanc, dont il venait d'éprouver l'ardeur pour sa cause, dans la crise même de son avénement. Le sévère pontife n'avait pas ignoré, sans doute, les fautes de Hugues le Blanc, et ce qu'on pouvait craindre de cet esprit instable et violent; mais le dévouement actuel couvrait tout aux yeux du pape. Voulant lui assurer l'appui de l'ordre de Cluny particulièrement vénéré des vieux chrétiens d'Espagne, il écrivit à ses légats en France d'obtenir de l'abbé Hugues quelques-uns de ses religieux pour accompagner Hugues le Blanc et l'aider de leurs conseils et de leurs efforts. Prévoyant les répugnances qu'un tel choix pouvait inspirer à Cluny, il invitait les légats à faire tous leurs efforts pour dissiper les

préventions de l'abbé et de ses frères : « Cet homme, « disait-il de Hugues le Blanc, s'est dépouillé de « tout son libre arbitre, et, se rapprochant de notre « cœur et de nos pensées, il nous est uni dans une « même volonté, dans un même désir, et nous « savons que les choses qui lui furent imputées du « vivant de notre seigneur le défunt pape venaient « moins de sa faute que de celle d'autrui. » Ainsi, le sévère pontife employait sans scrupule l'homme corrompu, mais docile, en qui, plus tard, il trouva son ennemi le plus envenimé.

Grégoire, voulant peut-être le récompenser, peut-être l'éloigner, mais connaissant son active hardiesse, l'envoyait en Espagne pour seconder et surveiller la croisade du comte de Rouci, et réclamer, sur toutes les terres enlevées aux infidèles, tribut pour le saint-siége.

Le comte de Rouci, beau-frère du roi d'Aragon, Sanche Ier, après avoir déposé à Rome, dans les mains de l'archidiacre Hildebrand, une promesse écrite de se reconnaître vassal du Saint-Siége pour tout le pays qu'il pourrait conquérir en Espagne, avait différé son entreprise, craignant sans doute de la part des princes chrétiens du pays, presque autant d'obstacles que de celle des Maures. Grégoire VII pressait sur ce point ses deux légats en France qu'il accusait de lenteur ; et en même temps il écrivait aux rois chrétiens d'Espagne et à tous les princes que pouvait tenter cette espèce de croisade, pour leur rappeler quelles conditions y mettait l'Église romaine. Là, ne se disant encore qu'élu au

pontificat romain, il manifestait déjà sur l'Espagne cette prétention d'une souveraineté antérieure et absolue qu'il étendit dans la suite à tous les royaumes connus. « Vous n'ignorez pas, disait-il, que le « royaume d'Espagne a été de temps antiques un « propre de Saint-Pierre, et qu'aujourd'hui encore, « tout envahi qu'il est par les païens, le droit « n'étant pas encore périmé, il n'appartient à « aucun mortel, mais au seul siége apostolique; « car ce qui, par la volonté de Dieu, a passé une « fois dans la propriété de l'Église peut cesser « d'être à son usage, mais ne peut être retran- « ché de son domaine sans une légitime conces- « sion. »

Ce n'est pas tout : le pontife, rappelant les conditions imposées au comte de Rouci et offertes à tous ceux qui voudraient, comme lui, entreprendre des conquêtes sur les Sarrasins d'Espagne, ajoutait ces inflexibles paroles : « Je veux que personne de vous « n'ignore que si vous n'êtes résolus d'acquitter par « juste convention le droit de Saint-Pierre sur ce « royaume, nous nous porterons contre vous de « toute l'autorité apostolique, et nous vous inter- « dirons ce pays plutôt que de voir l'Église sainte « et universelle souffrant de ses fils le même tort « que de ses ennemis, et blessée moins encore dans « ses biens que dans leurs âmes; et pour cela « nous avons envoyé dans vos contrées notre fils « bien-aimé Hugues, cardinal-prêtre de la sainte « Église romaine, mettant dans sa bouche nos « conseils et nos décrets, qu'il vous exposera

« plus complétement et fera exécuter à notre « place. »

Cependant, à l'époque même où se succédaient ces premiers actes de possession du souverain pontife, son titre semblait encore en discussion à la cour d'Allemagne; le roi Henri, en recevant le message du nouveau pape, avait hésité quelque temps sur le parti qu'il devait prendre. Beaucoup d'évêques d'Allemagne et de Lombardie qui redoutaient pour eux le zèle âpre et la sévère inquisition d'Hildebrand, armé du pouvoir pontifical, s'étaient concertés pour une démarche auprès du roi. Ils le supplièrent de casser une élection faite sans ses ordres, lui prédisant que, s'il ne se hâtait de prévenir les violences de cet homme, personne n'en souffrirait un jour plus que lui-même[1].

D'une autre part, Henri, jeune et peu affermi, craignait non pas en Italie seulement, mais en Allemagne et près de lui, la soudaine alliance de quelques-uns de ses grands vassaux avec l'Église de Rome. Il hésitait à prononcer un refus. Dans cet embarras, il envoie un de ses favoris, le comte Eberhard, pour demander aux principaux de Rome par quel motif ils avaient, contre les usages, fait une élection pontificale sans le consulter, et, si la

[1] Episcopi Galliarum protinus grandi scrupulo permoveri cœperunt ne vir vehementis ingenii et acris erga Deum fidei discretius eos pro negligentiis suis quandoque discuteret; atque ideo communibus omnes consiliis regem adorti orabant, ut electionem quæ injussu ejus facta fuerat irritam fore decerneret. (*Lamb. Scha.*, p. 191.)

réponse n'était pas satisfaisante, pour sommer le nouveau pape d'abdiquer aussitôt.

Grégoire reçut avec de grands égards l'ambassadeur allemand; et, après avoir entendu les ordres du roi, il répondit, en prenant Dieu à témoin que jamais il n'avait brigué ce suprême honneur; mais que les Romains l'avaient élu et qu'on lui avait imposé par force le gouvernement de l'Église; que cependant rien n'avait pu le contraindre à se laisser consacrer tant qu'il n'avait pas appris par un message certain que le roi et les grands du royaume teutonique consentaient à son élection; qu'il avait différé par ce motif, et qu'il tarderait encore à recevoir l'ordination jusqu'à ce que la volonté du roi lui fût directement connue [1].

Pendant qu'il affectait ces ménagements avec l'envoyé de Henri, sa pensée se montrait dans une lettre à Béatrix et à Mathilde : « Notre volonté, « disait-il, à l'égard du roi, comme vous l'avez vu « déjà dans nos lettres, c'est de lui envoyer des « hommes pieux dont la voix puisse le ramener à « l'amour de la sainte Église sa mère, et qui nous « servent à l'instruire et à le transformer assez « pour qu'il soit digne de recevoir l'Empire; que

[1] Is benigne à prædicto viro susceptus est et respondit se Deo teste hujus honoris apicem nunquam per ambitionem affectasse, sed electum se à Romanis, cogi tamen nullo modo potuisse ut ordinari se permitteret, donec in electionem suam tam regem quam principes teutonici regni consensisse certâ legatione cognosceret. Hâc ratione distulisse adhuc ordinationem suam et sine dubio dilaturum. (*Lamb. Scha.*, p. 191.)

« si, contre notre désir, il dédaigne de nous écou-
« ter, nous ne pouvons cependant, ni ne devons
« nous écarter de l'Église romaine, notre mère, qui
« nous a nourris et qui souvent du sang même de
« ses enfants s'est suscitée d'autres fils. Et certes il
« est plus sûr pour nous, en défendant la vérité, de
« résister à Henri pour son propre salut, jusqu'à
« l'effusion de notre sang, que d'aller, consentant à
« l'iniquité pour lui plaire, tomber avec lui dans
« l'abîme. Adieu, chères amies en Jésus-Christ, et
« sachez bien que, dans notre affection, vous nous
« tenez au fond du cœur. »

En même temps Grégoire VII recommandait aux deux princesses de fuir la communion des évêques lombards, de se refuser à tout ménagement, à toutes considérations mondaines.

Cependant, sur le rapport du comte Eberhard, et sans doute en considération de l'embarras des affaires et du parti puissant qui dominait à Rome, la cour d'Allemagne avait pris pour bonnes les réponses d'Hildebrand. Et Henri, accordant son consentement à l'élection, chargea l'évêque de Verceilles, chancelier du royaume d'Italie, d'assister en son nom à la consécration du nouveau pape.

Hildebrand, qui jusque-là n'était pas ordonné prêtre, quoiqu'il eût gouverné l'Église, reçut la prêtrise dans l'octave de la Pentecôte, et peu de jours après, le 30 de juin, lendemain de la fête de saint Pierre, il fut solennellement consacré sur la chaire de l'apôtre.

Grégoire, après cette cérémonie, passa quelques

jours à Rome d'où il publia une bulle à tous les chrétiens fidèles de Lombardie, pour leur annoncer l'excommunication de Godefroi, qui, du vivant de Guido, archevêque de Milan, s'était emparé de cette Église et avait, suivant la forte expression du pape, prostitué au diable l'épouse du Christ. Dans ce bref pontifical, Grégoire VII n'accusait pas encore publiquement le roi de Germanie; mais il l'attaquait dans un évêque nommé par lui, et commençait ainsi cette lutte qui devait être si longue.

En même temps il saisissait une occasion de rapprochement avec l'empereur grec Michel, qui lui avait adressé une lettre de félicitation, apportée par deux moines chargés de pressentir ses intentions sur le moyen de réunir les deux Églises. Ne trouvant pas une telle entremise assez digne de confiance, Grégoire faisait porter sa réponse par le patriarche de Venise, prélat considérable, et fait pour plaire à la cour de Constantinople dont Venise relevait alors. Le pontife, à la fin de sa lettre, saluant l'empereur grec du nom de Majesté, lui exprimait le vœu de voir renouveler l'antique alliance des deux Églises, et d'être, autant qu'il dépendait de lui, en paix avec tous les hommes.

Dans les premiers jours de juillet, Grégoire VII quitta Rome avec une suite de cardinaux et d'évêques pour visiter les villes de l'État romain et reconnaître par lui-même ce qu'il pouvait craindre ou espérer des princes normands, incommodes alliés de l'Église, mais ennemis naturels du roi de Germanie. S'étant rendu d'abord au mont Cassin,

il en repartit avec l'abbé Didier pour Bénévent, que l'empereur Henri III avait cédé au siége pontifical, en laissant le reste de la principauté aux descendants des anciens ducs lombards. Il y reçut l'hommage de Landulphe, le dernier de ces princes, et lui imposa une déclaration portant «que s'il était jamais infidèle à l'Église romaine, soit au pape, soit à ses successeurs, et s'il cherchait à affaiblir en quelque chose l'État bénéventin, ou si, sans le consentement du pape ou de ses délégués il accordait quelque investiture, ou si, de concert avec des hommes de la ville de Bénévent ou du dehors, il imaginait d'imposer ou de recevoir des serments et de créer des divisions, ou si, enfin, par lui-même ou par quelque intermédiaire, il cherchait en quelque façon que ce soit à faire dommage à quelqu'un des fidèles de l'Église romaine, et s'il ne pouvait s'en justifier au tribunal du seigneur apostolique, il perdrait à l'instant sa dignité.»

Dans cette dépendance absolue, on sent la faiblesse de la domination lombarde tombant de toutes parts, et cherchant un appui contre le voisinage envahisseur des Normands.

Avec ceux-ci Grégoire traitait sur un autre pied. Instruit de la jalousie que Richard, comte d'Averse, devenu maître de Capoue, nourrissait contre son frère Robert, duc de Calabre, il se rendit avec une noble confiance à Capoue. Richard, pour faire consacrer par le pape le titre de prince qu'il prenait depuis sa conquête, consentit volontiers à lui prêter foi et hommage, comme Robert l'avait fait jadis au

pape Nicolas. Ce furent les mêmes expressions, la même teneur du serment féodal, le même engagement de n'être d'aucun complot ni entreprise pour tuer, mutiler ou détenir traîtreusement le pape, et de l'aider à occuper et à défendre contre tout venant les régales et domaines de Saint-Pierre, la même promesse enfin de ne rien envahir, occuper, ou même piller de la terre et des principautés de Saint-Pierre, sans une licence expresse accordée par le pape ou ses successeurs. Un tribut était également stipulé. Enfin une seule clause était nouvelle et semblait une arme réservée contre Henri : « Quant au roi Henri, disait Richard dans son « serment au pape, je lui jurerai fidélité, selon « l'avis que j'aurai reçu de toi ou de tes successeurs, et toujours sauf ma fidélité à l'Église « romaine. »

Durant ce voyage, et du palais même du chef normand, Grégoire suivait les affaires d'Allemagne, et y cherchait contre Henri un plus puissant auxiliaire. Le duc de Souabe, Rodolphe de Rheimfelden, l'avait prévenu lui-même à cet égard, en lui écrivant pour l'assurer de son zèle et de sa médiation. Grégoire lui répondait de Capoue [1] : « Nous vou-

[1] Undè nobilitatem tuam scire volumus, quià non solum circà regem Henricum, cui debitores exsistimus ex eo quod ipsum in regem elegimus, et pater ejus laudandæ memoriæ, Henricus imperator, inter omnes Italicos in curià suà speciali honore me tractavit, quodque etiam moriens ipse Romanæ ecclesiæ per venerandæ memoriæ papam Victorem prædictum suum filium commendavit, aliquam malevolentiam non obser-

« lons que ta seigneurie sache que pour le roi « Henri, auquel nous sommes lié par cela seul que « nous l'avons élu roi, et que son père, l'empereur « Henri, de louable mémoire, m'a distingué dans sa « cour entre tous les Italiens par des égards parti- « culiers, et en mourant l'a recommandé à l'Église « romaine par l'entremise du pape Victor, nous « n'avons aucune malveillance; et nous ne vou- « drions prendre en haine aucun homme chrétien.» Mais en même temps il pressait le duc Rodolphe de venir conférer avec lui, avec l'impératrice Agnès, la comtesse Béatrix, Raynald, évêque de Côme, et d'autres personnes craignant Dieu; il promettait de lui communiquer tous ses desseins, toutes ses intentions, et de les réformer, s'il était besoin, d'accord avec lui [1] : «Nous prions donc ta prudence, disait-il « à la fin de sa lettre, de t'appliquer à grandir en « fidélité pour Saint-Pierre, et de ne point tarder à « visiter le seuil de sa demeure et par un motif de « piété et par la considération d'un grand intérêt.»

En même temps il annonçait ce projet de conférence à Raynald, évêque de Côme, alors exposé par son zèle pour l'Église romaine à la haine des schismatiques lombards [2] : «Vous savez, lui disait-il,

vamus, sed neque aliquem christianum hominem. (P. 1211, *Act. Concil.*)

[1] Prudentiam tuam rogamus, ut in fidelitate beati Petri semper studeas crescere, et ad limina ejus, tum causâ orationis, tum consideratione tantæ utilitatis, non pigeat te venire. (*Act. Concil.*, p. 1211.)

[2] Novistis quidem, si benè fortasse meministis, quam sæpe

« toi et notre fille chérie, l'impératrice Agnès, ce « que je pense du roi, ce que je souhaite de lui; « plus que personne je le voudrais comblé des « biens de la terre; mais vous savez aussi combien « de fois je vous ai dit mon vœu que nul ne mène « une vie plus sainte que lui, car je me dis en moi- « même : Si les mœurs, la bonne vie et la piété « d'un particulier ou d'un prince quelconque ser- « vent à l'honneur et à la gloire de la sainte Église, « que ne ferait pas celle de l'homme qui est le chef « des laïques, qui est roi et sera, si Dieu le permet, « empereur de Rome?» Grégoire ajoutait que, dans ce mois même, le duc Rodolphe devait passer en Lombardie[1]; et avec ses conseils, ceux de Raynald, de l'impératrice Agnès et de Béatrix, qui, disait-il, avait souvent et beaucoup travaillé pour la paix, il se promettait de régler les choses de telle sorte que le roi, n'ayant rien à craindre de sa part, lorsqu'il viendrait en Italie, trouverait tout paisible.

Il annonçait également à Anselme, nommé évêque de Lucques[2], cette intervention pacifique

utrique dixerim, quod eo religione sanctiorem nullum vivere vellem; hoc scilicet, mente mecum versans: si cujuspiam privati et alicujus principis boni mores, vita et religio, honori sanctæ ecclesiæ exsistant, et augmento; quid illius, qui laïcorum est caput, qui rex est, et Romæ, Deo annuente, futurus imperator? (*Greg. pap.* Epist. XIX., p. 1212).

[1] Ducem Rodolphum Longobardiam intraturum in hoc primo septembre audivimus. (*Ibid*).

[2] Personæ namque tales hoc opus conantur perficere; carissima utique filia nostra Agnes imperatrix, nec non et gloriosa Beatrix cum filiâ Mathildi: Rodolphus quoque dux Sueviæ,

d'Agnès, de l'illustre Béatrix et de sa fille Mathilde, et enfin de Rodolphe, duc de Souabe; mais il n'en prescrivait pas moins à ce prélat de refuser toute investiture de la main du roi jusqu'au moment où Henri, donnant satisfaction à Dieu, touchant son commerce avec des excommuniés, pourrait avoir la paix avec l'Église.

A un autre prélat de Lombardie, Brunon, évêque de Vérone, qui lui demandait le pallium, il répondait dans le même esprit de conciliation et de paix. En l'invitant à venir, selon l'usage, chercher lui-même cette distinction, il ajoutait [1] : « Nous voudrions « alors montrer, en votre personne, de quel sincère « amour nous chérissons le salut du roi, et combien « nous souhaitons veiller à sa gloire devant Dieu « et selon le monde, pourvu que lui-même s'appli- « que à rendre gloire à Dieu, et, laissant là les « passions de la jeunesse, imite la conduite des « saints rois. »

On le voit par ces détails divers, Grégoire VII n'avait pas alors l'intention de poursuivre mortellement Henri. Il eût traité volontiers avec le jeune prince ; mais il voulait pour arbitre de ce différend un ambitieux vassal du roi de Germanie et trois

quorum religiosa consilia spernere nec possumus, nec debemus. (*Greg. pap.* Epist. XXI, p. 1212.)

[1] Volumus etiam tunc præsentiæ tuæ ostendere, quàm sincero amore regiam salutem diligamus, quantùmve circà ejus honorem et secundùm Deum et seculum invigilare desideremus, si ipse Deo debitum honorem studuerit exsequi, et formam sanctorum Regum, omissis puerilibus studiis, sapienter imitari. (*Greg. pap.* Epist. XXIV, 1216.)

femmes, l'une autrefois prisonnière dans le camp de Henri III, l'autre nourrie dès l'enfance dans la haine de l'Empire et l'amour de l'Église, et la dernière enfin, impératrice déchue qui se sentait la pénitente de Rome bien plus que la mère de Henri.

Mais ce premier projet de conciliation ne réussit pas; Rodolphe, malgré l'invitation du pape, se sentant arrêté, soit par les défenses de Henri, soit par la crainte d'exciter ses soupçons, ne fit pas le voyage de Rome, et Grégoire VII continua de défendre à tout évêque nommé de recevoir l'investiture des mains de Henri. La défiance du pontife se montrait en toutes choses et s'étendait surtout à ceux qui pouvaient servir le roi de Germanie et défendre sa cause. De ce nombre était, au premier rang, le duc Gottfried, absent d'Italie depuis quelques années, et retenu dans sa province de Lorraine, où Mathilde n'avait fait qu'un court passage et ne voulait pas retourner.

Là Gottfried avait recueilli la succession du duc son père, l'époux de Béatrix ; et cet héritage lui avait déjà suscité des querelles avec les hommes d'Église. Les moines de Saint-Hubert, dans les Ardennes, aux confins du duché de Bouillon, réclamaient sur le jeune duc une riche donation de terres et de biens mobiliers que Gottfried, son père, leur avait faite, avant de mourir, et pour gage de laquelle il avait, dit-on, déposé, dans les mains de l'abbé, une cassette d'ivoire renfermant de saintes reliques.

Le nouveau duc, sans contester tout à fait ce vœu,

avait tâché de le réduire. Il avait retranché de la donation plusieurs domaines donnés à des hommes d'armes de son père, et il avait gardé pour lui la moitié de l'argent et des meubles. L'abbé de Saint-Hubert se plaignait, de plus, que Goltfried avait repris par force la cassette d'ivoire, pour en faire un don agréable à Mathilde, qui, souvent rappelée par lui, différait toujours de repasser les monts. L'abbé de Saint-Hubert avait supporté cet affront. Mais, aussitôt qu'il apprit l'élévation de l'archidiacre Hildebrand, si zélé défenseur de l'Église, il crut le moment favorable pour réclamer ce qu'il appelait l'aumône du bon duc Goitfried.

Il partit avec Herimann, évêque de Metz, pour aller à Rome invoquer le jugement du pape. Arrivés près de Luna dans la Toscane, l'évêque et l'abbé virent venir, au-devant d'eux, un messager de Béatrix, qui les invitait, au nom de cette princesse et de sa fille Mathilde, à s'arrêter à Pise, pour y solenniser auprès d'elles les fêtes de Pâques.

L'évêque et l'abbé acceptèrent avec joie, comme une protection puissante, l'hospitalité de la belle-mère et de la femme du prince qu'ils allaient accuser près du saint-père. Ils se rendirent sans retard au palais des princesses, où plusieurs évêques et une foule de prêtres et de chevaliers étaient réunis, pour les cérémonies de la semaine sainte.

Pendant que l'évêque de Metz, invité par honneur à célébrer l'office, chantait la grand'messe dans la chapelle du palais, le bon abbé de Saint-Hubert, ébloui des pompes de cette cour d'Italie et de la

riche parure des princesses, se tenait humblement dans la foule, la tête couverte, et chantant à demi-voix avec deux religieux, ses chapelains. Mathilde, l'ayant aperçu, le fit appeler, et le força de prendre son propre siége dans le chœur.

Après le service divin, sachant que l'abbé devait partir le jour suivant, la comtesse le reçut en particulier, écouta ses plaintes contre son mari, lui dit qu'il fallait consulter sur tout celà le seigneur pape, et, pour lui assurer facile accès, lui donna des lettres de recommandation, qu'elle le chargeait, dit-elle, de remettre au pontife de la part de Mathilde.

Arrivé à Rome avec l'évêque de Metz, l'abbé de Saint-Hubert présenta ses lettres et fut gracieusement accueilli. Il demeura sept jours dans cette ville, admis souvent avec faveur auprès du pape. Une fois qu'il était demeuré jusqu'au soir, à s'entretenir avec le pontife dans sa maison de Laurente, aux portes de Rome, Grégoire VII ordonna au préfet Armandus de le reconduire, sous escorte, à l'hôtellerie, où les deux voyageurs allemands étaient logés. Ce n'est pas tout : au départ de l'abbé, le pape lui remit une bulle, qui plaçait sous la sauvegarde du saint-siége, et garantissait, sous peine d'anathème, tous les biens présents et à venir du couvent de Saint-Hubert, et toutes les donations qui lui étaient ou lui seraient faites. L'abbé de Saint-Hubert, dit la chronique du couvent, dans un esprit de paix, avait demandé d'être relevé de l'obligation de recueillir le legs contesté par Goltfried ; mais le pape n'y voulut pas consentir, et il remit à l'abbé

deux brefs qui prescrivaient à l'évêque de Cologne et à l'évêque de Laon d'engager par conseil, ou de forcer, par l'ascendant du ministère épiscopal, le duc Goitfried à s'acquitter enfin du vœu de son père.

Muni de cette bulle et de ces lettres, l'abbé revint à Pise rendre compte à Mathilde de ce qu'il avait fait, et il reçut d'elle de riches présents pour son monastère. De retour dans les Ardennes, il transmit les lettres pontificales aux deux évêques de Cologne et de Laon.

Sous la crainte de Rome et l'instance des prélats, Goitfried céda, fort mécontent, sans doute, du zèle de Mathilde pour les communautés qui plaidaient contre lui. Et bientôt après, cependant, il partit pour la retrouver en Italie, où elle était près du pontife que le duc avait félicité de son exaltation quelques mois auparavant. En répondant, à cette première époque, au message flatteur de Goitfried et en le traitant avec bienveillance du titre de fils très-chéri de Saint-Pierre, Grégoire VII lui avait cependant marqué dès lors le sujet de contradiction qui s'élevait entre eux : « Touchant le roi, lui avait-il « écrit, tu peux connaître pleinement notre pensée « et notre vœu. Dans toute la mesure de jugement « que nous avons reçu de Dieu, nous croyons que « personne n'a plus de sollicitude et de bienveillance « que nous pour la gloire présente et future de « Henri..... mais il ne nous est pas loisible de « faire passer un intérêt, quel qu'il soit, de bien- « veillance personnelle avant la loi de Dieu, ni de « sortir du sentier de la justice par complaisance

« humaine. L'Apôtre a dit : Si je voulais plaire aux « hommes, je ne serais pas le serviteur de Dieu. »

C'était d'avance la réponse à toute négociation que pouvait essayer Goltfried dans l'intérêt de Henri, et l'on ne voit pas que ce dernier voyage du duc de Lorraine en Italie ait plus servi la cause de son suzerain auprès du pape que la sienne même auprès de Mathilde.

La comtesse, à cette époque, avait quitté sa cour de Pise, pour venir à Rome, où son crédit s'étendait à tout et faisait parfois plier l'inflexibilité même des censures apostoliques. On en vit un exemple dans cette première année d'avénement et de réforme.

Gébéhard, évêque de Prague et propre frère de Wratislas, duc de Bohême, avait longtemps convoité l'évêché d'Olmutz, qu'il voulait réunir au sien par l'expulsion du possesseur, l'évêque Jean. N'ayant pu l'obtenir de son frère, ni par prières, ni par présents [1], il vint un jour à Olmutz, comme pour rendre visite à l'évêque. Mais tout à coup il le fit saisir par des hommes d'armes apostés et [2] l'accabla de traitements cruels, lui arrachant lui-même les cheveux.

L'évêque Jean ne se laissa point extorquer par ces violences la renonciation qu'on lui demandait, et il porta plainte à l'apocrisiaire Rodolphe, envoyé

[1] Ad urbem Olmutz, tanquám Johannem Episcopum visitaturus venit. (*Ann. Saxo, Eccard., corp. hist.*, t. I, p. 534.)

[2] Capillando inhumanis injuriis affecit. (*Id.*, p. 515.)

récemment par Grégoire VII en Bohême, sur la demande de Wratislas. Rodolphe suspendit Gébéhard de son évêché et même des fonctions du sacerdoce. Cette juste punition excita quelques troubles en Bohême, et le légat se vit forcé de lever en partie l'interdit[1]; mais il fit alors partir les deux évêques pour comparaître au tribunal de Rome, où ils arrivèrent et présentèrent leurs mémoires au pontife[2].

Rien ne justifiait l'évêque de Prague; il y avait dans son entreprise simonie, violence, impiété, tout ce que le pape punissait de ses plus rigoureux anathèmes.

Heureusement pour cet évêque, la comtesse Mathilde[3] se trouvait dans le même temps à Rome, auprès du pontife, qui, suivant l'expression d'un chroniqueur, réglait par elle toutes les affaires humaines ou divines. Gébéhard vint grossir le cortége de la comtesse, où se pressaient tous les nobles romains, et il fit valoir une parenté assez éloignée qui le liait par sa mère à la famille de Mathilde. Ayant écouté cette généalogie, Mathilde honora dès lors l'évêque Gébéhard et le recommanda au seigneur apostolique. Si elle n'avait pas été à Rome, Gébéhard perdait son titre, ses richesses, son rang, et aurait peut-être été interdit même de l'office de

[1] Undè jubente Rodolpho Apocrisiario, proficiscuntur prædicti episcopi Romam. (*Ann. Sax.*, p. 515.)

[2] Litterarum suarum offerunt normam. (*Annal. Sax.*, *Ecard.*, *corp. hist.*, t. I, p. 515.)

[3] Hanc omnis ordo senatorius honorabat, et Papa ipse per eam divina et humana negotia disponebat. (*Id.*)

prêtre [1]. Mais les instantes prières de Mathilde l'emportèrent : Grégoire termina souverainement le litige entre les deux évêques sans punir l'agresseur, et en leur prescrivant de s'en retourner chacun dans son diocèse et d'y vivre en paix.

Une chose enhardissait le pontife, et ajoutait à cette foi orgueilleuse qu'il avait dans son propre pouvoir ; c'étaient les agitations prolongées de l'Allemagne et la révolte d'un grand nombre de princes et d'évêques contre l'autorité de Henri.

Les Saxons continuaient la guerre avec le secours de plusieurs des grands du royaume de Germanie. L'archevêque de Magdebourg, l'évêque d'Alberstadt étaient entrés dans leur confédération. Grégoire les eût sans doute ouvertement encouragés s'il avait été sans crainte du côté de l'Italie; mais sa négociation infructueuse avec Robert Guiscard le fit hésiter quelque temps. Revenu à Rome après quelques mois de séjour sur le territoire de Capoue, il fit partir des messagers pour Henri et pour les confédérés de Saxe, les exhortant à la paix, et s'offrant comme médiateur.

« Parmi les soins qui me tourmentent, disait-il « dans une lettre à l'archevêque de Magdebourg et « à ses alliés, ma plus grande affliction, c'est d'ap- « prendre qu'il s'est élevé entre vous et le roi Henri, « votre seigneur, une telle dissension, de telles « inimitiés qu'il s'ensuit beaucoup de meurtres,

[1] Quà interveniente et multis apostolicum precibus fatigante pax facta est. (*Ann. Sax.*)

« d'incendies, de déprédations des églises et des « pauvres, et que la patrie est misérablement rava- « gée. Par ce motif, nous avons envoyé au roi, « pour l'avertir de la part des apôtres Pierre et « Paul, qu'il ait à s'abstenir des armes et de toute « violence militaire, jusqu'au jour où nous lui « adresserons les légats du siége apostolique qui « puissent rechercher avec zèle les causes d'une si « grande division, et, par un jugement équitable, « rétablir la paix et la concorde. Nous avons voulu « vous prier et vous avertir, vous aussi, d'observer « la même trêve, et de ne mettre aucun obstacle à « nos efforts pour consolider la paix. »

Le pontife ajoutant que, de sa part, le mensonge serait un sacrilége, promettait la plus impartiale justice; mais de cela seul qu'il ne blâmait pas les évêques allemands, armés contre leur souverain, ses dispositions étaient manifestes[1].

Henri semblait alors dans un grand péril. La révolte de la Saxe avait gagné la Thuringe. Les châteaux qu'il avait élevés dans ces provinces étaient assiégés de toutes parts. La reine même, enfermée dans l'une de ces places, n'obtint la liberté d'en sortir que par la protection de l'abbé d'Hirsfeld. Henri, pour occuper une forte position sur le Rhin, était venu dans la ville de Worms qui, tourmentée par son évêque, avait récemment expulsé une milice que ce prélat tenait à ses ordres, suivant la coutume des seigneurs ecclésiastiques d'Allemagne.

Le roi trouvait là des habitants zélés pour sa cause, mais il n'y tenait pas sa cour avec la splen-

deur accoutumée. Les revenus des domaines royaux étaient interceptés. Les évêques, les abbés ne lui envoyaient plus de présents, et l'on était obligé d'acheter les choses nécessaires à son usage de chaque jour. Il avait appelé près de lui tous ses grands vassaux, et la plupart arrivèrent, mais sans troupes et sans secours.

Les archevêques de Mayence et de Cologne, l'évêque de Strasbourg et celui de Worms, les ducs de Bavière, de Souabe et de Carinthie lui déclarent qu'ils ne peuvent l'aider dans une guerre injuste.

Cette situation peut expliquer le langage singulier que tenait alors Henri dans ses lettres au pontife de Rome. Il s'accusait de n'avoir pas rendu assez d'honneurs au sacerdoce.

« Coupable et malheureux que nous sommes, « lui disait-il, en partie par l'erreur d'une jeunesse « trompeuse, en partie par la liberté de notre abso- « lue puissance, en partie par les déceptions de « ceux dont nous avons trop suivi les conseils, nous « avons péché contre le ciel et devant vous, et nous « ne sommes plus dignes du nom de votre fils, car « non-seulement nous avons envahi les biens eccle- « siastiques, mais nous avons vendu quelquefois les « églises elles-mêmes à des hommes indignes, im- « prégnés du poison de la simonie. »

Du reste, Henri se gardait bien de demander l'arbitrage du pape sur les affaires de Saxe, il voulait seulement prévenir toute rupture avec le pontife, dans un moment où il se sentait faible contre ses sujets révoltés.

Inquiet, en effet, de la fidélité de ses grands vassaux, voyant ses troupes mal disposées, il se résolut, par les conseils même de ses plus fidèles amis, à traiter avec les Saxons. Ceux-ci demandaient que le roi rétablît le duc de Bavière, qu'il reçût en grâce les archevêques de Mayence, de Cologne, enfin qu'il s'engageât à ne plus introduire d'étrangers dans la Saxe.

Quinze évêques et plusieurs princes vinrent, de la part du roi, traiter avec les Saxons dans leur camp. Ceux-ci ajoutèrent à toutes les conditions que si le roi se repentait jamais du traité et refusait de l'accomplir, les confédérés reprendraient les armes, et, par le jugement des princes assemblés, priveraient le roi de la couronne comme coupable de parjure. Les évêques chargés de négocier pour Henri souscrivirent à tout, et ce prince, content d'avoir détourné le péril d'une confédération si redoutable, reçut les principaux chefs des Saxons, leur donna le baiser de paix, et fit partir en leur présence l'ordre, aux garnisons qui lui restaient encore dans la Saxe, d'abandonner les forts qu'elles occupaient. A ce prix il espérait dissoudre la puissante coalition formée contre lui, et éluder plus tard quelques-unes de ses promesses. Ensuite, avec une confiance qui n'était pas d'un prince vulgaire, il renvoie ses propres troupes, comble de présents ceux des chefs qui s'étaient montrés les plus fidèles, et se rend au milieu des Saxons, dans la ville de Goslar.

Cependant les ordres qu'il avait donnés en ap-

parence pour l'abandon des forteresses royales tardaient à s'exécuter. Il lui en coûtait surtout de livrer le château de Hartzbourg, bâti sur une hauteur si favorable au cœur d'un important pays, avec tant d'efforts dispendieux, et entouré de si hautes murailles, qui, dans la dernière guerre, avait vu se briser tous les efforts des Saxons. Les officiers du roi, les principaux de la garnison enfermés dans cette place, tout à la fois inquiets et fiers des ravages dont ils avaient longtemps et impunément tourmenté les plaines voisines, refusaient d'ouvrir leur asile, et Henri, voulant lui-même prolonger ce délai, proposa, pour statuer sur quelques difficultés dernières, de réunir dans Goslar une diète de tous les princes de Germanie.

Elle fut assemblée, en effet, le 10 mars 1074; mais il ne s'y trouvait que les princes de la Saxe et de la Thuringe; et déjà les peuples de ces provinces reprenaient les armes pour forcer le roi à tenir ses promesses. Henri, cependant, alléguait l'absence des autres princes convoqués à la diète, et il cherchait, par ce détour et d'autres discussions incidentes, à différer encore la remise et la destruction des forteresses. Mais le péril s'accrut bientôt par le grand nombre et l'animosité des troupes saxonnes qui marchaient vers Goslar. Les prélats même qui avaient servi de médiateurs au roi, l'archevêque de Brême, l'évêque d'Osnabruck et quelques grands de la Saxe, attachés à son parti, et qui avaient eu même leurs biens confisqués par les rebelles, menaçaient de le quitter et de se réunir à leurs concitoyens.

Henri, retombé dans le péril qu'il avait voulu conjurer, cède enfin. Il promet de nouveau de rétablir Otton, duc de Bavière, et il donne enfin l'ordre de raser les forteresses que ses troupes occupaient encore. Il prescrit seulement que l'on conserve dans Hartzbourg le palais et l'église environnée d'un monastère.

Les chroniqueurs saxons prétendent même qu'il avait ordonné à ses officiers d'abattre seulement quelques créneaux des tours; mais ceux-ci ayant appelé, ou n'ayant pu refuser le secours des paysans du voisinage, qui accouraient en foule pour voir tomber l'instrument de leur servitude, le château fut détruit, de sorte qu'il ne resta pas pierre sur pierre. Animé par la vengeance et le pillage [1], le peuple ne s'arrête pas là. Il détruit également tout ce qu'il trouve dans l'enceinte de la forteresse, et le palais du roi, et l'église, et le monastère. Il brûle l'autel, brise les cloches; et, exhumant les corps d'un frère et d'un fils premier né de Henri, qu'il avait fait ensevelir dans ce lieu, il les profane et en disperse les débris.

A cette nouvelle, Henri, encore au milieu de ses ennemis, contient sa colère et reçoit les excuses des grands de la Saxe qui rejettent cet attentat sur l'aveugle fureur des paysans. Il continue pendant quelques jours d'ordonner lui-même la destruction de ses autres forteresses, et, avant la fin du mois de mars, il se presse de quitter la Saxe, la rage dans

[1] *Bruno de Bello Saxonico*, pag. 111.

le cœur, et jurant qu'il n'y rentrerait que lorsqu'il aurait le pouvoir de la maîtriser à son gré [1]. Il se rend à Worms, où il retrouve la reine qui, pendant les agitations de cette campagne malheureuse, était accouchée dans l'abbaye d'Hersfeld, d'un fils baptisé sous le nom de Conrad, et dans la suite si funeste à son père.

Henri, parcourant ses provinces des deux rives du Rhin, se flatte alors de trouver les princes de la Germanie moins favorables aux Saxons, et de leur faire ressentir l'injure cruelle qu'il a reçue dans Hartzbourg; car, au milieu de la tumultueuse anarchie de ces temps, la dignité du roi de Germanie avait un grand pouvoir sur l'esprit des princes et du peuple.

En même temps, Henri fait partir pour Rome une députation chargée d'exposer au pontife la cruauté sacrilége des Saxons, le crime de ceux qui, par haine de leur roi, ont violé les tombeaux des princes, brisé les autels et réduit en cendre une église consacrée. Mais ces attentats que, dans une autre occasion, Grégoire VII aurait frappés de tous les anathèmes de l'Église, étaient bien loin alors d'attirer sa colère. On prétendait que des émissaires partis de Rome avaient fomenté les troubles de la Saxe, et il est certain, du moins, que l'autorité du pape était invoquée par les rebelles, et que des prêtres et des seigneurs zélés pour sa cause avaient excité souvent au nom de Dieu les paysans de la

[1] *Bruno de Bello Saxonico*, pag. 111.

Saxe à se délivrer d'un prince accusé de licence sacrilége et de tyrannie. A cette distance des lieux et dans cette confusion des plaintes, Grégoire VII ne pouvait se hâter de donner tort à ceux qui semblaient s'être armés pour l'intérêt de l'Église, et il lui convenait que le roi dont il redoutait la présence en Italie fût tenu au-delà des monts par des troubles dans ses propres États.

A cette même époque, Grégoire réunissait dans Rome un concile où il se proposait de publier ses desseins pour la réforme du clergé et pour l'agrandissement de l'Église, deux choses qu'il ne séparait pas dans son zèle plein d'ardeur et de politique.

Les lettres mêmes de convocation aux archevêques d'Italie annonçaient la hauteur et la fermeté de ses projets. Il écrivait au patriarche d'Aquilée :

« Les princes et les gouverneurs de ce monde, « ne cherchant que leur intérêt et non celui de « Jésus-Christ, foulent aux pieds tout respect et « oppriment l'Église comme une vile esclave. Les « prêtres et ceux qui paraissent chargés de la con- « duite de l'Église sacrifient la loi de Dieu, se dé- « robent à leurs obligations envers Dieu et envers « leur troupeau, ne poursuivent dans les dignités « ecclésiastiques qu'une gloire mondaine, et con- « sument dans les pompes de l'orgueil et les dé- « penses superflues ce qui devrait servir à l'utilité « et au salut du grand nombre.

« Le peuple, que nulle direction de ses prélats, « nuls sages conseils ne conduisent dans la voie de « la justice, et qui est plutôt instruit par l'exemple

« de ses chefs à toutes les choses pernicieuses, se « précipite dans tous les crimes, et porte le nom de « chrétien, non-seulement sans accomplir les « œuvres, mais sans conserver même la foi : c'est « pourquoi, confiant dans les miséricordes de Dieu, « nous avons résolu d'assembler un synode pour la « première semaine de carême, afin de trouver, « avec le conseil de nos frères, un remède à tant « de maux, et pour ne pas voir de nos jours la « ruine irréparable et la destruction de l'Église ; ainsi « nous prions votre fraternité, et nous vous avertis- « sons de la part du bienheureux Pierre, prince des « apôtres, de vous rendre, au terme fixé, près de « nous, en convoquant par cette lettre et par les « vôtres, vos évêques suffragants ; car nous vien- « drons au secours de la liberté ecclésiastique et de « la religion avec d'autant plus de sûreté et de « force, que nous serons de plus près environnés « par les conseils de votre prudence et par le con- « cours de nos autres frères et leurs sages avis. »

Le pontife adressait la même invitation à Guibert, archevêque de Ravenne et secret ennemi du siége de Rome. Enfin il appelait à Rome pour la même époque les princes d'Italie les plus dociles à l'Église : Gisulphe, prince de Salerne, Azon, marquis d'Este la comtesse Béatrix et sa fille Mathilde, à laquelle il donne dans sa lettre le titre singulier de jeune fille d'un heureux naturel.

Le 13 mars 1074, le jour même où Henri cédait dans Goslar à la nécessité et aux impérieuses demandes des Saxons, Grégoire, dans la splendeur de

sa dignité nouvelle, ouvrit cette assemblée qui, suivant ses paroles, devait rétablir la foi chrétienne dans la liberté des anciens jours.

La réunion du concile fut nombreuse; on y remarquait cependant l'absence des évêques allemands, présage de la division prochaine de l'Église et de l'Empire. Il manquait aussi presque tous les évêques de Lombardie. Quand le pape entra dans le concile, un cri s'éleva de toutes parts : « Longue « vie à Grégoire! » On contemplait avec admiration, avec envie, avec crainte, l'ancien archidiacre de Rome, celui qui, depuis vingt ans, était l'âme de tant de conciles, le directeur de tant de papes, élevé enfin lui-même sur la chaire apostolique, et devenu gardien des clefs de saint Pierre. Grégoire était alors âgé de soixante ans. Il n'avait rien perdu de sa première ardeur; ses yeux noirs et vifs brillaient comme animés du feu de l'inspiration, et leurs regards sévères semblaient pénétrer dans les consciences et surprendre les cœurs infidèles ou douteux.

Ce concile, dont les actes ne sont pas venus littéralement jusqu'à nous, suspendit du service des autels les prêtres simoniaques, ceux qui vivaient avec des épouses ou des concubines; et il invita le peuple à ne plus reconnaître leur autorité et à ne plus recevoir de leur main aucun sacrement.

En promulguant ces décrets, Grégoire disait lui-même dans ses lettres aux évêques : « Nous avons « voulu que ceux qui ne sont pas corrigés par « l'amour de Dieu et par la dignité de leur office,

« soient ramenés à la raison par le respect humain et « les objurgations populaires. » Lui-même avait provoqué ces objurgations et excité, pour ainsi dire, le soulèvement des laïques à l'appui de ses sévères interdictions. C'est l'esprit d'une lettre qu'il adressait aux habitants des provinces de Franconie, pour les inviter directement à rejeter le ministère des prêtres indignes. Rien de plus extraordinaire que cette lettre, et qui marque mieux l'indomptable volonté du pontife.

Elle ne nous est pas parvenue dans le recueil, incomplet d'ailleurs, du registre pontifical; et l'on conçoit, en la lisant, que la sage réserve de l'Église n'ait pas avoué le procédé violent et bien inusité que cette lettre autorise. Mais le pouvoir qu'elle exerça, les graves témoins qui la citèrent, les chroniques contemporaines qui la reproduisent, en constatent la véracité, et ce qu'elle offre même d'étonnante hardiesse n'est que plus en rapport avec l'impétueux génie du pontife.

« Nous avons appris, dit cette lettre adressée aux « fidèles des provinces de Germanie, que plusieurs « évêques de votre pays, des prêtres, des diacres et « des sous-diacres ont commerce avec des femmes, « approuvent ce désordre et le tolèrent. Nous vous « prescrivons de ne leur obéir en rien, et de ne « point vous soumettre à leurs ordres, de même « qu'ils ne se soumettent pas aux préceptes du siége « apostolique et à l'autorité des saints Pères. Selon « le témoignage de l'Écriture, la même peine frappe « ceux qui font le mal et ceux qui le favorisent. »

Après avoir ajouté « que tous les fidèles doivent « savoir que la simonie et la fornication excluent « du service des autels », le pontife disait : « C'est « pourquoi, nous adressant à tous ceux en la foi et « la dévotion de qui nous avons confiance, nous « vous prions et vous avertissons par l'autorité « apostolique, quoi que puissent dire ou ne pas dire « vos évêques, de refuser le ministère de tous ceux « que vous saurez promus et ordonnés par simo- « nie ou plongés dans le crime de fornication [1]. »

Dans le même concile, on suspendit de leurs fonctions Liémar, archevêque de Brême, Garnier, évêque de Strasbourg, et Henri, évêque de Spire, qui,

[1] Audivimus quod quidam Episcoporum apud vos commorantium, aut sacerdotes, et diaconi, et subdiaconi mulieribus commisceantur aut consentiant aut negligant. His præcipimus vos nullo modo obedire, vel illorum præceptis consentire, sicut ipsi apostolicæ sedis præceptis non obediunt neque auctoritati sanctorum patrum consentiunt. Testante divinâ scripturâ, facientes et consentientes par pœna complectitur. Sciunt namque Archiepiscopi et Episcopi terræ vestræ, quod omnibus fidelibus notum esse debet, quoniam in sacris canonibus prohibitum est ut hi qui per simoniacam hæresim, hoc est, interventu pretii, ad aliquem sacrorum ordinum gradum vel officium promoti sunt, nullum in sanctâ ecclesiâ ulterius ministrandi locum habeant, nec illi, qui in crimine fornicationis jacent, missas celebrare aut secundùm inferiorem ordinem ministrare altari debeant. *Et infra :* Quapropter ad omnes de quorum fide et devotione confidimus nunc convertimur, rogantes vos et apostolicâ auctoritate admonentes ut quidquid Episcopi dehinc loquantur aut taceant, vos officium eorum quos aut simoniacè promotos et ordinatos aut in crimine fornicationis jacentes cognoveritis, nullatenùs recipiatis. (*Baluze, Miscellanea*, t. VII, p. 125.)

depuis longtemps sommé de répondre sur sa vie molle et scandaleuse, avait refusé de comparaître à Rome. Les évêques de Pavie et de Turin, Godfried, évêque de Milan, furent également excommuniés. Denis, évêque de Plaisance, fut déposé; mais le pape fit accorder à Hermann, évêque de Bamberg, un délai pour se justifier.

Les puissants du siècle vinrent après les évêques. Robert Guiscard, duc de Pouille, de Calabre et de Sicile, qui non-seulement avait refusé obéissance au pape, mais qui, dans ce moment même, assiégeait la ville de Bénévent, patrimoine de l'Église, fut frappé d'anathème avec tous ses adhérents. Le pape et le concile menacèrent seulement d'excommunication Philippe Ier, roi de France, s'il ne se justifiait devant les nonces apostoliques.

Grégoire reçut dans ce même concile un hommage qui flattait sa haine secrète pour Henri. Salomon, roi de Hongrie, allié de Henri, dont il avait épousé la sœur Judith, venait d'être chassé du trône par un seigneur nommé Géza, son parent, qui se hâta d'écrire au pape pour faire consacrer son usurpation.

Grégoire lut ses lettres à l'assemblée, et, n'étant frappé que des protestations d'obéissance qu'elles renfermaient, il répondit au nom du concile pour féliciter l'usurpateur de ce que son cœur et son esprit étaient enflammés d'un feu divin qui lui inspirait la vénération du Saint-Siége. « Nous voulons, « lui disait-il, que tu ne doutes nullement de notre « affection; et dans l'effusion de nos sentiments

« paternels pour toi, nous t'assurons que tu peux « réclamer et obtenir près de nous, sans aucune « hésitation, toutes les choses utiles à ton salut et « à ta gloire ; et si quelqu'un de tes ennemis entre- « prend méchamment de te nuire, non-seulement il « sera exclu de notre audience, mais il sentira que « l'indignation de la grâce apostolique est excitée « contre lui. »

Grégoire indiquait en même temps le marquis d'Azon d'Est, prince d'Italie, comme le médiateur dont Géza devait se servir pour transmettre au Saint-Siége ses demandes et les hommages de son obéissance. « Du reste, disait-il en finissant, que « la divine clémence te mette à l'abri des mena- « çantes adversités de ce monde et te donne des « forces invincibles pour achever ce qu'elle a « voulu. »

Toutefois le pontife ne donnait encore à Géza que le nom de duc de Hongrie, réservant encore le titre de roi, moins par ménagement pour Henri que par une vieille prétention de l'Église romaine à la souveraineté directe de la Hongrie. Le pape enfin termina le concile en frappant d'excommunication cinq seigneurs de la cour de Germanie, désignés comme coupables de vendre les dignités de l'Église.

Grégoire fit aussitôt partir une légation solennelle pour porter ses décrets à Henri. Voulant, malgré son audace, se ménager une médiatrice puissante, il détermina l'impératrice Agnès à faire ce voyage avec son directeur, Raynald, évêque de Côme, et les évêques d'Ostie et de Palestrine,

qu'il envoyait comme légats apostoliques. Henri vint à Nuremberg attendre et recevoir sa mère, qu'il n'avait pas vue depuis dix années.

Les légats, une fois arrivés en Allemagne, ayant appris avec plus de détails les derniers événements de la guerre de Saxe et les humiliations de Henri, prirent plus de hauteur dans le langage et rendirent eux-mêmes leur mission plus sévère. Ils affectent d'abord de refuser toute conférence avec le roi jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'absolution des censures qu'il avait encourues par son commerce avec des hommes frappés d'anathème. En même temps, ils demandent, au nom du pape, la faculté de tenir un concile; cette réunion même semblait difficile. Les rigoureux décrets dont ils étaient porteurs avaient jeté l'effroi dans le clergé d'Allemagne, fort relâché dans sa discipline et ses mœurs. Quelques évêques seulement, et ceux-là surtout qui avaient pris parti dans les troubles de la Saxe, montraient un grand zèle pour accueillir les légats et s'assemblèrent à leur voix en concile national.

Au premier rang se montrait l'évêque d'Alberstadt, le plus ardent promoteur de la dernière révolte contre le pouvoir arbitraire de Henri. Il s'indignait, non pas seulement de la répugnance des officiers du roi, mais de la lenteur des évêques et des abbés à former un synode sous la présidence des légats, et se plaignait qu'on ne reçût pas avec assez d'empressement et d'honneurs les envoyés du siége apostolique.

Grégoire lui écrivit pour le remercier de son

pieux dévouement, animer son courage, et lui recommander de nourrir cette flamme sainte dans son cœur : « Si nous voulions, lui disait-il, laisser « par notre silence les princes et les puissants de « votre pays régner à leur gré et fouler aux pieds la « justice de Dieu, certes, nous aurions des amitiés, « des présents, des hommages ; mais cela ne con- « vient pas à la place que nous occupons et à notre « devoir, il n'est rien qui puisse nous séparer du « Christ, et il vaut mieux mourir que d'abandonner « sa loi ou que de ménager les personnes des im- « pies, parce qu'ils sont puissants. » En même temps il exhortait l'évêque à mettre une espérance indubitable dans la protection de saint Pierre[1].

Malgré ces exhortations du pape, la tenue d'un concile, contrariée par d'autres influences, ne put avoir lieu, et le dépit que ce retard donnait à Grégoire VII paraît dans sa correspondance de cette époque, surtout par les reproches qu'il adresse à Liémar, archevêque de Brême, un des prélats le plus rapprochés de la cour de Henri.

Il le somme, en effet, de se rendre à Rome pour le prochain concile, puisqu'il n'a pas voulu reconnaître et qu'il vient d'entraver en Allemagne l'exercice de la juridiction de saint Pierre, représenté par ses légats, les évêques de Palestrine et d'Ostie ; et en attendant, il le suspend de ses fonctions épiscopales.

Dans la réalité, cependant, le roi lui-même n'eût

[1] Le 7 des cal. de nov. 1074.

pas été opposé à la réunion du concile assemblé sous ses yeux, et même présidé par des prélats étrangers, il eût espéré, sans doute, y faire prédominer sur quelques points ses propres volontés, et peut-être se venger, par la main même des légats, de quelques-uns des évêques dont il avait reçu les plus graves offenses pendant les derniers troubles.

Mais tous ces évêques allemands, ceux même qui s'étaient montrés le plus zélés pour l'autorité lointaine du pape, hommes habitués, d'ailleurs, à la vie rude mais libre des seigneurs du Nord, se révoltaient à l'idée d'un jugement disciplinaire présidé par les légats, et ils déclaraient qu'ils ne pouvaient et ne voulaient répondre sur leur foi et sur leurs mœurs que devant le pontife en personne.

Les légats, dès lors, n'insistant pas sur la convocation immédiate d'un nouveau concile, déclaraient apporter avec eux et appliquer sans retard et sans exception les décrets du dernier concile de Rome, sur les prêtres simoniaques, concubinaires ou mariés.

Cette nouveauté en Allemagne excita bientôt un soulèvement général. Les prêtres de ce pays, parmi lesquels le célibat était rare et semblait fort pénible, ne voulaient rien entendre aux nouvelles réformes. Ils disaient que, si les évêques et les abbés avaient de grandes richesses, des banquets de rois et des équipages de chasse, il fallait bien leur laisser, à eux pauvres et simples clercs, la consolation d'avoir une femme; que la continence était une

vertu trop difficile et trop rude ; qu'on ne l'exigeait pas autrefois des simples prêtres ; qu'autrement il fallait avoir pour prêtres des anges.

Ces murmures étaient si violents que les plus fidèles amis de l'autorité pontificale ne pouvaient essayer de les combattre.

Sigefride, archevêque de Mayence, qui, même avant l'élévation de Grégoire VII, était son admirateur dévoué, voulut notifier à son clergé les décrets du concile de Rome et les lettres du pape qui lui prescrivaient, sous peine de déposition, de les faire exécuter. Lorsqu'il parut avec le légat porteur de ses lettres, dans le concile de la province, tous les clercs qui se trouvaient présents se levèrent en désordre avec de tels cris, de telles menaces, que l'archevêque désespéra quelques moments de sortir la vie sauve ; pour apaiser cette fureur, il fallut ajourner toute exécution de la sentence pontificale. Le légat de Grégoire VII se retira convaincu que l'on ne pouvait détruire encore une coutume si ancienne, si forte, à laquelle bien des clercs d'Allemagne tenaient plus qu'à la vie.

Sur d'autres points de la chrétienté, ces tentatives de réforme ecclésiastique ne trouvaient pas moins d'obstacles et n'excitaient pas moins de troubles. Le clergé lombard surtout se montrait fort irrité. D'autres désordres éclatèrent. En défendant aux laïques de communiquer avec les prêtres mariés et de recevoir les sacrements de leurs mains, non-seulement Grégoire s'était éloigné de l'ancienne pratique de l'Église, mais il avait soumis aux reproches

de la foule ces ministres des autels jusque-là si respectés. Tandis que, dans les siècles précédents, il y avait anathème contre tout séculier qui accusait un clerc, maintenant le peuple entier était excité pour ainsi dire à juger ses prêtres. Aussi, dans plusieurs lieux de France, d'Allemagne et de Lombardie, on vit de grands désordres, sous prétexte que les prêtres du diocèse vivaient dans la scandaleuse union défendue par le pape, ou bien qu'ils n'y renonçaient que par hypocrisie. On vit des laïques se passer du ministère ecclésiastique et baptiser eux-mêmes leurs enfants. Les mourants ne voulaient pas recevoir d'un prêtre marié le saint viatique, ceux qui devaient à ce prêtre infidèle la dîme jetaient au feu la part réservée, comme si elle eût été frappée de contagion. Quelquefois même, dans l'église, des hommes furieux renversaient et foulaient aux pieds l'eucharistie consacrée par des mains qu'ils appelaient impures. Ainsi, contre l'intention du religieux pontife, la licence et l'impiété naissaient de la réforme trop impérieuse et trop soudaine tentée par son austère génie, et la passion populaire, imprudemment déchaînée, devançait ce que la liberté hardie des opinions devait faire quelques siècles après.

Ces désordres partiels, toutefois, n'étant pas soutenus alors par un esprit de secte et de guerre civile, s'atténuaient sous l'influence de quelques pieux évêques de France et d'Allemagne. Le clergé inférieur, plus discret et plus surveillé, retrouva le respect du peuple ; la réforme ordonnée par le pontife, sans être jamais complète, s'accrédita de plus en

plus, et Grégoire VII, sans avoir atteint tout ce que voulait son impérieuse ardeur de réforme et de justice, retira de cette légation une partie des avantages qu'il avait espérés.

L'impératrice Agnès, autrefois si puissante en Allemagne, et devenue maintenant toute Romaine, reprit beaucoup de pouvoir à la cour et sur l'esprit de son fils. Les cinq principaux seigneurs excommuniés dans le dernier concile furent éloignés des conseils du roi. Henri paraît s'être soumis dès cette époque à quelques pénitences imposées par les légats, et surtout il avait renouvelé la promesse de ne plus vendre les dignités ecclésiastiques.

Le 17 juillet de cette année, Grégoire adressait à l'impératrice Agnès une lettre dont la joie mystique ne laisse aucun doute à cet égard.

Agnès ne quitta la cour de son fils que vers la fin de cette année, et revint à Rome avec les légats chargés de riches présents.

Cependant Grégoire VII, assuré des dispositions plus dociles, et sans doute aussi des embarras intérieurs de Henri, voyant d'ailleurs, près de lui, Robert Guiscard intimidé par les anathèmes dont sa puissance, nouvelle encore, devait redouter l'atteinte, allait étendre plus loin ses projets de réforme morale et ses tentatives de domination au dehors. Tantôt de Rome, tantôt de Tibur [1], où il passa l'automne de 1074, il adressait sur tous les points de la chrétienté ses ordres et remontrances. Il

[1] *Gregorii papæ* lib. II, litt. II. Epist. III, IV.

mandait à Rome les évêques sur lesquels il s'élevait des plaintes; il encourageait par des éloges les prélats d'Allemagne qui s'étaient montrés le plus opposés à Henri dans la guerre de Saxe. Il hâtait par ses lettres le payement du denier de saint Pierre, et veillait à assurer le voyage d'une foule de pèlerins qui se rendaient à Rome et y portaient leurs offrandes.

Cette source de richesse, une des plus importantes pour la cour de Rome, était souvent tarie par les désordres et les violences de ces temps. Souvent aussi les marchands d'Italie, plus industrieux et plus riches que les peuples francs, étaient exposés dans leurs voyages à des extorsions et des rapines. Il arrivait souvent qu'un ecclésiastique ou un pèlerin qui revenait de Rome était fait prisonnier et mis à rançon par quelque seigneur châtelain.

Grégoire VII avait adressé à ce sujet plusieurs plaintes à Philippe, roi de France, qui, jeune et encore peu affermi, ne réprimait pas les abus dont souvent il profitait. C'est devant ce désordre et cet oubli de tout droit public et privé que Grégoire VII donnait au pontificat ce langage qu'on lui a tant reproché, mais qu'il faut concevoir et qui s'explique par la misère et l'anarchie des souverainetés d'alors.

Le pontife adresse alors à tous les évêques de France une lettre menaçante, où, après avoir fait le tableau de tous les désordres qu'il reproche à ce royaume, il en accuse Philippe I[er] : « Votre roi, » leur dit-il, qu'il faut appeler, non pas un roi,

« mais un tyran, est, par l'instigation du diable, la « cause et le principe de tous ces maux. Il souille « toute sa vie de crimes et d'infamies, et pauvre et « misérable qu'il est, portant inutilement le sceptre, « non-seulement, par la faiblesse de son gouver- « nement, il a lâché la bride à ses peuples pour tous « les attentats, mais il les a lui-même excités par « l'exemple de ses penchants et de ses œuvres. Il « ne lui a pas suffi de mériter la colère de Dieu « par la ruine des églises, les adultères, les rapines « et mille autres genres de fraudes dont nous l'avons « souvent réprimandé; tout récemment, à des mar- « chands qui s'étaient rendus de plusieurs points « de la terre dans une foire de France, il a pris, « comme un brigand, une somme immense d'ar- « gent; et lui qui devrait être le défenseur des « lois et de la justice, il a été le voleur privilégié.

« Comme il n'est pas croyable que cela échappe « à la sentence du juge suprême, nous vous prions « et nous vous avertissons, avec une vraie charité, « de prendre garde à vous, et de ne pas vous attirer « cette malédiction prophétique : « Maudit soit « l'homme qui détourne son glaive du sang. » « C'est-à-dire, comme vous le comprenez bien, « qui n'emploie pas le glaive de la parole à la cor- « rection des hommes charnels; car vous êtes en « faute, mes frères, vous qui, ne résistant pas à ces « actions détestables avec la vigueur du sacerdoce, « fomentez sa méchanceté par votre complaisance. »

Le pontife ajoutait : « Il est inutile de parler de « craintes. Réunis et armés pour défendre la jus-

« tice, votre force serait telle que vous pourriez à « la fois, sans aucun péril pour vous, le détourner « par la pénitence de sa passion de mal faire, et « mettre vos âmes en sûreté. Et quand bien même « il y aurait crainte et péril, vous ne devriez pas « vous désister de la liberté de votre sacerdoce; « nous vous prions donc, et nous vous avertissons, « par l'autorité apostolique, de vous réunir dans « l'intérêt de votre patrie, de votre gloire et de votre « salut, par une délibération commune et un con- « cert unanime. Abordez le roi, donnez-lui avis de « sa honte, de son péril et de celui de son royaume; « montrez-lui en face combien sont criminelles ses « actions et ses intentions; tâchez de le fléchir par « toutes espèces d'instances, afin qu'il indemnise « les marchands dont j'ai parlé.

« Du reste, qu'il corrige ses fautes, et, laissant « là les erreurs de sa jeunesse, qu'il essaye, en s'at- « tachant à la justice, de relever la dignité et la « gloire de son royaume! et, pour pouvoir corriger « les autres, qu'il abandonne le premier l'iniquité! « Que s'il ne veut vous entendre, et si, bravant la « colère de Dieu, au mépris de la dignité royale, « de son salut et de celui de son peuple, il s'obstine « dans sa dureté de cœur, faites-lui entendre, « comme de notre bouche, qu'il ne pourra échap- « per plus longtemps au glaive de la vengeance « apostolique. Ainsi donc vous-mêmes avertis, com- « mandés par la puissance apostotique, imitez, avec « l'obéissance et la foi qui lui sont dues, votre « sainte mère l'Église romaine; et, vous séparant

« tout à fait de l'obéissance et de la communion « de cet homme, défendez dans toute la France de « célébrer publiquement l'office divin. »

En même temps, pour rendre cette lettre plus efficace, Grégoire, fidèle à sa politique de soulever les grands vassaux contre les princes, s'adressait à Guillaume, duc d'Aquitaine; et, accusant de nouveau les crimes par lesquels Philippe, disait-il, avait surpassé tous les princes païens, il priait Guillaume de s'associer quelques hommes choisis parmi les plus nobles et les meilleurs de France, et d'aller avec eux reprocher au roi ses iniquités. A ce prix, il promettait, si le roi cédait à de tels conseils, de le traiter avec charité. « Autrement, disait-il, s'il « s'obstine dans sa perversité, s'il amasse contre « lui, par sa dureté de cœur et son impénitence, « la colère de Dieu et de saint Pierre, nous, avec le « secours de Dieu, pour prix de la méchanceté de « cet homme, nous le retrancherons du sein et de « la communion de l'Église, lui et quiconque lui « rendra honneur et obéissance; et chaque jour « son excommunication sera confirmée sur l'autel « de saint Pierre; car il y a longtemps que nous « supportons ses iniquités, trop longtemps que, par « pitié pour sa jeunesse, nous dissimulons l'injure « de l'Église. »

Cette démarche violente du pontife ne fut suivie d'aucun grand événement; l'archevêque de Reims, parent du roi et élevé par sa faveur, ne se pressa pas d'exécuter les menaces de Grégoire, et nous l'en verrons puni dans la suite.

Cependant Philippe, redoutant les embarras que pouvait lui susciter le pontife, envoya [1] l'évêque de Loudun et plusieurs grands du royaume en ambassade à Rome, et donna sans doute satisfaction au pontife que d'autres soins occupèrent bientôt.

Grégoire VII en effet, dans le temps qu'il maîtrisait ainsi les rois de France et de Germanie, suivait avec ardeur d'autres projets pour l'agrandissement de l'Église; c'est à lui qu'appartient la première pensée de ces croisades qui jetèrent tout l'Occident sur l'Asie, et furent à la fois l'événement le plus héroïque et la plus importante révolution du moyen âge. Quelque grande qu'ait paru en effet dans le point de vue du dernier siècle l'imprudence de ces expéditions, elles avaient été réellement inspirées par le péril des peuples autant et plus que par l'ardeur aveugle de leur foi; à ce point de vue même, on ne peut s'étonner qu'un génie entreprenant et hardi comme celui de Grégoire VII, préoccupé d'élever au-dessus de tout la domination pontificale, ait conçu le premier le plan d'une grande confédération chrétienne qui couvrirait la chrétienté d'Europe contre le flot croissant des invasions mahométanes et marcherait à la délivrance des saints lieux sous la bannière de la croix.

Si quelque chose pouvait en effet, au moins pour un temps, réaliser dans sa grandeur cette ambition

[1] Philippus rex Francorum comitem Hilduenum cum domino Hetinando Laudunensi Episcopo aliisque nonnullis principibus, pro communi negotio regni Romam transmittit ad dominum papam. (*D. Bouquet*, t. XII, p. 268.)

de suprématie catholique, c'était une semblable guerre ordonnée, bénie, conduite par le pontife de Rome. Grégoire VII voulut d'abord, et cela même indique une arrière-pensée d'empire, engager dans cette entreprise quelques princes du second rang, Guillaume, duc d'Aquitaine, Raimond, comte de Saint-Gilles, qui fut dans la suite l'un des héros de la première croisade, Amédée, fils d'Adélaïde de Suse, Gottfried, duc de Lorraine, époux de Mathilde.

A la vérité, en les appelant à lui, il cherchait aussi un secours contre les Normands, bien qu'il parût se croire à l'abri de ce côté avec les seules forces de l'État romain. « Les soldats, écrivait-il, que nous « avons avec nous sont plus que suffisants contre « ceux des Normands qui nous sont rebelles. »

Mais cette confiance, fondée sur quelques divisions passagères entre ces chefs étrangers et sur la déférence plus marquée que le pape avait obtenue de Robert Guiscard, pouvait en un moment disparaître et laissait la chaire pontificale bien faible au milieu de l'Italie: On ne peut qu'en admirer davantage la magnanimité du pontife qui, dans de telles incertitudes et de tels périls, projetait de passer la mer et de réunir d'abord Constantinople à Rome. Mais un seul homme, et l'événement le prouva plus tard, pouvait, parmi les princes nouveaux d'Italie, s'élever à la hauteur d'un semblable projet. Les autres chefs qu'avait d'abord désignés le pontife, ou trop dénués de ressources et d'hommes d'armes, ou trop peu secondés par l'esprit des peuples que n'avait pas encore échauffés le feu de la croisade, ne se rendirent

point à l'appel religieux du pontife ou n'envoyèrent près de lui que de faibles secours bornés à l'Italie.

Le pape, cependant, avait cru pouvoir compter particulièrement sur le secours de Gottfried ; il en avait même obtenu la promesse dans une conférence avec ce prince, et lui avait fait espérer en retour l'investiture de la Sardaigne.

Mais Gottfried avait en Lorraine ses principaux États ; il n'exerçait qu'une autorité précaire en Toscane, où Béatrix et Mathilde, souveraines de leur chef, obéissaient à toutes les volontés du pontife.

Des froideurs domestiques se mêlèrent à ces causes de mécontentement. Rappelé par les instances de Henri IV, Gottfried voulut retourner dans ses États de Lorraine et emmener son épouse ; mais, accoutumée au climat et aux villes d'Italie où elle faisait avec sa mère tous les actes de juridiction souveraine, Mathilde refusa de suivre Gottfried au-delà des monts. Irrité contre les conseils auxquels il attribuait ce refus, Gottfried n'envoya pas au pontife les secours qu'il lui avait promis. Grégoire s'en plaignit dans une lettre impérieuse [1]. « Où sont, « disait-il, les soldats que tu avais promis de nous « amener pour la défense de saint Pierre ? Puisque « tu n'as pas accompli ce que tu avais promis au « bienheureux Pierre, nous qui sommes ses vicai« res quoique indignes, nous ne tenons plus à toi « par aucun engagement, si ce n'est celui de veiller « à ton salut, comme chrétien. » (Avril 1074.)

[1] *Gregorii papæ VII* Epist. XXII, lib. I.

Cette hauteur du pontife ne fit que rapprocher Gottfried de la cause du roi. Étant parti pour l'Allemagne au mois d'avril 1074, il resta dès lors séparé de Mathilde, qui se dévoua tout entière à l'Église romaine.

L'amitié du pontife et de cette princesse, alors âgée de vingt-huit ans, parut suspecte, même à la dévotion crédule des contemporains ; l'animosité politique des partisans de Henri IV, en accusant le pontife de tous les crimes, ne l'épargna pas dans ses mœurs, et ne pardonna point à Mathilde un dévouement si funeste pour Henri. Mille bruits à cet égard circulaient en Allemagne et en Lombardie. Les chroniqueurs même ecclésiastiques les ont répétés avec une pieuse indignation. On ne peut nier que, dès ces premiers temps, Grégoire VII n'ait usé de son pouvoir sur l'esprit de Mathilde pour la séparer de son époux, qu'il jugeait trop fidèle aux intérêts de Henri.

La suite même de cette histoire montrera l'espèce de passion que Mathilde, selon le génie des femmes, porta dans son attachement au pontife ; mais il ne faut pas oublier que, pour une princesse d'Italie, feudataire du royaume de Germanie, il y avait un grand motif d'indépendance et d'ambition dans la fidélité au Saint-Siége contre l'empire.

Mathilde, jeune et belle, dédaignait dans Gottfried[1] un mari contrefait et bossu. Son humeur

[1] Staturæ pusillitate atque gibbo despicabilis. (*Lamb. Schaff.*)

fière et vindicative ne lui pardonnait pas non plus d'être dévoué servilement à ces rois de Germanie qu'elle avait vus dans son enfance persécuter sa mère Béatrix. Les idées de perfection religieuse et de célibat dans le mariage, alors fort communes, lui plaisaient comme un moyen d'éviter l'époux qu'elle n'aimait pas. Elle fut la pénitente, l'admiratrice, l'amie du pontife. Mais, après l'ambition, la piété seule paraît avoir été le lien de cette union.

Le langage de Grégoire VII à Mathilde, dans le temps même où il l'éloignait de son époux, est celui d'une dévotion sévère : « Le Dieu seul, dit-il, qui « pénètre le secret des cœurs et me connaît mieux « que je ne me connais moi-même, sait quelle est « ma continuelle sollicitude pour toi et ton salut. »

Puis, en l'appelant sa fille, la fille chérie de saint Pierre, il lui recommande le fréquent usage de la communion : « C'est là, lui dit-il, le trésor que ton « âme me demande, » et il lui répète en même temps qu'il l'a confiée et la confiera toujours à la mère de Dieu, modèle et gardienne de toute pureté.

Il paraît même que Mathilde, ainsi que sa mère, portait la ferveur jusqu'à vouloir embrasser la vie religieuse ; mais le pontife, qui se servait sans cesse de leur zèle et de leur pouvoir dans les affaires du siècle, les détourna de cette vocation. Il leur adresse à ce sujet, dans une lettre qui leur est commune, les mêmes expressions de tendresse et de piété. Il les félicite de n'avoir pas, comme tant d'autres princes, chassé Dieu de leur palais, mais de l'y avoir attiré par le parfum de la justice. En les

nommant toutes deux ses filles chéries, il leur recommande de conduire à perfection le bien qu'elles ont commencé[1] : « Si je vous écris peu, dit-il en finis« sant, à vous que j'aime d'un cœur sincère, c'est « la preuve des soins nombreux qui m'accablent. « Car je ne veux pas prendre avec vous, sur de tels « sujets, un intermédiaire auquel je dicte. Je me « soumets moi-même au travail de vous écrire, « quoique d'une main mal exercée ; car si je suis « aimé comme j'aime, je dois croire qu'il n'est « aucun mortel que vous me préfériez. Que le Dieu « tout-puissant, grâce au mérite de la souveraine « maîtresse, par l'autorité des bienheureux Pierre et « Paul, vous absolve de tous vos péchés et vous con« duise avec joie dans le sein de l'Église univer« selle.

« Donné à Rome, le 4 des nones de mars, 12me indiction (1074). »

L'automne de cette année, Grégoire VII, accablé de soins si nombreux, tomba dangereusement malade. On désespéra de ses jours ; il guérit cependant, reparut aux yeux du peuple et reprit avec ardeur toutes les occupations de sa vie mystique et labo-

[1] Quòd vobis, quas sincero corde diligo, parùm scribo, gravi curà me implicitum esse manifesto. Vobis enim in talibus non aliquem vicarium in dictando acquiro sed me ipsum labori, licet rusticano stylo, suppono : quia si diligor, ut diligo, nùllum mortalium mihi proponi a vobis cognosco. Omnipotens Deus, meritis supremæ dominæ, per auctoritatem beati Petri et Pauli a cunctis vos peccatis absolvat, et ad gremium universalis matris vestræ cum gaudio perducat. (*Gregorii papæ VII* lib. I, epist. 50.)

rieuse. Il faut lire le récit d'un moine du temps pour comprendre quels scrupules de piété, quels minutieux remords se joignaient, pour Grégoire VII, aux inquiétudes du gouvernement de l'Église. Pendant sa maladie il était visité par une jeune nièce qu'il avait. La voyant triste [1] et pour dissiper son chagrin, dit le pieux chroniqueur, il porta la main sur le collier de cette jeune fille et lui demanda si elle voulait se marier. Elle rougit sans doute. Mais peu de temps après, lorsque le pape [2] convalescent rendait ses actions de grâces à Dieu, il s'étonna de se trouver sans émotion et sans larmes, et de sentir en soi une sécheresse de cœur que ne pouvait vaincre ni le souvenir des maux passés ni l'espoir des biens à venir. Il chercha longtemps en lui-même ce qu'il avait pu faire pour offenser Dieu, et par [3] quelle faute il avait perdu la grâce de la componction. Enfin il résolut de s'associer quelques hommes pieux pour prier et jeûner ensemble, jusqu'à ce que Dieu lui révélât pourquoi le don qu'il avait eu lui était retiré. Après deux semaines de veilles, de jeûnes et de pieux exercices, Grégoire reçut un premier avis. La mère de Dieu apparut [4] en songe à un homme

[1] Ut nepti super ægritudine suâ animum levigaret, monilia ejusdem manu tenens, an nubere vellet requisivit. (*Acta sanctorum*, t. VI, maii, p. 118.)

[2] Receptâ sanitate...... nullo modo ad hoc, ut saltem unam lacrymulam exprimere valeret, pertingere potuit. (*Id.*)

[3] Quâ denique culpâ datam sibi compunctionis gratiam perdidisset. (*Acta sanct.*, t. VI, p. 118.)

[4] Cuidam innocenti et simplici viro Beata Dei Genitrix in visione apparuit. (*Id.*)

innocent et simple, rapporte le chroniqueur, et lui dit[1] : «Va et dis à Grégoire, qu'admis par moi dans « le chœur des vierges il se conduit tout autrement « qu'il ne devrait. » Grégoire, troublé de ce reproche, ne comprit pas encore et redoubla de prières pour obtenir que la miséricorde de Dieu s'expliquât plus clairement. La même vision de nouveau apparut au même homme et lui dit : « Tu diras ces choses à Grégoire : « Comme, au mépris de nos « saintes règles, il a touché le collier de sa nièce, « il a perdu pour ce motif le don qu'il avait aupa« ravant. Mais aujourd'hui, comme il a fait pé« nitence de son péché, il recouvrera le don des « larmes[2]. »

Cette légende, dont le lecteur rira, est-elle une réponse à quelque calomnie ou même un pieux déguisement de quelque faiblesse ? n'est-elle pas plutôt un trait de vérité selon les mœurs du temps et la foi sincère du pontife ? Au reste les détracteurs contemporains, qui lui reprochèrent avec tant d'amertume l'amitié de Mathilde, n'ont jamais désigné cette nièce, ni fait d'allusion suspecte au nom d'aucune autre femme.

Un des premiers soins de Grégoire VII, après sa

[1] Vade, et dic Gregorio quòd cùm ego illum in chorum (non dubium quin virginum) elegerim, ipse è contrario aliter quam deberet, egit. (*Acta sanct.*, t. VI, maii, p. 118.)

[2] Quoniam ipse contra gravitatem institutionis nostræ monilia tractavit neptis suæ, idcircò gratiam quam habuit amisit. Sed nunc, quia pœnitentiam de peccato suo peregit, donum lacrymarum recipiet. (*Id.*)

guérison, fut d'écrire à Béatrix et à Mathilde. Sa lettre témoigne et la tristesse dont cette âme forte était parfois atteinte et la confiance qu'il avait dans ses deux fidèles alliées, même en redoutant près d'elles quelque influence contraire à ses desseins; mais surtout elle exprime cette affection austère, toute de politique et de religion, qui chérissait dans Béatrix et dans Mathilde deux ennemies de Henri.

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu, à la duchesse Béatrix et à sa fille Mathilde, « salut et bénédiction apostolique.

« Nous n'ignorons pas que vous recevez souvent « sur nous des rapports fort divers; c'est le travail « habituel de ceux qui portent envie à la bonne « intelligence et à l'union des amis. Et nous aussi, « si nous voulions prêter l'oreille à des bruits sem- « blables, il est peu de cœurs où nous puissions « croire trouver une sincère affection. Mais, [1] fuyant « par-dessus tout le tort d'être soupçonneux, nous « vous disons avec vérité qu'il n'est aucun prince « de la terre en qui nous ayons une confiance plus « assurée qu'en vous. Voilà ce que les paroles, ce « que les actions, ce que le zèle d'un pieux dévoue- « ment, ce que la noble constance de votre foi « nous ont persuadé. Nous ne doutons pas que votre « charité ne se montre avec éclat pour nous, puisque « c'est Pierre que l'on aime dans son serviteur. Du

[1] Sed nos nihil potius quàm suspectum animum fugientes... (*Acta concil. Greg.*, epist. IX, lib. II.)

« reste[1], sachez que nous venons d'échapper à une « maladie du corps contre la prévoyance de tous « ceux qui étaient près de nous, et que nous avons « recouvré la santé, ce qui nous semble un sujet « de tristesse plutôt que de joie, car notre âme[2] « tendait et aspirait de tous ses désirs vers cette « patrie où Celui qui est le juge du travail et de la « douleur donne le repos et le délassement des fati- « gues. Maintenant[3], réservé encore à notre tâche « accoutumée et à d'infinies sollicitudes, nous souf- « frons d'heure en heure les angoisses d'une femme « en travail, ne pouvant par aucun effort sauver « l'Église presque naufragée sous mes yeux, car la « loi et la religion du Christ sont partout si près « de périr que les Sarrasins et tous les autres païens « tiennent à leur culte plus fidèlement que les « peuples nommés chrétiens et assurés de l'héritage « céleste ne conservent le dépôt de la loi divine. « De là, ce semble, on doit peu s'étonner si, par « l'espoir des consolations d'en haut, nous désirons « échapper aux calamités du poste que nous occu- « pons, dans la seule connaissance des maux qui « nous menacent, souffrant l'atteinte de chacun « d'eux. »

[1] De cetero scitote, nos, præter spem omnium qui nobiscum erant, infirmitatem corporis evasissè, et jàm bonam valetudinem recepisse. (*Acta concil. Greg.*, epist. IX, lib. II.)

[2] Tendebat enim anima nostra, et toto desiderio ad illam patriam anhelabat. (*Id.*)

[3] Verùm reservati adhuc, ad consuetos labores, et infinitas sollicitudines in singulas horas, quasi parturientis labores et angustias patimur.... (*Id.*)

Du fond de cette courageuse et austère tristesse, le pontife, ne perdant aucune des attentions de la terre, s'occupait, dans sa lettre, de Robert Guiscard, d'un procès en cour de Rome intenté pour mariage illégitime au margrave Azon, des évêques appelés pour témoins dans cette affaire, d'un sauf-conduit à donner à ce seigneur pour assurer son passage sur les terres de Béatrix. — « Sachez, disait-il, que Ro-« bert Guiscard nous a souvent envoyé des léga-« tions suppliantes, et qu'il veut déposer en nos « mains de tels gages de fidélité que personne ne « doit ni ne peut se lier par de plus forts engage-« ments à son seigneur, quel qu'il soit. Mais nous, « voyant de sérieux motifs de différer, nous atten-« dons les avis de la [1] sagesse d'en haut et les di-« rections de l'apôtre. Nous avons appris que l'une « de vous doit passer les Alpes, et nous souhaitons « beaucoup, s'il est possible, jouir auparavant de « l'entretien de toutes deux, parce que nous vou-« lons, dans nos difficultés et nos affaires, avoir « vos conseils comme ceux de nos sœurs et des « filles de Saint-Pierre. Croyez bien que tout ce « que nous savons et pouvons par Dieu vous est « montré en toute franchise et affection, et sachez « que votre nom se trouve chaque jour dans nos

[1] Supernæ dispensationis et apostolicæ procurationis præstolamur. Adhæc alteram vestrùm hoc in tempore transalpinaturam intelleximus; sed priùs, si fieri posset, ambarum colloquio uti multùm desideramus: quoniam vestra consilia, sicut sororum nostrarum, et filiarum sancti Petri, in causis et negotiis nostris habere desideramus. (*Acta concil. Greg.*, epist. IX, lib. II.)

« prières, et que, tout pécheur que nous sommes, « nous le recommandons instamment à Dieu. »

Le pontife reprenait donc ses hardis desseins, la réforme de l'Église, l'union de l'Italie, l'humiliation de l'Allemagne, la soumission religieuse de la France et des autres royaumes, l'entreprise d'une croisade en Orient.

L'impératrice Agnès, à son retour, lui avait apporté l'assurance de la soumission de Henri; et les embarras de ce prince, du côté de la Saxe, semblaient garantir la sincérité de ses promesses. Grégoire, alors, se flatta peut-être de trouver en lui un instrument de ses projets. Il écrivit à Henri ces paroles où respirent à la fois tout l'orgueil et toute l'humilité du prêtre : « Tout pécheur que je suis, « au milieu des solennités de la messe j'ai fait et je « ferai encore commémoration de toi sur les corps « des apôtres. »

En même temps il lui annonçait par une autre lettre, qui fut publiée dans toute l'Europe, son projet de secourir les chrétiens d'Orient : « J'instruis « ta Grandeur, lui disait-il, que les chrétiens « d'outre-mer, dont le plus grand nombre est chaque « jour massacré comme de vils troupeaux, ont en- « voyé humblement vers moi pour me prier de « secourir, comme je pourrais, nos frères, afin que « la religion chrétienne ne soit pas de nos jours (ce « qu'à Dieu ne plaise) tout à fait anéantie. Et moi, « touché d'une vive douleur jusqu'à désirer la mort, « car j'aimerais mieux donner ma vie pour eux que « de les abandonner et de commander à l'univers

« au gré d'un orgueil charnel, j'ai eu soin d'exci-
« citer, d'animer tous les chrétiens à défendre la
« loi du Christ, à sacrifier leur vie pour leurs frè-
« res, et à faire briller la noblesse des enfants de
« Dieu. Les Italiens et les ultramontains, je le crois,
« et même je l'affirme, ont, par l'inspiration de
« Dieu, accueilli volontiers mes conseils; et déjà
« plus de cinquante mille hommes se préparent,
« s'ils peuvent m'avoir dans cette expédition pour
« chef et pour pontife, à se lever en armes contre
« les ennemis de Dieu, et veulent, sous ma con-
« duite, parvenir jusqu'au tombeau du Sei-
« gneur. »

Le pape annonçait ensuite que si Dieu lui permet de conduire lui-même cette grande entreprise qui demande un grand chef, il recommande l'Église romaine aux soins de Henri.

Peu de temps après, il fit partout publier une exhortation aux fidèles de s'armer pour cette guerre sainte, et d'acquérir par un effort passager la béatitude éternelle; c'étaient les mêmes pensées, le même enthousiasme qui, vingt ans plus tard, firent lever l'Europe. Mais ces passions religieuses avaient besoin de fermenter dans les âmes avant d'éclater par une telle tempête, et le hardi pontife qui les remuait le premier avec tant d'empire allait être lui-même entraîné par d'autres soins et d'autres périls. On doit même douter qu'il fût sincère dans sa confiance pour Henri, et qu'il voulût quitter l'Italie et passer les mers. Il est plus vraisemblable que, par l'annonce d'un tel projet, le pontife espérait

étonner de plus en plus l'âme de Henri, lui faire redouter cette grande confédération qui se préparait, et le forcer peut-être à venir à Rome solliciter le titre d'Empereur.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

(1020—1055)

LIVRE II.

(1055—1073)

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Pages.			
126, ligne 3. . . .	lire *Orta*.	et non	Horta.
154, — 2,	— *Garigliano*	—	Garillan.
— — 3,	— *Liris*	—	l'Iris.
162-163-167 (note),	— *Witik*	—	Witch.
164 (note),	— *Bandurium*	—	Bandunum.
165 —	— *Reginon. Contin.*	—	Chronic. Rhegen.
169, ligne 26,	— *Todi*	—	Todie.
170, — 13,	— *Luitprand*	—	Liuthprand.
226, — 15,	— *Nordheim*	—	Nordême.
227, — 2,	— *Brisach*	—	Brissac.
254, — 10,	— *Grotta-Ferrata*	—	Grotte de fer.
314 (note),	— *Benzon*	—	Benzen.
315, ligne 25,	— *Eichstædt*	—	Aischtatd.
324, — 3,	— *Berfelden*	—	Botfeldein.
351, — 1,	— *Kaiserswerth*	—	Saint-Kaiserwerth.
398, — 23,	— *Vercell*	—	Verceilles.
412, — 24,	— *Hersfeld*	—	Hirfeld.

ERRATA.

TOME SECOND.

Pages.			
2, — 3,	lire *Rheinfelden*.	. et non	Rinfelden.
7, — 12,	— *Halberstadt*	—	Alberstadt.
63 (sommaire),	— *Forsheim*	—	Farcheim.
75, ligne 19,	— *Innocent XII*	—	Innocent VIII.
79, — 6,	— *une armée*	—	un armée.
87-94— »	— *Ebérard*	—	Eberhart.
94, — 22,	— *Bamberg*	—	Hamberg.
102-103-104,	— *Vevey*	—	Vevay.
157 (sommaire),	— *Melrichtald*	—	Melrischald.
161, ligne 4,	— *Mangold*	—	Mongold.
172, — 29,	— *Wurtzbourg*.	—	Wursbourg.
172, — 30,	— *Tubingen*	—	Tubinge.
197-198,	— *Cenci*	—	Cinci.
289, ligne 20,	— *Unstrutt*	—	Onstrod.
316, — 15,	— *Sigefride*	—	Sigefried.
321, — 12,	— *Normande*	—	Allemande.
354, — 9,	— *Colisée*	—	palais de Latran.
365, — 31,	— *Godefroi*	—	Godfried.
368, — 21,	— *Wibert*	—	Wobert.
373, — 4,	— *Jorento*	—	Joranto.


SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI